



 VILLE DE RENENS

**RAPPORT
DE GESTION
2007**

Ville de Renens

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2007

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2007.

Répertoire

Conseil communal	3 - 13
Municipalité	15 - 19
Administration générale-Personnel	
Administration générale	21 - 34
Service du personnel	35 - 39
Finances-Informatique-Cultes	
Service Finances-Cultes	41 - 47
Service informatique	49 - 52
Centre technique communal	
Urbanisme-Bâtiments	53 - 70
Environnement-Maintenance	71 - 77
Culture-Jeunesse-Sport	79 - 91
Etablissement primaire	92 - 94
Etablissement secondaire	95 - 99
Sécurité publique	101 - 116
Sécurité sociale	117 - 131

Conseil communal

Bureau

Du 1er juillet 2006 au 30 juin 2007

Président	M. Jacques STUDER
1 ^{er} Vice-président	M. Jacques BERTHOUD
2 ^{ème} Vice-président	M. Jean-Pierre LEYVRAZ
Scrutatrices	Mme Christine SARTORETTI-GIRARDIN Mme Simone SZENYAN-REYMOND
Scruteurs suppléants	Mme Eva GLOOR M. Raymond GAUTHIER
Secrétaire (de juillet à novembre)	M. Michel BRUN
Secrétaire (dès novembre)	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008

Président	M. Jacques BERTHOUD
1 ^{er} Vice-président	M. Jean-Pierre LEYVRAZ
2 ^{ème} Vice-présidente	Mme Rosana JOLIAT HERRERA
Scruteurs	Mme Line ROUYET M. Thierry BRANDT
Scruteurs suppléants	Mme Gisèle MARTIN M. Jean-Pierre GLAUS
Secrétaire	Mme Suzanne SISTO-ZOLLER
Secrétaire suppléante	Mme Arielle BONZON
Huissier	M. François TABANYI

Conseil communal

Introduction

Suite à une enquête de la Municipalité auprès des Conseillers communaux, il a été constaté que 66 membres sur 80 sont équipés d'une messagerie électronique. Par ce moyen, la Municipalité entend transmettre dans des délais brefs des communiqués de presse ou des informations de dernières minutes. Il n'est pas pour l'instant question de transmettre tous les documents et toutes les communications de la Municipalité par messagerie. Mais, par contre, elle souhaite intensifier ses envois électroniques de manière à faire parvenir aux Conseillers des informations qu'elle n'adressait pas sans cet outil. Par conséquent, la Municipalité a attiré l'attention des membres du Conseil communal sur cette nouvelle façon de fonctionner et plus concrètement sur sa volonté d'améliorer la communication. Il est bien clair qu'elle ne cherche pas à contraindre les Conseillers de s'équiper sur le plan informatique mais à les sensibiliser à cette évolution.

En date du 16 avril 2007, le Bureau du Conseil communal et les Président-e-s des partis et groupes politiques ont été conviés par la Municipalité à une séance d'information et d'échanges. A cette occasion, une réflexion sur les nouveaux articles de la Loi sur les communes traitant en particulier des postulats et des motions a été menée, en présence de M. Eric Golaz, Chef du Service des communes et des relations institutionnelles et M. Jean-Vincent Rieder, Juriste, Chef du Secteur Affaires communales.

La sortie de législature ou journée de détente du Conseil communal a eu

lieu le samedi 16 juin 2007. M. Jacques Berthoud, alors 1^{er} Vice-président et organisateur pour l'occasion, a concocté un menu dense et intéressant, à savoir :

- un déplacement en car entre Renens et la banlieue de Berne
- une visite guidée d'un quartier de Köniz aménagé en «Rue de l'Avenir»
- un repas dans un restaurant typique.

De multiples possibilités ont été offertes l'après-midi, comme par exemple :

- Flânerie dans la vieille ville de Berne, ses arcades et ses commerces typiques
- Flânerie au bord de l'Aar, au départ de la fosse aux ours
- Visite du centre Paul Klee
- Flânerie à la découverte de zones 30.



A noter que cette journée a permis aux participants de bénéficier des connaissances de membres du Groupe-conseil romand de «Rue de l'Avenir» qui les ont guidés lors de la visite du matin. Selon les participants, cette sortie de législature a rencontré un succès total tant en ce qui concerne le programme que sur sa coordination.

M. Jacques Berthoud, Président, reçoit le sceau du Conseil remis par son prédécesseur, M. Jacques Studer



La cérémonie de passation des pouvoirs entre l'ancien et le nouveau Président du Conseil communal s'est déroulée à l'issue de la séance du Conseil communal du 28 juin 2007, à l'aula du Collège du 24-Janvier. M. Jacques Studer, Président sortant, a remis au nouveau Président, M. Jacques Berthoud, le sceau du Conseil et la traditionnelle clé du carnotzet. La Municipalité a ensuite convié les membres du Conseil à déguster quelques saucisses et merguez grillées sur le préau du collège.

Dans le cadre de la traditionnelle journée de coupe des sapins de Noël dans les bois de Bottens, qui a eu lieu le 4 décembre 2007, M. Jacques Berthoud, Président du Conseil communal a, comme le veut la coutume, abattu le sapin qui orne la Salle de spectacles pendant les fêtes de fin d'année.

Ce rapprochement «ville-campagne» remonte à une trentaine d'années et avait été proposé par le Conseiller municipal de l'époque M. Daniel Grognez et le Chef de service M. Ernest Méda, ce dernier étant originaire de Bottens. Il s'agit d'un échange de bons procédés, les sapins étant mis gratuitement à la dis-



Coupe des sapins à Bottens

position de Renens. L'économie ainsi réalisée peut être estimée à quelques milliers de francs. Par ailleurs, grâce à cette relation, la Ville de Renens a pu disposer pendant une dizaine d'années d'une décharge inerte, hors d'usage depuis 2001.

Après l'abattage, le repas de midi est pris en commun au refuge de Bottens auquel des Conseillers municipaux et Chef-fe-s de service sont invités ainsi qu'une délégation de la Municipalité de Bottens et la famille Paul Nicod qui, dans le temps, prêtait son écurie pour l'organisation du repas.

Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2006

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2006, avec les réponses de la Municipalité aux observations, remarques et vœux formulés, a été adopté le 28 juin 2007. Toutefois, la réponse à l'observation sur la planification scolaire avait été refusée et l'observation sur la campagne de prévention auprès des jeunes avait été maintenue.

Il y a lieu de relever que ces deux questions ont à nouveau été posées par la Commission de gestion pour l'exercice 2007.

Séances

Le Conseil communal a tenu 10 séances ordinaires au cours de l'année 2007 (8 séances en 2006). 1 pétition, 1 motion, 8 postulats, 19 interpellations, 6 vœux, 8 questions et 2 résolutions ont été adressés à la Municipalité. Celle-ci a présenté 38 communications, réponses à des interpellations, vœux ou questions et 29 préavis ou rapports-préavis.

Sommaire des décisions du Conseil communal

Séance du 25 janvier 2007

- Pétition intitulée «Pour la sauvegarde d'un espace convivial - le centre-ville de Renens et en particulier sa place du Marché doivent rester des lieux accessibles à chacune et à chacun» - Rapport de la Commission des pétitions

Décision : Pétition transmise à la Municipalité pour étude et rapport.

- Préavis N° 9 - Ancienne usine Fly - Société vaudoise de logements à loyers modérés (SVLM), société acquéreur des parcelles N°s 954 et 1034 - Participation financière de la Commune

Décision : Le Conseil communal

1. Donne son accord relatif à la convention signée entre la Municipalité et la Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés (SVLM) concernant la prise en charge, chacune pour une demie, des frais de démolition, de dépollution ainsi que des frais liés au plan de quartier, des parcelles N°s 954 et 1034, propriété de la SVLM, sises au lieu-dit «La Croisée».

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 800'000.— TTC qui sera financé par la trésorerie ordinaire.

Cette dépense figurera dans un compte d'investissement du patrimoine financier, compte N° 9123.13 «dépollution et démolition usine FLY». Les revenus viendront en déduction du montant dépensé et seront comptabilisés dans le même compte.

- Postulat de M. Laurent Desarzens relatif à la création d'un grand parc public dans l'îlot de la Savonnerie

Décision : Postulat renvoyé à la Municipalité.

- Postulat de M. Walter Siegrist relatif à l'aménagement du territoire à l'entrée de Renens - Plan de quartier P34

Décision : Postulat renvoyé à la Municipalité.

Séance du 21 février 2007

- Assermentation de M. Pierre-Yves Saugy, en remplacement de Mme Yvonne Zürcher, démissionnaire.

- Assermentation de M. Hubert Desboeufs, en remplacement de M. Alexandre Goedecke, démissionnaire.

- Nomination de M. Pierre-Yves Saugy à la Commission des pétitions, en remplacement de Mme Yvonne Zürcher, démissionnaire.

- Préavis N° 10 - Modification de l'éclairage public de l'avenue des Baumettes

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à modifier l'éclairage public de l'avenue des Baumettes.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 150'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section 3711 - «Bureau technique». La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 «Mobilier, machines et véhicules», plus précisément dans le compte N° 3711.5010.317 «Baumettes - modification éclairage public».

Cette dépense sera amortie selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

- Préavis N° 11 - Crédit d'étude pour l'agrandissement, la transformation et la rénovation du site scolaire de Florissant

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à faire entreprendre une étude pour l'agrandissement, la transformation et la rénovation du Collège de Florissant et la rénovation de sa salle de gymnastique.

2. Accorde à cet effet, à la Municipalité, un crédit d'étude de Fr. 693'000.— TTC pour l'agrandissement, la transformation et la rénovation du site scolaire de Florissant.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3520 - Collège de Florissant - Compte par nature N° 5030 - Bâtimens et constructions, plus précisément dans le compte 241 - Florissant - rénovation et transformation - et sera amortie en 30 ans, selon l'art. 17 lettre b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes).

3. Autorise la Municipalité à louer pendant 15 mois, soit de juillet 2007 à octobre 2008, le pavillon de Corminjoz situé sur la Commune de Prilly pour un montant de Fr. 125'000.—. Ce montant sera comptabilisé dans la section 3592 - Pavillon scolaire de Corminjoz - compte par nature 3161 - Loyer. Le montant concernant l'année 2007 ne figure pas au budget 2007.

- Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Ouest lausannois, horizon 2011»

Décision : Postulat transmis à la Commission des affaires régionales et intercommunales pour étude.

Séance du 29 mars 2007

- Nomination de M. Pierre-Yves Saugy en tant que délégué à l'Organisation régionale de la protection civile de Lausanne-Ouest, en remplacement de Mme Yvonne Zürcher, démissionnaire.

- Préavis N° 13 - Indemnité pour les frais de garde des enfants de moins de 12 ans révolus de membres du Conseil communal - Modification du Règlement du Conseil communal

Décision : Le Conseil communal

1. Décide d'indemniser les membres du Conseil communal pour les frais de garde de leurs enfants de moins de 12 ans, pendant les séances du Conseil ainsi que pendant les séances de commissions désignées par le Conseil communal ou la Municipalité.

2. Accepte à cet effet de modifier l'article 15 du Règlement du Conseil communal comme suit :

Alinéa 14 : sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal fixe les indemnités du syndic et des membres de la Municipalité.

Sur proposition du bureau, il fixe celles des membres du Conseil, du président et du secrétaire du Conseil et, cas échéant, de l'huissier.

Il fixe également les indemnités pour les frais de garde des jeunes enfants.

3. Adopte le règlement d'application fixant les modalités d'attribution de l'indemnité, élaboré par le bureau du Conseil communal.

Financement : Les indemnités pour frais de garde des jeunes enfants seront comptabilisées dans le compte N° 1000.3060 - Indemnisation et remboursements de frais.

- Préavis N° 14 - Création d'une Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire - Modification du Règlement du Conseil communal

Décision : Le Conseil communal

1. Approuve la modification de l'article 40 du Règlement du Conseil communal ci-dessous.

Article 40 - Dans la première séance de chaque législature, le Conseil nomme pour cinq ans :

- a) une commission de gestion;*
- b) une commission des finances;*
- c) une commission de recours en matière d'impôts;*
- d) une commission permanente des affaires régionales et intercommunales;*
- e) une commission des pétitions;*

f) une commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire;

g) ses délégués aux conseils intercommunaux des associations de communes ou groupements, dont la Commune fait partie.

Ceux-ci rapportent au Conseil, au moins une fois par année, sur leurs activités.

2. Adopte la rédaction d'un nouvel article 45Bis au Règlement du Conseil communal, dont la teneur est la suivante :

Article 45Bis - La commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire est composée de 5 membres au moins; elle statue lors de tous les examens des préavis municipaux concernant l'urbanisme et l'aménagement du territoire communal (modification du plan d'affectation, modification du réseau routier, acquisition

et vente de surface, constructions, etc.). Elle peut être chargée de l'examen de ces préavis.

La Municipalité informe cette commission sur les divers projets et fait part de l'évolution des études en cours. Des séances d'information sont prévues à cet effet, à la demande de la Municipalité ou de la commission.

Cette dernière rapporte, si nécessaire, lors des séances du Conseil et peut en tout temps faire part de son avis au Conseil ou à une commission si elle le juge nécessaire.

Financement : Les jetons de présence liés à la création de cette Commission seront comptabilisés dans le compte N° 1000.3003 - Jetons de présence.

- Nomination de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, soit :

M. Pierre-Yves Saugy, Mme Rose-Marie Prêtre, M. Jean-Jacques Ambresin, Mme Line Rouyet, Mme Laure Montalbano, M. Eric Aeschlimann, M. André Von Gunten, M. Raymond Gauthier, M. Laurent Desarzens, M. Jean-Pierre Rouyet, Mme Rachel Vega et M. Ali Hemma-Devries.

- Résolution de M. Daniel Rohrbach, en trois volets - Intervention auprès de M. Moritz Leuenberger, conseiller fédéral, du Conseil d'Etat et de la Municipalité concernant la troisième voie CFF entre Renens et Genève

Décision : Résolution acceptée.

- Postulat de M. Michele Scala et consorts relatif à la création d'un espace «tags et graff ou graffii» pour les jeunes

Décision : Postulat renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

Séance du 3 mai 2007

- Nomination de M. Cemal Ozcan à la Commission des finances, en remplacement de Mme Anne Giroud, démissionnaire.

- Nomination de M. Mathias Abderhalden à la Commission de recours en matière d'impôts, en remplacement de Mme Anne Giroud, démissionnaire.

- Résolution de M. Jean-Marc Dupuis, intitulée «Non au démantèlement de la Planta»

Décision : Résolution rejetée.

- Préavis N° 15-2007 - Système de management environnemental - Création d'un poste de responsable environnemental au Centre technique communal

Décision : Le Conseil communal

1. Approuve la création d'un poste de responsable environnemental à 100% à la Direction Environnement-Maintenance.

2. Autorise la Municipalité à porter cette charge dans les comptes de fonctionnement sous la rubrique ordres ménagères et décharge, comptes N° 3011 Personnel - traitements et N°s 3030 à 3060 pour les charges sociales.

- Préavis N° 17-2007 - Agrandissement et rénovation du site scolaire du Léman comprenant de nouvelles salles de classe, une salle de gymnastique double, une salle polyvalente, la création d'un APEMS avec espace repas, l'agrandissement de la bibliothèque scolaire et publique, la transformation des rez-de-chaussée, la réfection de la toiture du bâtiment existant et le transfert du pavillon du Léman - **Crédit de construction - Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux d'agrandissement, de rénovation, d'ameublement et de décoration du site scolaire du Léman comme décrits dans le présent préavis et comprenant

- de nouvelles salles de classe,
- une salle de gymnastique double,
- une salle polyvalente,
- la création d'un APEMS avec espace repas,
- l'agrandissement de la bibliothèque scolaire et publique,
- la réfection de la toiture du bâtiment existant
- la transformation et rénovation partielle des rez-de-chaussée inférieur et supérieur
- le transfert du pavillon du Léman
- la démolition des bâtiments sis à l'avenue du Censuy 15, 17, 19 et 21, ainsi que le transfert des parcelles N°s 711 à 714 afférentes aux bâtiments N°s 15 à 21 dans le patrimoine administratif compte N° 9143 pour une valeur estimée à Fr. 276'000.—.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 35'510'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt conformément au plafond d'endettement.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3530 - Centre Technique Communal. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5030 - Bâtiments et Constructions -, plus précisément dans le compte N° 530.5030.215 Léman - Etude agrandissement 1ère étape en ce qui concerne le bâtiment soit Fr. 32'380'000.— et dans le compte N° 3530.5060.315 pour le mobilier soit Fr. 3'130'000.— soit le total du crédit ci-dessus de Fr. 35'510'000.—.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans pour les bâtiments et en 10 ans pour l'ameublement et décoration.

Les recettes (subventions) viendront en déduction du montant dépensé dans le cadre de ce préavis.

3. Considère par le présent préavis avoir répondu à la motion de Mme la Conseillère communale Bastienne Joerchel Anhorn relative à la création d'un accueil continu des élèves en dehors des heures d'école.

Séance du 7 juin 2007

- Assermentation de Mme Marinella Bianchi Rojo, en remplacement de M. Pierre-Yves Saugy, démissionnaire.

- Assermentation de Mme Irène Frei-Premet en remplacement de Mme Anne Giroud, démissionnaire.

- Nomination de Mme Marinella Bianchi Rojo en tant que déléguée à l'Organisation régionale de la protection civile de Lausanne Ouest, en remplacement de M. Pierre-Yves Saugy, démissionnaire.

- Nomination de Mme Marinella Bianco Rojo à la Commission des pétitions, en remplacement de M. Pierre-Yves Saugy, démissionnaire.

- Nomination de Mme Marinella Bianco Rojo à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Pierre-Yves Saugy, démissionnaire.

- Election du Bureau du Conseil pour l'année 2007-2008

- M. Jacques Berthoud est élu Président.
- M. Jean-Pierre Leyvraz est élu 1^{er} Vice-Président.
- Mme Rosana Joliat est élue 2^{ème} Vice-Présidente.
- Mme Line Rouyet et M. Thierry Brandt sont élus scrutateurs.
- Mme Gisèle Martin et M. Jean-Pierre Glaus sont élus scrutateurs suppléants.

Extension du site scolaire du Léman - Préavis N° 17-2007



- Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Ouest lausannois - Horizon 2011» - Rapport de la Commission des affaires régionales et intercommunales

Décision : Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- Postulat de M. Raymond Gauthier intitulé «Pour un Festival des cultures à Renens»

Décision : Nomination d'une commission.

- Rapport-préavis N° 12-2007 - Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Kocher intitulé «Pour un ramassage organisé du PET et autres matières»

Décision : Le Conseil communal accepte la réponse au postulat.

- Rapport-préavis N° 16-2007 - Réponse à la motion de M. le Conseiller communal Laurent Desarzens et consorts visant à résister à l'installation désordonnée et excessive d'antennes de téléphonie mobile sur le territoire communal

Décision : Le Conseil communal accepte la réponse à la motion.

- Préavis N° 18-2007 - Création d'une Association de communes pour la gestion de la «Sécurité publique dans l'Ouest lausannois» et adhésion - Adoption des statuts de cette association - Versement d'une contribution d'investissement pour le démarrage et la prise en compte des contributions annuelles dédiées à la gestion de l'association - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte l'adhésion de la Commune de Renens à l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois», association de communes au sens des articles 112 à 127 de la loi sur les communes.
2. Adopte les statuts y relatifs amendés, ainsi que l'annexe aux statuts portant sur les tâches principales de l'association.
3. Verse la contribution de Fr. 89'631.—, quote-part de la commune aux investissements nécessaires à la mise en œuvre de l'association.
4. Autorise la Municipalité à porter aux budgets de fonctionnement de

Cuisine du chalet «Joli Bois», à Ondallaz
Préavis N° 20-2007



l'exercice 2008 et suivants les montants nécessaires à la participation communale à l'association.

Statuts, art. 40 amendé : «*Les présents statuts entrent en vigueur dès leur approbation par le Conseil d'Etat.*».

- Rapport-préavis N° 19-2007 - Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Katia Da Silva intitulé «Commune de Renens : une entreprise formatrice !»

Décision : Le Conseil communal accepte la réponse au postulat.

- Préavis N° 20-2007 - Ondallaz - Réfection de la cuisine du chalet «Joli-Bois» de l'école à la montagne de Renens

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à faire entreprendre la réfection de la cuisine du chalet «Joli-Bois» de l'école à la montagne de Renens.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 156'000.— TTC.

Cette dépense figure au plan des investissements sous la rubrique patrimoine financier et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte de bilan sous la rubrique «Terrain et bâtiment du patrimoine financier», plus précisément dans le compte N° 9123.16 «Ondallaz - Réfection complète de la cuisine».

- Préavis N° 21-2007 - Renouvellement d'une camionnette avec pont basculant et bras de grue

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à acquérir pour le Centre technique communal, Direction Environnement-Maintenance, une camionnette avec pont basculant et bras de grue.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 75'000.— TTC.

Cette dépense figure au plan des in-

vestissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3930 - Logistique et maintenance -. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5060 - Mobilier, machines et véhicules, plus précisément dans le compte N° 3930.5060.305 - Remplacement de la camionnette Mercedes avec bras de grue.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans.

- Préavis N° 22-2007 - Admission de 5 candidats à la bourgeoisie de la Commune de Renens

Décision : La bourgeoisie de la Commune de Renens est accordée à tous les candidats.

- Préavis N° 23-2007 - Les ATELIERS de la Ville de Renens

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux d'équipements complémentaires (installations électriques et informatiques) des ATELIERS de la Ville de Renens pour un montant de Fr. 87'000.— TTC. Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3721.5030.110 «Travaux d'aménagement des ATELIERS de la Ville de Renens».

2. Autorise la Municipalité à créer la Fondation des ATELIERS de la Ville de Renens.

3. Autorise la Municipalité à signer une convention entre les Ateliers et la commune.

4. Autorise la Municipalité à porter au budget annuel un montant de Fr. 10'000.— pour le prix de la Ville de Renens.

Cette dépense sera portée au compte N° 1050.3658.

Séance du 28 juin 2007

- Nomination de Mmes Verena Berseth et Catheline Reymond, ainsi que MM. Olivier Barraud, Cédric Depoisier, Jean-Marc Dupuis, Nicolas Freymond, Paul Mettraux et Bastien Reymond en qualité de délégués à l'Association de communes pour la gestion de la sécurité publique dans l'Ouest lausannois.

- Nomination de M. Marc Chambaz à la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, en remplacement de M. Raymond Gauthier, démissionnaire.

- Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé «Pour encourager la mobilité douce»

Décision : Nomination d'une commission.

- Préavis N° 25-2007 - Modification du Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours

Décision : Le Conseil communal

1. Adopte les modifications des articles 23 et 24 du Règlement communal sur le Service de défense contre l'incendie et de secours (RCSDIS) du 3 octobre 1996, telles qu'elles figurent dans le présent préavis.

2. Charge la Municipalité de fixer l'entrée en vigueur de ces modifications après leur approbation par le Chef de département concerné, l'échéance du délai référendaire et celle du délai de recours auprès de la Cour constitutionnelle.

- Rapport-préavis N° 26-2007 - Réponse au postulat de Mme Tinetta Maystre, alors conseillère communale, dans le cadre d'une démarche de démocratie participative «J'ai une idée» - Le Chemin des Sens - **Amenement**

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte le préavis de la Municipalité concernant le postulat de

Mme Tinetta Maystre, alors Conseillère communale et porte-parole de l'Association Stratosensu, relatif à l'amélioration de la ville.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 60'000.— pour l'étude, la réalisation et la pose de la signalisation et pour confier à **un jeune en formation** la thématique du chemin des sens ainsi que pour ses premières réalisations appropriées.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Cet investissement sera comptabilisé dans le compte N° 3721.5010.113 - Chemin des Sens - Etude et réalisation.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

- Préavis N° 28-2007 - Projet SIA (Système d'Information Administratif) - Remplacement des applications informatiques

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité, par son Service informatique, à procéder, conformément à la loi sur les marchés publics, à la mise en place d'un système d'information administratif (Projet SIA).

2. Alloue à cet effet, à la Municipalité, un crédit de Fr. 450'000. — TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 2900 - Informatique. La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5060 - Mobilier, machines, véhicules et matériel informatique - plus précisément dans le compte N° 2900.5060.302 - SIA - Système d'Information Administratif.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 5 ans.

Les charges de fonctionnement seront portées aux budgets 2008 et suivants.

- Préavis N° 29 - Agrandissement, transformation et rénovation du Collège de Florissant et rénovation de la

salle de gymnastique - Crédit de construction

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de transformation et de rénovation du Collège de Florissant et la rénovation de sa salle de gymnastique.

2. Alloue à cet effet, à la Municipalité, un crédit de construction de Fr. 7'293'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 3520 - Collège de Florissant - Compte par nature N° 5030 - Bâtiements et constructions, plus précisément dans le compte N° 3520.5030.241 - Florissant - rénovation et transformation en ce qui concerne les bâtiments soit Fr. 6'904'000.— et dans le compte N° 3520.5060.341 pour le mobilier soit Fr. 389'000.—, soit le total du crédit ci-dessus de Fr. 7'293'000.—.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 lettre b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes en 30 ans pour les bâtiments et en 10 ans pour l'ameublement et décoration.

- Comptes communaux - Exercice 2006

Décision : Le Conseil communal

Prend acte des comptes de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP) arrêtés au 31 décembre 2006.

Approuve

1. les comptes de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge arrêtés au 31 décembre 2006.

2. les comptes communaux 2006 présentant un excédent de revenus de Fr. 6'658'237.73.

- Gestion - Exercice 2006

Décision : Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2006 et en donne décharge aux organes responsables.

- Motion de M. Michele Scala demandant un congé paternité afin de mieux concilier le travail et la vie de

famille pour les employé-e-s de la Ville de Renens

Décision : nomination d'une commission.

- Résolution de Mme Anne Hohenweg Rouyet intitulée «Soutien aux travailleurs du secteur principal de la construction»

Décision : Résolution adoptée.

Séance du 6 septembre 2007

- Assermentation de Mme Gerarda Romano Giorno, élue en remplacement de Mme Eva Gloor, démissionnaire.

- Assermentation de M. Ali Korkmaz, élu en remplacement de M. Jérôme Henchoz, démissionnaire.

- Assermentation de M. Byron Allauca, élu en remplacement de Mme Marta Pinto, démissionnaire.

- Préavis N° 27-2007 – Modération du trafic sur les avenues de Saugiaz/1er-Mai

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux pour la modération du trafic sur les avenues de Saugiaz et du 1er-Mai.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 351'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Cet investissement sera comptabilisé dans le compte N° 3711.5010.106 - Saugiaz/1er-Mai - Modération du trafic.

Cette dépense sera amortie, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 30 ans.

- Rapport-préavis N° 31-2007 - Réponse au postulat de Mme Yvonne Zurcher, alors Conseillère communale, au sujet de l'introduction de la gratuité des transports pour le déplacement des élèves dans le cadre d'activités scolaires

Décision : Le Conseil communal

Prend acte de la réponse de la Municipalité au postulat.

- Préavis N° 32-2007 - Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de M. Aldo Giordano

Décision : Le Conseil communal

Décide

1. D'accepter la succession de M. Aldo Giordano, décédé le 24 janvier 2006, sous bénéfice d'inventaire avec réserve de l'article 592 du Code civil.

2. De comptabiliser le montant comme élément extraordinaire, section 2039, dans le compte N° 2039.4690 «Dons et legs».

- Préavis N° 35-2007 - Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de M. Alain Caillet

Décision : Le Conseil communal

Modération de trafic sur les avenues Saugiaz/1er-Mai - Préavis N° 27-2007



Décide

1. D'accepter la succession de M. Alain Caillet, décédé le 8 décembre 2006, sous bénéfice d'inventaire avec réserve de l'article 592 du Code civil.

2. De comptabiliser le montant comme élément extraordinaire section 2039 dans le compte N° 2039.4690 «Dons et legs».

- Résolution de Mme Rosana Joliat Herrera intitulée «un vaccin pour elles - un vaccin pour toutes»

Décision : Résolution adoptée. Sera transmise au Conseil fédéral par le Bureau du Conseil communal.

- Postulat de M. Roland Divorne demandant un diagnostic complet de la structure de la Grange

Décision : Postulat renvoyé à la Municipalité.

Séance du 4 octobre 2007

- Assermentation de Mme Barbara Baumann, élue en remplacement de M. Raymond Gauthier, démissionnaire.

- Nomination de Mme Simone Szenyan-Reymond à la Commission des affaires régionales et intercommunales, en remplacement de Mme Marta Pinto, démissionnaire.

- Nomination de Mme Barbara Baumann à la Commission des affaires régionales et intercommunales, en remplacement de M. Thierry Brandt, démissionnaire.

- Nomination de M. Laurent Desarzens en tant que délégué à l'Organisation régionale de la protection civile de Lausanne-Ouest, en remplacement de M. Raymond Gauthier, démissionnaire.

- Nomination de Mme Arielle Bonzon à la Commission de gestion, en remplacement de Mme Karine Clerc Ulloa, démissionnaire.

- Rapport de la commission chargée d'étudier la motion de M. Michele Scala pour un congé paternité pour les employés de la Ville de Renens
Décision : Motion renvoyée à la Municipalité.

- Préavis N° 30-2007 - Adoption du plan de quartier P39 «Place du Marché» - Adoption de la modification du plan de zones pour les parcelles N°s 544 et 1337 - Procédure de levée des oppositions - Echanges et vente d'emprises - **Amendement**

Décision : Le Conseil communal

1. Accepte les réponses aux oppositions formulées à l'encontre du plan de quartier P39 «Place du Marché».

2. Adopte le plan de quartier P39 «Place du Marché» **amendé** qui abroge le plan d'extension partiel (PEP) P12 «Savonnerie I», approuvé par le Conseil d'Etat le 15 août 1969.

3. Adopte la modification du plan de zones au sujet des parcelles N°s 544 et 1357, approuvé par le Conseil d'Etat le 4 juillet 1947.

4. Autorise la Municipalité à vendre, au prix de Fr. 1'300.— le m², 1'737 m² sous forme d'emprises à détacher du domaine privé communal et provenant du patrimoine financier (parcelles communales N°s 558, 912, 575 et domaine public 1061 et 1062 à cadastrer) et à acquérir dans le patrimoine financier 200 m², (parcelles N°s 539, 542, 543, 1162, 1168 et 1169), au prix de Fr. 1'300.— le m², selon le projet d'acte du 5 juin 2007 de Maître Alban Baillif, notaire à Renens. Les montants des valeurs comptables des parcelles vendues, soit Fr. 2'258'100.— et achetées, soit Fr. 260'000.— seront comptabilisés respectivement au crédit et au débit du compte 9123.01 «Terrains et bâtiments du patrimoine financier», compte tenu des frais résultant de l'achat des parcelles qui seront répartis au prorata de leur valeur. Le gain comptable, par Fr. 1'998'100.—, sera porté au crédit du compte N° 2039.4242 «Gains comptables sur immeubles du patrimoine financier».

5. Donne à la Municipalité l'autorisation de plaider dans le cadre des procédures en relation avec ces objets devant toute instance, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à conclure des accords transactionnels.

Le Conseil communal s'est prononcé en faveur du projet (à l'exception de 4 non et de 4 absentions, sur 72 présents) et a décidé de soumettre spontanément sa décision au vote populaire.

- Préavis N° 33-2007 - Pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans la rue de l'Industrie

Décision : Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans la rue de l'Industrie.

2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 355'000.— TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire et couverte ultérieurement, si nécessaire, par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 37 «Bureau technique», plus précisément sous le numéro 3761 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration». La dépense sera comptabilisée dans le compte par nature 5010 «Ouvrages de génie civil et d'assainissement», plus précisément dans le compte N° 3761.5010.110 «Rue de l'Industrie - collecteur EU + EC».

Cette dépense sera amortie, en une seule fois, par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration».

- Préavis N° 34-2007 - Arrêté d'imposition 2008-2009

Décision : Le Conseil communal

1. Décide de garder le taux actuel d'imposition communal à 81.5 % ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour les années 2008 et 2009.

2. Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour les années 2008 et 2009 tel que présenté par la Municipalité.

Séance du 1^{er} novembre 2007

- Assermentation de Mme Sylvia Mermoud, élue en remplacement de Mme Florence Widmer, démissionnaire.

- Rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de M. Raymond Gauthier pour un festival des cultures à Renens

Décision : Le Conseil communal refuse de renvoyer ce postulat à la Municipalité.

- Rapport de la commission chargée d'étudier le postulat de Mme Rose-Marie Matti pour encourager une mobilité douce

Décision : Postulat renvoyé à la Municipalité.

- Préavis N° 36-2007 - Création d'un terrain multisports au Sud des voies

Décision : Le Conseil communal

Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 115'000.— TTC pour la création d'un terrain multisports au Sud des voies.

Cette dépense figure au plan des investissements et sera financée par la trésorerie ordinaire.

Les dépenses d'investissement seront comptabilisées dans le compte N° 3940.5060.112 - Aménagement d'une place multisports Sud. Les subventions de l'UEFA et du Canton de Vaud seront comptabilisées respectivement dans les comptes N° 3940.6690.112 - Subvention UEFA et N° 3940.6610.112 - Subvention cantonale.

Cette dépense sera amortie, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour : 1er janvier 1990) sur la comptabilité des communes, en 10 ans. Les subventions, au moment de leurs versements, viendront en déduction de la valeur résiduelle encore à amortir.

Séance du 6 décembre 2007

- Nomination de Mme Elodie Golaz à la Commission de gestion, en remplacement de Mme Florence Widmer, démissionnaire.

- Postulat de M. Mady Keita intitulé «Cri d'alarme pour jeunes de 18 ans et plus»

Décision : Nomination d'une commission.

- Budgets 2008

Décision : Le Conseil communal

Adopte

a) le budget 2008 de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge;

b) le budget 2008 de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP», à Vidy;

c) le budget 2008 de la Commune de Renens.

Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2007 à 2011.

• Résolution «pour le soutien au tram dans l'Ouest lausannois» présentée par M. Jean-Pierre Rouyet

Décision : Résolution acceptée à l'unanimité.

Votations

Scrutins

	Oui	Non	Participation %
Votation fédérale du 11 mars 2007			
Initiative populaire «Pour une caisse maladie unique et sociale»	1'928	1'637	50.15
Votation fédérale du 17 juin 2007			
Modification du 6 octobre 2006 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (5e révision de l'AI)	1'312	1'736	42.77
Votations cantonales du 17 juin 2007			
1. Initiative populaire «2 janvier et lundi de Pentecôte : jours fériés pour toutes et tous»	2'562	524	42.74
2. Initiative populaire «La Parole aux communes !»	844	2'079	
Votations cantonales du 21 octobre 2007			
1. Loi du 17 avril 2007 sur l'Établissement cantonal des véhicules et des conducteurs	1'147	1'853	41.99
2. Modification de l'article 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003	2'672	258	

Elections

	Participation %
11 mars 2007	
Election des Députés au Grand Conseil	34.72
Election des membres du Conseil d'Etat - 1er tour	37.59
1er avril 2007	
Election des membres du Conseil d'Etat - 2ème tour	33.79
21 octobre 2007	
Election des 18 membres vaudois du Conseil national	39.73
Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats - 1er tour	40.24
11 novembre 2007	
Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats - 2ème tour	35.65

Municipalité

Composition

Administration générale-Personnel

Finances-Informatique-Cultes

Urbanisme-Bâtiments

Environnement-Maintenance

Culture-Jeunesse-Sport

Sécurité publique

Sécurité sociale

Mme Marianne HUGUENIN
Syndique

M. Jean-François CLEMENT

Mme Tinetta MAYSTRE

M. Michel PERRETEN

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA

M. Olivier GOLAZ

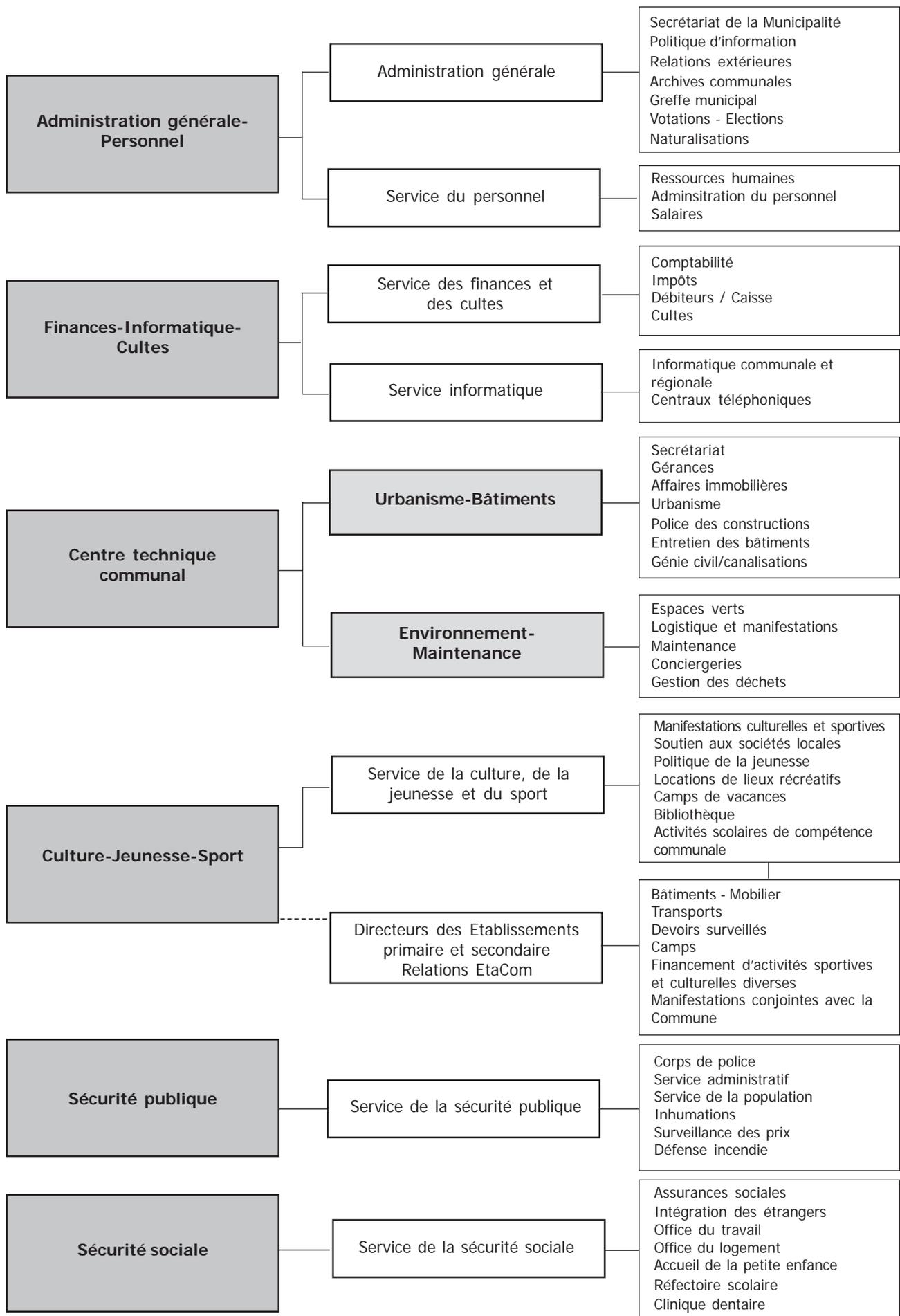
M. Jacques DEPALLENS

Secrétaire municipal

Secrétaire adjointe

M. Jean-Daniel LEYVRAZ

Mme Myriam CHAPUIS



Municipalité

Introduction

2007, une année à nouveau bien remplie. Tous les membres de la Municipalité ont participé aux séances normales et spéciales de Municipalité. Ils ont travaillé dans des commissions et participé à des groupes d'étude, tant sur le plan local que régional. Ils se sont largement impliqués dans les séances du Conseil communal.

Des dossiers importants ont été traités dont, en particulier, ceux relatifs à la police régionale et au plan de quartier «Place du Marché» qui a abouti à un vote largement positif du Conseil. Concernant ce dernier point, la Municipalité a tenu un stand sur la place du Marché le samedi 17 mars. Le projet a par ailleurs pu être consulté au Centre Technique Communal jusqu'au 5 avril 2007, durant les heures de bureau, ainsi que les samedis 24 et 31 mars, le matin, en présence des membres de la Municipalité. La population a encore eu l'occasion de se renseigner au stand d'information qui a été organisé du 23 au 26 mai sur la place du Marché.

L'arrivée de l'ECAL et de l'EPFL à l'avenue du Temple a été un moment fort de l'année avec une inauguration et des portes ouvertes qui ont largement répondu aux attentes du public.

La Fondation des Ateliers de la Ville de Renens s'est constituée en automne et les premiers locataires ont pris possession de leur lieu de travail le 1^{er} octobre.

Le présent rapport de gestion retrace toute l'activité de l'année, cette introduction ne peut pas se prévaloir de résumer tout ce qui s'est passé en 2007. On peut néanmoins insis-

ter sur le fait que l'activité menée par chacune et chacun des membres de l'Exécutif va largement au-delà des temps de travail fixés. La lecture du présent rapport, direction par direction, renseignera au mieux le lecteur.

La Municipalité souhaite terminer cette brève introduction en remerciant le Conseil communal pour sa collaboration et le personnel communal, sans qui bon nombre de projets n'auraient pas vu le jour.

Séances

En 2007, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires qui lui ont permis de traiter 1'168 dossiers.

Séances spéciales, invitations, rencontres diverses et visites

En plus des séances de Municipalité traditionnelles, la Municipalité a tenu des séances pour le plan des investissements et le budget. Elle s'est aussi retrouvée pour partager des préoccupations particulières, telle que le projet du Corso. Sous forme de délégation, elle a participé aux nombreuses séances de la commission d'urbanisme et du personnel. Chacun des membres a eu, rattachées à sa direction, des séances internes et régionales.

Chaque semaine, en séance de Municipalité, celle-ci passe en revue toutes les séances auxquelles un ou plusieurs de ses membres a participé. Ce moment permet à chacun d'être au courant des affaires traitées. A titre d'exemple et pour illustrer l'activité de la Municipalité, voici le pro-

gramme de deux semaines choisies au hasard :

- Lundi 19 mars : Auditions naturalisation, assemblée générale EFRE, Commission communale de recours en matière d'impôts.
- Mardi 20 mars : Commission intercommunale CISTEP, Réseau Petite enfance, Commission d'exploitation Piscine, Comité Piscine et assemblée générale Piscine.
- Mercredi 21 mars : Bureau SIE, Journée d'étude ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national) et auditions naturalisation.
- Jeudi 22 mars : Commission Urbanisme, bâtiments et affaires immobilières et assemblée générale Société industrielle de Lausanne et environs.
- Vendredi 23 mars : Séance Municipalité, 100^{ème} anniversaire Mme Germaine Pellissier, 90^{ème} anniversaire Mme Louise Dulon-Parisod et spectacle Laurent Nicolet.
- Samedi 24 mars : Enquête publique sur le plan de quartier «place du Marché» au CTC.
- Lundi 26 mars : Conférence de presse, rencontre avec Président USL, présentation publique rénovation collège Florissant et rencontre avec CFF.
- Mardi 27 mars : Séance rédaction Carrefour info Renens, Visite usine Siemens et repas, Groupe Culture, rapport Polices Ouest et assemblée générale SCHR.
- Mercredi 28 mars : Groupe Bâtiments et planification scolaires, Comité direction Baumettes, séance information accueil de jour

enfants et assemblée générale Tennis-Club.

- Jeudi 29 mars : Conseil administration SIE SA et TVT SA, séance stratégie SIE SA, festival international film énergie, 101^{ème} anniversaire Mme Suzanne Corthésy-Fattebert, assemblée générale extraordinaire Valorsa SA et Conseil communal.
- Vendredi 30 mars : Séance Municipalité, examen comptes Orientation scolaire et professionnelle Venoge et soirée annuelle fanfare «La Clé d'Argent».

Par ailleurs, le 3 août, la Municipalité a tenu une séance à l'extérieur, toute la journée. Elle a, à cette occasion, traité des problèmes courants mais fait aussi un bilan intermédiaire en se penchant sur des dossiers particuliers.

Les 2 et 3 novembre, elle s'est rendue à Chexbres pour y tenir un séminaire. Elle a pu, à cette occasion, mener une réflexion générale sur les transports publics, ceci avec des représentants des tl. Elle a aussi abordé la problématique des déchets avec Mme Isabelle Chevalley consultante et membre d'Ecologie libérale. Elle a aussi pu faire avec M. Pierre Keller un tour d'horizon relatif à l'arrivée de l'ECAL à Renens. A part ces trois thèmes, il a été possible dans un cadre agréable, loin de l'activité quotidienne, d'avoir des contacts constructifs permettant un meilleur traitement des dossiers.

Les sollicitations sont nombreuses et dans tous les domaines. Les éléments mentionnés dans ce chapitre ne représentent qu'une information très partielle de toute l'activité déployée.

Incendie du Grand-Hôtel

Le lundi 10 septembre, en fin de matinée, se déclarait un incendie au 4^{ème} étage de l'immeuble rue de Lausanne 21. L'enquête menée par la suite par le juge d'instruction a con-



10 septembre 2007
Incendie du Grand-Hôtel

firmé la piste accidentelle de cet incendie.

Très rapidement, avec le soutien de locataires, de l'équipe du Planning familial et des pompiers, il a été possible d'évacuer in extremis des personnes restées dans l'immeuble. Le bâtiment abritait 14 logements, le Centre social régional (CSR), le Planning familial, un cabinet médical, un cabinet de physiothérapie, un café-restaurant et un commerce.

Une centaine de pompiers, venant de toute la région, s'est attaquée à l'incendie qui a pu être contrôlé, puis éteint tard dans la soirée.

Très rapidement, la syndique, accompagnée du secrétaire municipal, ont rejoint les lieux de l'incendie et ont pu mettre en place, avec MM. Olivier Golaz, municipal, Pascal Besson, commandant du feu, Christian Séchaud, commandant de police, et Henri Meystre, chef de la protection civile, une cellule de crise. Ceci a rapidement permis d'offrir un soutien médicalisé, des boissons et des repas. De plus, il a été possible de mettre en place des solutions d'accueil en urgence, ceci aussi grâce au soutien de la gérance. Avec l'aide de Mme Jacqueline Schwab, cheffe du Service de la sécurité sociale, il a aussi été possible de répondre à des demandes urgentes, mais aussi par la suite, de reprendre toutes les situations et de s'assurer que des solutions de relogement avaient été trouvées.

Une partie des activités du CSR ont pu reprendre rapidement grâce à la mise à disposition de locaux communaux. Ensuite des solutions provisoires ou plus ou moins définitives ont été trouvées par le CSR, le Planning familial, le cabinet médical et le physiothérapeute.

Il y a lieu de relever que l'organisation mise en place, tant du côté de ceux qui combattaient l'incendie que de ceux qui apportaient aide et soutien aux victimes, a été parfaite. Les différentes coordinations nécessaires ont été mises en place sans faille et la collaboration entre les différents acteurs s'est déroulée à entière satisfaction.

Gestion de la mobilité en entreprise - Programme communal

Suite à une séance qui s'était déroulée en décembre 2006, organisée avec M. Jérôme Savary, conseiller en mobilité chez Mobilidée Sarl, bureau spécialisé, la Municipalité a décidé en mai 2007 de réaliser une étude relative à la mobilité du personnel communal en la confiant à l'organisme privé précité. Le coût de l'étude a été fixé à Fr. 28'000.--. Après avoir pris contact avec Suisse Energie, la Municipalité a obtenu une subvention de Fr. 10'000.--. Elle s'est aussi engagée à initier une démarche identique à la sienne auprès d'entreprises de la place et en cas de concrétisation obtiendra une subvention de Fr. 2'000.-- par entreprises supplémentaires.

Mettre en place un programme de mobilité en entreprise, le sujet est d'actualité, correspond à des attentes certaines et devrait être repris aussi par des entreprises privées.

Poser la question et être d'accord sur le principe n'est pas difficile à envisager. Par contre, savoir qui est concerné (personnel communal, enseignants, Centre social régional et autres, conseillers municipaux et communaux de Renens et de la région), fixer les exceptions, offrir des alternatives, envisager des mesures incitatives et/ou compensatoires, gérer les places de parc actuellement mises à disposition ou celles d'accès libre, voilà autant de questions, et il y en a probablement d'autres, qui méritent d'envisager une étude approfondie.

Les premières bases de l'étude ont été jetées en 2007 et il est prévu au début 2008 de la poursuivre en y associant l'ensemble du personnel communal.

Un groupe de pilotage a été constitué sous la présidence de la Syndique. Il est composé comme suit :

- Mme Marianne Huguenin, syndique
- Mme Tinetta Maystre, conseillère municipale
- M. Olivier Golaz, conseiller municipal
- M. Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire municipal
- M. Stéphane Robert, chef du Service du personnel
- M. Christian Séchaud, chef du Service de la sécurité publique
- M. Martin Hofstetter, urbaniste communal.

Association «Coordination des Ville de Suisse romande»

Cette nouvelle association s'est créée à Genève le 2 février 2007 et la Municipalité a décidé d'y adhérer. Cette association est issue de la volonté de quelques membres d'exécutifs de Suisse romande de s'organiser de manière à mieux défendre les intérêts et les positions des municipalités vis-à-vis des autorités cantonales. Elle veut aussi favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre ses membres. Une seule séance s'est déroulée en 2007, elle a eu lieu à Lausanne sur le thème de la sécurité urbaine. Malheureusement, la Ville de Renens avait dû s'excuser de ne pouvoir participer à cette rencontre, tous ses membres étant pris par d'autres activités.

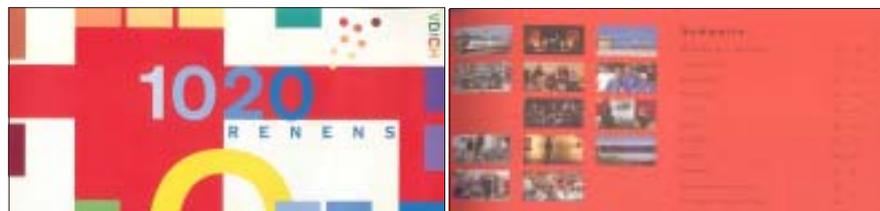
ECAL - Ecole Cantonale d'Art de Lausanne

L'année a été marquée par l'inauguration de l'ECAL. A cette occasion, la Municipalité s'est manifestée de plusieurs manières. La ville a été décorée de tournesols sur les trottoirs, sur



Edition spéciale du journal communal

Brochure éditée à l'occasion de l'arrivée de l'ECAL



des affiches et dans des arrangements floraux. Un numéro spécial du journal communal a été édité à cette occasion et tous les étudiants, le personnel enseignant et administratif de l'ECAL et de l'EPFL-Lab ont reçu la brochure éditée à l'occasion de l'arrivée de l'ECAL. Cette brochure intitulée «1020 Renens», composée pratiquement que de photos, a aussi été largement distribuée lors de l'inauguration le samedi matin 29 septembre ainsi que durant les portes ouvertes qui se sont déroulées le même jour durant l'après-midi.

Artgare

En partie lié à l'arrivée de l'ECAL, la Ville de Renens a participé à une manifestation intitulée «Artgare». Il s'agissait d'apporter un soutien à de jeunes artistes dont les œuvres ont été exposées dans les gares de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Le projet plus spécifiquement soutenu a été celui réalisé à la gare de Renens par l'ECAL. L'ensemble de cette manifestation a été soutenue par le versement d'une subvention communale de Fr. 10'000.--. L'événement a été couvert en particulier par un quotidien gratuit et chaque fois le logo de Renens est apparu sur les divers supports de communication de l'événement.

Consultations - Avant-projets de lois - Initiatives

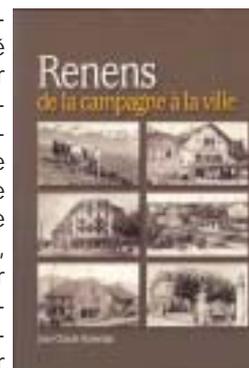
La Municipalité a répondu à deux consultations de l'Etat, soit :

- Avant-projet de loi sur le cadastre géologique.
- Avant-projet de loi sur la préservation du parc locatif vaudois.

Par ailleurs, elle a pris position publiquement sur l'initiative «La Parole aux communes» en recommandant le NON à la votation populaire du 17 juin 2007.

Dons et subventions

La Municipalité a décidé de participer financièrement à la sortie du livre «Renens, de la campagne à la ville», publié par M. Jean-Claude Marendaz, par



un montant de Fr. 25'000.--. En contrepartie, la Commune a obtenu 1'000 exemplaires du livre. Celui-ci a été offert gratuitement à tous les membres du Conseil communal et aux nonagénaires. Il sera également proposé aux jeunes de 18 ans, aux nouveaux bourgeois et au personnel communal et sera remis sur demande expresse. De plus, un exemplaire est exposé dans les différentes réceptions de la Commune pour d'éventuelles commandes.

Lors d'une exposition de peinture organisée en mai et juin 2007 au Contexte Silo par l'artiste renanais M. Laurent Desarzens, la Municipalité a fait l'acquisition d'une de ses œuvres intitulée «Soleil» (peinture originale, technique mixte) pour le prix de Fr. 3'200.--.

La Municipalité a décidé de soutenir l'Association des Amis de Vie Art Cité à Lausanne à travers la publication d'un ouvrage de référence consacré au plasticien vaudois vivant et travaillant depuis trente ans dans l'Ouest lausannois, Mario Masini. Un montant de Fr. 3'000.-- a été versé à l'Association pour l'acquisition de ce livre intitulé «Intervalle», soit 5 exemplaires du livre de tête (coffrets en plexiglas avec une œuvre originale du peintre) et de 20 exemplaires de l'édition courante.

Par ailleurs, la Municipalité a décidé d'octroyer une participation financière de Fr. 3'000.-- à la Société d'Abbaye «La Jeune Suisse», en vue de la fête publique qui marquera l'acquisition de son nouveau drapeau, lequel sera inauguré dans le cadre de sa Fête trisannuelle des 28, 29 et 30 juin 2008. Cette dépense figurera dans les comptes 2008.

Administration générale- Personnel

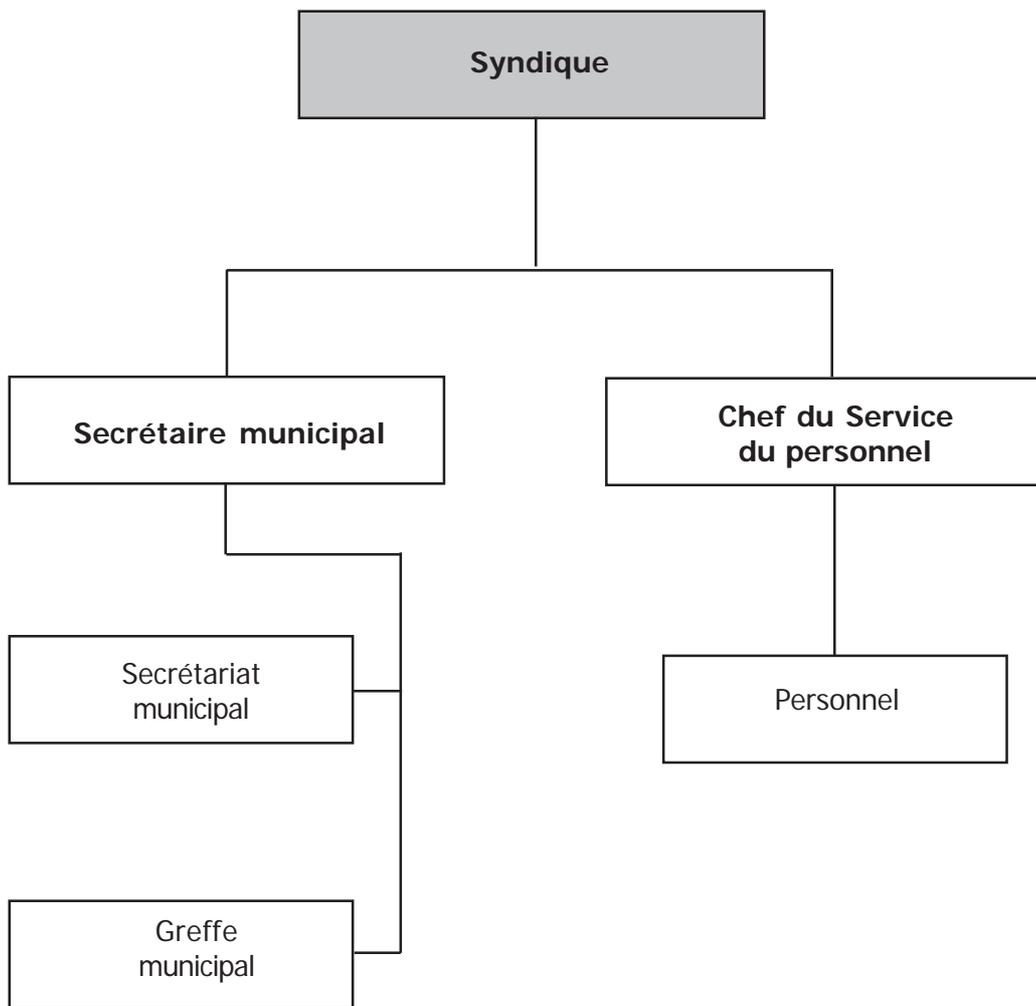


Directrice :

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service :

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal
M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



Administration générale

L'Administration générale gère les activités principales suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité
- Archives communales
- Relations avec le Conseil communal
- Relations avec les autres Directions
- Promotion économique
- Site Internet, journal Carrefour Info Renens, communiqués, ...
- Relations extérieures
- Affaires régionales
- Transports publics
- Approvisionnement économique du pays
- Greffe municipal
- Votations - Elections - Référendums - Initiatives
- Naturalisations
- Assurances
- Déclarations diverses
- Huissier

Secrétariat de la Municipalité

Introduction

Le Secrétariat municipal a suivi de près les activités de la Municipalité. Il s'est, entre autres, occupé de la pré-

paration et du suivi de toutes les séances. Il a, comme chaque année, garanti son rôle de transmission des informations et des directives entre la Municipalité et les différentes Directions. Il a assumé aussi celui de courroie de transmission entre la Municipalité et le Conseil communal. Mis à part son rôle de coordination, il a assuré diverses tâches qui sont reflétées ci-après.

Ateliers de la Ville de Renens

La Fondation s'est constituée officiellement, par acte notarié, le 13 septembre 2007.

Le Conseil de fondation est composé comme suit :

- Mme Marianne Huguenin, syndique, présidente
- M. Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire municipal, secrétaire
- Me Jean-Daniel Théraulaz, avocat, trésorier
- Mme Chantal Ostorero, collaboratrice personnelle de la cheffe du Département de la formation et de la jeunesse, membre
- M. Pierre Keller, directeur de l'ECAL, membre
- M. Nicolas Henchoz, adjoint du président pour les affaires de communication à l'EPFL, membre
- M. Serge Fehlmann, architecte, Bureau d'architecture Claude Fehlmann SA, membre.

Le bail signé entre la Commune et le propriétaire prévoyait le début de la location pour le 1^{er} octobre 2007.

C'est effectivement dès cette date qu'ont été mis en location les Ateliers de la Ville de Renens. A l'ouverture, ce n'est pas moins de 6 ateliers sur 8 qui étaient occupés. Ces 6 ateliers ont été loués suite à une campagne d'information faite au moyen d'un dépliant distribué largement à l'ECAL, à l'EPFL ainsi qu'auprès d'autres organismes.

Le Département de l'économie, Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT), qui avait décidé d'un aide financière de Fr. 30'000.— par année, pour les années 2007-2008-2009, a déjà versé un acompte de Fr. 15'000.— en 2007.



vaud.ch
RÉGION DU LÉMAN

Lausanne Région, comme convenu, a versé en 2007 un montant de Fr. 5'000.— et versera en 2008 une subvention de Fr. 10'000.—.



La société immobilière LOGACOP a versé un don de Fr. 10'000.— à la Fondation.

Conformément au préavis N° 23-2007, adopté par le Conseil, il a été possible au moment de la construction des locaux, d'envisager des équipements complémentaires qui n'étaient pas pris en charge par le propriétaire. Ces équipements ont consisté, principalement, à mettre à disposition des futurs locataires des installations électriques et informatiques supplémentaires.

En octobre 2007, une demande de financement a été adressée à la Loterie Romande afin d'obtenir les moyens nécessaires à certains équipements communs. La demande était principalement justifiée par des achats de mobilier et d'équipement techniques, tels qu'un beamer et une imprimante. Le montant demandé était de Fr. 128'000.—. *(Au moment de la rédaction de ces lignes, il est possible d'ajouter que la demande adressée à la Loterie Romande a été acceptée début 2008, avec le versement d'une aide de Fr. 100'000.—).*



Le Service des finances de la Ville de Renens tient la comptabilité des Ateliers, sous la supervision de Me Jean-Daniel Théraulaz, trésorier de la Fondation. Le Secrétariat municipal apporte de son côté son soutien pour toutes les tâches administratives.

La période, avant la mise en location des ateliers et ensuite celle du démarrage de la structure, a demandé un investissement conséquent de la Présidente du Conseil de Fondation, Mme Marianne Huguenin et plus précisément du Secrétaire du Conseil, M. Jean-Daniel Leyvraz. Il a fallu régulièrement suivre l'avancement des travaux et prendre les décisions nécessaires à ce que les locaux soient conformes aux attentes et équipés en conséquence. Suite à la campagne d'information réalisée pour trouver des locataires, il a fallu faire visiter les lieux, préparer les dossiers de candidatures et les présenter au Conseil de Fondation. Ensuite, il a été nécessaire de reprendre contact avec tous les locataires et d'établir pour chacun un bail de sous-location. Le secrétaire du Conseil a assumé les confirmations orales et écrites de location, a procédé à la remise des clés, a procédé à l'ouverture du compte de chèque postal, s'est rendu régulièrement sur place pour régler des problèmes pratiques et a organisé quelques rencontres. D'une manière générale, il a assumé les problèmes de coordination et de mise en place.

Il s'est avéré rapidement nécessaire de procéder à des travaux de nettoyage dans les locaux communs, en particulier en ce qui concerne les WC. Pour ce faire, il a été fait appel à un concierge de la Commune de Renens qui est intervenu rapidement et qui s'est ensuite rendu régulièrement



Bâtiment de l'ECAL

dans les ateliers jusqu'à la fin de l'année. Depuis, il a été fait appel à une femme de ménage, placée administrativement sous la responsabilité de la Commune.

Le 15 novembre, la présidente et le secrétaire ont rencontré informellement les locataires et un apéritif de début d'année a été programmé pour le 8 janvier 2008.

Les locataires ont été mis en contact avec Mme Ariane Rochat, responsable de la promotion économique de Lausanne Région ainsi qu'avec Mme Andrea Lehmann, membre de l'Association Solidarité et Création d'Entreprises (ASECE) à Lausanne.

Des contacts ont été pris avec Mme Catherine Leutenegger, photographe, de manière à organiser une exposition dans les ateliers.

A fin 2007, il est possible de tirer un bilan global positif, tout en constatant que l'incubateur n'a, pour le moment en tout cas, pas répondu aux attentes de ses initiateurs. Il est actuellement vide et il faudra procéder en 2008 à un bilan de cette expérience. L'information a été probablement lacunaire sur cette prestation et le public-cible mal visé.

Tâches de proximité

Le Secrétariat municipal assume toutes les missions premières liées à l'activité de la Municipalité. De plus, il assume des tâches de proximité. Par là, il faut comprendre que c'est le Secrétariat municipal qui assume la responsabilité de la mise en place des outils nécessaires à la réalisation de certains projets. C'est dans ce cadre que le Secrétariat a préparé la présence de la Municipalité sur la place du Marché pour le plan de quartier du centre du 23 au 26 mai. Il s'est agité, en collaboration avec le Centre Technique Communal de prévoir les cantines nécessaires, d'envisager une buvette, de préparer la décoration

et d'imaginer le concept de communication. C'est aussi le Secrétariat municipal qui, dans des cas comme celui-ci, confirme la présence des intervenants, coordonne les permanences que doivent réaliser la Municipalité et l'Administration. C'est dans la même ligne que le Secrétariat participe à ce que les séances de Municipalité se déroulent dans les meilleures conditions, surtout lorsqu'elles se déroulent à l'extérieur et lorsqu'il s'agit de séminaires ou de tout autre déplacement.

Brochure «1020 Renens»

D'une manière générale et dans de nombreux domaines, la Municipalité a la volonté d'améliorer l'image de la Ville. Mieux la faire connaître, sous un angle positif, avec ses multiples facettes, sa population, ses équipements socioculturels, sportifs, sa gare, son économie, les transports publics, tel est l'objectif qui a guidé à la réalisation de cette brochure. Un mandat a été donné à Dattner, créations & communications. M. Jean-Pierre Dattner, dont l'entreprise est située à Renens, a réalisé le graphisme et la quasi-totalité des photos. Cette brochure a été conçue en étroite collaboration avec le Secrétaire municipal. Elle a été imprimée sur du papier en partie recyclé et ceci par une imprimerie de la place. Elle a été distribuée lors de l'inauguration de l'ECAL et à l'occasion des portes ouvertes. Elle a aussi été remise à l'ensemble des étudiants, des enseignants et du personnel administratif de l'ECAL et de l'EPFL-Lab. Les premiers exemplaires distribués contenaient à l'intérieur des informations sur l'ensemble des cafés et restaurants de la Ville. Par la suite, elle a été envoyée à plus de trois cents entreprises comme outil promotionnel. Elle est finalement aussi à disposition aux différents guichets de l'Administration et sur simple demande au Greffe municipal.

Archives communales

L'archiviste a continué son travail d'épuration et d'ordonnement des matières au Centre Technique Communal (CTC) et à l'administration générale en priorité.

Au CTC, L'acquisition d'une papeterie de longue conservation pour le conditionnement des archives historiques ou notables pour le passé de Renens a permis de commencer un travail de reclassification de l'ensemble des mises à l'enquête qui ont eu lieu depuis le début du 20^e siècle. L'installation de nouvelles étagères d'archivage professionnelles dans les locaux du CTC ont permis la densification de l'espace d'archivage et un accès plus pratique aux archives. Cette façon de faire a ainsi augmenté les capacités de stockage du CTC, qui pourront encore être densifiées à moyen terme par une nouvelle campagne d'épuration.

Finalement toutes les archives du CTC qui étaient stockées au galetas ont été transférées dans le local d'archivage au sous-sol.

A l'Administration générale, la réalisation de plusieurs préinventaires et de la cotation de diverses séries (A; Aa/B, Bb / Ff) permettent enfin d'esquisser une situation d'archivage qu'on pourrait qualifier de normale.

L'archiviste a rédigé plusieurs articles sur l'histoire de Renens et de son patrimoine dans le Carrefour Info Renens, il a également participé à un débat-conférence sur la place du Marché.

Le renseignement à des tiers a aussi occupé l'archiviste pour des questions de généalogie, d'architecture, d'histoire.

Finalement, l'archiviste a contribué pour une part non négligeable à la finalisation du livre de M. Jean-Claude Marendaz, «Renens de la campagne à la ville.»

Politique d'information

www.renens.ch

La page d'accueil du site internet communal www.renens.ch a complètement changé d'aspect dans le courant du 2^{ème} semestre. Sa nouvelle conception, plus aérée et vivante grâce aux nombreuses photos, permet de mettre en évidence différentes manifestations ou dossiers en cours.



Page d'accueil de www.renens.ch

Une nouvelle page intitulée «Délégué jeunesse» a été réalisée. Elle contient nombre d'informations, de photos de manifestations et d'adresses intéressant les jeunes de notre Commune.

Autre nouveauté, la mise en ligne du catalogue de la bibliothèque du Léman qui permet à tout internaute de consulter les livres mis à disposition par cet établissement.

La rubrique «J'ai une idée», mise en place en 2005, et recensant les membres du Conseil communal rencontre un vif intérêt et a comptabilisé une moyenne d'environ 1'000 visites mensuelles.

D'une manière générale, les mises à jour de toutes les rubriques ont été effectuées régulièrement, particulièrement en ce qui concerne les pages présentant les directions, les manifestations culturelles et sportives ainsi que les sociétés locales. La rubrique «Reportages» a été agrémentée de neuf reportages dont, entre



autres, l'incendie dit du Grand-Hôtel, la remise des Mérites 2007 ou encore le Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène.

Journal communal

Le **Carrefour Info Renens** est paru à 9 reprises et a été distribué à chaque fois dans plus de 10'300 ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune. Deux cassettes à journaux implantées l'une sur la Place du Marché et la seconde sur la Place de la Gare complètent ce large éventail de distribution.

Deux éditions comportaient des encarts. L'un, au mois de mai, concernait «Cœur de ville» et donnant des renseignements sur le projet d'aménagement de la Place du Marché et le second, en septembre, a été édité à l'occasion de l'ouverture de l'ECAL, de l'EPFL-Lab et des Ateliers de la Ville de Renens. Ce dernier, de 8 pages, recensait des informations sur l'ECAL et sa rénovation, des interviews de personnalités et de nombreuses photos. Cet encart a également permis à plus de 50 commerçants renanais de se faire connaître grâce à des emplacements publicitaires gratuits qui leur étaient réservés. Ce sont ainsi plus de 50 commerçants qui ont profité de cette occasion pour se faire connaître auprès des nouveaux occupants de l'immeuble de l'ECAL (professeurs, employés et étudiants) à qui ce supplément a également été distribué.

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également intégrée sur le site www.renens.ch > rubrique Carrefour Info Renens.

Point presse et Communications de la Municipalité

Soucieuse de véhiculer l'information au plus grand nombre de personnes possible, la Municipalité a transmis plusieurs communiqués et organisé 11 points presse à l'intention des représentants de la presse et des médias. Lors de ces point presse, durant lesquels l'ordre du jour des séances du Conseil communal est

Reportages :

Festival de Théâtre en Herbe et remise des Mérites 2007

commenté, elle a pu présenter entre autres, et en détails des dossiers tels que l'aménagement de la Place du Marché, l'ouverture de l'ECAL ou encore les nouveaux postes créés au sein de l'administration soit la déléguée à l'intégration, le délégué jeunesse et le délégué environnemental.

Des journalistes de 24 Heures, du Matin Bleu et de 20 Minutes ainsi que de la TVRL étaient régulièrement présents à ces rencontres.

Trois communiqués de la Municipalité à destination du Conseil communal ont été réalisés durant l'année. Ils recensent les principales décisions prises par la Municipalité durant une période déterminée ainsi que les visites et autres rencontres qu'elle a effectuées.

Greffe municipal

Vote par correspondance et bureaux de vote

Le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration jusqu'au dimanche du scrutin à 12 h 00, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (Salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes, ouverts le dimanche du scrutin de 10 h 30 à 12 h 00.

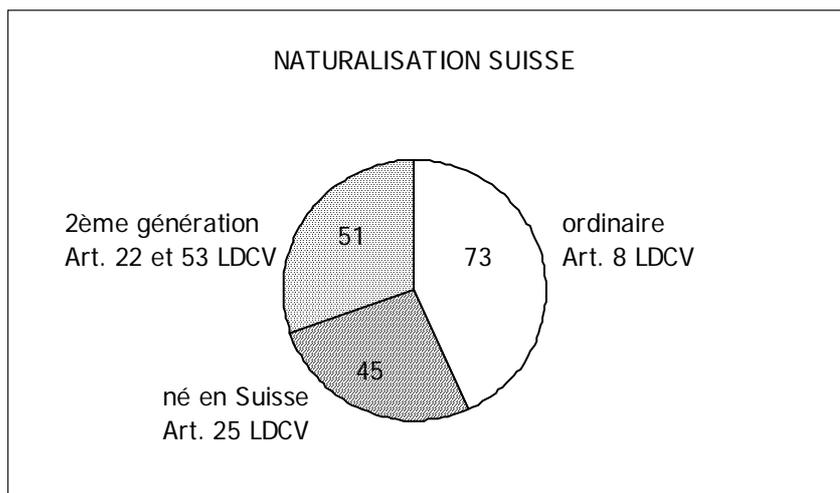
Pour l'année 2007, le taux de participation des votants est de 40.3 %. La fréquentation des bureaux de vote est quant à elle très faible, avec un taux de 1 %.

Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2007.



Naturalisation des étrangers

Naturalisation ordinaire

Au cours de l'année 2007, 73 demandes ont été déposées.

116 personnes ont été auditionnées et le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de Renens à 5 candidats encore sous l'application de l'ancienne loi.

Naturalisation cantonale facilitée

Les personnes nées en Suisse et celles de la deuxième génération ont la possibilité, si les conditions légales sont remplies, de faire une naturalisation selon l'une des trois procédures cantonales facilitées.

Cette année, 96 demandes facilitées ont été déposées.

Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

On n'avait plus connu telle situation depuis de nombreuses années, plus de 200 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité.

Au vu du nombre de personnes, une cantine a dû être montée sur l'esplanade de la Salle de spectacles, en plus de la Buvette.

Une excellente «Fondue au fromage» a été concoctée par M. Alexandre Borel et son équipe.

Au dire de chacun, ce fût une soirée réussie et dont on se souviendra.

Mesure tutéaire

Des enquêtes sont menées par la Justice de Paix dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile.

Au cours de l'année, la Municipalité a été sollicitée par la Justice de Paix afin de rendre un préavis pour huit personnes établies à Renens.

Recensement des chiens

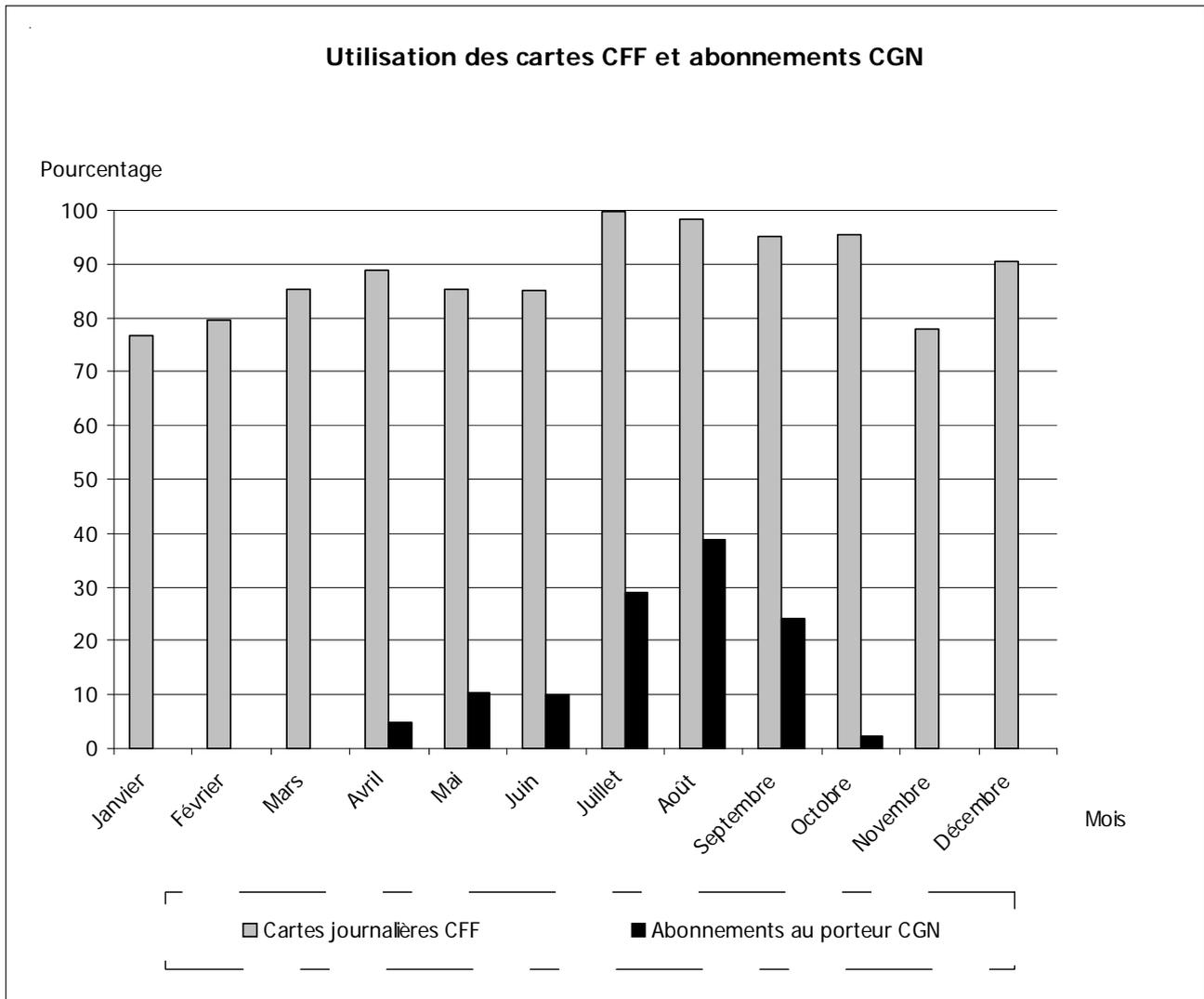
Les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire. C'est ainsi que 496 canidés ont été recensés en 2007.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal et cantonal. La part de l'impôt communal est de Fr. 100.--. Les bénéficiaires d'une rente complémentaire de l'AVS ou de l'AI, de l'aide sociale ou du RMR sont exonérés de la taxe.

Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

La vente des cartes journalières CFF connaît chaque année un vif succès. Aussi, la Municipalité a souhaité élargir l'offre en mettant à la disposition de la population, dès le 1er janvier, dix abonnements généraux CFF, soit deux de plus qu'en 2006.

Dans le cadre de la rénovation du bateau «La Suisse», une donation de Fr. 10'000.— a été effectuée à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman. En remerciement, la CGN a offert quatre abonnements généraux 1ère classe au porteur.



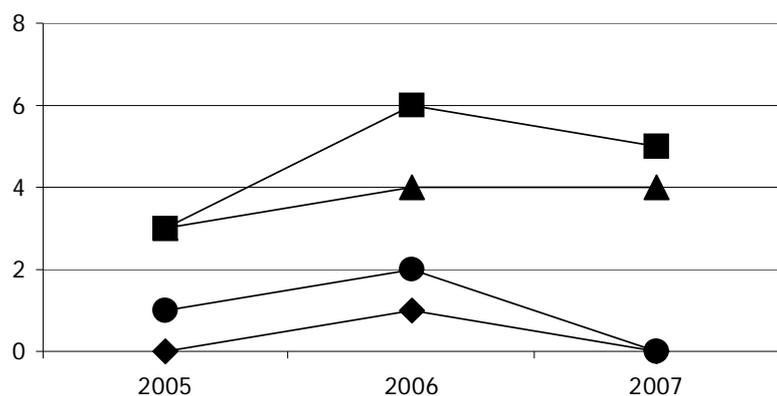
Au cours de l'année, plus de 88% des cartes journalières CFF ont été vendues à Fr. 35.— l'unité. Quant aux abonnements généraux CGN, 147 locations ont été effectuées au prix de Fr. 15.— la journée.

Assurances

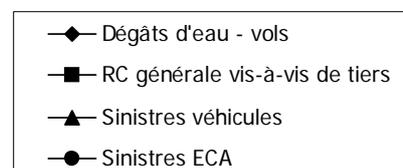
Fonds national de garantie

Selon l'article 76 de la Loi fédérale sur la circulation routière, le Fonds national de garantie a couvert un dommage causé par un véhicule automobile non identifié.

Sinistres assurances RC et choses



	2005	2006	2007
Dégâts d'eau - vols	0	1	0
RC générale vis-à-vis de tiers	3	6	5
Sinistres véhicules	3	4	4
Sinistres ECA	1	2	0



Affaires régionales

Lausanne Région

Secteur Ouest

En début d'année 2007, Lausanne Région a fonctionné sans secrétaire générale. Celle-ci a été nommée en la personne de Mme Patrizia Marzullo Darbellay et est entrée en fonction au 1^{er} avril. La secrétaire générale a pris le dossier «Agglomération», Mme Rochat a pris la responsabilité de la «Promotion économique» et Mme Savary l'administration de l'association ainsi que du département des «Affaires régionales».

Le Bureau de coordination a régulièrement été tenu au courant des avancements et des choix du Projet d'Agglomération Lausanne Morges - PALM et, dans ce cadre, il a initié une série de collaborations avec l'Association des Communes de Région Morgienne - ACRM.

2007 a été l'année au cours de laquelle le projet de financement d'une partie du déficit d'exploitation du Centre Intercommunal de Glace de Malley - CIGM a été remis aux communes de Lausanne Région. En effet, une grande majorité des communes membres a accepté de participer au financement du déficit d'exploitation de cette infrastructure typiquement régionale. Ainsi, les communes de Lausanne Région, hors les trois communes propriétaires dont Renens, assurent en 2007 un montant de près d'un demi-million de francs.

La Municipalité a participé aux deux assemblées générales ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Belmont le 19 avril, les comptes 2006 ont été adoptés, ainsi que la convention liant les communes du périmètre compact du PALM. A l'issue de cette assemblée, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer Mayor a présenté son bilan après 10 ans passés à la tête du Département cantonal de l'économie.

Lors de l'assemblée générale d'automne, le 13 septembre à Bussigny-près-Lausanne, les communes membres, outre l'adoption du

budget 2008, ont accepté, à l'unanimité, le principe d'une adhésion à Lausanne Région dès 2008 de trois nouvelles communes, celles de Montpreveyres, de Poliez-Pittet et de Villars-Tiercelin.

Par ailleurs, Renens est représentée dans les différentes commissions comme suit :

- Schémas Directeurs :
Mme Marianne Huguenin, Syndicque
- Proméco :
M. Jean-François Clément, Conseiller municipal
- Activités sportives :
Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale
- Toxicomanie :
M. Jacques Depallens, Conseiller municipal
- Déchets :
M. Michel Perreten, Conseiller municipal

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Bilan 2007

Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Lausanne, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud

Un doublement des prestations en transports publics, une future halte RER à Malley, une ancienne gare à Renens, dont le secteur sera requalifié, des routes et des friches industrielles en mutation, des futures nouvelles jonctions autoroutières, un futur tram de Bussigny à Lausanne, des Hautes Écoles en effervescence,...l'Ouest lausannois connaît un dynamisme sans précédent et suscite l'intérêt bien au-delà des frontières communales, cantonales, ou même fédérales.

Tous ces changements, liés entre eux, ne sauraient se passer d'une planification rigoureuse. C'est le mérite du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et, à une plus grande échelle, du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), de



permettre de définir des stratégies globales et d'accompagner leurs mises en œuvre grâce à un travail commun entre communes, canton, mais aussi CFF, tl, Hautes Écoles et Confédération.

En 2007, le SDOL a poursuivi l'étude et la mise en œuvre des principes définis pour ses six «chantiers». Son travail de coordination et de concertation s'est intensifié compte tenu des schémas directeurs et projets voisins qui se développent.

De nombreuses séances ont notamment été organisées, réunissant le Groupe de pilotage (Gropil, syndics et représentants des autorités cantonales), la Cellule de pilotage technique (CPT, avec les techniciens communaux et cantonaux), le Groupe ABC (vérification de la conformité des projets de construction aux objectifs et principes du SDOL), ainsi que des réunions pour les élus, partenaires et habitants. Le SDOL a également été présenté plus de 13 fois à des institutions, groupes ou organisations intéressées. Il a suscité plusieurs travaux académiques en 2007.

Organisation et structure du Schéma directeur

Les huit communes de l'Ouest lausannois et la Ville de Lausanne collaborent avec le canton pour la mise en œuvre des objectifs du SDOL. Sur les plans financier et légal, pour assurer la bonne mise en œuvre du SDOL, deux conventions de collaboration ont été signées en 2004.

La première lie les neuf communes signataires du SDOL et institue la Commune de Renens représentante et responsable du Bureau du Schéma directeur. Elle fixe également les modalités de création et de gestion du Bureau du Schéma directeur, ainsi que les tâches qui lui sont déléguées.

La seconde définit la collaboration entre le groupement des communes et le canton. Afin d'assurer une coordination efficace, une cellule de pilotage technique (cpt) est formelle-



ment constituée. Elle est formée, pour l'État, des représentants de celui-ci, du chef de projet du SDOL et des responsables des chantiers d'étude du SDOL.

Le SDOL possède une valeur de contrat: en y apposant leur signature, les communes se sont engagées à poursuivre les démarches destinées à atteindre les objectifs généraux fondés sur le Schéma directeur.

Bureau du SDOL

Le Bureau du SDOL est installé dans les locaux de l'Administration communale de Renens, à la rue de Lausanne 35. En termes d'effectif, le Bureau est dirigé par la cheffe de projet, Mme Ariane Widmer Pham (65%). Le secrétariat est assuré par Mme Inès Dos Santos (60% jusqu'en juillet 2007 et ensuite 70%) et Mme Marianne Martin (20% jusqu'en janvier 2007 et ensuite 30%). M. Patrick Stuby a pu être engagé comme stagiaire (80%) dès le 1er janvier 2007, pour une durée d'une année.

Les six chantiers du SDOL

Chantier 1

Secteur des Hautes Écoles - Tir-Fédéral - Maladière

L'étude générale du chantier 1 a été publiée en mars 2007. À la fin de l'été 2007, le secteur Sud voit déjà des travaux commencer avec le début de chantier du Rolex Learning Center sous la maîtrise d'œuvre de l'EPFL. Le même secteur a fait l'objet d'un concours organisé par l'EPFL et la Commune de Saint-Sulpice et qui a attribué à ses lauréats, en janvier 2007, la réalisation de logements pour étudiants et d'un hôtel au sud de la RC1. Quant à la requalification de la RC1, elle a fait l'objet d'une étude particulière en consultation début 2008. En ce qui concerne la partie d'autoroute comprise entre Crissier et La Maladière, traitée par le Service des routes et l'OFROU, un horizon de réalisation de deux futures jonctions se dessine pour la période 2012-2014.

Chantier 2

Secteur des voies ferrées entre Bussigny et Sébeillon

Le Plan directeur localisé (PDL) a été élaboré dès janvier 2007 sur la base de l'étude-test menée en 2006. Un mandat a été confié, en janvier 2007,



au bureau d'architectes-urbanistes Bauart, à Berne et Neuchâtel, pour élaborer, avec l'accompagnement d'un groupe de suivi technique, un Plan directeur localisé (PDL) intercommunal. L'élaboration de ce PDL se base sur les résultats de l'étude-test menée en 2006. Des mesures environnementales et un concept énergétique finalisé en été 2007 permettent d'envisager un «quartier de Malley à 2000 Watt». L'avancement des travaux a été présenté au public lors de portes ouvertes, le 12 juin 2007. La version finale du projet de PDL sera soumise à une consultation publique en 2008. Le PDL pourrait entrer en vigueur en 2009. La structure de gestion du secteur de Malley devra par ailleurs faire l'objet d'un programme-cadre à élaborer en 2008.

Dans le secteur de l'Arc-en-Ciel, un projet de PDL a également été élaboré en 2007. Une analyse foncière a démarré en juillet 2007 pour le compléter. Un examen préalable et une consultation publique auront lieu en 2008.

Une étude d'insertion multimodale (transports publics, transports individuels, mobilités douces) aux abords de la gare de Renens a été réalisée début 2007. Sous le nom «Renens CFF-Gare de l'Ouest, interface des transports», la gare de Renens et ses abords font l'objet d'un concours du 6 juillet au 26 octobre 2007. Les enjeux de ce concours ont été présentés publiquement le 2 mai 2007. Un projet lauréat a été choisi fin 2007 et le rapport du jury publié début 2008. Une étude d'avant-projet sera lancée début 2008.

Chantier 3

Route de Cossonay - RC 251

Un complément d'étude s'est poursuivi en 2007 pour approfondir et

détailler les profils types de chaque séquence de la route rc251 ainsi que le positionnement et l'implantation de l'axe de la chaussée en prenant en compte les besoins actuels et futurs. Le rapport final de l'étude en cours est coordonné avec les résultats de l'étude du PALM sur le réseau des axes forts et sera finalisé en 2008. Une fois adopté, il permettra le lancement d'avant-projets, puis de projets d'exécution en vue d'une mise en œuvre par étapes.

Chantier 4

Zones d'activités de St-Sulpice - Écublens

Le projet de nouveau Plan général d'affectation (PGA) de St-Sulpice intègre les résultats de l'étude du chantier 4. La mise en conformité du PGA d'Écublens est planifiée. Le périmètre du chantier 4 est par ailleurs touché par l'étude en cours pour la requalification de la route cantonale RC1.

Chantier 5

Espaces publics et mobilité douce

Des cartes de balades ont été créées en 2007, financées par des sponsors. Les balades accompagnées proposées entre mai et octobre ont connu un grand succès auprès des habitants des communes de l'Ouest lausannois. L'étude d'un programme-cadre pour l'aménagement des principaux axes du réseau des cycles et la signalisation correspondante devrait être lancée en 2008 ainsi que l'élaboration d'une stratégie et de mesures visant à favoriser le transfert modal.



Chantier 6 :

Transports

Une image directrice pour le réseau de transports publics a été validée par le Groupe de pilotage puis par les

Municipalités des communes du SDOL en 2007. L'image retenue représente une offre plus que doublée (en termes de places * km). Les communes de l'Ouest lausannois ont demandé aux tl d'intégrer cette image dans le cadre de l'élaboration de leur schéma directeur 2010-2014. L'étude de l'aménagement routier à prévoir pour l'intégration des transports publics, des transports individuels motorisés et des modes doux dans le réseau de mobilité a été lancée fin 2007. Ses résultats permettront aux communes de cibler les projets de réalisation à lancer et de planifier les engagements financiers à prévoir.

Pour ce qui est du volet Transports individuels motorisés (TIM), la deuxième phase d'étude de la viabilité et de la hiérarchisation du réseau routier dans le sud de l'Ouest lausannois s'est achevée en 2007. Une troisième phase étend le périmètre d'étude au nord des voies CFF. Elle s'achèvera début 2008 et permettra la coordination avec les schémas directeurs voisins.

Finances du SDOL

Budget de fonctionnement du Bureau

Le budget de fonctionnement du Bureau du SDOL adopté pour 2008 s'élève à Fr. 414'585.—. Le canton a décidé de reconduire son soutien par une contribution forfaitaire de Fr. 100'000.—, fondée sur la LPE (Loi pour la promotion économique) et limitée à trois ans (2008 à 2010). Les communes prennent à leur charge le solde du montant, réparti au prorata de leur population. La participation financière de la Ville de Lausanne

passé d'une participation forfaitaire à une participation au prorata de sa population concernée par les projets du SDOL (10'000 habitants).

Budget des chantiers d'études

Le budget des chantiers d'études du SDOL fait l'objet d'un budget annuel assorti d'une proposition de répartition des frais. Ce budget est soumis, sous forme d'un budget cadre (regroupant plusieurs budgets d'études), au Gropil pour un accord de principe. Par la suite, chaque chantier fait l'objet d'un budget spécifique que le Gropil adopte et qu'une décision municipale / cantonale confirme. Les clés de répartition des différents chantiers sont variables. Elles sont fixées en fonction des partenaires intéressés (canton, communes, tiers). Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale pour les pôles de développement économique ou de la politique d'agglomération. Plusieurs études du SDOL figurent sur la liste des mesures du PALM et pourraient dès lors bénéficier d'une participation de la Confédération sur la base de sa politique pour le trafic d'agglomération.

Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM)

Le Schéma directeur de l'Ouest lausannois entretient un lien étroit avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) pour lequel il joue un rôle essentiel et moteur. Il participe à son Comité de pilotage et aux divers groupes de suivi technique (GT

PALM, COTECH axes forts, GT mobilité douce). Les conclusions des études du SDOL sont intégrées dans le Projet d'agglomération qui l'englobe. Le PALM étend son influence sur 70 communes. Son périmètre compact comprend 27 communes dont les 9 signataires du SDOL.

Au printemps 2007, le PALM a été signé par les associations régionales, le Canton et 23 communes de l'agglomération compacte. Pour les 4 communes restantes, les discussions sont en cours. Le PALM est actuellement en voie d'être complété suite aux remarques formulées par la Confédération. Le dossier final devra être remis à Confédération en décembre 2007. La conformité du PALM aux critères de la Confédération est une condition sine qua non pour obtenir un éventuel subventionnement des projets qui y figurent.

Le PALM fédère ses partenaires de divers échelons selon le principe de subsidiarité : les problèmes sont traités à l'échelon où ils ont les meilleures chances d'être résolus et, autant que possible, au plus près des réalités concernées. Trois échelons sont distingués :

- les actions concernant principalement une seule commune restent traitées à l'échelon communal
- les enjeux intercommunaux sont traités de préférence à l'échelon d'un des cinq secteurs de l'agglomération (Région Morges, Ouest lausannois, Nord lausannois, Lausanne centre, Est lausannois)
- les projets concernant plus d'un secteur sont traités à l'échelon de l'agglomération dans son ensemble.

La cohérence entre les projets et les différents échelons est assurée par les organes de mise en œuvre que sont les bureaux du PALM, respectivement des Schémas de l'Ouest, du Nord et de l'Est lausannois, du Centre de Lausanne et de Morges.

Lancée en mai 2007 sous l'égide du PALM, une étude a permis d'identifier les nouvelles lignes de transports publics en site propre (axes forts) à créer dans l'agglomération. Fin 2007, une image du réseau d'axes forts était élaborée. Ce réseau comprend des lignes de bus renforcées en site propre. Un axe Bussigny-Nord-lausannois en passant par Renens et le Flon a ensuite été défini comme prioritaire pour recevoir une ligne de

Coût par habitant (sans VD)	comptes 04	comptes 05	comptes 06	budget 07	budget 08
Budget de fonctionnement	Fr. 2,59	Fr. 3,25	Fr. 3,56	Fr. 3,66	Fr. 4,28
Communes/population au	31.12.03	31.12.04	31.12.05	31.12.06	budget 08/Fr
Bussigny-près-Lausanne	7397	7439	7524	7641	32703
Chavannes-près-Renens	5608	6022	6126	6086	26047
Crissier	6517	6721	6714	6807	29133
Écublens	10013	10168	10286	10239	43822
Lausanne				10000	42799
Prilly	10603	10750	10653	10806	46249
Renens	17643	17833	18102	18337	78480
Saint-Sulpice	2856	2866	2915	2927	12527
Villars-Ste-Croix	—	642	652	660	2825
	60637	62441	62972	73503	314585

tram. L'élaboration d'un avant-projet et la demande d'un crédit d'étude au Grand Conseil devraient suivre en 2008, puis la demande d'un crédit d'ouvrage avec l'objectif d'une ouverture de chantier en 2011.

Les documents relatifs aux études du PALM peuvent être consultés sur le site internet www.agglo-lausanne-morges.ch.

Bureau intermunicipal (ou Séances intermunicipales)

Le Bureau intermunicipal (BI) est composé de Madame et Messieurs les syndics/que de Renens, Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Durant le premier semestre, sous la présidence du syndic de Bussigny-près-Lausanne, M. Michel Wehrly, le BI a siégé quatre fois. Durant la deuxième partie de l'année, le BI a siégé deux fois sous la présidence de M. Jean-Charles Cerottini, syndic de St-Sulpice.

La première séance a été principalement consacrée à deux thèmes. Le premier consistait en une présentation de Renens Roule par M. Lucas Girardet, responsable de cette prestation. Le deuxième était consacré au SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer.

Cette séance a été suivie d'une rencontre plénière, avec des représentants de toutes les municipalités représentées au BI.

La deuxième a été consacrée à une présentation des lignes directrices d'un projet de journal régional. La deuxième partie de la séance a été consacrée à une présentation, par Mme Claudine Wyssa, du projet de police régionale.

Lors de la troisième séance, les membres du BI ont bénéficié d'une information donnée par Mme Izabella Redmer, responsable du secteur Lausanne de la Fareas. Il s'agissait d'une information détaillée concernant la répartition des requérants d'asile dans le canton. Ensuite, il a été discuté de la problématique de la Planta. La fin de la séance a été consacrée à l'Inspection intercommunale du travail en présence de M. Rossel, inspecteur et de M. Oliva, boursier de la Commune de Chavannes. A noter encore que c'est lors de cette séance

qu'il a été accepté une subvention pour Ouest Roule.

La dernière séance présidée par M. Werhli a été à nouveau consacrée à la Planta ; ce sujet sera encore repris lors des deux dernières séances de l'année. A noter que c'est lors de cette rencontre qu'a été admis le principe consistant à ce que toutes les communes participent à la semaine de la mobilité.

A part le thème de la Planta, les deux dernières séances présidées par M. Cerottini, ont été consacrées à plusieurs sujets dont le marché du SDOL, les Floralies de Genève, Bio R+, l'achat de la cure de Chavannes et le budget de l'Inspection intercommunale du travail. Une discussion sur le postulat déposé dans plusieurs communes et intitulé « Quelle cité idéale pour l'Ouest-lausannois » a abouti à la conclusion que chaque commune y répondrait à sa manière. D'une façon générale, l'idée d'une fusion n'a pas rencontré un grand succès. Finalement, le BI a parlé du futur district et décidé d'inviter M. Etienne Roy au traditionnel repas de fin d'année prévu en décembre.

Inspection intercommunale des chantiers

Suite à la suppression des tâches liées à l'inspection du travail, un nouveau contrat de collaboration entre les Municipalités membres de ce service intercommunal est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Celui-ci traite du contrôle des chantiers en application du règlement vaudois de prévention des accidents dus aux chantiers et de la convention relative à la prévention professionnelle entre la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (SUVA) et les communes signataires.

Une des conséquences de cette restructuration est l'adoption d'une nouvelle dénomination : **Inspection intercommunale des chantiers (ICC)** et d'un nouveau logo.



De plus, un site internet à l'adresse www.iic-ol.ch a été mis en ligne. Bon nombre de documents (formulaires, règlements, rapports d'activité, etc.) peuvent y être téléchargés.

SIE SA

**SIE SA et
TvT Services SA**



Mme Marianne Huguenin, Syndique et MM. Jean-François Clément et Michel Perreten, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA. Mme Huguenin et M. Perreten sont également membres du Conseil d'administration de TvT Services SA et M. Perreten siège encore au Bureau du Conseil du SIE en qualité de secrétaire.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de SIE SA du 27 novembre 2007, à laquelle la Municipalité était représentée, les actionnaires, sur proposition du Conseil d'administration, ont pris les décisions importantes suivantes :

- Approuvé la participation de SIE SA à la constitution de la société anonyme destinée à constituer un pôle fort d'approvisionnement en électricité au niveau romand.
- Alloué le droit à SIE SA de souscrire 24'000 actions nominatives de Fr. 100.— nominale chacune, libérables à la constitution de la société.
- Autorisé le Conseil d'administration de SIE SA à souscrire d'éventuelles actions supplémentaires ou à en céder en cas de nouvelles répartition du capital-actions à concurrence de Fr. 500'000.—.
- Autorisé SIE SA à transférer ses clients à cette nouvelle société, ainsi que les contrats d'approvisionnement y relatifs.

Communiqué de presse de SIE SA du 29 novembre 2007

Feu vert pour la nouvelle société commerciale électrique romande

Fruit d'une forte et unanime volonté de collaboration entre acteurs des secteurs public et privé, la nouvelle société sera créée en décembre 2007 et mise en œuvre courant 2008. Le projet de rapprochement vient en effet d'obtenir l'aval de l'ensemble des conseils communaux, conseils d'administration et assemblée générale concernés. Il s'agira de la plus grande entité romande de commercialisation d'électricité.

Le 28 novembre 2007, la création de la nouvelle société commerciale électrique romande se concrétise avec l'acceptation des organes délibérants et l'aval des autorités compétentes. Aujourd'hui, le Groupe Romande Energie (avec ses sociétés-filles Société électrique Vevey-Montreux et Société électrique du Bas-Valais), SIE SA - Service intercommunal de l'électricité, Atel (Aar et Tessin SA d'Electricité, à Olten), la Ville de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel s/Lausanne, Belmont s/Lausanne et Paudex sont heureux d'annoncer la conclusion positive du processus de validation. La voie est désormais ouverte pour la création de la société en décembre 2007 et sa mise en œuvre progressive courant 2008, ce qui correspond parfaitement au calendrier souhaité par les partenaires. **Le nom de la nouvelle société sera Romande Energie Commerce SA.**

Cet accord historique au sein du marché électrique romand est rendu possible grâce à la très forte volonté de collaboration qui a prévalu pendant la phase de concrétisation, entre des acteurs importants des secteurs public et privé. La mise en œuvre de la collaboration doit encore recevoir l'aval de la Commission de la concurrence (Comco).

Une société intégrée, réunissant des compétences complémentaires

Pour rappel, si l'on compte l'ensemble des clients des différentes entités impliquées, cette nouvelle force commercialisera, à terme, quelque 3.4 TWh électriques pour le confort et le bien-être de plus de 350'000 clients directs. Près de la moitié de l'énergie vendue sera destinée à des clients professionnels consommant plus de 100'000 kWh, c'est-à-dire concernés par la première phase de l'ouverture du marché.

La mission de la nouvelle société intégrée sera d'exploiter les synergies entre les entités fondatrices, notamment par le développement d'une approche commune et cohérente de la gestion de la clientèle dans les domaines des énergies et fluides de réseaux. La mise en commun des forces et ressources complémentaires de l'ensemble des partenaires est primordiale, surtout en termes d'approvisionnement, de clientèle et de prestations commerciales. Un approvisionnement sécurisé représente un

atout considérable dans la perspective d'une stratégie commerciale visant tant à fidéliser la clientèle existante qu'à acquérir de nouveaux clients, en dehors de la zone historique.

Un pôle stratégique fort

A quelques mois de l'ouverture du marché, l'intention des actionnaires est de fonder un pôle stratégique commercial fort, capable de faire face à la concurrence à venir. La stratégie de la société sera de fournir à la clientèle romande une offre énergétique compétitive, attractive et sensible au développement durable. La société focalisera ses efforts sur la fourniture d'une offre à forte valeur ajoutée dans les domaines des énergies et fluides de réseau.

Le développement durable, une volonté commune

Pour l'ensemble des partenaires, les notions d'entreprise responsable et de développement durable devront figurer parmi les axes prioritaires de la nouvelle société commerciale. Ainsi, l'utilisation rationnelle de l'énergie et l'offre éco-énergétique seront des thèmes importants, qui feront l'objet d'une promotion spécifique.

Organisation prête à servir la clientèle

L'entreprise, basée à Morges, sera constituée d'une centaine de collaborateurs, professionnels du marketing, de la vente, de la relation client, de la gestion de projets et de l'approvisionnement.

Le Comité de Pilotage du projet, composé des représentants politiques et opérationnels de tous les futurs partenaires, a décidé à l'unanimité, avant la création de la société, de confier la direction de l'entreprise à M. Jean-Pierre Mitard. Agé de 41 ans, Jean-Pierre Mitard est Directeur de l'Unité Marketing et Vente de Romande Energie, depuis 2000. De nationalité suisse, il est diplômé de l'EDHEC à Lille et de l'Université de Stanford, et apporte 20 ans d'expérience dans les domaines de l'énergie, des télécommunications et de l'informatique.

Le Conseil d'administration sera constitué à la fondation de la société.

Ouverture à de nouveaux partenaires

La nouvelle société est ouverte à tout acteur énergétique suisse intéressé à faire face à l'ouverture du marché

et partageant les valeurs et la stratégie de la société.

Répartition du capital

Le capital de la nouvelle société commerciale est de Fr. 15 millions, qui seront répartis selon les apports respectifs des différents partenaires, en particulier en termes d'approvisionnement et de clientèle :

Groupe Romande Energie	67.49%
(Romande Energie : 57.52% - SEVM: 7.23% - SEBV: 2.74%)	
SIE	16.00%
Atel	2.00%
Lausanne	2.00%
Bussigny	1.03%
Pully	1.03%
Romanel	0.20%
Belmont	0.15%
Paudex	0.10%



**Transports
publics de la
région lausannoise SA**

Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl alors que M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, au Conseil d'administration de la Société du tramway du Sud-Ouest lausannois SA.

Avant la publication du rapport des tl prévue en avril - mai prochain, voici une rétrospective chronologique d'activités des tl en 2007 :

- Janvier : les tl réaffirment leur engagement pour le développement durable : les véhicules tl sont équipés d'un logo de qualité indiquant leur contribution au respect de l'environnement.
- Février : renouvellement de la flotte : le Conseil d'administration accepte l'acquisition de 6 autobus à deux étages et de 6 autobus à gaz à empattement court.
- Mars : la pose des voies du m2 s'achève : avec les derniers travaux effectués au Flon, Ouchy est désormais relié à Epalinges.
- Avril : vers un renouvellement de la flotte : le Conseil d'administration donne son feu vert à l'achat de 35 trolleybus articulés, qui seront fonctionnels dès 2009. Au total, une centaine de trolleybus seront remplacés jusqu'en 2014.

- Mai : nouveau tronçon du m2 sous tension : la zone centrale (Fourmi - Ours) électrifiée, les tests de roulage des rames peuvent désormais se faire sur quatre kilomètres.

Assemblées générales des tl, tsol et Métro LO, auxquelles la Municipalité était représentée.

- Juin : une chaîne de transports respectueuse de l'environnement : dès le 21 juin, les vélos sont acceptés dans l'ensemble des bus tl. Cette initiative est saluée par les associations cyclistes.
- Août : partenaires d'une grande manifestation : à l'occasion du concert des Rolling Stones, les tl engagent une cinquantaine de véhicules pour transporter les spectateurs.

L'entier du tracé du m2 est sous tension : l'électrification du tronçon sud (Ours - Ouchy) permet aux rames en test de relier le bord du Léman à Epalinges. Une cérémonie officielle marque cette phase importante de la construction du m2. La Municipalité était représentée à cette occasion.

- Septembre : de nouveaux distributeurs automatiques de titres de transport (DATT) : l'installation de nouveaux DATT à écran tactile démarre. 250 appareils ont été modifiés pour proposer la restitution de monnaie.

En ville sans ma voiture : au dernier jour de la Semaine de la mobilité, les transports publics sont offerts aux usagers. Les tl participent à cette initiative des communes de l'agglomération qui déboursent Fr. 160'000.—.

Accord autour de l'accident de St-Laurent : les parties concernées par l'accident de février 2005 se mettent d'accord. Métro LO SA sera dédommée à hauteur de 10 millions de francs et assumera les 5 millions restants.

- Octobre : inauguration officielle du m2 : la date de l'inauguration officielle - du 18 au 21 septembre 2008 - est communiquée. La fête populaire est organisée par Daniel Rossellat en collaboration avec les acteurs du projet m2 et l'opération Label Suisse de la RSR.
- Novembre : nouveau responsable Finances & Administration : M. Michel Devanthéry entre en fonction à la tête de Finances & Adminis-

tration. Il succède à M. Michel Gobbo, parti en retraite à fin juin.

Un nouveau quartier pour le Centre de gestion du trafic (CGT) route : le CGT route emménage dans ses nouveaux locaux de Perrelet. En 2008, les CGT du m1 (actuellement à Ecublens) et du m2 (provisoirement à Vennes) prendront leurs quartiers dans les mêmes locaux.

Accident mortel : un bus percute une piétonne à la rue des Terreaux sans que la responsabilité du conducteur ne soit engagée. La victime décédera quelques jours plus tard des suites de ses blessures.

- Décembre : nouveau succès populaire pour le m2 : à l'occasion des dernières portes ouvertes du m2, quelque 25'000 personnes ont visité onze des quatorze futures stations.

Une nouvelle Direction pour l'automne 2008 : le Conseil d'administration nomme M. Marc Badoux, Directeur adjoint. Il succédera à Pascal Henchoz, qui fera valoir son droit à la retraite en automne 2008.

Une meilleure desserte dès 2008 : le Conseil d'administration approuve les fréquences du futur Réseau 08. Celles-ci sont améliorées sur de nombreuses lignes.

Adaptation tarifaire : la Communauté tarifaire vaudoise s'aligne sur l'augmentation nationale et procède à une hausse des prix de 3% en moyenne. Les différents titres de transports ne sont pas frappés de la même manière par cette augmentation.

Acquisition de 35 nouveaux trolleybus : l'appel d'offres est lancé conjointement avec les Transports publics neuchâtelois. Au total, 55 véhicules seront commandés, un volume qui permettra de réduire les coûts.

De nouveaux uniformes pour l'année prochaine : les nouveaux uniformes qui seront portés dès 2008 sont testés durant deux semaines par deux conductrices et quatre conducteurs.

Financement du m2 : le Conseil d'Etat adopte l'EMPD concernant le financement des risques avérés du m2. Il propose au Grand Conseil une garantie d'emprunt de 29.8 millions de francs.

Déficit d'exploitation

- Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2006 des lignes d'agglomération : Fr. 3'560'322.--.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP) : Fr. 1'058'535.25.

Fondation

«Les Baumettes» - Etablissement médico-social de Renens et environs

La Municipalité est représentée par M. Olivier Golaz, Conseiller municipal, Directeur de la Sécurité publique, au Comité de direction lequel a siégé neuf fois en 2007. Le Conseil de fondation, représenté par Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Directrice de l'Urbanisme-Bâtiments et M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, Directeur des Finances-Cultes, a siégé deux fois. M. Clément fait également partie de la Commission de construction de logements protégés pour personnes âgées à Renens.

Quelques chiffres sur l'activité des Baumettes :

- Le taux d'activité en 2007 pour les 111 lits a été de 99.03% pour un total de 40'120 journées.
- La fréquentation pour les bénéficiaires de l'Unité d'Accueil Temporaire a été plus importante en 2007 puisqu'elle est passée à



Collaboration entre l'EMS «Les Baumettes» et la crèche «Les P'tits K'lins»

1'949 journées contre 1'760 journées en 2006.

- 55'704 repas ont été confectionnés pour les CMS de l'Apremadol et de l'Apremad.
- La garderie Les P'tits K'lins accueille 27 enfants. En chiffres se sont 2'220 journées enfant, dont 1'352.5 internes et 867.5 externes.
- L'effectif moyen de l'année a été de 115.09 postes équivalent plein-temps dont 69.83 pour le seul secteur des Soins. Au 31 décembre 179 personnes étaient employées par la Fondation les Baumettes.

Tir des communes du district de Lausanne

Sous l'égide de l'Union des Sociétés de tir de Lausanne et environs (USTL), un tir est organisé chaque année entre les communes du district de Lausanne. Celui-ci s'est déroulé le jeudi 27 septembre 2007 au stand de Vernand.

Il s'agit d'une très ancienne tradition à laquelle les municipalités participaient volontiers et en nombre. Cette manifestation s'est un peu étiolée ces dernières années. Elle est organisée par tournus et, pour 2007, c'est Renens qui a pris en charge l'apéritif et le repas qui ont suivi le tir au refuge de Renens.

Environ 50 personnes y ont participé. Le prix de la manifestation est de l'ordre de Fr. 90.— (tir, repas, médaille) par participant et ce montant est réglé par les communes.

Etant l'organisatrice, la Commune de Renens a bénéficié d'un forfait de Fr. 55.— par personne sur la carte de fête pour organiser le repas et les boissons. La participation communale s'est ainsi élevée à Fr. 2'800.—.

Du fait des nouveaux districts, il est difficile de savoir ce qui se passera en 2008.

Sur le plan sportif, c'est la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne qui a remporté le classement par commune devant Crissier et Belmont-sur-Lausanne. Renens a pris la 5^{ème} place sur 8 communes inscrites.



La Municipalité a été représentée, le samedi 2 juin 2007, à l'Assemblée générale des délégués de l'Union des Communes Vaudoises à Aigle. Outre la partie statutaire, les participants ont pu écouter une allocution de M. le Président du Conseil d'Etat Charles-Louis Rochat et un exposé de M. Olivier Steimer, Président du Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise.

Groupe des villes

Placé sous la présidence de M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne et Vice-président de l'UCV, le Groupe des Villes, qui est composé des Syndicats des Villes de plus de 10'000 habitants, a tenu 3 séances, 2 à Lausanne et une à Vevey. Cette instance est avant tout un espace de dialogue et d'échanges sur les problèmes particuliers qui intéressent plus particulièrement les Villes ou auxquels les milieux urbains sont plus spécifiquement confrontés.

Les sujets débattus lors des trois réunions précitées sont, notamment, les suivants :

Les villes dans le nouveau découpage territorial, les problèmes de régionalisation et d'agglomération (particulièrement le projet d'agglomération Lausanne-Morges - PALM), la nouvelle loi sur la promotion économique et les mutations intervenues à la tête du DEV, Police 2000 et le projet de

polices coordonnées soutenu par la majorité des Villes, le marketing urbain et le city management, la création de l'Association des Villes Romandes, ses buts et objectifs, les impôts communaux et la péréquation. Enfin, les membres du Groupe des Villes ont discuté de l'opportunité de renforcer cette entité afin de mieux faire entendre la voix des villes dans les débats et sur les grands dossiers politiques cantonaux.



La Municipalité a participé à la «Journée des villes suisses» au Locle, le jeudi 30 et le vendredi 31 août 2007.

Cette journée a été placée sous un thème d'actualité : «Compétitivité et politique fiscale», lequel a également fait l'objet d'un débat contradictoire. Représentant le Gouvernement suisse, M. le Conseiller fédéral Samuel Schmid s'est exprimé en particulier sur l'EURO 2008. Le vendredi était, comme de coutume, consacré à la partie récréative avec un choix de plusieurs visites.

Dans sa séance du 26 novembre 2007, le Comité directeur de l'Union des Villes Suisses a nommé Mme Renate Amstutz à la direction de l'UVS. Elle succédera le 1^{er} juillet 2008 au directeur actuel, M. Urs Geissmann qui prend sa retraite.

Outre la direction du secrétariat de l'UVS, Mme Amstutz devra en particulier assumer les tâches suivantes : représentation des intérêts des villes auprès des autorités de la Confédération et des Chambres fédérales, représentation des intérêts de l'UVS face aux médias et au public, développement des prestations et entretien des relations avec les membres de l'association.

Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes :

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

Points marquants

Outre les activités courantes du Service du personnel, certains faits et projets ont marqué l'année 2007 :

Projet de médiateur pour le personnel

Le rapport de gestion de l'exercice précédent annonçait la mise en place d'un projet de médiateur pour le personnel. Cette prestation, visant à prévenir ou à régler des situations de difficultés relationnelles, de conflits, voire de mobbing, a été concrétisée en 2007. Au moment de la mise en place de cette action, en juin, des séances d'information dans chaque service se sont déroulées en présence de la médiatrice, afin d'expliquer la démarche et de répondre aux questions. A cette occasion, a été remis à chacun un dépliant explicatif, avec les coordonnées de la médiatrice. En parallèle, a été organisée une journée de sensibilisation pour les cadres et la Municipalité, dans un but préventif. Ces journées ont

eu un bon succès et ont permis des échanges fructueux.

A fin décembre 2007, une demande avait été faite à la médiatrice, de façon confidentielle et anonyme pour l'employeur.

La Ville de Renens s'est ainsi dotée d'un outil de prévention en ce qui concerne les difficultés relationnelles ou les conflits pouvant survenir dans le cadre professionnel. Il est primordial, en la matière, de pouvoir intervenir suffisamment tôt et ne pas laisser se dégrader des situations toujours pénibles et délicates.

Revalorisation de fonctions

Deux professions ont fait l'objet au cours de ces dernières années de profondes modifications avec l'introduction des filières HES. Il s'agit des professions de bibliothécaire et d'éducatrice de la petite enfance.

Dans ces deux domaines, trois niveaux de formation existent, à savoir : Haute Ecole Spécialisée (HES), Ecole Spécialisée (ES) et Certificat Fédéral de Capacité (CFC). Notre classification des fonctions ne prévoyait aucune différenciation entre ces catégories de formation et ne reconnaissait pas le niveau HES. Par ailleurs, en ce qui concerne les éducatrices de la petite enfance, les salaires pratiqués par Renens étaient notablement inférieurs à d'autres administrations ou dans le secteur privé. Ce dernier élément représentait un handicap supplémentaire pour le recrutement dans un marché du travail asséché pour ce secteur d'activité.

Une analyse des fonctions a donc été menée pour ces deux professions et des éléments comparatifs ont été établis. Sur la base de rapports circonstanciés, la Municipalité a pris la décision de modifier la classification des fonctions des éducatrices de la petite enfance et des bibliothécaires en tenant compte des différents niveaux de formation, avec effet pour les premières au 1^{er} juillet 2007 et pour les secondes au 1^{er} janvier 2008.

Formation à la communication

Un cours de communication de trois jours, dont une toute première session avait eu lieu à fin 2006, s'est poursuivi durant l'année 2007. Quatre sessions ont été organisées durant l'année, suivies par une soixantaine de participants. Tant pour répondre aux besoins du Corps de police que pour augmenter les compétences du personnel en matière de communication, qu'elle soit externe vis-à-vis du public, ou interne, ce cours a obtenu un excellent taux de satisfaction de la part de ceux qui l'ont suivi. Il sera reconduit en 2008.

Gestion informatisée des temps de travail

Le logiciel de gestion des temps (TimeAs) a été introduit à partir du 1^{er} janvier 2007, permettant à chaque personne travaillant sur PC d'introduire ses heures quotidiennes de travail, de définir des horaires planifiés pour le personnel en horaire fixe et pour le Corps de police de faire les plannings des tournus. Cette application permet également de gérer les vacances, les absences, de calculer les heures majorées ou des pres-

tations dues (heures de nuit, paniers, etc.) et de faire remonter ces données dans le logiciel de paie. Toute la difficulté dans ce type d'applica-

tions consiste à adapter les paramètres selon les exigences des métiers ou des activités. Après une première année de fonctionnement,

et bien que relativement lourde à gérer, cette application répond aux attentes, même si certains points sont encore à améliorer.

Situation du personnel

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2007, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci-après, selon la classification comptable par nature

					Apprentis/stagiaires/ aspirants
1000	Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	-	
1010	Administration générale	7.85	7.85	-	
1300	Service du personnel	3.00	3.00	-	
1301	Apprentis				12.00
2000	Service des finances	6.00	6.00	-	
2901	Service informatique	4.50	4.50	-	
3000	Direction CTC	3.00	3.00	-	
3003	Secteur administratif CTC	5.50	5.50	-	
3710	Bureau technique CTC	5.00	5.00	-	
3930	Logistique et maintenance CTC	18.00	18.00	-	
3940	Environnement & espaces verts CTC	13.00	11.00	2.00	
3950	Environnement & gestion des déchets	1.00	1.00	-	
3990	Conciergeries CTC	20.94	20.94	-	
5000	Service CJS	5.30	5.30	-	
5110	Bibliothèque	2.13	2.13	-	
5120	Salle de spectacles	3.00	3.00	-	
5370	Camps scolaires et colonies	2.50	2.60	-0.10	
6000	Secrétariat de police	7.25	7.25	-	
6005	Commission de police	2.35	2.35	-	
6100	Corps de police	35.00	30.50	0.50	4.00
6150	Défence contre l'incendie	0.70	0.70	-	
6200	Contrôle des habitants	6.80	6.80	-	
7000	Sécurité sociale	6.90	6.90	-	
7110	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	9.40	8.80	0.60	
7111	Crèche communale "Le Tournesol"	5.50	5.50	-	
7120	Accueil familial de jour	0.80	0.80	-	
7152	Réfectoires scolaires	1.07	1.07	-	
7154	Service dentaire	1.70	1.70	-	
7200	Intégration des étrangers	0.60	0.60	-	
Section		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	
	Total	179.04	172.04	3.00	
1900	SDOL	1.65	1.65	-	0.80

Plusieurs postes étaient vacants au 31 décembre 2007 et l'ont été toute ou partie de l'année. Le recrutement des éducatrices de la petite enfance reste particulièrement préoccupant, puisqu'il est extrêmement difficile de trouver du personnel qualifié dans ce domaine.



Ne sont pas considérés dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2007 à :

	2005	2006	2007
Surveillants d'études	60	85	94
Moniteurs de sport, camps et colonies	49	43	59
Mères d'accueil	48	56	43
Auxiliaires de nettoyage (nettoyages d'été)	17	18	16

L'évolution des surveillants d'études s'explique par la volonté d'offrir des prestations plus étendues et par le jeu des remplacements qu'il est nécessaire d'opérer durant l'année suite au départ ou à l'absence de surveillants. En ce qui concerne les moniteurs, l'augmentation est due à l'organisation de camps supplémentaires.

Accidents et maladie

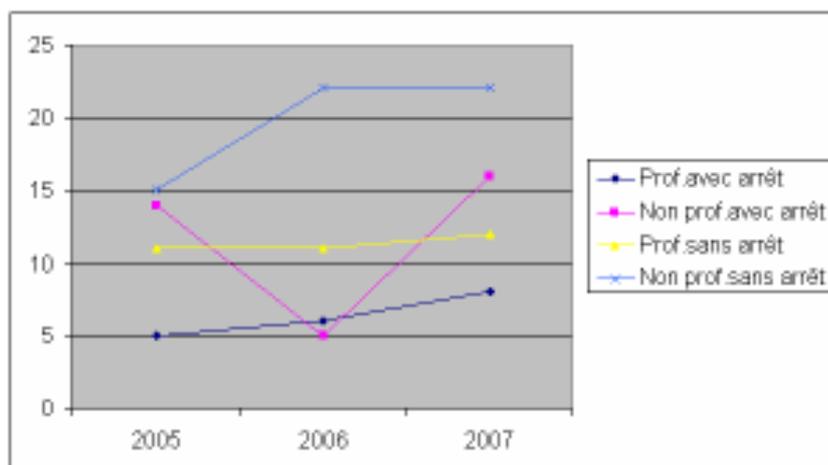
Accidents

En matière de LAA, une différenciation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2007, les statistiques sont les suivantes :

	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sans arrêt de travail	
	Professionnel	Non professionnel	Nbre jours	Professionnel	Non professionnel
2005	5	14	497.5	11	15
2006	6	5	297.5	11	22
2007	8	16	773.0	12	22

S'il était possible d'annoncer en 2006 une diminution du nombre de jours d'arrêt de travail suite à accidents par rapport à l'année précédente, cela n'est pas le cas, et de loin, pour 2007. La progression des absences pour accidents a pris des proportions préoccupantes. Cela est dû en partie par un petit nombre d'accidents non professionnels ayant engendré des absences de longue durée.

C'est un total de 58 déclarations d'accidents (44 en 2006) qui ont été annoncées aux assureurs accidents.



Mouvements du personnel

Au cours de l'exercice 2007, 10 départs ont été enregistrés, soit :

	2005	2006	2007
Départs	14	8	10
Retraites	6	2	1
Décès	0	0	0

Ainsi que 19 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante :

Finances	2
Culture-Jeunesse-Sport	3
CTC	1
Sécurité publique	6
	(dont 4 aspirants de police)
Sécurité sociale	7
	(dont 5 éducatrices à la crèche «Les Globe-Trotteurs»)

Maladie

Nbre
de jours
d'arrêt

2005	2'764
2006	1'917
2007	1'765

En raison de l'introduction de l'application informatique des temps de travail, les jours d'arrêt pour maladie en 2007 correspondent aux jours effectifs d'absence.

Globalement, entre accidents et maladie, ce sont 2'538 jours d'absence comptabilisés en 2007 (2'214.5 en 2006).

Cette hausse du nombre de jours d'absences pour maladie et accidents est due principalement aux arrêts consécutifs à des accidents non professionnels.

A relever encore qu'en 2007, il y a eu six congés maternité.

Annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants dans l'Administration, et après avoir passé par les canaux des annonces au pilier public, annonces internes, Internet et Office Régional de Placement, il a été inséré 10 annonces dans la presse.

Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 8'497 heures (8'865 h 25 en 2006) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année.

		Nombre d'heures
Service du personnel		1'024.34
Finances-Cultes	Cultes (organiste)	nb. de cultes 11
Culture-Jeunesse-Sport	Administration	343.15
	Bibliothèque (informatisation)	990.00
	Salle de spectacles	456.10
	Ondallaz	307.01
	Sport	29.00
CTC	Espaces verts	564.23
	Logistique et maintenance	494.44
	Conciergeries	90.15
Sécurité sociale	Administration	335.01
	Crèche Tournesol	1'1'20.37
	Crèche Globe-Trotteurs	2'704.45
	Clinique dentaire	37.15

Apprentis

Le nombre total de places d'apprentissage a progressé de deux unités pour atteindre le nombre de 12 en 2007, conformément au rapport-préavis N° 19-2007 de la Municipalité du 13 avril 2007.

En été 2007, un apprenti de commerce a réussi son CFC avec succès.

Quatre nouveaux apprentis ont débuté leur formation soit deux apprenties de commerce, un apprenti horticulteur-paysagiste et une apprentie assistante dentaire.

De manière volontaire, les apprentis ont pu s'inscrire à des cours d'appui ou d'approfondissement des connaissances, organisés par les écoles professionnelles. De même, il a été pro-

posé à ceux terminant leur formation de suivre un cours de techniques de recherche d'emploi pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle.

Les nouveaux apprentis ont été conviés à une séance d'information et d'introduction au moment de leur engagement. Invité par la Municipalité, l'apprenti ayant réussi son CFC a été à l'honneur lors d'un apéritif avec ses collègues et maîtres d'apprentissage. Une journée des apprentis a été consacrée à la visite du CERN à Genève et du Musée romand de la machine agricole à Gingins.

En ce qui concerne la formation de policier, quatre aspirants ont été admis en mars 2007 à l'Académie de police de Savatan, qu'ils termineront en février 2008. Les frais de formation sont assumés par l'employeur, qui leur verse également un salaire durant leur année d'apprentissage.

Formation continue

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2007 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à 443 (277.5 journées en 2006). Les efforts de formation se sont poursuivis en ce qui concerne les cours «métier» et «développement personnel», en particulier les cours à la communication.

Le tableau ci-après montre la répartition du nombre de jours de cours par domaine et par Direction.

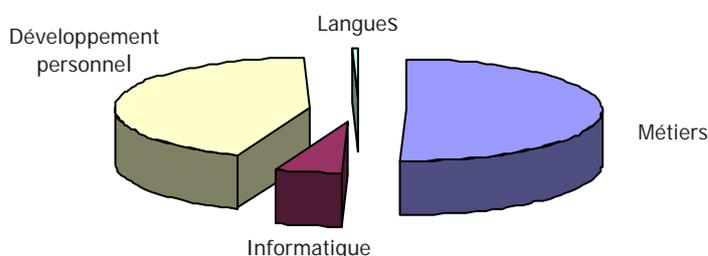
Répartition des apprentis par domaine et par service

		Nombre de postes au 31.12.2005	Nombre de postes au 31.12.2006	Nombre de postes au 31.12.2007
Formation commerciale	Administration générale	1	0	0
	Finances	1	2	2
	CTC	1	1	1
	Sécurité publique	0	0	1
	Sécurité sociale	0	1	1
Informaticien	Informatique	1	1	1
Horticulteur-paysagiste	CTC - Espaces verts	3	2	3
Agent d'exploitation	CTC - Conciergeries	0	1	0
Assistante dentaire	Sécurité sociale - Clinique dentaire	1	1	2
Assistante socio-éducative	Sécurité sociale - Crèche "Les Globe-Trotteurs"	0	1	1
Total		8	10	12

Nombre de jours par type de formation

	Métiers	Informatique	Développement personnel	Langues	Total
Administration générale	0	0	8	0	8
SDOL	0	0	3	0	3
Personnel	8	0	8	0	16
Informatique	10	9	6.5	0	25.5
Finances	2	0	8	0	10
CTC	44	15	46	0	105
Culture-Jeunesse-Sport	3	0	7	0	10
Sécurité publique	87.5	0	84.5	2	174
Sécurité sociale	69.5	0	22	0	91.5
TOTAL	224	24	193	2	443

Formation par type



Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie quatre fois pour traiter notamment des questions de médiateur et de revalorisations de deux fonctions. Une séance au mois de novembre a été consacrée, comme chaque année à l'examen des révisions de salaires et à définir certains points de politique générale concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entre les représentants du personnel et l'employeur.

Divers

La Municipalité a décidé d'offrir à celles et ceux qui le souhaitent un abonnement pour la saison à la piscine de Renens. Tant pour encourager l'activité physique que pour permettre un moment de détente durant la pause de midi, par exemple.

Cette action a eu un certain succès, puisque 96 abonnements ont été délivrés.

Jubilaires

De gauche à droite

1^{er} rang : Mmes Angela Cupaiolo, Michèle Berthouzo, Anne-Lise Vuilleumier, Ghislaine Panchaud

puis : MM. André Nicolas, Olivier Luginbühl, Jacques-André Chappuis, Jean-François Jacquet, Jean-François Creteigny, Jean-Pierre Maquelin, Jacques Gagnebin



Manifestations

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs à la soirée du personnel le 19 juin, qui a eu lieu à la Salle de spectacles avec la présence de Philippe Cohen pour animer cette manifestation.

Le 12 décembre a eu lieu le traditionnel Noël des enfants du personnel.

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date. Elle a eu l'occasion de le faire lors d'un repas le 24 octobre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude à neuf jubilaires ayant 20, 25, 30 et 35 d'activité.

Finances-Informatique- Cultes

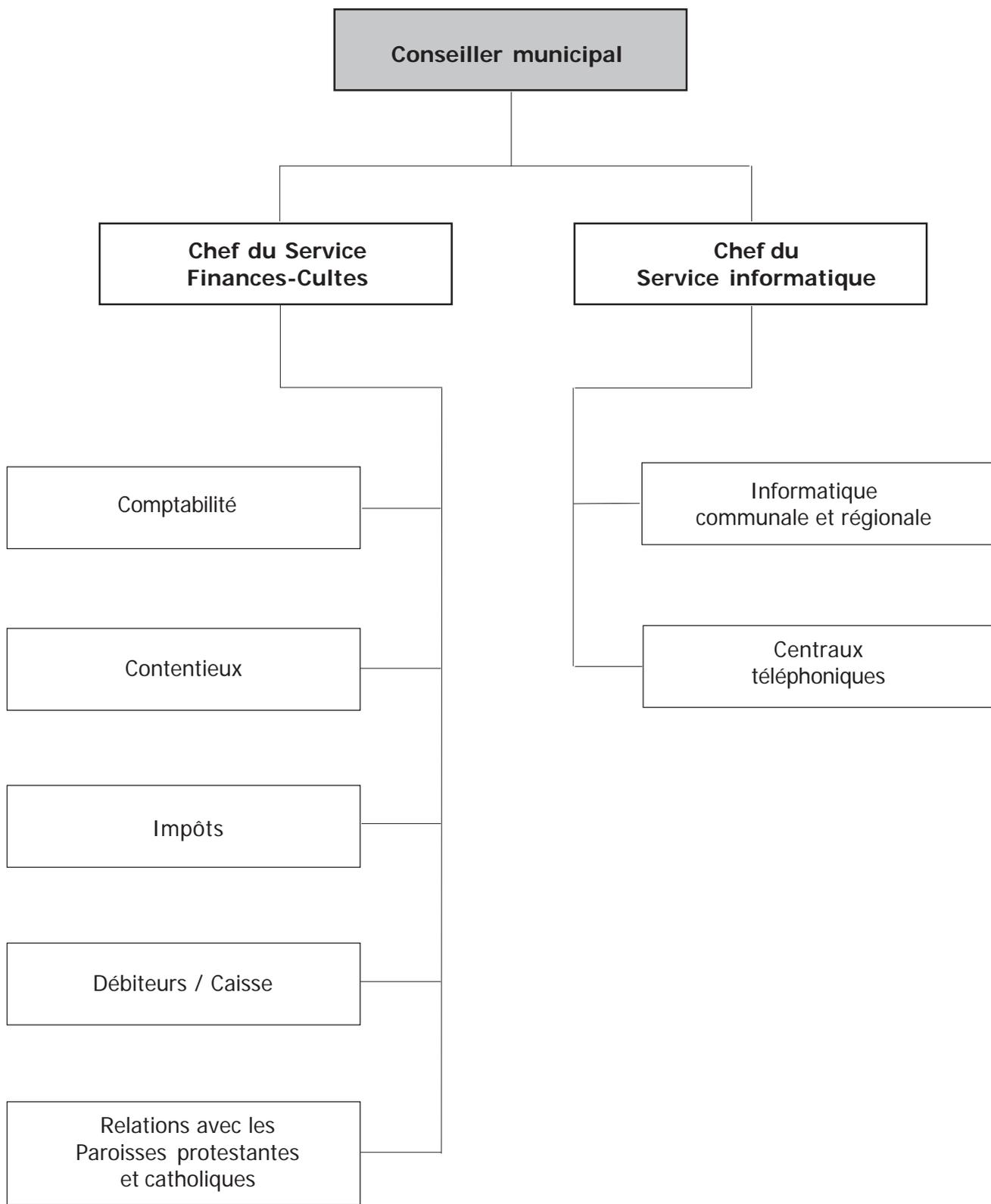


Directeur :

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chefs de service :

M. Dominique KOHLI, Service Finances-Cultes
M. Olivier FONTANELLAZ, Service informatique



Finances

Le Service des finances gère les activités suivantes :

- Comptabilité générale
- Comptabilités auxiliaires
- Comptabilités pour compte de tiers
- Trésorerie
- Paiements
- Facturation
- Impôts
- Taxes
- Contentieux
- Coordination de l'élaboration du budget
- Clôture des comptes

Introduction

L'exercice comptable 2007 avec un excédent de revenus de Fr. 8'829'097.52 est dans la lignée des exercices 2004-2005-2006, qui respectivement, ont présenté un excédent de revenus d'environ Fr. 5'729'883.—, Fr. 3'446'130.— et Fr. 6'658'238.—.

La bonne tenue des comptes 2007 est due à deux facteurs principaux : à une bonne rentrée fiscale provenant des personnes morales et au montant des charges plus faible que budgété.

Applications «Comptabilité générale - Débiteurs - Investissements»

L'année passée, la mise en place de l'application «comptabilité générale» était pratiquement terminée. Les ajustements nécessaires ont été faits en 2007. On peut dire que ce logiciel donne aujourd'hui entière satisfaction.

L'application «débiteurs» a nécessité de nombreuses heures afin d'élaborer un cahier des charges exhaustif. En effet, le projet SIA (Système d'Information Administrative) dont fait partie l'application débiteurs a fait l'objet d'une mise au marché public.

Un programme concernant les investissements a été étudié, afin que les amortissements et les investissements soient passés directement à la clôture au bilan sans intervention manuelle du Service des finances-cultes. Le test définitif se fera à la clôture des comptes 2007.

Boucllement des comptes 2006

Les comptes communaux ont été adoptés le 30 mars 2007 par la Municipalité et ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil communal le 28 juin 2007. Ces comptes 2006 ont clôturé avec un excédent de revenus de Fr. 6'658'237.73.

La revue de ces comptes par la Commission des finances dans le courant du mois de mai a permis de répondre aux questions de cette commission.

De plus, 1 vœu et 2 observations ont été formulés et la Municipalité a répondu par une décision municipale datée du 8 juin 2007.

Budget 2008 - Plan des investissements 2007- 2011

Le budget 2008 a suivi la même procédure que le précédent, à savoir : la visite de chaque direction par une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des Finances-Informatique-Cultes, le Secrétaire municipal, le Chef de service des ressources humaines et celui du Service des finances-cultes. Le fil rouge était de limiter le montant des charges et d'intégrer une partie des objectifs définis dans le programme de législature et le plan des investissements. Pour ce budget, il a fallu intégrer au dernier moment les effets de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) et la répercussion monétaire partielle de ces charges sur la commune. L'effet sur le budget par rapport à 2006 est une augmentation d'environ Fr. 1.6 million dans la facture sociale 2008.

D'autres charges importantes sont venues augmenter le montant total des charges. Principalement, on peut mentionner par rapport au budget 2007 l'engagement de nouveaux collaborateurs + env. Fr. 500'000.—, la participation aux lignes du trafic urbain et régional + Fr. 567'000.—, la subvention à l'OMSV + Fr. 538'000.— et les amortissements env. + Fr. 936'000.—. Dans les revenus, l'augmentation provient surtout des impôts env. + Fr. 2'462'000.—.

Le plan des investissements a fait l'objet de nombreuses discussions et séances. Pour les années 2007-2011 env. Fr. 99.3 millions sont prévus dont env. Fr. 65.1 millions seulement pour les bâtiments scolaires.

Emprunts

Nos emprunts ont diminué de Fr. 7.0 millions pour atteindre un montant de Fr. 56.0 millions. Les taux d'intérêt à 10 ans ont passé de 2.95 en début d'année à 3.31 % en fin d'année alors que les taux à court terme à 3 mois de 2.14 % à 2.79 %.

Cautionnements

Les cautionnements de la Commune de Renens ont passé de Fr. 24'298'600.— à Fr. 21'138'600.— suite à l'annulation par la Banque Cantonale Vaudoise de notre caution solidaire de Fr. 3'160'000.— en faveur de la Société Coopérative d'Habitation de Renens.

Résidences secondaires

Suite à l'interpellation du Conseiller communal M. Daniel Rohrbach, intitulée «Combien sommes-nous»? La Municipalité a fourni une réponse en date du 9 février 2007. Le Service de la population (SPOP) disposant de toutes les données nécessaires a envoyé environ 451 questionnaires. Actuellement, les décisions reçues de l'Administration Cantonale des Impôts (ACI) au Service des Finances-Cultes sont au nombre de 117, dont 67 confirment la résidence secondaire à Renens et 50 attestent que le domicile principal est à Renens. Deux personnes ont déposé des recours de droit administratif qui seront traités par l'ACI. Le SPOP a la haute main sur les mouvements et les statuts des personnes étant à Renens. Le Service des Finances-Cultes établit un suivi des nouveaux contribuables résultat de l'action ci-dessus. Les revenus fiscaux seront connus précisément à partir de 2009, lors du décompte du receveur. La taxation définitive pourra se faire pour les cas simples en 2008, sur la base de la déclaration d'impôt 2007.

Association des Polices de l'Ouest lausannois

Par le préavis N° 18-2007, les 8 communes de l'Ouest lausannois ont accepté la création d'une Association de communes pour la gestion de la Sécurité publique. Ensuite, les statuts ont été adoptés par les communes concernées et ont été envoyés au Conseil d'Etat qui les a approuvés.

L'assemblée constitutive de l'association qui chapeautera la sécurité de Renens et dans les 7 localités voisines, s'est tenue le 24 octobre 2007 à Ecublens. Les 27 délégués au conseil intercommunal y ont été assermentés. Au même titre que les 8 municipaux qui ont œuvré pour la fusion de leurs forces de l'ordre respective et forment maintenant le comité de direction. Le Service des finances-cultes a tenu compte de cette nouvelle entité en adaptant le budget 2008 de la Commune de Renens concernant la Sécurité publique.

De plus, en relation avec l'offre d'un contrat de prestations proposé par la Commune de Renens à l'Association, le Service des finances-cultes a élaboré, en collaboration avec le Commandant Christian Séchaud, le plan comptable pour l'Association qui débutera ses activités le 1^{er} janvier 2008. D'autres tâches ont été entreprises afin que l'activité de cette entité puisse se faire sans heurts (par exemple ouvertures des comptes bancaires, CCP, gestion des projets, etc.). La mise en place d'une telle structure demandera environ une année à deux ans jusqu'à ce qu'elle trouve son assise définitive et que tous les rouages fonctionnent à satisfaction. L'offre du contrat de prestations accepté le 19 novembre 2007 fera l'objet d'une convention qui sera signée au début de l'année 2008.

Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Service des Finances-Cultes, s'est élevé à 50 et celui des préavis au nombre de 3. Le Service Finances-Cultes vient en appui aux autres Directions lors de l'élaboration de préavis pour les questions comptables et financières.

Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées et le montant total qu'elles représentent sont en légère hausse. En effet, leur nombre s'élève à 12'000 (2006 : 11'118). Le montant facturé s'élève à env. Fr. 11.0 millions (2006 : Fr. 11.9 millions). En ce qui concerne les montants poursuivis, ceux-ci sont en nette régression avec un montant d'environ Fr. 88'687.55 (2006 : Fr. 108'000.—). Les montants défalqués s'élèvent à Fr. 29'350.—, soit 0.27 %. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2007 un excédent de revenus net de Fr. 12'565.65.

Impôts et taxes

Le taux d'impôt canton et commune s'élève à 233 %, soit 151.5 % pour le canton et 81.5 % pour la commune. Il n'a pas changé depuis 2004.



Le montant des impôts a été spécialement favorable en 2007. Il faut dire que la taxation provisoire d'une personne morale à forte contribution, cumulant les années 2004-2005 ainsi que la comptabilisation de l'acompte 2007, a largement contribué à la très bonne tenue de ce type de rentrées fiscales.

Conclusion

La situation financière est bonne, ce qui permettra jusqu'en 2009 de faire face à l'augmentation des charges et aux investissements importants prévus pour 2008 et 2009.

Les emprunts à long terme ont diminué suite à des remboursements successifs. Ils atteignent fin 2007 Fr. 56.0 millions. En 2008, deux emprunts totalisant Fr. 5.0 millions seront remboursés.

Les caractéristiques principales de l'année 2007, en bref :

- Diminution de nos emprunts à long terme qui ont passé de Fr. 63.0 à Fr. 56.0 millions.
- Diminution de nos cautionnements qui ont passé de Fr. 24.3 à Fr. 21.0 millions.
- Création d'une entité comptable concernant l'Association des Polices de l'Ouest pour laquelle la Commune de Renens assure la tenue de leur comptabilité.
- Opération d'investigation concernant les résidences secondaires avec, à ce jour 76 nouveaux contribuables sous réserve des recours possibles et des décisions concernant le domicile fiscal.
- Collaboration au cahier des charges concernant l'application «Débiteurs».

Cultes

Eglise évangélique réformée



Renens est rattaché à la région «La Chamberonne» qui regroupe les 5 paroisses de

Bussigny/Villars-Ste-Croix, Crissier, Chavannes-Epenex, Ecublens/St-Sulpice et Renens. La paroisse de Renens recouvre la presque totalité de la commune, hormis une petite portion de territoire proche de Malley (paroisse du Sud-ouest lausannois) et une autre limitrophe de Chavannes (paroisse de Chavannes-Epenex).

Deux services communautaires régionaux complètent le travail des paroisses. Le premier «Formation et accompagnement» comprend les ministères de l'enfance, de la catéchèse, du groupe de jeunes «Phare-Ouest», de la formation d'adultes. Le deuxième service communautaire «Présence et solidarité» regroupe le travail d'aumônerie et le ministère Terre Nouvelle.

Région la Chamberonne

Les paroisses ont leur vie propre, mais les autorités y sont mêlées occasionnellement.

L'assemblée régionale réunissant les délégués de la Chamberonne a eu lieu le 25 avril à la paroisse de Renens.

Vente des Cures

Le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du Canton de Vaud a décidé de vendre 18 cures ne revêtant pas d'intérêt majeur sur le plan historique et architectural. La Commune de Renens est concernée pour 2 cures, à savoir celle de Chavannes-Epenex (voir chapitre Temple de Chavannes-Epenex) et celle de la Cure du 1^{er}-Mai 13.

Par décision municipale du 25 janvier 2008, la Municipalité a décidé d'acheter la Cure du 1^{er}-Mai 13 - parcelle N° 1384 d'une surface de 805 m² en souhaitant réunir la parcelle communale voisine N° 407 d'une surface de 762 m², ainsi la surface totale à disposition sera de 1'567 m². L'intention de la Municipalité, en accord avec la Société SI Renens-Pierrettes SA, est d'établir un droit de superficie en faveur de SI Renens-Pierrettes SA pour la réalisation d'un immeuble de quatre étages, y compris rez et combles, ainsi qu'un local pour la Paroisse. Le montant à investir dans cet achat de la parcelle N° 1384 est de Fr. 670'000.—.

Paroisse de Renens-Village

Conseil paroissial

- La présidente est Mme Claire-Lise Semoroz

- La secrétaire est Mme Jackline Cailler
- La caissière est Mme Renate Roulier.

Le Service finances-cultes entretient des relations ponctuelles avec le Conseil de paroisse, notamment pour coordonner les objets liés à l'engagement des organistes et se fait aider par le Service urbanisme-constructions-bâtiments dans sa tâche en ce qui concerne l'entretien des locaux et la conciergerie.

Les assemblées de paroisse ont eu lieu les 22 avril (assemblée de printemps avec adoption des comptes 2006) et 11 novembre (assemblée d'automne avec adoption du budget 2008).

Divers évènements

Le 10 juin la Paroisse a participé au F-Festival à Crêt-Bérard organisé par l'EERV.

Le 17 juin a eu lieu la journée de l'of-frande, culte suivi d'un repas qui est devenu traditionnel.

Bien que la journée mondiale des soins palliatifs avait lieu le 6 octobre 2007, le concert au Temple s'est déroulé le 5 en raison du début des vacances scolaires. Ce concert a été organisé dans le but de réunir des fonds pour l'association. La Municipalité a soutenu l'événement en faisant un don de Fr. 1'500.— et en offrant le vin d'honneur.



Concert au Temple

Le 3 novembre la fête de paroisse s'est déroulée à la salle de spectacles, ce fut l'occasion de découvrir une exposition de pierres précieuses, car c'était le thème de la journée.

Le 16 décembre, un culte de Noël paroissial réunissait petits et grands.

Temple de Chavannes-Epenex

La vente de la cure de Chavannes-Epenex (voir chapitre vente des cures) à un privé, aurait entraîné probablement la disparition de différentes activités importantes, telles que l'aumônerie de rue «L'Ancre». Par conséquent, le Conseil régional de la Chamberonne s'est mobilisé pour réunir des fonds nécessaires à cette acquisition. La Municipalité a décidé de participer à l'achat de la cure par un versement unique sous forme de don de Fr. 20'000.—.

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2007 est de Fr. 7'713.10.

Paroisse du Sud-Ouest lausannois

Depuis juin 2000, la paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la paroisse du Sud-ouest lausannois. Renens continue cependant à contribuer aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) sont répartis en fonction du nombre de paroissiens. En 2007, la part de Renens s'est élevée à Fr. 2'011.15.

L'Assemblée paroissiale a eu lieu le 16 décembre 2007.

Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilingues.

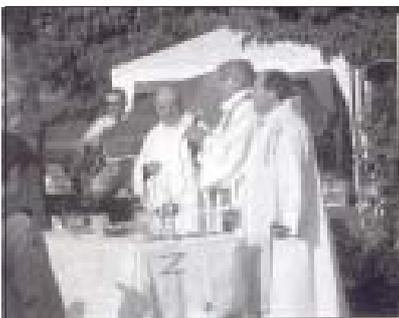
La participation de Renens à la restauration et protection extérieure des vitraux du temple s'élève à Fr. 9'809.75, le montant total des travaux est de Fr. 133'900.—.

D'autre part, les frais de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 42'695.65 au total pour 2006. La participation de la Commune de Renens, payée en 2007, est de Fr. 3'127.95

Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.



Kermesse 2007



Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

En 2007, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

Les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 230'926.60 pour l'année 2006, somme répartie en 2007 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2006.

La Commission de gestion et le Conseil de la Paroisse catholique romaine ont discuté du financement concernant la réalisation des travaux d'entretien de l'église et de l'installation d'une boucle acoustique. Une solution élégante a été trouvée en ce sens que la Fédération ecclésiastique catholique romaine du canton de Vaud (FEDEC) s'est avancée pour faire office de prêteur de la somme totale de Fr. 430'000.—. Cela permet d'effectuer les travaux de réfection complète des bancs, des revêtements du sol, des parois existantes et d'actualiser le système d'éclairage existant en une seule fois. La contribution des communes reste supportable, car le prêt, après accord de la FEDEC, est remboursable en 5 ans, soit Fr. 86'000.— par année. Cela représente pour la Commune de Renens, selon la clé de répartition, un montant annuel d'environ Fr. 33'900.—.

Il est bon de souligner que le prêt sans intérêt et l'échelonnement de la dette est une aubaine pour les communes participantes.

La kermesse a eu lieu les 2 et 3 juin à la salle de spectacles de Renens. Comme de coutume, les municipaux de la commission de gestion ont participé à la manifestation.

Le Noël paroissial a eu lieu le 16 décembre.

Paroisse de St-Joseph

Selon les limites territoriales en vigueur, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant,

Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph. Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne et de Renens.

Notre participation aux frais de fonctionnement 2007 s'élève à Fr. 24'006.60.

Notre participation pour la remise en état de la marquise et des marches du parvis s'élève à Fr. 5'725.—.

Genève 2007 - Taizé à notre porte

En décembre 2007, Genève a accueilli la 30^{ème} rencontre européenne des jeunes, qui a vu pendant 5 jours converger vers Genève et la région franco-lémanique 30'000 jeunes venus de tous les coins de l'Europe. A ceux-ci se sont joints environ dix mille



Rencontre européenne des jeunes

à elle mis à disposition ses salles de sport des collèges du 24-Janvier et de Verdeaux.

Les prières communes et les échanges à l'occasion de cette nouvelle étape du «Pèlerinage de confiance sur la terre » ont été une invitation à se mettre en route pour chercher des chemins de paix et de confiance, et à s'engager là où nous vivons. Une magnifique atmosphère de tolérance, d'échange et de partage a entouré cet événement auquel nous avons été associés grâce à l'engagement des paroisses.

personnes provenant de la région d'accueil, portant ainsi le nombre total de participants à cet événement exceptionnel à plus de 40'000 !

Les paroisses catholiques et protestantes de Renens se sont étroitement associées à cette manifestation, en organisant localement tant l'accueil des Jeunes, que des moments de célébration et de partage. Environ 525 jeunes ont ainsi été hébergés à Renens du 28 décembre au 1er janvier, le plus souvent dans des familles. La Ville de Renens avait quant

La prochaine rencontre européenne de Taizé aura lieu dans la capitale belge du 29 décembre 2008 au 2 janvier 2009.



Accueil des participants



Décoration du Temple



Informatique

Le Service informatique gère les principales activités suivantes :

- Stratégie (Administration - Management)
 - Gestion des commandes et imputations comptables
 - Gestion des licences et des contrats
 - Mise en place de directives et contrôles
 - Recherche et développement/Conseils
 - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins, conduite de projets
- Systèmes (Réseau - Serveurs - Téléphonie)
 - Achats et maintenance du matériel
 - Installation / Configuration / Surveillance
 - Sauvegardes / Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
 - Téléphonie (Centrale, appareils, facturation)
 - Helpdesk 2^{ème} niveau
- Software (Applications - Interfaces - Rapports)
 - Recherche de solutions / Outils de statistiques pour l'aide aux décisions
 - Mise en place de logiciels et suivi avec les fournisseurs
 - Administration des bases de données
 - Paramétrisation / Formation / Interfaçage
 - Helpdesk 2^{ème} niveau
- Support (Postes de travail - Bureautique)
 - Offres, livraisons des postes

- Maintenance du parc informatique
- Installation / Configuration / Support aux utilisateurs
- Gestion des périphériques (imprimantes, scanner, agenda, etc.)
- Helpdesk 1^{er} niveau

Introduction

L'année 2007 peut être vue comme l'entrée dans une période charnière pour l'informatique de Renens. En effet, considérer que le remplacement des serveurs As400 par des systèmes plus faciles à gérer et moins onéreux à maintenir d'une part, la mise en place de nouveaux logiciels standards et conformes aux exigences du marché en lieu et place des applications développées en interne d'autre part, soient sans conséquence pour l'ensemble des collaborateurs des communes d'Ecublens et de Renens serait totalement illusoire.

Certes Crissier a quitté le navire, mais la Police de l'Ouest a exprimé la volonté de sous-traiter son informatique au Service Informatique de Renens (SIR). Il faut noter également que la vision informatique exprimée dans la réponse à un postulat a pleinement convaincu le Conseil communal d'Ecublens.

Outre quelques améliorations et remplacements du matériel, un certain nombre de nouveautés ont vu le jour. Notamment l'extension du réseau aux Ateliers de la ville de Renens, le passage à la voix sur IP, le projet SIA (Système d'Information Administratif), la messagerie et les outils de management pour l'informatique.

Partenariats

Comité de suivi pour le développement informatique intercommunal

La présentation des comptes 2006 a été donnée aux communes d'Ecublens et de Crissier lors de la séance du Comité du 25 avril, sans susciter de commentaires particuliers. Lors de cette réunion, le Chef informatique a présenté une première ébauche du projet SIA. La société CMSI a également présenté les résultats de son audit à propos du diagnostic sur la messagerie Notes. Le Comité a accepté les conclusions préconisant le passage à Outlook.

Le Comité s'est également réuni le 13 juin afin de prendre connaissance du budget intercommunal 2008 et de l'état d'avancement du projet SIA.

Lors de la séance du 12 septembre, le chef informatique a présenté au Comité l'état de situation des projets SIA et messagerie. A cette occasion, ce dernier a également donné des éléments de réponse à un postulat intitulé «gestion informatique communale» déposé par le Conseil communal d'Ecublens.

Enfin, le 24 octobre, le Comité s'est réuni dans le but d'analyser les offres déposées dans le cadre du projet SIA.

Ecublens

Lors de la séance du Conseil communal d'Ecublens du 8 juin, un postulat intitulé «gestion informatique communale» a été déposé. Il était de-

mandé d'établir un rapport sur la situation actuelle, de donner les perspectives d'évolution pour les 5 prochaines années et de présenter des offres comparatives. Le 14 décembre, la Municipalité d'Ecublens, avec le soutien du SIR, a rendu son rapport qui a donné entière satisfaction au Conseil communal. La volonté pour Ecublens de continuer sur la voie du partenariat avec Renens a été confirmée une nouvelle fois.

Crissier

Suite à la décision de la commune de Crissier de gérer son informatique de manière indépendante, les données informatiques la concernant ont été transférées chez TI Informatique à Sierré au 30 juin. Cependant, après diverses discussions, un accord a été signé concernant le maintien de la fourniture, par la commune de Renens à la commune de Crissier, de certaines prestations informatiques, notamment l'hébergement du SIT (système d'information du territoire) et les accès sécurisés à Internet. Dès lors, ces nouvelles prestations de service ont démarré le 1^{er} juillet.

Centre Social Régional (CSR)

Le 10 septembre, un incendie a fortement endommagé les bureaux du CSR, sis à la rue de Lausanne 21. Grâce à la mise en place de la téléphonie sur IP (VoIP) en janvier, il a été relativement aisé de trouver une solution rapide dans de nouveaux locaux. Cet événement a également permis de renforcer les relations entre le SIR et le canton.

Chefs informatiques des villes vaudoises

Les chefs informatiques des villes vaudoises se sont réunis à deux reprises. La première séance, le 3 avril, a eu lieu dans les locaux de la ville de Lausanne. Ce fut l'occasion pour Lausanne de présenter la nouvelle application pour le contrôle des habitants, développé conjointement avec la ville de Neuchâtel ainsi que la mise en place de la GED (Gestion Electronique des Documents) Alfresco.

La deuxième séance a eu lieu le 9 mai dans les locaux du canton. L'objectif était d'éclaircir la répartition des tâches entre Confédération - Canton - Communes pour la mise en application de la nouvelle loi sur l'harmonisation des registres (LHR).

Nouveautés

Voix sur IP

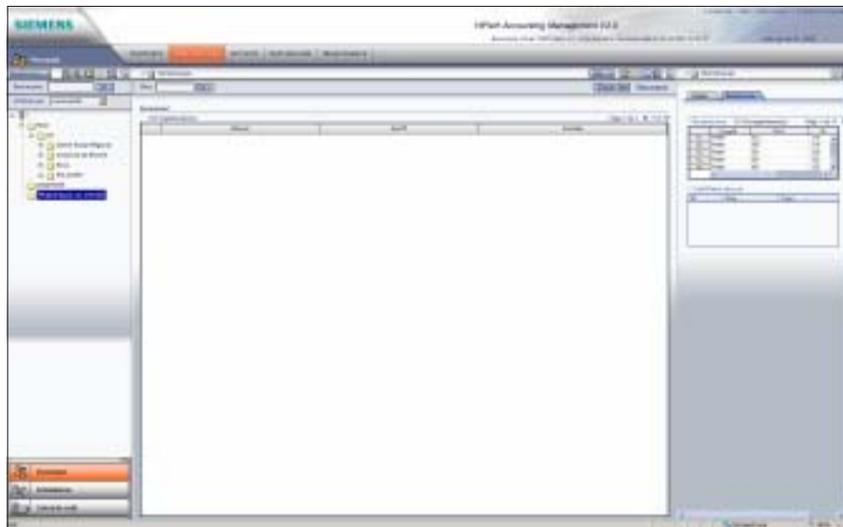
La Voix sur IP ou VoIP (signifie «Voice over Internet Protocol») est une technologie qui utilise le protocole de communication «Internet» pour la téléphonie. Il y a donc convergence de la voix et des data (données informatiques) sur une infrastructure commune.

Plutôt que de louer à Swisscom des lignes téléphoniques, il est apparu plus intéressant au Centre Social Régional (CSR) de passer à la Voix sur IP en utilisant les connexions fibres optiques reliées au SIR. Participant financièrement pour une bonne part

à l'évolution de la centrale téléphonique de la commune, cette solution s'est avérée très vite intéressante pour le CSR et la commune, mais également pour d'autres.

Après la mise en place d'une connexion fibre entre l'ECAL et le SIR, il a été possible de mettre à disposition des Ateliers de la ville de Renens des accès à Internet et des téléphones de type VoIP.

En étroite collaboration avec le canton pour établir des connexions entre le SIR et les communes de Bussigny, Prilly et St-Sulpice, la téléphonie installée pour tous les sites de la Police de l'Ouest n'a été qu'un jeu d'enfants grâce à cette nouvelle technologie.



Logiciel MiPath

Projet SIA

Lors de sa séance du 28 juin, le Conseil communal a autorisé la Municipalité, par son service informatique, à procéder, conformément à la loi sur les marchés publics, à la mise en place d'un système d'information administratif (Projet SIA). En substance, il s'agissait de remplacer les applications de gestions telles que Débiteurs, Facturation, Contrôle des habitants, et Cadastre.

Un groupe de travail, formé de 23 collaborateurs des communes d'Ecublens et de Renens, ont participé aux démonstrations des soumissionnaires dans leurs domaines de compétences.

Le groupe de pilotage, formé des membres du Comité de suivi informatique, ont analysé les offres de manière plus globale.

De l'ensemble des démonstrations et des discussions, la solution proposée par la société InfoServices SA a fait l'unanimité. Le démarrage est prévu au début 2008.

Messagerie

Un audit sur la messagerie Notes a été réalisé par la société CMSI sise à Renens. Il en est ressorti que le logiciel Exchange (logiciel sur le serveur) et Outlook (logiciel sur le poste de travail) est le produit le plus adapté aux besoins des collaborateurs de la Commune. Ce produit se profile comme le leader dans le domaine de la messagerie et s'intègre parfaitement avec les outils de bureautique actuels.

Les collaborateurs devront, certes, changer leurs habitudes, mais cet effort sera compensé par le partage des tâches et agendas, la standardi-

sation de l'interface utilisateur, l'amélioration du support, l'apport de nouvelles fonctionnalités, l'accès facilité par Internet, la synchronisation aisée avec les Palms et autres Natels, la meilleure appréhension de la mobilité et l'intégration avec la voix. Le déploiement devrait se terminer pour le premier semestre 2008 pour l'ensemble des communes d'Ecublens et de Renens.

Informatisation du SIR

Le Service informatique gère actuellement, pour les Communes de Renens et d'Ecublens, un parc informatique composé de deux cents postes de travail, une douzaine de serveurs, une vingtaine de copieurs multifonctions ainsi qu'une trentaine d'imprimantes.

Le SIR doit en permanence proposer des décisions sur la politique logicielle, sur la sécurité, sur les futurs plans de migration, sur des renouvellements du parc et des contrats, etc., tout en gérant les problèmes quotidiens liés à l'exploitation informatique et aux appels croissants à la Hotline.

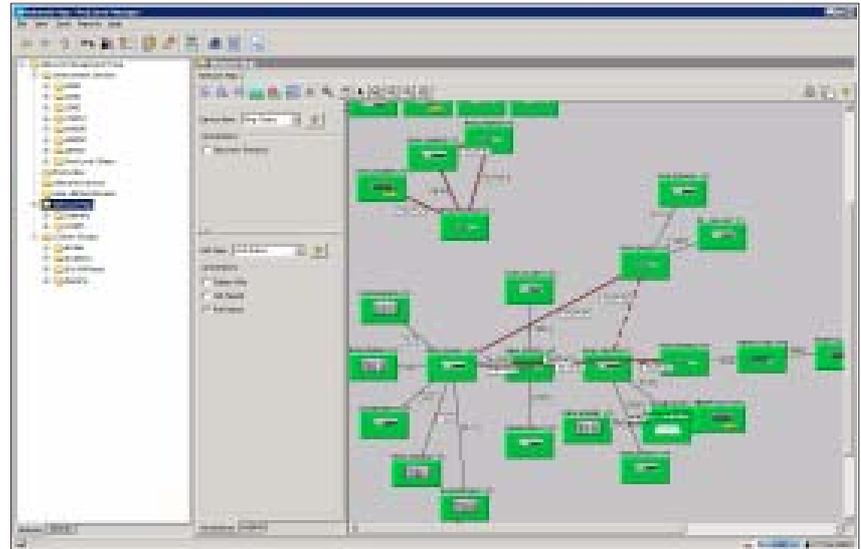
Pour être plus performant dans la prise de décision et pour assurer la meilleure qualité de services aux utilisateurs, une gestion précise du parc informatique et un recensement régulier étaient nécessaires.

Pour optimiser la gestion des incidents, des licences et des consommables, les demandes des utilisateurs et gérer efficacement le parc, d'avoir

une attitude plus proactive sur les événements, le SIR devait pouvoir s'appuyer sur une solution intégrée, facile à mettre en place, flexible et évolutive, et dont le retour sur investissement est visible à court terme. EasyVista, tel est le nom du logiciel, a été installé au début 2007 et permet déjà un inventaire permanent automatique. La prochaine étape est la gestion du Helpdesk.

Pour compléter, dans le domaine de la configuration et surveillance du réseau, le SIR a mis en place un outil performant : «Procurve Management». Ce logiciel a d'ailleurs permis de configurer très facilement le réseau reliant toutes les communes impliquées dans le projet de régionalisation des polices de l'Ouest lausannois.

Logiciel Procurve Management



Améliorations - Renouvellement

Le router Cisco acheté en 2003 n'était plus sous garantie. S'agissant d'une pièce maîtresse dans le réseau intercommunal, il était nécessaire de prendre les dispositions qui s'impo-

saient. Le SIR a donc remplacé ce router par deux appareils redondants de marque HP, moins chers et plus faciles à gérer. Ils permettent ainsi de doubler les connexions avec les serveurs et d'assurer une meilleure disponibilité du réseau.

Le SIR a également procédé au renouvellement de près de 40 postes de travail au sein des Communes d'Ecublens et de Renens.

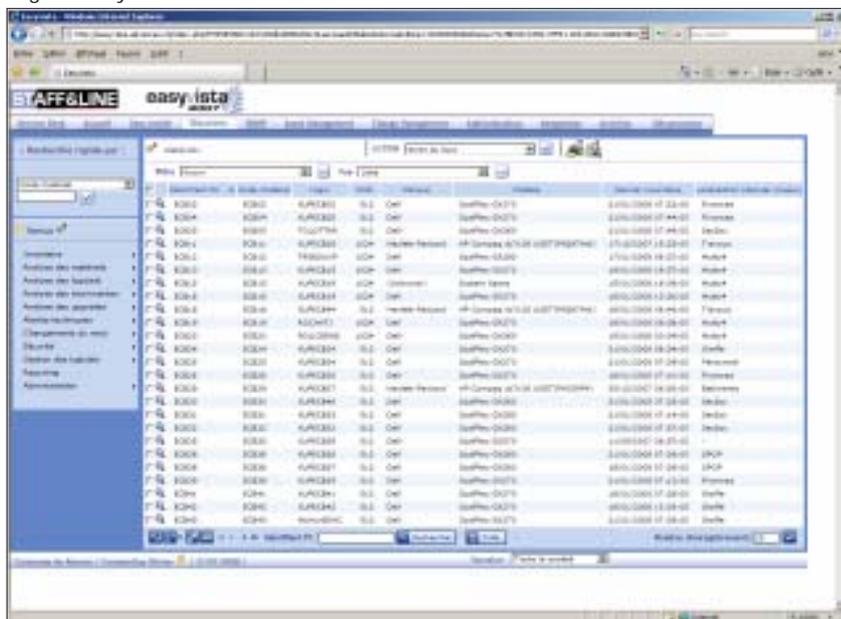
Les services techniques des deux communes ont également vu leur équipement évoluer avec des stations graphiques conformes aux besoins des dessinateurs.

Dans le centre de calcul, le SIR a procédé au remplacement de quatre serveurs datant de 2001 avec lesquels un certain nombre d'arrêts intempestifs avaient pu être constatés.

Dans le centre de calcul encore, un onduleur triphasé est venu remplacer l'ancien appareil dont la réparation était devenue impossible.

Toujours dans l'optique de répondre à la décision de la Municipalité de diminuer fortement le nombre d'imprimantes personnelles au profit de copieurs multifonctions centralisés, trois

Logiciel EasyVista



nouveaux copieurs ont été installés en remplacement d'appareils obsolètes. Le premier, installé au Service de la population, permet une économie de place en centralisant sur un seul appareil le photocopieur, le fax et l'imprimante. Le deuxième copieur, remplace une imprimante très lente et un fax, tous deux arrivés en fin de vie au Service de police «bureautique». Cette machine offre une économie de place, du matériel neuf et plus performant. Quant au troisième, il a été placé au Service de police «amendes d'ordre». Le contrat du copieur utilisé dans ce Service était échu. Celui-ci a été remplacé par une machine offrant du matériel neuf, plus performant et pour un prix mensuel inférieur.

Formation

Un effort particulier a été réalisé cette année dans la formation des collaborateurs du SIR. En effet, deux collaborateurs informatiques ont suivi

une formation complète de «Spécialiste support Pc» et devrait à terme augmenter sensiblement l'efficacité du support aux utilisateurs.

Pour renforcer l'équipe du support et pour contribuer de manière importante à la réussite de la mise en place de la nouvelle messagerie Outlook, une collaboratrice du SIR a participé à des cours afin de former les collaborateurs sur ce nouvel outil ainsi que sur les logiciels Word, Excel et PowerPoint. De ce fait, des workshops «Trucs et Astuces» pourront être envisagés afin de permettre aux collaborateurs de mieux appréhender les logiciels mis à leur disposition.

Divers

Projet SIT

Le projet pour la mise en œuvre d'un Système d'Information du Territoire (SIT : Préavis N° 6 du 15 avril 2002) est arrivé à terme.

Fruit d'une réflexion menée en commun entre les Directions «Urbanisme-Constructions-Bâtiments», «Travaux-Voirie» et «Administration générale-Informatique», le SIT est arrivé dans sa phase d'exploitation et donne entière satisfaction aux utilisateurs.

Le budget prévu pour la mise en œuvre de cet outil se portait à Fr. 310'000.--. Le montant total dépensé s'est élevé à Fr. 271'096.85, soit une moins-value de Fr. 38'903.15.

Citizen-CR/CG

L'installation des deux logiciels, l'un pour la gestion des créanciers et l'autre pour la comptabilité générale, est terminée (Préavis n° 58 du 17 juin 2005).

Le budget prévu pour la mise en œuvre de ces logiciels se portait à Fr. 98'500.--. Le montant total dépensé s'est élevé à Fr. 96'611.40, soit une moins-value de Fr. 1'888.60.

Centre Technique Communal (CTC)



Directrice Urbanisme-Bâtiments :

Mme Tinetta MAYSTRE, Conseillère municipale



Directeur Environnement-Maintenance :

M. Michel PERRETEN, Conseiller municipal

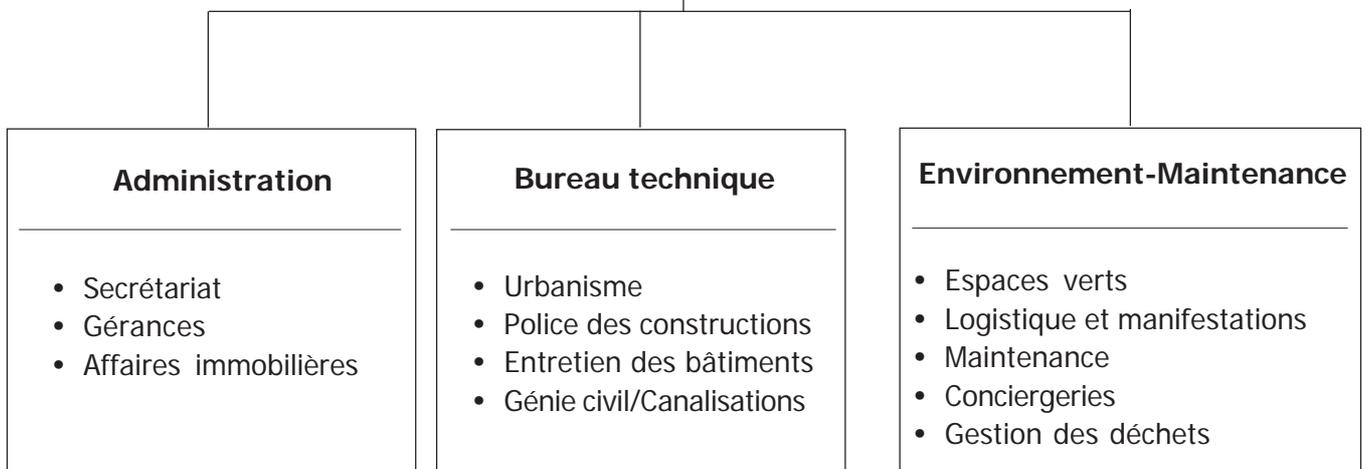
Cheffe de service :

Mme Martine HEINIGER

**Conseillère municipale
Directrice
Urbanisme-Bâtiments**

**Conseiller municipal
Directeur
Environnement-Maintenance**

Cheffe de service



Centre Technique Communal (CTC)

Introduction

La Ville de Renens a vécu en 2007 une explosion de projets de diverses importances qui voient le jour aux quatre coins du territoire, et cela tant au niveau de l'urbanisme que des bâtiments scolaires, avec naturellement de nombreuses incidences sur l'entretien et la maintenance.



Urbanisme-Bâtiments

Cette Direction comprend le secteur administratif qui assume toutes les tâches de secrétariat pour l'ensemble du CTC, de manière horizontale entre les différents secteurs et les autres services de l'Administration.

Elle regroupe également l'urbanisme de la Ville, la gestion des bâtiments communaux et des constructions, ainsi que tous les aménagements nécessaires à leur installation, tels que les collecteurs, le réseau routier et la police des constructions. Ce sont les domaines traités par le bureau technique.

Environnement- Maintenance

Cette Direction s'occupe de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et des terrains de sport, du nettoyage de la Ville ainsi que de la propreté dans les collèges.

Le fait de travailler ensemble sous l'égide d'une seule cheffe de service, épaulée par des spécialistes compétents, permet une approche dynamique et conjointe des dossiers qui, souvent, concernent plusieurs intervenants dans les deux directions.

Urbanisme-Bâtiments

La Direction Urbanisme-Bâtiments gère les activités principales suivantes :

- Planification du territoire communal et gestion des activités à incidences spatiales
- Affaires immobilières
- Police des constructions
- Protection de l'environnement et salubrité
- Constructions
- Etudes d'aménagement d'espaces publics : routes et places, espaces verts, équipements de sport et de loisirs de plein-air

- Système d'information du territoire (SIT)
- Economies d'énergie
- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- Garde-meubles communal

Commission municipale urbanisme, bâtiments et affaires immobilières

La Commission a tenu 14 séances, dont 4 extraordinaires : le 25 janvier avec la Municipalité in corpore pour approuver la version définitive du plan de quartier P39 « Place du Marché » et les 31 octobre, 26 novembre et 6 décembre avec les partenaires du plan de quartier P34 « La Croisée » afin de définir les volontés de chacun, de clarifier les procédures à mettre en place et d'analyser les avantages et risques d'une éventuelle révision du plan de quartier.

Elle a suivi de près le dossier du Centre dont l'information relative au plan

de quartier durant sa mise à l'enquête et le traitement des oppositions.

La Commission a également été informée du suivi du recours de l'Association pour la préservation des espaces verts du parc des Paudex au Tribunal administratif à l'encontre du plan de quartier P15A «En Belle Vue» ainsi que sur les différents chantiers du SDOL, notamment sur le concours de la gare.

Par ailleurs, elle a procédé à l'analyse des dossiers suivants :

- la modération du trafic sur les avenues Saugiaz/1^{er} Mai;
- l'acquisition éventuelle de la propriété sise à la rue de Lausanne 27 pour installer des bureaux de l'Administration. Les propriétaires ont finalement renoncé à la vente de leur bien;
- les projets d'agrandissement des parkings UBS et Siemens aux Baumettes;
- les projets de pose d'antennes de téléphonie mobile;
- l'acquisition des anciens locaux de Globlivres à la rue Neuve 4b;
- la demande d'un permis de démolir le hangar et le rural sur le site de la Ferme des Tilleuls qui s'est traduite par un refus pour préserver le rural, digne de protection à proximité de la ferme qui est répertoriée à l'inventaire des Monuments historiques;
- la démolition de l'usine Fly et le plan de quartier P34 «La Croisée»;
- les demandes d'achat des locaux sises à l'avenue de la Poste 17 et au chemin de Jouxkens 5. La Commission a refusé ces demandes pour des raisons stratégiques et urbanistiques;
- les diverses propositions de location pour les locaux de l'ancienne bijouterie Perleï sis à la rue Neuve 8 laissés vacants le 1^{er} avril. Le souhait de voir s'installer un commerce attractif à cet endroit est resté sans succès, confirmant malheureusement la difficulté de cette rue à vivre commercialement dans le contexte actuel;
- le projet Bike and Rail des CFF à la gare de Renens;
- l'opposition d'un voisin contre le projet d'agrandissement du Collège de Florissant;

- le projet de construction d'un immeuble à la rue de Crissier 1b. La Commission a décidé de bloquer ce projet jusqu'à l'annonce des résultats du concours d'architecture pour le réaménagement de la gare de Renens attendus pour la fin de l'année, conformément à l'article 77 LATC;
- l'acquisition éventuelle du bâtiment sis à l'avenue du 14-Avril 34, propriété d'une confrérie de prêtres catholiques, le Scalabrini Verein, en vue d'y installer des bureaux de l'Administration. Les propriétaires ont finalement renoncé à vendre à la Commune;
- les différentes possibilités d'affectation de la propriété communale sise à la rue du Simplon 36 suite au départ des locataires. Finalement, la maison a été mise temporairement à disposition de locataires de la rue de Lausanne 21 suite à l'incendie du 10 septembre;
- le projet d'aménagement du parc de la gare;
- l'implantation d'un magasin de Caritas à la rue de l'Avenir 9;
- l'étude d'un accès à Malley par l'avenue du Léman et à travers la zone sportive du Censuy, prévu par le PDL de Malley et le chantier 6 du SDOL;
- la suppression d'une place de parc régie par horodateur au droit du bâtiment de la rue de Lausanne 27 afin que le propriétaire bénéficie d'un accès véhicules à sa propriété;
- l'échange de la pointe de la parcelle communale N° 488 avec la pointe de la parcelle N° 1031 sise au chemin des Noyerettes en prévision de la remise à ciel ouvert du ruisseau de Broye;
- le projet de la SCHR concernant la construction de 4 villas contiguës au chemin d'Arzillier;
- l'avancement du projet de construction de 2 villas contiguës au chemin de la Bruyère 6;
- les aménagements aux abords de l'ECAL;
- l'évolution du secteur des entrepôts CFF, en présence des représentants des entreprises Vernis Claessens SA, Masson & Cie SA et Rhenus Logistics SA qui ont reçu

leur résiliation de bail par les CFF pour fin mars 2011 en vue de la mise en valeur du secteur;

- l'éventuelle acquisition de la cure du 1^{er} Mai mise en vente par le Canton;
- un éventuel partenariat avec la SCHR pour les immeubles sis à la rue de l'Industrie 2-4-6;
- l'opportunité de profiter du chantier de la Commune de Crissier pour procéder à la réfection du revêtement de la rue de Cossonay. La Municipalité a décidé d'engager les travaux de la RC 251 dès la limite communale jusqu'au carrefour Baumettes-Bois-Genoud pour ne refaire qu'une seule fois les boucles de détection pour la gestion des feux de signalisation, mais d'attendre la mise en œuvre du chantier 3 du SDOL (rue de Cossonay) pour la suite;
- le projet de construction de 2 immeubles locatifs avec rez commercial sur la parcelle N° 765 au chemin du Chêne.

Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2007, les actes suivants ont été signés :

- échange de terrains et vente d'une emprise à la rue du Léman 15 pour créer un cheminement piéton entre le Collège du Léman et le Censuy;
- acquisition des locaux de la rue Neuve 4b;
- prolongation du droit de superficie du Tennis Club jusqu'en 2081 conformément au préavis N° 5-2006.

Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Le 7 septembre 2006, Monsieur le Conseiller municipal Olivier Barraud est intervenu au Conseil communal pour demander la création d'une commission permanente d'urbanisme.

Dans sa séance du 21 février 2007, le Conseil communal a modifié l'article N° 40 de son règlement, répondant ainsi favorablement au motionnaire.

Le 23 avril 2007, la Commission, composée de 12 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 1 Arc-en-ciel) s'est réunie pour une séance constitutive sous la présidence de M. le Conseiller communal Jean-Jacques Ambresin.

Elle a ensuite tenu une séance sur le PDL de Malley et quatre séances en tant que commission ad'hoc du préavis N° 30-2007 relatif à l'adoption du plan de quartier P39 «Place du Marché».

Evolution de divers dossiers

Les principaux dossiers traités durant l'année ont été les suivants :

• Développement du Centre-ville

Projet d'espaces publics et d'arborisation

La Municipalité a saisi l'opportunité créée par le projet de construction au Centre pour rénover l'ensemble de la place du Marché, avec le pari d'y réaliser un projet de qualité, alliant convivialité et respect des différentes fonctions de la place. Pour cela, elle a choisi la voie d'un concours d'architecture pour dessiner le futur de la place du Marché. Le 20 novembre 2006, le jury avait tranché en faveur du projet du bureau Paysage SA, projet que la Direction a développé avec ce bureau durant l'année 2007.

Un groupe de travail s'est constitué pour faire avancer le dossier

en parallèle avec le plan de quartier et les plans du futur bâtiment. Les éléments qui avaient convaincu le jury, et qu'il s'est agi de poursuivre en 2007, sont essentiellement :

- à l'échelle du Centre, de la gare jusqu'à la poste, le projet s'insère dans le réseau des cheminements existants et à créer et le met en valeur.
- à l'échelle de la place, le projet dégage au maximum l'espace, pour un usage le plus généreux possible, l'élargissant à la fois en direction de la rue du Midi et sous le bâtiment. Il propose une articulation entre la rue du Midi et la place du Marché par un jeu de rampes et de couverts, ce qui permet de cadrer l'espace et de mettre en valeur cette césure.
- le projet prolonge le processus participatif mené depuis 2005 en laissant place aux usages multiples actuels. Les éléments meublant la place évoqués par le projet seront précisés dans le cadre d'une charte et d'un groupe de travail incluant les partenaires concernés. Cette façon de faire permet aussi de coordonner le projet de la place le plus sûrement possible avec le futur bâtiment.

Place intermédiaire

La Municipalité s'est attelée à trouver des solutions pour que le marché et les commerces du Centre pâtissent le moins possible de la longue phase de transition qui at-

tend le Centre, le chantier étant prévu pour deux ans. L'ensemble des services communaux a travaillé de concert pour trouver des solutions intermédiaires, que ce soit pour des aspects quotidiens comme la place de jeux, pour le marché du samedi ou pour des événements annuels. Des rencontres à ce sujet ont eu lieu avec les commerçants du Centre et les maraîchers.

Pour le marché, une solution s'est dégagée des discussions avec les maraîchers : il se tiendra le long de la rue du Midi, rendue aux piétons et aux chalands pour l'occasion. L'animation a été prévue sur la place du Corso, afin d'intégrer la rue Neuve, avec une réflexion encore à concrétiser pour favoriser un accès direct entre la rue du Midi et cette place (estrade, escalier au niveau du parking du SIE).

Projet d'architecture et plan de quartier P39

Après trois ans de travail, le projet a évolué et propose désormais de situer le magasin Coop au rez inférieur, ce qui libère complètement les surfaces du rez-de-chaussée pour des commerces et des activités. Un retrait de la façade sur la place agrandit celle-ci et crée ainsi une terrasse couverte. Par là, le but souhaité par la Municipalité d'obtenir un bâtiment avec des faces vivantes et transparentes, avec son entrée principale et une terrasse de restaurant donnant sur la place du Marché, est pleinement atteint. Plus de 60 logements, dont une douzaine pour personnes âgées, se placent aux étages.

Le maintien de la rue de la Savonnerie amène à séparer la construction en deux volumes distincts à partir du rez-de-chaussée. Fonctionnellement, il s'agit pourtant d'un seul bâtiment, dont l'accès principal, public, se fait depuis la place du Marché.

Les futures constructions participent à la définition des espaces publics majeurs qui l'entourent : la place du Marché, la placette au nord avec sa fontaine, le square de la Savonnerie et le nouveau passage entre la place du Marché et la Savonnerie.

Basé sur les intentions municipales et sur le projet architectural

Place du Marché actuelle et photo montage



élaboré entre la Municipalité et Coop comme propriétaire, le plan de quartier P39 «Place du Marché» définit les règles et fixe les limites maximales en plan (alignement des constructions) comme en coupe (hauteurs maximales) s'appliquant aux nouvelles constructions. Le dossier est composé d'un plan, de son règlement, d'un rapport explicatif et d'une notice d'impact sur l'environnement.

Le dossier a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 19 janvier 2007 pour l'examen complémentaire du Canton, et du 23 février 2007 pour l'enquête publique.

Les services cantonaux avaient examiné une première fois le dossier du 28 juin au 27 septembre 2006. Pour répondre aux demandes des différents services cantonaux, exprimées dans le rapport d'examen daté du 27 septembre 2006, le dossier a été adapté et transmis au Canton pour examen complémentaire le 26 janvier 2007, dont le rapport est daté du 9 février 2007. Suite à ces validations cantonales et municipales, le dossier a pu être soumis à l'enquête publique du 7 mars au 5 avril 2007.

Dans le délai de l'enquête publique, neuf oppositions, collectives ou individuelles, et une observation ont été adressées à la Municipalité. Les points principaux soulevés par les opposants portent sur l'impact trop important du projet sur le centre de Renens, que ce soit en termes de volumes et de hauteurs, en termes d'accroissement de la pollution et des nuisances, ou encore en termes de pléthore de l'offre commerciale et de risques économiques pour les commerçants déjà sur place. Un autre point touche à la vente de terrains communaux à un privé.

Une délégation de la Municipalité a rencontré tous les auteurs de ces oppositions et observations entre le 14 et le 21 mai 2007. Puis, le préavis a été déposé au Conseil communal le 28 juin 2007. La commission du Conseil a siégé les 2 juillet, 15 et 29 août et 12 septembre. Le préavis a été débattu au Conseil communal le 4 octobre et accepté à une très large majorité. Lors de la même séance, le Conseil a décidé, dans la logique



Maquette du Centre

de la démarche participative qui accompagne ce projet depuis ses débuts, de soumettre le plan de quartier au vote populaire.

Le plan, envoyé au Canton le 17 octobre pour approbation préalable, est parvenu en retour à la Municipalité le 20 décembre 2007, ouvrant ainsi le délai de recours pour les opposants et démarquant le processus de vote, prévu le 24 février 2008.

- **Plan de quartier P15A «En Belle Vue»**

Adopté par le Conseil communal le 7 septembre 2006, le dossier a été transmis au Canton qui a donné son approbation préalable le 4 octobre, date qui a constitué le point de départ du délai de recours des opposants au Tribunal administratif. L'Association pour la préservation des espaces verts du parc des Paudex a fait usage de ce droit dans les délais.

Suite à la modification de l'article 107 LEDP, le délai référendaire a couru dès le 8 janvier 2007 pendant 20 jours. L'avocat de la partie adverse s'est insurgé estimant que ledit délai ne devait intervenir qu'après l'approbation définitive du plan de quartier. Il a été débouté par le Conseil d'Etat, sur la base d'un avis de droit du Service de justice et législation.

Dans le courant du printemps, la procédure a donné lieu à divers échanges d'écritures. La partie

adverse a notamment demandé au Tribunal d'ordonner la pose de gabarits et a souhaité la tenue d'une audience locale.

Au début de l'été, le Tribunal a fait savoir que le dossier était suffisamment explicite pour qu'il soit en mesure de rendre son jugement à l'aide des pièces en sa possession.

Le 16 août 2007, le Tribunal administratif a confirmé la position municipale et débouté les opposants. L'arrêt porte essentiellement sur le caractère non contraignant du plan directeur communal. Dans la foulée, l'Autorité cantonale compétente a approuvé définitivement le plan de quartier qui est ainsi entré en vigueur avec effet immédiat.

Le 19 septembre, le Tribunal fédéral a informé la Municipalité du dépôt d'un recours de droit public contre l'arrêt du Tribunal administratif. Les opposants fondent leur argumentation sur le refus de la Cour cantonale de se rendre sur place l'empêchant ainsi de visualiser la situation locale et d'entendre in situ leurs arguments.

Par un arrêt du 27 décembre 2007, la 1^{ère} Cour du droit public du Tribunal fédéral a rejeté le recours de l'Association pour la préservation des espaces verts du parc des Paudex et ainsi donné raison à la Municipalité.

Dès lors, d'une part, les architectes lauréats du concours pourront déposer rapidement le dossier de mise à l'enquête du projet de

construction de 7 immeubles locatifs et, d'autre part, la promotion en vue de la vente des appartements en PPE pourra commencer. Quant à la vente de la parcelle proprement dite, elle est encore soumise à l'obtention du permis de construire.

- **Plan de quartier P34 «La Croisée»**

Courant 2006, les parcelles N^{os} 954 et 1034, représentant une surface de 6'216 m² ont été acquises par la Société vaudoise pour la création de logements à loyers modérés (SVLM) en partenariat avec la Commune. Cette dernière s'est engagée à participer à raison de 50% aux frais de démolition et ou dépollution du site. L'accord, ratifié par le Conseil communal, dans sa séance du 25 janvier 2007 (préavis N^o 9-2007) prévoit que les investissements communaux seront remboursés au fur et à mesure de la réalisation des constructions.

Au printemps 2007, les bâtiments ont été démolis pour laisser place à un terrain vague. Les occupants temporaires ont trouvé des solutions ailleurs avec l'appui de la Municipalité et de la SVLM.

Le reste de l'année a été consacré à l'étude du potentiel du plan de quartier ou à l'éventualité d'une refonte complète du document en collaboration avec la SVLM et Logacop, promettant-acquéreur de la 3^{ème} parcelle concernée par le plan de quartier, soit la N^o 951.



P34 «La Croisée» - Démolition

- **Plan de quartier P36 «Plan Léman» - Parcelle N^o 700, propriété de M. Grossenbacher**

Le projet développé en 2006 par le bureau d'architecture de Renens Architram SA pour la création du siège de la société Orange communications SA a abouti à un permis de construire en février

2007. La médiation de la Commune et la signature d'une convention régissant le stationnement de l'entreprise ont été nécessaires pour lever l'opposition formulée par l'ATE contre le nombre de places de parc proposé par le projet. Le plan de quartier sera ainsi achevé pour ce qui est des constructions ; par contre, certains aménagements incombent encore à la Municipalité, dont le giratoire rues du Lac-Léman, qui complétera le système routier du quartier. Le projet a été discuté avec les principaux voisins concernés, soit Orange et Coop, puis il a été soumis à enquête publique durant le mois de décembre, sans susciter d'oppositions. La préparation du préavis a pu donc suivre.

- **Semaine de la mobilité**

En 2007, la Commune a participé au programme établi par le service cantonal de la mobilité.

Dans ce cadre, la Direction Urbanisme-Bâtiments a à nouveau mis sur pied un système de signalétique indiquant le temps nécessaire à rallier divers points à pied ou à bicyclette, mais cette fois à l'échelle de la région, en collaboration étroite avec les autres communes de l'Ouest. Rappelons qu'en 2006, Renens avait déjà mis sur pied une signalétique « maison » dans le même style.

Par ailleurs, Renens a adhéré au programme «New Ride» qui épaulé les communes pour la promotion des vélos électriques. Ainsi, une présentation de toutes les marques de véhicules de ce type a eu lieu sur la place de la Gare le 19 septembre 2007, pendant la semaine de la mobilité. De

Place de la Gare
Stand «New Ride»

nombreuses personnes, passants, usagers du M1 ou du train, ont eu l'occasion de se familiariser avec ce mode de transport et même de faire un essai.

- **Ouest Roule**

Durant l'année, « Renens Roule » est devenu « Ouest Roule », consacrant ainsi la participation des communes avoisinantes. Le succès remporté par cette offre de prêts de vélos, réparés par des requérants d'asile de la Fareas, est sans cesse grandissant. C'est pourquoi, la Municipalité a pérennisé la subvention annuelle de Fr. 15'000.— qui leur est versée. De plus, la roulotte de prêt, jugée un peu austère, a été décorée. Initialement posée sur la propriété des CFF, elle a été déplacée à leur demande sur le domaine communal.

- **Zones 30, mobilité douce et aménagements urbains**

Deux objets de planification en cours ont fait l'objet d'études spécifiques sur la mobilité. Il s'agit d'une part de «l'étude d'accessibilité de la plaine de Malley par l'avenue du Léman» qui a permis de corriger certaines hypothèses avancées dans les travaux du plan directeur localisé de Malley. D'autre part, l'éventualité du passage d'un axe lourd de transports publics dans le centre de Renens a nécessité une étude, cofinancée par les tl, sur les variantes de traversée du centre possibles.

Le projet de modération des avenues de Saugiaz et du 1er Mai a abouti à un préavis, voté par le Conseil le 6 septembre. Les travaux sont en cours.

Le projet des zones à 30 km/heure sur l'ensemble du territoire communal a été repris en 2007, après



une mise en attente depuis 2003. L'ensemble est à l'étude, avec des propositions d'extension par rapport au projet initial. Par ailleurs, une étude a été lancée avec la commune voisine de Jouxten-Mézery pour définir la mise en œuvre de rues en zone 30 aux limites des deux communes ; un mandat intercommunal a été confié dans ce cadre à «Rue de l'Avenir».

• **Les chantiers du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)**

Les chantiers du SDOL ont poursuivi leurs travaux, en se précisant et en se concrétisant au fur et à mesure de leur avancement. Renens est la commune pilote pour deux sous-secteurs du chantier 2, soit Malley et la gare, et la Direction Urbanisme-Bâtiments assume la présidence du groupe décisionnel de ces deux projets. La Commune de Renens participe également au chantier 3, rue de Cossonay et est encore concernée par les deux volets du chantier 6, transports publics et transports individuels motorisés.

Chantier 2 - la plaine de Malley (ch2-M)

Un mandat a été confié, en janvier 2007, au bureau d'architectes-urbanistes Bauart, à Berne et Neuchâtel, pour élaborer, avec l'accompagnement d'un groupe de suivi technique, un Plan directeur localisé (PDL) intercommunal. L'élaboration de ce PDL se base sur les résultats de l'étude-test menée en 2006 avec la participation des représentants des autorités et des services communaux et cantonaux concernés, des représentants des CFF et des tl, ainsi que de divers consultants, d'usagers et du public.

Le projet de PDL identifie cinq futurs quartiers présentant chacun son caractère propre : Malley-centre, autour de la future halte RER; Kléber-Méleau, écoquartier d'habitat mixte caractérisé par des espaces verts dont un «Parc du Gazomètre»; Malley-village, le long de la rue du Lac avec le parc sportif du Censuy; le Strip, quartier d'activités entre deux voies ferrées, et enfin le Martinet, quartier d'habitat requalifié.

Le projet tire parti d'éléments de verdure et prévoit de mettre en valeur des traces du passé industriel de Malley. Sur le plan de la mobilité, l'avenue du Chablais prend un rôle fort d'interface de transports publics avec le M1 au sud, la ligne de bus n°7 au nord et la future halte RER entre les deux. Les circulations ont été analysées. L'organisation du mouvement des véhicules qui a été dessinée limite le trafic de transit.

Des mesures environnementales sont proposées et un concept énergétique finalisé en fin d'été 2007 permet d'envisager un «quartier de Malley à 2000 Watt». Les critères du développement durable dans ses trois aspects environnementaux, économiques et socioculturels sont utilisés pour permettre la création d'un écoquartier.

L'avancement des travaux a été présenté au public lors de portes ouvertes, le 12 juin 2007, à l'issue d'un atelier de travail et de réflexion. La version finale du projet de PDL doit être soumise aux groupes décisionnels début 2008. L'examen préalable et une consultation publique suivront dans le courant 2008.

Chantier 2 - la gare de l'Ouest (ch2-G)

Une étude d'insertion multimodale (transports publics, transports individuels, mobilités douces) aux abords de la gare de Renens a été

réalisée début 2007. Sous le nom «Renens CFF-Gare de l'Ouest, interface des transports», la gare de Renens et ses abords ont fait l'objet d'un concours du 6 juillet au 26 octobre 2007. Il s'agit d'un concours de projets selon une procédure ouverte à un degré, avec concours d'idées, selon le règlement SIA 142. Les groupements de bureaux concurrents ont été appelés à proposer une restructuration de ce secteur. Il s'agit de transformer la gare en une interface des transports publics attractive et performante à l'échelle de l'Ouest lausannois et de mettre en valeur les espaces publics attenants appartenant aux CFF ou au domaine public. Le programme inclut notamment la requalification des places de la Gare nord et sud. Il vise aussi l'amélioration du passage sous-voies, la création d'une nouvelle liaison nord-sud pour les mobilités douces, l'amélioration des accès aux quais, réaménagés pour être mis en conformité avec la législation en vigueur, pour augmenter la convivialité et la sécurité des usagers.

Les enjeux et le cahier des charges de ce concours ont été présentés lors d'une soirée publique le 2 mai 2007 et mis à disposition sur le site internet du SDOL afin que chacun puisse formuler des remarques dans le cadre de la consultation. Les commentaires reçus ont servi à la finalisation des documents qui ont été remis aux participants du concours.

Gare CFF - Premier prix du concours



Le jury du concours, dont faisaient partie la Conseillère municipale Urbanisme-Bâtiments et l'urbaniste de la Ville, a eu lieu le 21 novembre 2007. Le projet lauréat, du bureau Fara-Fazan, propose une passerelle franchissant les voies. Le rapport du jury sera publié début 2008 et présenté lors d'une seconde soirée publique avec la remise des prix. Une étude d'avant-projet pourra être lancée au printemps 2008.

En termes de bassin de population desservie, la gare de Renens sera probablement la troisième gare de Suisse romande en 2020, après Genève et Lausanne. À l'intersection des frontières communales de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, il s'agit du noeud principal d'un réseau de transports publics appelé à se développer. L'aménagement de la gare et de ses environs est une tâche prioritaire. L'interface de transport doit être développée, la sécurité par rapport au trafic renforcée et la convivialité des espaces publics améliorée comme la liaison nord-sud. Les quatre communes ainsi que les CFF et les TI participent à l'étude de ce sous-secteur pilotée par la Commune de Renens et placée sous la responsabilité de l'urbaniste de la Ville.

Chantier 3 - la rue de Cossonay

Suite à la publication, en septembre 2006, de l'annexe du SDOL «Chantier 3 / Route de Cossonay-RC251 / Concept général et stratégie de requalification», un complément d'étude a été lancé en 2007 permettant d'approfondir et de détailler les profils types de chaque séquence de route ainsi que le positionnement et l'implantation de l'axe de la chaussée en prenant des marges importantes pour les besoins futurs. Cette étude élabore une charte de matérialisation de l'espace public par l'arborisation, l'éclairage et le mobilier. Elle formule des mesures intégrées pour aider l'assainissement phonique des abords de la route. Elle s'assure d'une coordination intercommunale suffisante pour

faciliter la prise de mesures conservatoires de réservations foncières en accord avec les lignes directrices du chantier. Elle dresse la liste des procédures et compétences à réunir pour les prochaines étapes. Une procédure coordonnée de limitation de la vitesse entre les trois communes a été lancée. Une démarche se fait par ailleurs jour en vue de renommer l'axe de la RC 251 d'un seul nom au lieu des quatre actuels qui se succèdent le long du tracé. Les riverains lecteurs des journaux communaux ou visiteurs du site internet du SDOL ont eu l'occasion de proposer des idées pour rebaptiser la route. Le rapport final de l'étude en cours devra être coordonné avec les résultats de l'étude du PALM sur le réseau des axes forts, et pourra être finalisé début 2008.

Chantier 6 - les transports

Transports publics, réseau 2010-2014

Les études et réflexions menées dans le cadre du chantier 6 / TP se fixent un horizon de réalisations entre 2010 et 2014. Après une évaluation des concepts de desserte pour les différents chantiers territoriaux du SDOL et la comparaison de différentes variantes de réseau, une image directrice préférentielle a été validée par le GROPIIL puis par les Municipalités des communes du SDOL en 2007. L'image retenue constitue la réponse optimale à l'objectif suivant : augmenter sensiblement la part des transports publics dans les déplacements, en proposant une offre attractive et performante. Elle représente une meilleure couverture du territoire, des fréquences intéressantes, une complémentarité optimale avec le réseau RER et une disponibilité de la desserte le soir et le week-end. Globalement, l'image préférentielle adoptée représente une offre plus que doublée. Le travail de développement de l'offre continue à présent au travers de deux principaux volets :

- identifier les aménagements routiers à réaliser en vue de l'offre projetée.
- proposer et faire valider les étapes de mise en oeuvre de l'offre.

Dès l'été 2007, un appel d'offres a été lancé pour étudier l'aménagement routier à prévoir à partir de l'image directrice des transports publics 2010-2014 adoptée par le SDOL pour l'intégration des transports publics, des transports individuels motorisés et des modes doux dans le réseau de mobilité. L'étude a démarré en octobre 2007.

Transports privés

Après la première phase de l'étude de viabilité et de hiérarchisation du réseau routier conduite en 2005, le volet Transports individuels motorisés (TIM) du chantier 6 avait engagé en 2006 une deuxième phase portant sur le bilan de fonctionnement et les compléments à apporter au réseau routier dans le périmètre du SDOL au sud des voies CFF. Cette deuxième phase a été achevée et son rapport d'étude adopté par le Groupe de pilotage du SDOL en été 2007. Ses conclusions dressent une hiérarchie du réseau s'articulant autour du tronçon autoroutier Ecublens-Maladière et tenant compte de la réalisation escomptée de nouvelles jonctions urbaines à Chavannes et à Ecublens.

Une troisième phase en cours porte sur le réseau routier dans le périmètre du SDOL au nord des voies CFF. Elle vise notamment à faire un état des lieux de la planification routière existante, dans le but de finaliser la démarche de hiérarchisation du réseau.

• **Groupe ABC**

Le groupe ABC examine les projets de construction d'une certaine importance sous l'angle des critères du SDOL. La Commune de Renens, partenaire au même titre que les autres communes de l'Ouest, est représentée au sein du groupe par son urbaniste.

En 2007, le groupe a préavisé, entre autres, les projets de stationnement de l'UBS et Siemens aux Baumettes.

• **Participation de l'urbaniste à des événements extérieurs**

Afin de faire rayonner l'image de Renens à l'extérieur, et notamment dans les hautes Ecoles, l'ur-

baniste a pris une part active à des conférences et siégé comme expert à diverses occasions, relatées ci-dessous :

- 09.01.2007
Forum Ecoparc, défricher les villes, Neuchâtel
- 21.03.2007
Journée Aspan, Delémont
- 23.05.2007
Unil, master Prof. Da Cunha, Nicole Surchat, séminaire sur le projet de Malley
- 19.06.2007
EPFL-Enac, Prof. J-P Jaccot, expert pour travaux de semestre sur le secteur des entrepôts, Renens
- 20.06.2007
ARE, «workshop projets urbains», présentation du PDL de Malley
- 28.09.2007
Journée Rue de l'Avenir, mobilité et participation, Delémont
- 20.11.2007
SDOL, membre jury concours de la gare de Renens
- 04.12.2007
EPFL-Choros, Prof. Schüller, expert pour travaux de semestre sur mobilité dans l'Ouest lausannois
- 18-19.12.2007
EPFL-Enac, Prof. invités Zurbuchen-Henz, expert pour travaux de semestre sur le secteur de la Croisée, Renens.

- Mise à l'enquête, levée des oppositions et délivrance du permis de construire concernant la construction de 13 villas mitoyennes à l'avenue de Florissant.
- Mise à l'enquête et délivrance du permis de démolir concernant l'ancienne usine Fly à la rue de Lausanne.



- Mise à l'enquête concernant le déclassement de la rue du Bugnon et le transfert d'une partie du chemin de Jouxpens en route cantonale dans le cadre du plan de quartier «En Belle Vue».
- Mise à l'enquête concernant la construction de la halte de Prilly-Malley.
- Mise à l'enquête concernant l'aménagement d'un giratoire au carrefour rues du Lac-Léman.



- Mise à l'enquête complémentaire concernant le dossier de mise à l'enquête de 2 villas mitoyennes et la transformation du bâtiment existant, chemin de la Bruyère 6. (Ce dossier a fait l'objet d'un arrêt du chantier pour modifications importantes du projet de base et non-respect d'une convention signée pour lever les oppositions de la première enquête).
- Mise à l'enquête et levée des oppositions en vue de la délivrance du permis de construire, concernant la construction de 4 villas contiguës au chemin d'Arzillier. Cette décision fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif.
- Mise à l'enquête et levée des oppositions en vue de la délivrance du permis de construire, concernant l'agrandissement et la transformation de la villa existante au

chemin des Côtes 80. Cette décision fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif.

- Délivrance du permis de construire et suivi des travaux de construction d'un immeuble commercial (Orange), rue du Caudray 6.
- Suivi des travaux de construction concernant l'agrandissement du Collège du Léman.
- Suivi des travaux de construction du Centre intercommunal de logistique, gestion des déchets, chemin de l'Usine à Gaz.



Centre intercommunal de logistique

- Suivi des travaux concernant la construction et la transformation de l'ancienne usine Iril en école cantonale d'art (ECAL), avenue du Temple 5 et délivrance d'un permis d'utiliser provisoire.



Police des constructions

Dossiers d'enquête

Après une importante hausse des dossiers d'enquête depuis 2004 (23 dossiers) jusqu'en 2006 (51 dossiers), on constate que leur nombre s'est stabilisé avec un total de 48 dossiers de mise à l'enquête publique en 2007. Par contre, le nombre de dossier faisant l'objet d'oppositions est en hausse et dépasse les 10%.

La nouvelle loi cantonale sur l'énergie exige un contrôle plus approfondi des dossiers d'enquête et augmente significativement la charge de travail.

Mis à part la vérification des plans destinés à l'enquête publique, les contrôles de chantiers ainsi que les autres tâches administratives importantes, une attention accrue a été portée aux dossiers ci-après :

Antennes

8 dossiers concernant la pose d'antennes de téléphonie mobile ont été traités durant l'année. Seuls deux d'entre-eux n'ont pas fait l'objet d'opposition et ont pu se clore par la délivrance du permis de construire.

Pour les trois dossiers, rue de Crissier, rue des Alpes et chemin de Corjon, qui ont fait l'objet de nombreuses oppositions durant l'enquête et d'une pétition munie de 287 signatures, les opposants s'élèvent contre la prolifération des antennes sur le territoire communal et contre le choix des emplacements.

Une séance d'information réunissant les opposants, les opérateurs, un représentant du SEVEN et une délégation municipale a été organisée le 15 janvier 2007 à la buvette de la salle de spectacles en présence d'une



Caudray 6
Avant démolition



Construction d'un immeuble
commercial (Orange)

quarantaine de personnes. Cette rencontre a été l'occasion de rappeler les droits et compétences de chacun des intervenants et a mis en lumière le peu de marge de manœuvre des autorités municipales et des citoyens.

Parallèlement au dossier d'enquête, une motion a été déposée au Conseil communal le 7 septembre 2006, visant à résister à l'installation désordonnée et excessive d'antennes de téléphonie mobile sur le territoire communal, celle-ci a fait l'objet d'une réponse par voie de préavis le 16 mars 2007.

De plus, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 9 février 2007, d'exiger pour chaque nouveau dossier d'enquête, un justificatif des besoins de couverture radio du secteur, une explication sur les autres sites étudiés et non retenus, ainsi qu'une coordination soignée avec les autres opérateurs.

Les 6 dossiers, ayant soulevé des oppositions, ont fait l'objet d'une attention particulière. Il s'agit de :

- Installation d'une antenne de téléphonie mobile à l'avenue du Silo 5. Ce projet a soulevé 12 oppositions, celles-ci ont été levées et le permis de construire a été délivré.
- Installation d'une antenne de téléphonie mobile sur un mât de 25 mètres de hauteur à l'angle de la rue du Léman et de la rue de Lausanne. Le refus de la Municipalité de délivrer le permis de cons-

truire a fait l'objet d'un recours de la part de l'opérateur au Tribunal administratif puis au Tribunal fédéral, qui ont tous deux tranché en



Angle rue du Léman/rue de Lausanne

faveur du recourant. Le mât a été posé courant 2007.

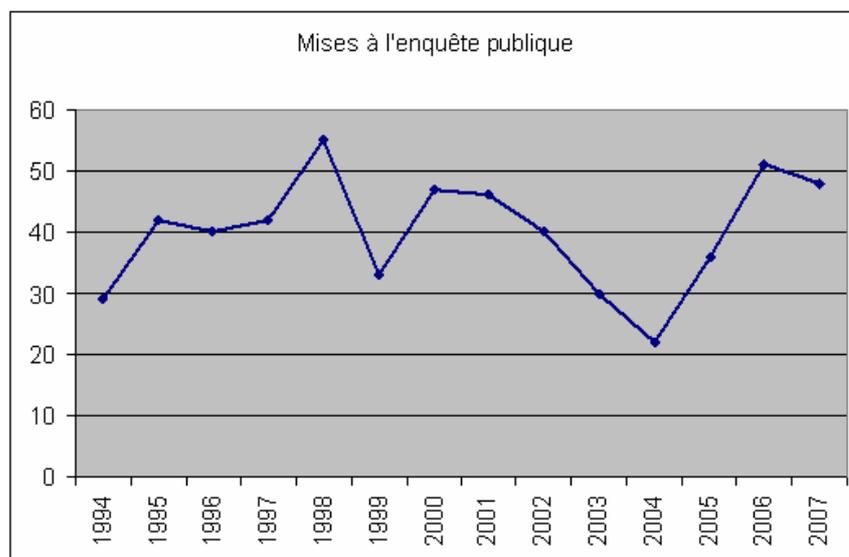
- Installation d'une antenne de téléphonie mobile à la rue de Crissier 8. Ce projet a soulevé 32 oppositions, celles-ci ont été levées et le permis de construire a été délivré.
- Installation d'une antenne de téléphonie mobile à la rue de Cossonay 101. Ce projet a soulevé 10 oppositions, celles-ci ont été levées et le permis de construire a été délivré.
- Installation d'une antenne de téléphonie mobile dans une fausse cheminée au chemin de Corjon 1.



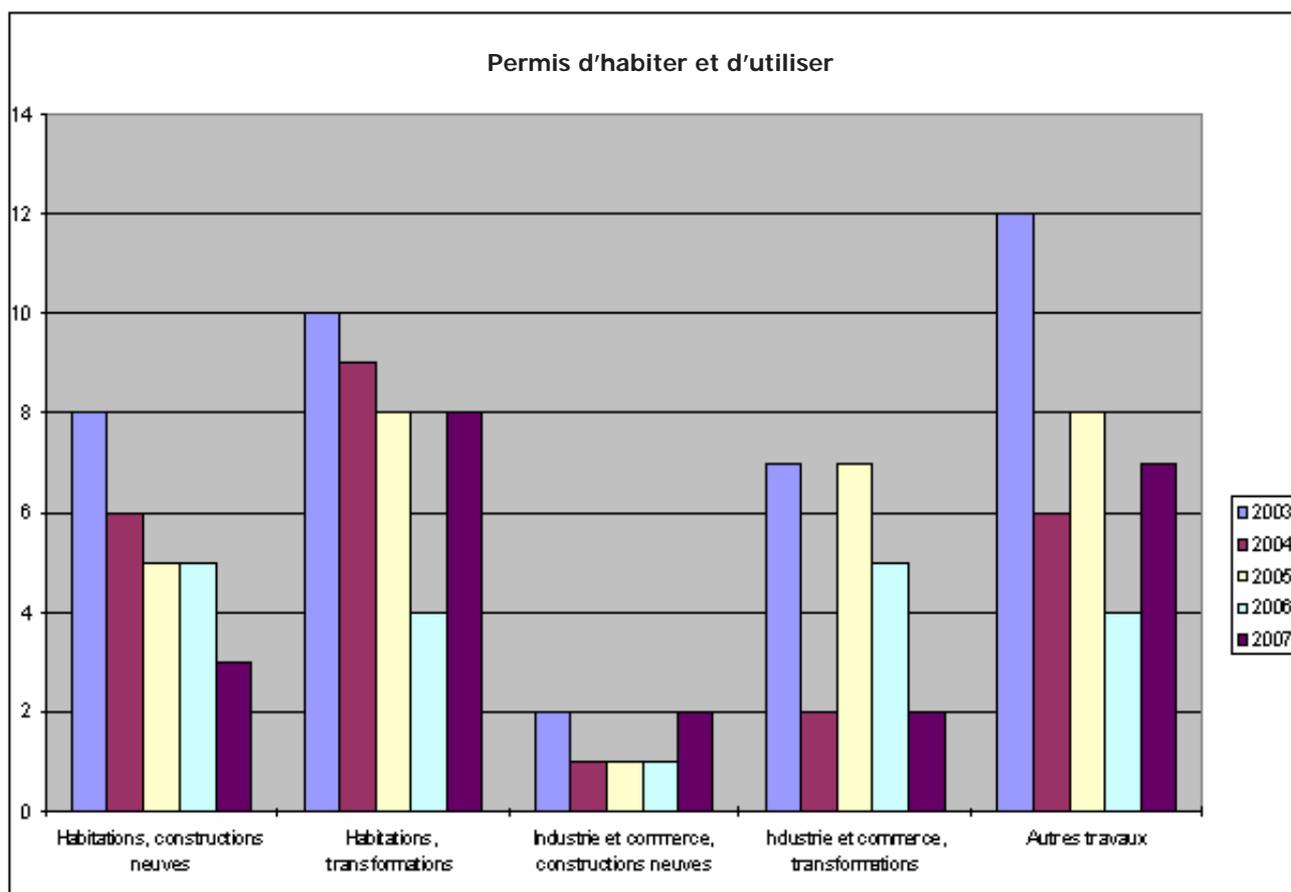
Corjon 1

Ce projet a soulevé 48 oppositions, celles-ci ont été levées et le permis de construire a été délivré.

- Installation d'une antenne de téléphonie mobile à la rue des Alpes 12. Ce projet a soulevé 312 oppositions. Après avoir proposé des sites de remplacement, la Municipalité a décidé de soutenir les opposants et a refusé de délivrer le permis de construire. Sa décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif.



	2004	2005	2006	2007
Enquêtes publiques :				
Constructions nouvelles	8	15	18	20
Transformations	10	18	27	19
Plans d'extension, plans de quartier, DS	-	2	-	3
Routes, cadastres, servitudes publiques	5	-	4	3
Démolitions	-	1	2	3
Total	23	36	51	48
Autorisations municipales	25	18	24	33
Total des demandes d'autorisation	48	54	75	81
Permis de construire délivrés	20	28	47	45
Projet refusé y compris avant-projet	-	3	1	5



A la fin de l'année, 86 dossiers d'enquête étaient encore en cours de traitement.

- 2 dossiers faisaient l'objet d'un recours au Tribunal.
- 1 dossier était en consultation auprès des Services cantonaux.
- 5 dossiers étaient à contrôler pour mise à l'enquête en 2008.
- 7 dossiers étaient en attente du permis de construire.
- 41 dossiers étaient en possession d'un permis de construire dont les travaux n'avaient pas encore com-

mencés ou n'avaient pas encore été annoncés.

- 21 dossiers étaient en cours de construction.
- 10 dossiers étaient en attente du permis d'habiter.

Durant l'année 2007, 22 nouveaux logements ont été autorisés, 25 ont été terminés, 59 étaient en cours de construction et le chantier de 53 logements n'avait pas encore débuté.

Taxes de raccordement

En 2007, sur les onze constructions ayant été soumises aux taxes de

raccordement, un dossier a fait l'objet d'un recours auprès de la Commission communale de recours en matière d'impôts qui a tranché en faveur de la Commune.

Le montant des taxes de raccordement perçues en 2007 s'élève à Fr. 219'682.45.

Autorisations municipales

33 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2007 contre 24 en 2006, ces demandes sont des dossiers de constructions pouvant être dispensés d'enquête pu-

blique conformément à l'art. 111 de la LATC, comme par exemple les constructions de minime importance (velux, panneaux solaires, etc.).

Dans le but de promouvoir les énergies renouvelables, la Municipalité, dans sa séance du 4 mai 2007, a approuvé une simplification de la procédure d'autorisation pour la pose de panneaux solaires ainsi qu'une exonération des taxes d'autorisation. Ainsi, quatre demandes ont bénéficié de cette décision et ont été accordées.

Contrôle des citernes

Le 1^{er} janvier 2007 la nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux est entrée en vigueur. Les modifications majeures sont les suivantes :

- Les installations situées dans les zones de protection des eaux «S» et les secteurs de protection des eaux particulièrement menacées, soit les secteurs «A» et «Z» restent sous le contrôle de l'administration cantonale et communale (tâche de haute surveillance).
- Les installations situées dans le reste du territoire, à savoir les secteurs B et C, sont dorénavant sous la seule responsabilité des propriétaires. Le suivi de l'entretien et du contrôle de ces installations n'est plus du ressort de l'administration communale.
- Les autorisations de construire des installations de stockage ne seront obligatoires que pour celles situées en zone S ou en secteurs A et Z de protection des eaux. Les petits réservoirs en plastique d'un volume maximum de 2'000 litres par unité sont dispensés d'autorisation en secteur A (mais pas en S).
- Les réservoirs enterrés à simple paroi (ou sans détecteur de fuites), quel que soit le secteur de protection des eaux, restent soumis à la révision comme jusqu'à présent. Ils devront par contre être éliminés au plus tard le 31 décembre 2014.
- La tenue du registre communal des réservoirs est maintenue pour toutes les installations, quels que soient les secteurs de protection des eaux (S, A, B et C).

Le plan des secteurs peut être consulté au Centre technique communal.

Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense les arbres classés sur le territoire communal, il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se prononcer sur les demandes d'abattage.

En 2007, les Services communaux ont délivré onze permis d'abattage. Quatre demandes ont été retirées après discussion sur place avec les propriétaires. Une demande a été refusée, l'arbre étant en parfaite santé et ne présentant aucune nuisance. Une demande a été rejetée, celle-ci ayant été déposée par le voisin.

Le remplacement par des essences correspondantes a été exigé dans sept cas. Dans les autres situations, l'importante végétation existante était suffisante.

Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 24 séances plénières (21 en 2006).

Principaux objets traités :

- Préavis sur projets de constructions (examen de plans).
- Préavis sur l'octroi de permis d'habiter, d'occuper, d'utiliser (provisaires et définitifs).
- Constat de l'état de salubrité des constructions existantes.

Cette année, la Commission s'est déplacée à la demande de plusieurs locataires pour des constats notamment à l'avenue du Terminus 9, au chemin des Côtes 30 à 36, à la rue du Lac 59 à 63, au chemin du Bois 3, au chemin de Rionza 21 ainsi qu'à l'avenue du 1^{er}-Mai 27. Ces problèmes ont été résolus directement entre les locataires et leurs gérances respectives dans la majorité des cas.

Le permis d'habiter a été retiré pour deux logements par le fait qu'aucune amélioration n'avait été constatée durant le délai accordé pour la remise en état.

Dans deux affaires, le responsable de la police des constructions a été entendu comme témoin devant le Tribunal des baux.

Office communal des abris de protection civile (OCPC)

Dans le courant 2007, trois dossiers de dispense d'abris PC ont été examinés et transmis à l'Organisation Régionale de la Protection civile.

Pour les travaux de construction d'abri PC, les contrôles sont effectués sur place par l'ingénieur responsable et l'entreprise de ventilation mandatée. La comptabilité des places disponibles est tenue à jour par l'Organisation Régionale de la Protection civile.

SIT

Le système d'information sur le territoire a pour but de rassembler la totalité des données géoréférencées de la Commune, l'intégration de celles-ci se fait en fonction des besoins successifs.

Au début 2007, le SIT comprenait les thèmes suivants :

- espaces verts
- planification scolaire
- jardins familiaux
- cadastre
- parcelles communales
- domaine ferroviaire

Durant l'année 2007, il a été complété par les thèmes suivants :

- zones 30
- courbes de niveau
- degrés de sensibilité au bruit
- secteurs de protection des eaux
- cadastre des sites pollués
- plan de recensement architectural
- plan des bornes hydrantes
- sites de téléphonie mobile
- plan des zones

Les données suivantes sont en cours d'intégration dans le SIT :

- Passages piétons
- Bandes et pistes cyclables
- Toupies culturelles, affichage gratuit
- Plan de ramassage des ordures
- Plan des lignes tl

La qualité des données étant très variable, certaines doivent faire l'objet d'un contrôle systématique avant leur intégration.

Le relevé des places de stationnement publiques est effectué conjointement

tement avec un contrôle et une mise à jour des éléments du domaine public (luminaires, bordures de chaussée, passages pour piétons, feux de signalisations, etc.).

Génie civil / Canalisations

Chaussées

Différents mandats d'études ont été lancés permettant ainsi le dépôt de préavis auprès du Conseil Communal. D'autres réfections ou réparations des canalisations ou des chaussées ont été entreprises.

Chantiers

- Mise en séparatif de la rue de l'Industrie (préavis 33-2007). Le chantier a commencé début novembre 2007 et se poursuivra en 2008 en collaboration avec d'autres services externes à la Commune.
- Fin de chantier de la mise en séparatif avenue de Saugiaz–chemin de Corjon–chemin d'Arzillier. La pose des revêtements définitifs aura lieu en 2008.



Avenue de Saugiaz - Mise en séparatif

- Réfection de divers couvercles de chambres d'accès aux collecteurs.
- Curage et contrôle TV de différents collecteurs.

Réfection arrêt bus TL rue de Lausanne



- Réfection de quatre zones d'arrêt de bus TL sur la rue de Lausanne, en direction de Renens, suite aux fortes déformations de celles-ci.
- Pose des revêtements définitifs sur la rue du Caudray (zone mixte) et l'avenue du Censuy, selon le préavis 67-2005. Réfection de l'arrêt de bus Censuy direction gare. La pose de surfaces de couleur sur la zone mixte de la rue du Caudray aura lieu courant 2008 et mettra un point final à ce préavis.
- Réalisation d'un giratoire provisoire au carrefour rues du Lac-Léman.
- Début de la réalisation du préavis 27-2007. Modération du trafic sur les avenues de Saugiaz–1^{er} Mai. Les travaux, y compris les revêtements définitifs, seront terminés courant 2008.
- Plusieurs interventions ont été effectuées sur l'ensemble du domaine communal par le Secteur Environnement et Maintenance ou par des entreprises privées, pour des réfections ponctuelles de chaussées, de trottoirs ou de bordures.

Etudes

- Finalisation du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) par le bureau mandaté. Le dossier sera transmis aux autorités cantonales début 2008 pour validation.
- Dans le cadre de la mise en séparatif du secteur situé en rive droite de la Mèbre, un mandat d'ingénieurs a été attribué pour établir le projet de mise en séparatif du quartier «Les Ramiers».
- En complément et dans la continuité du plan de quartier P36, un mandat d'ingénieur a été attribué pour l'étude définitive d'un giratoire au carrefour rues du Lac-Lé-

Giratoire provisoire rues du Lac-Léman



man nécessaire pour les accès du futur bâtiment «Orange» et allant dans le sens des objectifs du chantier 5 du SDOL «Espaces publics et mobilité douce». Une étude sur l'état des collecteurs existants sous ce carrefour a également été réalisée.

Eclairage public

- Entretien courant de l'éclairage public en collaboration avec le SIE SA.
- Campagne 2007 pour le contrôle des pieds de candélabres : 45 points lumineux ont été contrôlés.
- Les luminaires de certains secteurs ont été remplacés (Parc de la Rose Rouge - Parc du Ranch). Dans le cadre d'autres chantiers, les câbles d'alimentation d'éclairage public ont dû être remplacés.
- Le vandalisme sur les luminaires a légèrement régressé. Le remplacement de certains luminaires par un type plus résistant a eu une influence sur cette évolution.
- Préavis 10-2006 - Modification de l'éclairage public de l'avenue des Baumettes. Les travaux ont été réalisés. Ce nouveau type d'éclairage permet de réaliser une économie d'énergie d'environ 6'700 kWh/an.



Avant

Modération du trafic sur l'avenue de Saugiaz

En cours



Permis de fouille

- Permis délivrés	87
- Utilisation domaine public	12
- Fouilles pour câbles/téléphone	24
collecteurs	7
EauService Lausanne	9
Gaz Lausanne	10
SIE/TVT	25

Déclarations de conformité

En collaboration avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA), 8 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués.

Piscine Aquasplash

Deux contrôles de la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués durant l'été. Les résultats d'analyses ont démontré que celle-ci était conforme aux règles en vigueur.

Séparatif - Contrôle des raccordements privés

Sur 51 contrôles du système séparatif de bâtiment effectués, 41 sont non conformes (unitaire-privé dans unitaire communal ou unitaire-privé dans séparatif communal).

Dans chaque cas, les propriétaires reçoivent un plan et une lettre de la Municipalité leur donnant un délai d'environ trois ans pour la mise en conformité du séparatif.

Affaires régionales

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge - Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice

La Direction Urbanisme-Bâtiments a collaboré avec le Service d'entretien Mèbre-Sorge pour l'identification des causes de rejet d'eaux usées dans la Mèbre en vue d'améliorer la qualité des eaux de la Baie de Vidy et a participé à l'élaboration d'un préavis intercommunal.

Le plan général d'évacuation des eaux intercommunal (PGEEI) est en cours.

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la Commission de gestion.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale représente la Commune aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP adoptent le budget et les comptes.

Bâtiments

Groupe Bâtiments et planification scolaires

Ce Groupe étudie les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments scolaires. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires. Elle agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets.

Le Groupe a tenu 19 séances en 2007, principalement consacrées au suivi des préavis de l'agrandissement du Collège du Léman et de la rénovation du site scolaire de Florissant, ainsi qu'à l'évolution des effectifs scolaires. Ces dossiers sont traités en collaboration avec le service Culture-Jeunesse-Sport et les directeurs d'établissement.

Etudes et réalisations

Agrandissement du groupe scolaire du Léman

Le 3 mai 2007, le Conseil communal a voté le préavis N°17 d'un montant de Fr. 35'510'000.— relatif à l'agrandissement du groupe scolaire du Léman.

Rappelons qu'il s'agit de construire un bâtiment de 16 salles de classe avec salles spéciales, zone administrative, salle de gymnastique double, Apems, réfectoire scolaire et salle polyvalente de 200 places. Ce projet est complété par la restructuration du rez-de-chaussée du bâtiment existant, l'agrandissement de la bibliothèque, la réfection de la toiture ainsi que le déplacement du pavillon.

Le chantier a débuté mi-juin par les travaux préparatoires qui se sont déroulés jusqu'à fin octobre et dont les étapes principales ont été les suivantes :



Chantier du groupe scolaire du Léman

- déblaiement du terrain et démolition des maisons Censuy 15, 17, 19 et 21.
- exécution d'une cinquantaine de pieux de fondations d'une profondeur d'environ 35 m.
- pose de palplanches sur le périmètre du futur bâtiment.
- terrassement de la fouille en pleine masse.

Dès le mois de novembre, l'entreprise de maçonnerie a débuté l'exécution du radier, respectant ainsi le calendrier des travaux.

La mise en service du nouveau bâtiment est prévue pour la rentrée scolaire d'août 2009.

Collège du Léman

Les travaux de réfection de la toiture, prévus dans le préavis N° 17, se sont déroulés durant l'été.

Probablement à la suite de ces travaux, un nouvel incident s'est produit concernant les faux-plafonds du 2^e étage. En effet, dans une classe, une partie des plaques de faux-plafond s'est détachée de ses supports. L'ingénieur civil mandaté ne pouvant exclure d'autres incidents de ce genre, décision a été prise de déposer tous les faux-plafonds dans les

classes du 2^e étage. Cet incident a fait l'objet d'une communication orale aux enseignants lors de la conférence des maîtres de la rentrée, ainsi qu'au Conseil communal lors de sa séance de septembre. Un courrier d'explication a encore été adressé aux parents des élèves du Léman en octobre.

Cependant, les conditions pour la tenue de l'enseignement dans des classes dépourvues de faux-plafonds sont difficiles et ne sauraient perdurer.

La Municipalité va déposer, début 2008, un préavis relatif aux travaux de rénovation du bâtiment existant.

Déplacement du pavillon du Léman sur le site Verdeaux-Pépinières

Le déplacement du pavillon de 4 classes installé au Léman sur le site Verdeaux-Pépinières s'est déroulé également durant la période estivale. Désormais, ces classes sont dévolues à la direction de l'établissement primaire.

Rénovation du Collège de Florissant

Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis N° 29 d'un montant de Fr. 7'293'000.--, les travaux ont débuté par le déménagement des classes dans le pavillon scolaire voisin de Corminjoz, loué à la Commune de Prilly, pendant la durée des travaux du Collège de Florissant.

Rappelons que ces travaux consistent en une rénovation complète du collège et de la salle de gymnastique. Les classes du collège seront transformées de manière à les adapter aux normes en vigueur en terme de surfaces.

Les travaux se déroulent normalement et, à fin 2007, les travaux de gros-œuvre touchant la structure des bâtiments étaient achevés. La mise en service de la salle de gymnastique est prévue pour août 2008 et le collège sera opérationnel pour la rentrée d'octobre 2008.

Chalet «Joli Bois» à Ondallaz - Réfection de la cuisine

Le préavis N° 20, d'un montant de Fr. 156'000.—, pour la rénovation de la cuisine du chalet «Joli Bois» a été accepté en avril.

Il s'agissait de remplacer l'équipement de la cuisine ainsi que les installations



Chantier du Collège de Florissant

techniques devenues vétustes pour la confection de quelque 13'000 repas par année.

Les travaux se sont déroulés d'octobre à fin décembre 2007. Durant cette période, la préparation et la prise des repas ont été déplacées au chalet «Mon Beau Pays». La nouvelle cuisine était opérationnelle pour la rentrée de janvier 2008. Quelques travaux complémentaires et retouches se dérouleront début 2008.



Cuisine du chalet «Joli Bois», à Ondallaz Avant



Après

Rétablissement de l'ancien cinéma «Le Corso»

En collaboration avec le Service Culture-Jeunesse-Sport, le Service Urbanisme-Bâtiments a réalisé une étude de faisabilité pour l'aménagement des locaux existants en café-théâtre. Cette étude a débouché sur l'établissement d'un cahier des charges nécessaire au choix d'un bureau d'architectes. Un préavis relatif à ces travaux sera déposé en 2008 au Conseil communal.

Travaux divers

En 2007, le service a traité quelque 2'141 factures d'un montant total de Fr. 2'223'402.65 relatives à l'entretien des bâtiments communaux. De

plus, depuis 2005, le service s'occupe de la gestion du mobilier scolaire.

Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé cette année des études et de la mise en place des travaux ci-après :

- Source 1 : réfection de la cage d'escaliers,
- Source 2 : mise en séparatif des canalisations,
- Source 3 (CRA) : remplacement du revêtement de sol au 1^{er} étage. Pose d'un portail extérieur,
- Léman 15bis : réfection d'un appartement suite au changement de locataire,
- Village 10 et Poste 17 : remplacement de fenêtres,
- Avenir 7 : réfection partielle d'un appartement,
- Lausanne 25 : transformation partielle des locaux PPLS au 3^e étage,
- Lausanne 35 : suite au regroupement des polices de l'Ouest, aménagement d'un nouveau vestiaire au sous-sol et diverses transformations au rez-de-chaussée,
- Bâtiment du feu : remplacement de la chaudière. Remplacement partiel de la ferblanterie de la toiture,
- Bâtiment du cimetière : suite de la réfection des façades,
- Salle de spectacles : réhaussement des garde-corps de la galerie. Remplacement du poste de cuisson de la cuisine. Aménagement d'un bureau pour le nouvel administrateur,
- Garderie «Les Globe-trotteurs» : transformation des fenêtres dans les dortoirs,
- Ondallaz, Chalet «Joli Bois» : remplacement du revêtement de sol,
- Temple de Renens-Village : modification de l'installation de sonorisation existante,
- Collège de Verdeaux : travaux divers dans les locaux de la clinique

- dentaire. Remplacement de la batterie d'introduction d'eau,
- Collège des Pépinières : transformation d'une classe spéciale en 2 locaux de dégagement,
 - Salle de gymnastique des Pépinières : divers travaux d'aménagement dans la salle polyvalente de façon à accueillir les cours de rythmique pendant la durée des travaux au Collège de Florissant,
 - Salle de gymnastique du 24-Janvier : contrôle et fixation des faux-plafonds dans la salle de gymnastique. Réfection partielle des sols des vestiaires,
 - Collège du Léman : dépose de faux-plafonds dans les classes du 2^e étage et divers travaux d'isolation phonique entre les classes.

- Mandat d'ingénieur pour une étude d'évaluation sismique du bâtiment. Remplacement de rideaux dans les salles de musique. Remplacement des stores à lamelles,
- Collège du Simplon : remplacement des joints des fenêtres,
 - Classes du Mont de By : installation d'un système de sonnerie.

Déprédations

On peut relever quelques déprédations, telles que vitres brisées, stores détériorés et graffitis sur les bâtiments communaux, notamment les bâtiments scolaires. Néanmoins, cette année, on constate une légère diminution des cas. Lors de chaque déprédation, le service procède à un dépôt de plainte contre inconnu.

Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par la cheffe de service, en qualité d'administratrice, la douzième Assemblée des copropriétaires a été tenue le 7 juin 2007. L'Association des locaux paroissiaux est représentée par MM. Philippe Conod, président et Charles Détraz, trésorier.

On peut préciser que le fonds de rénovation alimenté par les deux partenaires de la PPE n'a jamais dû être utilisé. Il se monte au 31 décembre 2007 à Fr. 178'764.30.

Service des gérances

Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2007

Immeubles	Nombre de pièces					maisons	magasins	autres
	1P	2P	3P	4P	5-6P			
Rue de l'Avenir 5	-	2	-	-	-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-	-	1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	-	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue du Château 17	-	-	-	-	-	-	-	Crèche + La grange local
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-	-	-	-	-	
Kiosque passage sous route, avenue du 14-Avril	-	-	-	-	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	-	-	-	1	bar à café
Chemin de Jouxteus 5	-	1	1	-	-	-	-	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	-	1	-	-	1	+ bureaux + 2 garages locaux
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	-	-	-	-	
Rue du Léman 9	-	-	3	-	-	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	-	-	-	
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3	-	-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-	-	-	-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-	-	-	-	-	-	locaux
Rue du Simplon 36	-	-	-	-	-	1	-	
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	-	-	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	-	-	-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	-	-	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-	-	-	-	-	local
<i>Appartements de service :</i>								
Collège de Verdeaux	-	-	1	-	-	-	-	
Collège du Village	-	1	-	-	-	-	-	+ locaux
Collège du Léman	-	-	-	1	-	-	-	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	0	11	21	10	1	6	6	+ 12 garages

Les 49 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, 8 changements de locataires concernant 5 logements et 3 locaux ont été enregistrés. Au 31 décembre 2007, 2 locaux commerciaux situés à la rue Neuve 8 et à la rue de l'Avenir 9 n'ont toujours pas trouvé preneur. 6 logements situés à l'avenue du Censuy 15 à 21 ont été supprimés suite à leur démolition due à l'agrandissement du Collège du Léman.

Sous location

Rue de l'Avenir 25 : 2 pièces

Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Ces trois appartements ont été occupés durant toute l'année 2007.

Nouvelle acquisition

Dans le courant de l'année, la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau bâtiment sis à la rue Neuve 4bis. Ce bâtiment abrite un local d'une superficie d'environ 80 m² sur un seul niveau et il permettra à diverses associations d'y tenir leurs différentes réunions hebdomadaires.

Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

Location des vitrines

Inventaire au 31 décembre 2007 :

Passage inférieur CFF	12
Passage inférieur du 14-Avril ..	8
Total	20

Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de Fr. 360.— à Fr. 900.— non compris la TVA, selon les emplacements. Durant l'été, les vitrines du passage sous-

voies de la gare CFF ont été partiellement rénovées (travaux de peinture, réfection des plafonds et pose d'un nouvel éclairage). Les loyers ont également été réadaptés et indexés à l'IPC.

Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2007 des places de parc mises en location :

Parc Frehner - Service du feu	20
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	5
Chemin des Biondes	21
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
Rue de l'Avenir 5-7	8
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	7
Chemin du Bois	1
Total	122

20 changements de locataires sont intervenus en 2007.

Le loyer mensuel actuel de l'ensemble de ces places de parc est de Fr. 60.— + TVA par emplacement.

Contrôle continu du chauffage

La surveillance hebdomadaire des consommations d'énergie mise en place s'étend aux principaux bâtiments communaux. Les relevés sont transmis à un bureau spécialisé qui procède aux corrections nécessaires, en collaboration avec les concierges concernés. Chaque écart ou anomalie est analysé. Un rapport annuel est établi.

Cité de l'Energie

Pour le suivi de ce dossier, la Municipalité est épaulée par un bureau spécialisé, Bio-Eco Sàrl à Cossonay, reconnu par Suisse Energie. Lors de la visite annuelle, les actions de l'année écoulée, en relation avec le développement durable, sont répertoriées et évaluées. Le résultat de ce travail servira de base pour le dossier de renouvellement du label en 2010.

Afin de déterminer si les bâtiments communaux sont performants sur le plan énergétique, il existe un programme informatique se nommant Display qui est mis à disposition gratuitement pour les membres des Cités de l'Energie, dont la Commune de Renens fait partie.

Ce programme permet de connaître la performance énergétique des bâtiments communaux en matière de consommation d'énergie, d'émissions de CO₂ et de consommation d'eau. Une fois les éléments entrés, un poster Display peut être édité et devrait être affiché à l'entrée des bâtiments communaux à l'attention des citoyens. Ces affiches ont été réalisées pour certains bâtiments pour 2006 et 2007, l'affichage dans les bâtiments ainsi qu'une campagne d'information sera organisée début 2008.

La Municipalité a décidé de signer cette charte «Display-Energie-Cités».

Exécutions forcées d'expulsion

58 avis d'exécution forcée d'expulsion ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (37 en 2006). Sur ce nombre, 11 personnes (8 en 2006) ont fait appel à nos services pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier.

Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols du Collège de Florissant et du Collège du Léman pour l'entreposage des biens des personnes expulsées.

Au début de l'été, suite aux travaux de rénovation et transformation du Collège du Florissant, tous les lots entreposés dans ce collège ont été transférés au Collège du Léman.

Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Secteur Environnement-Maintenance.

Environnement-Maintenance

La Direction Environnement-Maintenance gère les principales activités suivantes :

- Entretien du réseau routier
- Entretien des bâtiments communaux
- Dépôt, atelier, magasins communaux
- Espaces verts
- Cimetière
- Terrains de sport
- Jardins familiaux
- Gestion des déchets
- Déchèterie intercommunale
- Relations avec Valorsa SA

Introduction

Pour le Secteur Environnement et Maintenance, l'année 2007 a été plus spécifiquement marquée par l'engagement d'un responsable environnemental qui va contribuer à une meilleure gestion des déchets, ainsi qu'à la mise en place d'un système de management environnemental.

Le changement de véhicules et machines d'entretien a été réalisé dans une approche de développement durable et plusieurs opérations d'information et de sensibilisation ont été menées, telles que l'organisation des désormais traditionnels vide-greniers, la pose de poubelles parlantes, la journée « coup de balai » ou encore la réalisation d'un calendrier de ramassage commun du District de l'Ouest.

La section des espaces verts, en plus de l'entretien habituel des parcs et promenades, a procédé au réaménagement partiel du parc du Ranch. Les jardiniers communaux ont également participé à l'exposition horticole « Flores 2008 » à Cheseaux-sur-Lausanne avec un certain succès et ont apporté un soutien fleuri à l'inauguration de l'ECAL par l'opération « Tourne-sols ».

La mise en chantier de plusieurs réalisations futures ont engendré également un important nombre de séances pour l'ouverture de la déchèterie de Malley, l'étude et la mise en place d'un nouveau mode de ramassage des déchets verts et encombrants ou encore la réflexion sur les prémices du chemin des sens.

Les tâches habituelles telles que le nettoyage des rues, trottoirs et chemins, le lavage des passages sous routes, l'entretien et le nettoyage des bâtiments scolaires et administratifs, ou encore l'aide aux nombreuses manifestations ont toutes été exécutées de manière à apporter un sentiment de bien-être et de sécurité en Ville de Renens.

L'hiver 2006-2007 a été spécialement calme pour les collaborateurs en charge du déneigement. En effet, les routes et trottoirs n'ont dû être déneigés qu'à une seule reprise, économisant ainsi de nombreuses tonnes de sel et heures de prestations du service.



Curage des sacs de routes

Entretien du réseau routier

Section maintenance

Les heures dévolues au balayage des routes, chemins, trottoirs, place et escaliers ont été stables en 2007 avec environ 15'000 heures, auxquelles il faut ajouter 2'000 heures pour le nettoyage des WC publics et fontaines.

Une trentaine de poubelles supplémentaires ont été disposées dans les lieux stratégiques de la ville, dont deux « poubelles parlantes ». Celles-ci ont été installées au carrefour des 4-

Avenues et à l'arrêt de bus du 14-Avril. Mises en place par une société privée de publicité, elles sont entièrement financées par les annonceurs figurant sur les poubelles. Faisant office de pionnière en Suisse romande, cette opération a séduit les médias puisqu'un reportage a passé au 12.45 sur la TSR ainsi que sur TVRL, et un article a paru dans 24 Heures. Cette opération n'a pas engendré de frais pour la Ville de Renens, seule la vidange étant à sa charge.



Poubelle parlante

Dépôt, magasin et ateliers

Le mécanicien communal a été spécialement mis à contribution cette année, 8 véhicules ont subi avec succès l'expertise du Service des automobiles et la Direction Environnement-Maintenance a procédé au changement de deux véhicules.

Le transporteur Aebi datant de 1993 et servant spécialement aux trans-



Ancien véhicule

Nouveau transporteur multi-fonctions



ports internes de l'équipe des espaces verts (vasques, terre, feuilles, arbres, foin, etc.) a été remplacé par un transporteur Multifonctions avec pont Multilift, saleuse et lame à neige.

La deuxième acquisition est une camionnette avec pont basculant et petite grue de levage en remplacement d'une camionnette identique datant de 1989. Ce véhicule est spécialement utilisé par les sections maintenance et manifestations pour les transports de tables de cantine, matériel divers, bancs de marché, béton, compost, etc... Il est quotidiennement en déplacement dans les rues rennaises.



Ancienne camionnette



Nouveau véhicule à l'exposition de l'utilitaire à Fribourg

Hormis ces deux véhicules, le Secteur Environnement et Maintenance a également procédé au changement de la mini-pelle mécanique acquise en 1990. Son emploi permet des travaux de petite et moyenne envergure comme la creuse de tombes, de fouilles d'encasement, l'arrachage de souches, etc.

Après 16 ans d'utilisation et plus de 3'000 heures de fonctionnement, le système hydraulique et la mécanique de l'ancienne machine sont devenus fortement usagés, voire dangereux à l'utilisation.



Ancienne pelleuseuse



Nouvelle pelle rétro

Dans l'acquisition de nouveau matériel, il faut également relever l'achat d'une broyeuse à branches sur remorque.

La section des espaces verts, qui procède à l'entier de la taille des arbres d'avenues, génère 172 tonnes de branchages amenées par le camion communal à la Tuilière près de la Blécherette pour y être transformées en compost. Ces déchets ayant une densité de 0,4 (400 kg/m³), ce sont 430 m³ à raison de 5 m³ par transport qui sont ainsi acheminés sur les hauts de Lausanne.

L'acquisition de cette nouvelle broyeuse réduit le volume global de 80%, d'où une économie de temps, de kilomètres et de mazout.

Manifestations

Manifestations 2007 nécessitant l'appui logistique du Secteur Environnement et Maintenance

- 4 mars
Expo Philatéliste
- 31 mars
Vide-greniers
- 28 avril
Ouverture des animations de la Place du Marché
- 5 mai
Marché aux puces Fourmi Rouge

- 9 mai
Coupe Crédit Suisse Terrain Censuy
- 12 mai
Journée «Coup de Balai»
- 12 mai
Marché des artisans
- 28 mai
Repas de fin de Conseil communal
- 6 au 10 juin
Festival de théâtre en herbe
- 23 juin
Revue des pompiers
- 23 et 24 juin
Festival Celte
- 23 au 26 juin
Renens Cœur de Ville sur la Place du Marché
- 20 juillet
Fête de la Musique
- 1^{er} août
Fête nationale
- 29 juin, 3 août, 7 septembre
Piazzetta
- 31 août
GAF «Florissant»
- 31 août et 1^{er} septembre
Kermesse Fourmi Rouge
- 1^{er} septembre
Vide-greniers
- 8 septembre
Journée de la CISE
- 7 et 8 septembre
Fête au Village
- 22 septembre
Championnat suisse des coursiers
- 22 septembre
Fête du sport
- 3 novembre
Puces Paroisse protestante
- 24 novembre
Marché de Noël «Mont Robert»
- 4 décembre
Sapins «Bottens»
- 8 décembre
Concert Sainte-Cécile à l'église catholique
- 14 et 15 décembre
Noël à Renens

Trois de ces manifestations sont directement sous l'égide du Secteur Environnement et Maintenance.

Les désormais traditionnels vide-greniers organisés les 31 mars et 1^{er} sep-

Vide-greniers du 31 mars 2007



tembre 2007 sur le parking du Censuy ont attiré à chaque date plus de 80 exposants et environ 300 chineurs.

La troisième manifestation est la participation à la journée «Coup de balai» le 12 mai 2007 sur la Place du Marché.

Dans le but de sensibiliser la population au respect de la propriété du domaine public, les périmètres de gestion des déchets (Valorsa) s'associent à cette manifestation.



Journée «Coup de balai»

Chaque année, des actions sont entreprises par les différentes communes. La Ville de Renens a eu l'originalité de cumuler dans une armature métallique tous les déchets récoltés par nos six balayeurs en une semaine sur la voie publique et de les séparer de ceux récoltés dans les poubelles. Le résultat fut éloquent.

Espaces verts

Généralités

Hormis les travaux d'entretien courant dévolus aux jardiniers communaux que sont les décorations florales des vasques et massifs, la tonte des gazons et prairies, la taille des haies et des arbres, ou encore la plantation de végétaux, l'équipe des espaces verts a réalisé quelques interventions marquantes :

- La réfection partielle du Parc du Ranch
- La participation à l'exposition horticole de Florès
- L'opération «Tournesols»
- La plantation autour de la cour du pavillon des Biondes.

Réfection partielle du parc du Ranch

Le parc du Ranch, créé en 1993, situé à l'entrée du bois du Caudray,



Graffiti réalisé par les adolescents

est très fréquenté par les enfants et les adolescents du quartier.

Le délégué jeunesse a rencontré un groupe de jeunes demandant la rénovation du lieu. Une dégradation de ce dernier, due à l'usure normale et à des incivilités, oblige à une remise en état pour offrir une place plus conviviale et sécurisée. Les demandes ont été les suivantes: nouveaux bancs, une table, nouveaux luminaires, pose de pare-ballons derrière les buts du terrain en dur, ainsi que quelques poubelles supplémentaires. De plus, les jeunes souhaitaient refaire le graffiti qui date de quelques années. Le but était également que ce réaménagement se fasse par les jeunes et pour les jeunes.

Ces travaux ont été effectués pendant la période estivale et une «inauguration» a eu lieu sur place avec animation et repas canadien le 25 août 2007. Ce projet fut la première collaboration étroite entre le délégué jeunesse et le Service Environnement et Maintenance.

Les mois qui suivirent cette intervention ont vu une nette diminution des incivilités dans ce parc. D'autres collaborations sont prévues ou ont déjà eu lieu, comme la consultation des jeunes sur le principe de construction d'un terrain multisports au Censuy.

Opération «Tournesols»

Suite à une intervention de M. le Conseiller communal Marc Chambaz lors de la séance du Conseil communal du 3 mai 2007 demandant la mise en place d'une action pour l'ouverture de l'ECAL par la plantation d'un

tournesol par habitant, la Direction Environnement et Maintenance, et plus activement sa section des espaces verts, ont accédé à cette requête par la mise en place de 7 actions.

- Par la distribution de 500 sachets de 3 graines de tournesol et une notice explicative aux membres du Conseil communal et à la population sur la place du Marché.
- Par le changement de plantation du rond-point du Temple - 24-Janvier.
- Par la mise en place de 28 vasques en tournesol réparties entre la gare et l'ECAL.
- Par la plantation d'un wagon marchandises stationné en gare de Renens.
- Par la décoration du passage sous route Poste - Place du Marché par les écoles.
- Par la décoration du passage sous route Salle de spectacles - Temple par les enfants du CRA.



Stand sur la place du Marché



Mise en place de 28 vasques réparties entre la gare et l'ECAL

Passage sous route avenue de la Poste/place du Marché



- Et enfin par le marquage au sol d'une cinquantaine de tournesols qui dirigent visiteurs et élèves de la gare de Renens à l'ECAL, effectué par les soins du peintre communal.

Cimetière

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, 11 tombes des années 2001 et 2002 ont été modifiées et intégrées dans le cadre de la conception dite «Sylvestre».

Au cours de l'année 2007, 70 décès ont été enregistrés au cimetière de Renens, soit 16 inhumations de corps et 54 de cendres, dont 26 ont été déposées au Jardin du Souvenir.

Aucun travail important n'a été entrepris en 2007.

Jardins familiaux

Durant l'année, sur un total de 218 jardins, 18 changements de locataires ont été enregistrés. La liste d'inscription comprend, à fin 2007, 123 demandeurs qui sont en attente.

Dans une lettre adressée à la Municipalité, la Fondation des Baumettes a informé cette dernière de son projet de construction de logements protégés sur sa parcelle N° 1334, à l'endroit où se situent actuellement les 33 jardins familiaux. Ces futurs immeubles répondent à une véritable demande au vu du vieillissement toujours croissant de la population.

Une séance d'information à l'intention des locataires des jardins familiaux en question a été organisée à la Fondation le 12 septembre 2007, afin d'expliquer au préalable la démarche aux locataires concernés. Le chantier ne devant pas débuter avant août 2008, les jardins pourront être cultivés jusqu'à cette date, ceci malgré la résiliation des baux notifiée pour le 31 mars 2008.

Les intéressés auront également la possibilité de louer une parcelle sur un autre site si un jardin venait à se libérer et ces demandes seront traitées en priorité.

Un préavis présentant la politique générale des jardins familiaux sera déposé en 2008. Il comprendra notamment la création de nouveaux jardins derrière le CTC.

Forêts

Suite à la certification des forêts rennaises pour sa bonne gestion, des panneaux ont été posés à l'entrée des forêts concernées (Bois Cola, Bois Creux, Bois du Caudray et Pachoudaz).



De plus, le martelage pour la coupe 2007-2008 a été effectué en présence du Municipal du Service Environnement et Maintenance, du garde-forestier et du chef de secteur, afin de sélectionner une quarantaine d'arbres à abattre. Le bois (30 m³) est transformé en bois de façonnage (meubles), bois de papier et bois de feu.



Martelage pour la coupe 2007-2008

Florès

La Ville de Renens, par sa section des espaces verts, a participé comme exposante à l'édition 2007 de l'exposition horticole Florès qui s'est tenue à Cheseaux-sur-Lausanne du 4 au 8 octobre. Sur le thème du jeu, les jardiniers communaux ont présenté un stand agrémenté d'une grande roue fleurie. Un concours était organisé pour désigner les plus beaux stands. Chacun des 3707 visiteurs a pu remplir un bulletin et voter pour ses trois préférés. Dans la catégorie «Communes», le résultat est le suivant :

- 1^{er}** Ville de Renens
- 2^{ème}** Commune de Cheseaux-sur-Lausanne
- 3^{ème}** Commune de Bussigny-près-Lausanne

et dans la catégorie «Générale» :

- 1^{er}** Hammerli Fleurs, à Cheseaux-sur-Lausanne
- 2^{ème}** Ville de Renens
- 3^{ème}** Commune de Cheseaux-sur-Lausanne

29 exposants ont participé à ces Florales.

Conciergerie

A l'instar des années précédentes, une vingtaine de jeunes sont venus renforcer l'équipe des concierges pour les nettoyages à fond des bâtiments scolaires. Les grands nettoyages ont également eu lieu dans les chalets d'Ondallaz.

Suite à la réfection complète du Collège de Florissant, deux collaborateurs ont été déplacés, le responsable de site assure l'entretien des pavillons de Corminjud à Prilly et l'auxiliaire de nettoyage est allée renforcer l'équipe du Collège du Léman qui connaît également une surcharge de travail due aux travaux d'agrandissement du site du Léman.

Plusieurs responsables de sites ont suivi des cours de formation continue, notamment dans la connaissance et l'entretien des sols. Un concierge de l'équipe du Collège du Verdeaux suit actuellement une formation accélérée d'une année pour l'obtention d'un CFC de nettoyeur en bâtiments.

En plus de fonctionner en qualité d'experts aux examens de fin d'apprentissage, le chef concierge a pris le mandat de commissaire d'apprentissage d'agents d'exploitation pour l'Ouest lausannois. Ce nouvel apprentissage se déroule sur 3 ans abondant

Stand de la Ville de Renens



les domaines techniques, l'entretien des espaces verts et les méthodologies de nettoyage.

Cette année encore, l'accent s'est porté sur la modernisation des machines et du matériel mis à disposition de la section conciergerie, ce qui permet d'une part d'optimiser le travail des collaborateurs et d'autre part de respecter les mesures écologiques grâce à l'utilisation réduite de produits toxiques. Ce concept sera poursuivi ces prochaines années.

Déchets

Généralités

Le monde du recyclage, de la valorisation et de l'élimination des déchets est en perpétuelle évolution. Afin de suivre au plus près ces mutations, plusieurs options ont été prises par la Direction du Service Environnement et Maintenance, la principale étant l'engagement d'un responsable environnemental, puis l'ouverture par la Ville de Lausanne d'une deuxième déchèterie intercommunale dans l'enceinte du Centre intercommunal de logistique de Malley et la mise en place d'une deuxième collecte mensuelle du papier-carton.

De plus, la Municipalité a pris des décisions sur la fréquence de ramassage des objets encombrants, qui passe de 12 à 4 ramassages annuels. L'ouverture d'une deuxième déchèterie et l'amélioration des filières de

revalorisation par les communes doivent permettre au citoyen de pouvoir se séparer de ses déchets tout en procédant à leur tri. La fréquence de ramassage des déchets verts a également subi une modification. Pendant les mois de janvier, février, mars et décembre, la récolte ne s'effectuera qu'un lundi sur deux. Les tonnages récoltés pendant cette période hivernale étant trop faibles, le rapport km/t n'était pas rentable. Toutes les décisions prises dans l'amélioration des prestations vont dans le sens d'une éthique tant écologique qu'économique et sociale, ceci dans une logique de développement durable.

Par rapport à 2006, on constate une stabilisation de la production de déchets collectés en porte-à-porte. Dans le détail, les ordures ont diminué de 1% (-3 kg/habitant) et le verre de 4% (-2 kg/habitants). On observe une légère diminution des encombrants (-1%, soit 0.7 kg/habitant). Les collectes du papier-carton gagnent +5%, soit 2.2 kg/habitant, de même que les déchets compostables (+3%, soit 1.7 kg/habitant).

En 2006, l'ensemble des déchets ménagers collectés atteignait un taux de recyclage de 40,5%. En 2007, ce taux reste identique. L'objectif à court terme est de rejoindre la moyenne cantonale à 46% de recyclage des déchets. Il est encourageant d'observer que la production d'ordures est stable et que le tri du

papier-carton et des compostables sont en amélioration.

Engagement d'un responsable environnemental

Bien que de nombreuses actions étaient faites quotidiennement avec une pensée ou un geste dans une logique écologique, la Ville de Renens n'avait pas les ressources humaines à disposition pour mener une véritable politique liée à l'environnement. De plus, la gestion des déchets, de par sa forte évolution, mérite qu'on lui apporte la plus grande attention. Pour ce faire, un descriptif de tâches détaillées a été établi pour mieux cibler le profil du futur collaborateur. Il fallait d'une part une personne formée au système de management environnemental. Par ailleurs, ce profil devait être complété par la connaissance des différents déchets de ménage, industriels et commerciaux, de leurs filières de valorisation et d'élimination.

Une sélection parmi plus de 80 candidats a permis de trouver un collaborateur avec un titre d'ingénieur en gestion de la nature au bénéfice d'une bonne expérience de la gestion des déchets de chantier, avec une entrée en fonction au 1^{er} novembre 2007.

Les tous premiers contacts, tant avec les gérances et la population, qu'avec les collaborateurs directs du Service, présagent des résultats très encourageants pour les années à venir.

Pour les déchets les plus importants, les résultats de Renens sont les suivants :

	2006		2007	
	kg/hab	t	kg/hab	t
Ordures	248	4'752	245	4'720
Encombrants	39	746	38	737
* Verre	40	760	38	728
* Papier-carton	47	899	49	944
* Compostables	71	1'366	73	1'407
* Ferraille	6,5	125	6.6	127
* OREA (déchets électroniques et électroménagers)	4,6	88	4,6	89
* Autres déchets triés (Bois, plastique, textiles, piles, huiles, PET, canettes alu, fer-blanc)	26,5	505	22	422

* déchets recyclés

Nouveau calendrier de ramassage du district de l'Ouest

La Ville de Renens a initié la création d'un groupe de travail composé de techniciens et de conseillers municipaux, en charge du dossier de la gestion des déchets. Après une dizaine de séances de travail, le calendrier officiel de ramassage des déchets a vu le jour. Pris sur le modèle renanais, il se distingue par un langage commun dans la récupération et l'élimination des déchets. Les tableaux décrivant chaque genre de déchets ont été retravaillés, les textes concernant les deux déchèteries intercommunales ont été harmonisés et une page spéciale traduite en 8 langues a été incorporée afin de sensibiliser un maximum de citoyens au tri des déchets. D'un même format et d'un même graphique, ce nouveau calendrier a encore eu l'avantage d'être moins onéreux à sa réalisation, celle-ci étant partagée entre les 8 communes. Le premier fruit de leur travail a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des ménages du district de l'Ouest.



Papier-cartons

En 2007, la Direction Environnement-Maintenance a été proactive en initiant un ramassage bimensuel du papier-cartons. Cette initiative a été prise dans un concept d'augmentation du pourcentage de tri des déchets, la moyenne kg/habitant récoltés sur le territoire communal s'élevant à 46,7 kg en 2006, contre 71 kg de moyenne cantonale, ce qui représente une marge de progression intéressante. Bien que l'augmentation

du tonnage dû à ce double ramassage soit décevante (+ 45 t) = + 5%, la filière du papier-cartons a été très active sur le plan financier, passant d'un crédit de Fr. 20.-- la tonne en janvier 2007 à Fr. 85.-- la tonne en décembre de la même année. Les chiffres articulés ne prennent en compte que la collecte porte à porte, la déchèterie est en sus. La diminution du ramassage des déchets encombrants, ainsi que l'ouverture de la déchèterie de Malley contribueront certainement à l'augmentation du tri de cette matière pour 2008. L'information et la sensibilisation seront également renforcées.

Récupération des huiles

Les huiles végétales et minérales récoltées dans les cinq containers prévus à cet effet, situés à proximité de la voirie, Sur-la-Croix, dans les quartiers de la Savonnerie et de Florissant représentent 9'290 litres.

Ces huiles sont acheminées à la STEP de Lausanne, puis livrées à une cimenterie où elles sont utilisées comme combustible.

Rétrocession de la taxe anticipée sur le verre

Selon entente avec l'organisation VetroSwiss, mandatée par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et des paysages (OFEFP) pour percevoir la taxe, Valorsa SA a géré le retour de cette taxe anticipée pour 2006.

Un montant de Fr. 40'727.85 a été versé en 2007 à la Commune de Renens, correspondant aux 789 tonnes récoltées en 2006.

Affaires régionales

Déchèterie intercommunale de Bussigny

Le Comité de direction de la déchèterie, composé des techniciens et des conseillers municipaux en charge du dossier, s'est réuni à quatre reprises en 2007, abordant principalement des questions d'amélioration des filières de recyclage et de valorisation des différents déchets amenés par les habitants des 5 communes partenaires.

Le nombre de clients continue sa progression; il passe ainsi de 41'914 en 2006, à 48'458 en 2007, ce qui représente une hausse de plus de 15%. Pour Renens, le nombre de passages a évolué de 17%, de 7'534 en 2006 à 8'862 à 2007.

On peut constater, dans le tableau ci-dessous, que les clients viennent plus souvent, mais avec moins de quantité de déchets. La mise en place d'un système de carte à code-barre peut expliquer cette situation, les entreprises ne pouvant plus accéder à la déchèterie.

Valorsa SA (texte commun aux communes du périmètre)

Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du pé-

Déchèterie intercommunale de Bussigny

Evolution des principaux apports entre 2006 et 2007 de Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Villars-Ste-Croix

	2006	2007
Verre	101.6 t	97.3 t
Encombrants	303.4 t	296.8 t
Papier	379.8 t	357.1 t
Bois	2'694 m ³	2'093 m ³
Plastique	1'413 m ³	1'298 m ³
Compost	1'470 t	1'588 t
Inerte	480 m ³	474 m ³



rimètre Ouest du Canton de Vaud. De Buchillon à Romanel-sur-Lausanne et de Villars-Tiercelin à Agiez, 111 communes et leurs 167'000 habitants sont rattachés au périmètre de Valorsa SA pour la gestion de leurs déchets. C'est d'ailleurs lors de l'Assemblée Générale extraordinaire que les 10 ans de Valorsa SA ont été célébrés. Puis, l'Assemblée Générale ordinaire a vu un renouvellement partiel du Conseil d'administration et de la Présidence de Valorsa SA.

Ces 111 communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à hauteur de 44,13% de l'usine d'incinération de Tridel SA. L'entier des déchets du périmètre y est donc incinéré. Dès avril 2007, les ordures ménagères ont été transférées en train jusqu'à Tridel SA.

Les chiffres ci-dessous montrent les tonnes qui ont transité par le site de Pent haz. Tous ces déchets ont été triés et préparés pour le recyclage par Valorsa SA. Si les efforts de tri sont constants chez les citoyens, l'augmentation de population du périmètre et le renforcement de la con-

Déchets traités à Pent haz (en tonnes) pour l'ensemble des communes du périmètre

	2006	2007
Ordures ménagères	38'014	37'688
Déchets encombrants	4'786	4'599
Déchets commerciaux	3'822	4'345
Papier	4'116	4'361
Verre	4'353	4'477
Déchets compostables	1'161	1'839
OREA, appareils électriques	401	396

sommation créent globalement toujours plus de déchets. Dans ces conditions, Valorsa SA s'efforce de rechercher pour les communes les meilleurs débouchés.

La mise en service de la station de compactage a été l'élément principal de 2007. Ainsi, le site de Pent haz a pu être libéré des tas d'ordures ménagères qui faisaient sa triste réputation. Dès avril, ces déchets sont momentanément versés dans la fosse, avant d'être compactés pour être livrés à Tridel SA. Cette première phase a permis de nouveaux aménagements sur les autres départements. Côté administratif, l'accent a aussi été mis sur la logistique, car la technique de transfert sur le train

IES/ACTS n'était pas encore acquise par tous les transporteurs. Valorsa SA s'est donc efforcé de suivre Municipaux et entreprises de transport dans cette nouvelle démarche, afin de concrétiser ces principes de transfert rail-route.

Pour Renens, dès 2008, les déchets ménagers renonais seront acheminés directement au CIL (Centre intercommunal logistique de Malley) pour être compactés dans des bennes IES/ACTS.

* IES/ACTS : Integral Entsorgungssystem / Abroll Container Transport Schweiz traduit : Système intégré d'élimination des déchets / Système de transport de containers rail-route

Culture-Jeunesse-Sport



Directrice :

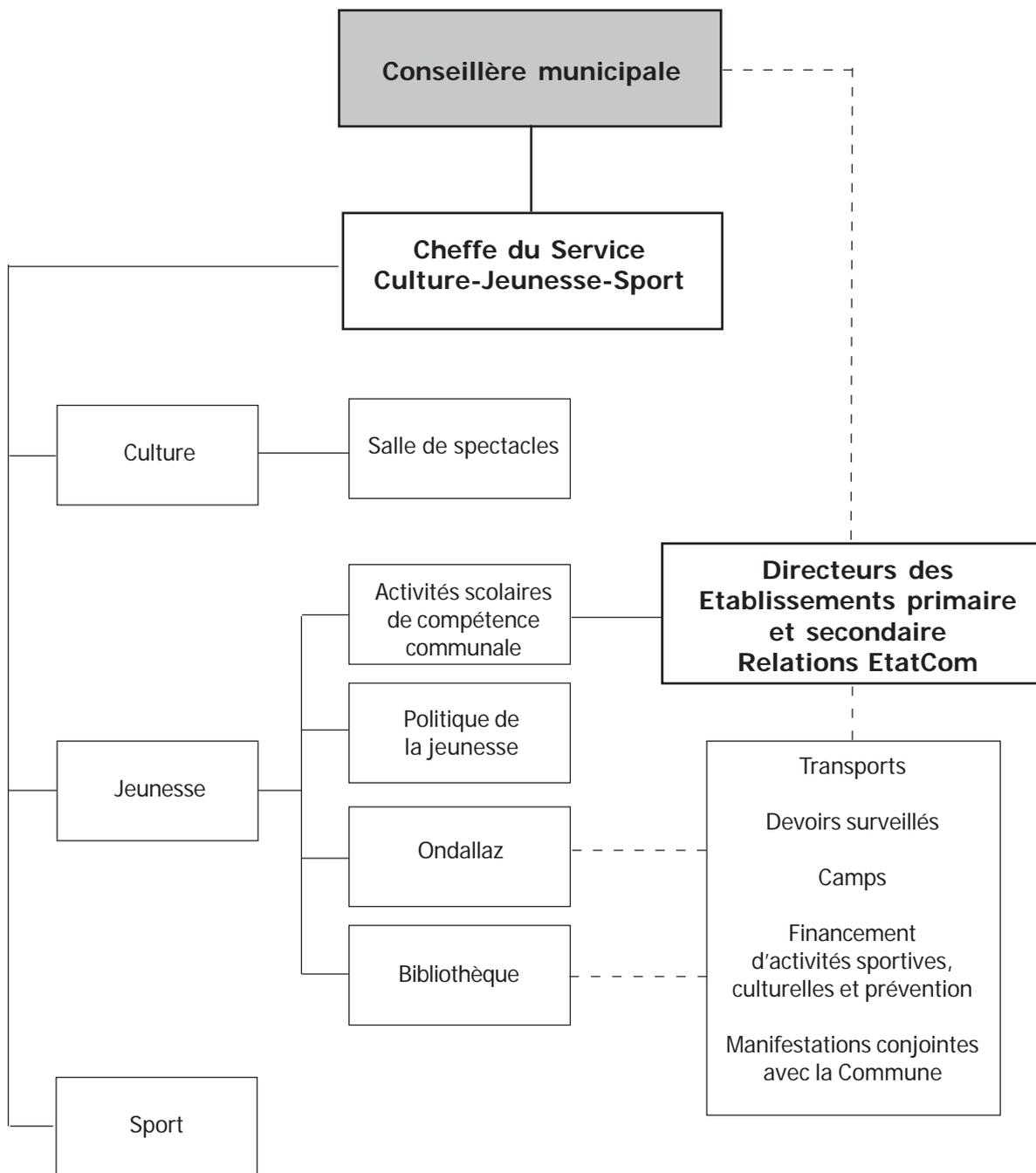
Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

Cheffe de service :

Mme Michelle DEDELLEY

Directeurs des établissements scolaires :

M. Georges TAUXE, Etablissement primaire
M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire



Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes :

- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Soutiens aux sociétés locales
- Passeport-vacances
- Locations des biens communaux
- Camps de vacances
- Bibliothèque du Léman
- Activités scolaires de compétence communale
- Politique de la jeunesse

Introduction

L'année 2007 a été marquée principalement par la mise en application de la politique de la jeunesse - pour, par et avec les jeunes - avec l'entrée en fonction du délégué, qui a été rejoint en été par l'animateur du service (voir plus loin sous jeunesse). L'objectif prioritaire de cette première année d'activité a été de rencontrer les jeunes et de faire connaître aux professionnels de Renens et de la région les intentions de la Ville en matière de jeunesse.

Par ailleurs, le développement des activités culturelles se poursuit. La saison de spectacles organisée par le service est depuis 2007 communiquée en une seule fois et un système d'abonnement, avec des tarifs préférentiels pour les jeunes et les

familles a été proposé. De plus, le nombre de sollicitations en provenance d'organismes externes pour proposer un projet sont de plus en plus fréquentes. Le travail de coordination prend ainsi une part importante, montrant par là qu'une politique d'ouverture envers les acteurs culturels en général est un moyen de diversifier et de renforcer l'offre de la Ville de Renens en matière de culture.

Culture

Apéritif culturel

L'apéritif culturel a eu lieu le jeudi 15 février au Théâtre Kléber-Méleau. Il a donné la possibilité à de nombreuses personnes actives au sein d'associations, de sociétés rennaises et de la région de visiter les lieux et de déguster des spécialités de Côte d'Ivoire. Cette rencontre a permis également aux participants de découvrir la nouvelle saison de spectacles et d'apprécier une prestation de Mariana Correia, chanteuse de Fado, en concert au mois de mai dans le cadre de la saison.

Commission culturelle

Les membres de la commission culturelle se sont réunis à cinq reprises pour traiter dix demandes de soutien et pour effectuer le choix du Mérite culturel d'encouragement. Une séance spéciale a permis de choisir les œuvres d'art offertes aux lauréats du Mérite sportif de reconnaissance

et des Mérites culturels d'encouragement et de reconnaissance.

A noter que le budget de la Commission culturelle est passé de Fr. 8'000.— à Fr. 15'000.— en 2007.

Les soutiens financiers ont été accordés à :

- OWL Productions pour la production du court-métrage «L'anti-chambre» réalisé par Julien Rouyet, jeune étudiant rennais et étudiant à l'Ecal - Fr. 3'000.—
- ACOUSMA4 pour la réalisation d'un album Compact Disque - Fr. 1'000.—
- AL-ANDALUS - Association suisse de danse et d'art Flamenco établie à Renens pour soutenir le 4^{ème} Festival de Flamenco à Genève - Fr. 1'000.—
- Association STRATOSSENSU - Association de plasticiens - pour soutenir l'exposition de Laurent Desarzens, artiste rennais, qui s'est déroulée au Contexte Silo du 24 mai au 10 juin - Fr. 1'500.—
- Association IMAGINSTUDIO à Renens pour la réalisation du court métrage réalisé par Pascal Forney : «Vincent, le Magnifique» - Fr. 2'500.—
- Groupe de musique LAPSUS pour l'enregistrement d'un Compact Disque - Fr. 1'000.—
- Compagnie PDF (Point de Fuite) pour leur projet de production théâtrale : «Katzen haben sieben Leben» joué du 1^{er} au 16 mars 2008 au Contexte Silo - Fr. 2'000.—
- Association Thera-Production pour la production du court métrage «La loi du Talion» - Fr. 3'000.—

A la rédaction de ce document, nous apprenons avec tristesse la disparition de Mme Antoinette Schaffner, membre de la commission culturelle depuis de nombreuses années. Sa personnalité aura marqué de manière importante les débats au sein de la commission culturelle, et les membres en gardent un souvenir ému.

Saison de spectacles

Pour la première fois, les spectacles proposés à la Salle de spectacles de Renens ont été présentés dans le cadre d'une véritable saison culturelle. De février à décembre, cinq productions, s'adressant à un public tant local que de communautés, ont été programmées. Une formule avantageuse d'abonnement a été proposée ainsi qu'un tarif «jeune» pour les moins de 25 ans.

Programme

- 22 février - Klung Fou, Musique et humour, par Angklung Duo - 153 personnes
- 23 mars - Confédération hermétique, humour, de et avec Laurent Nicolet - 248 personnes
- 11 mai - soirée Fado avec Mariana Correia, musique et spécialités du Portugal avec le soutien du groupe Os Minnhotos et la Fédération des Associations portugaises de Suisse (FAPS) - 309 personnes
- 5 octobre - Les Frères Taloche, humour - 514 personnes
- 7 décembre - The Ladies of song - Gospel - 401 personnes

Prix des billets

22 février - 23 mars et 11 mai :
Plein tarif : Fr. 20.— / Tarif réduit : Fr. 15.— / Tarif «jeune» : Fr. 10.—

5 octobre et 7 décembre :
Plein tarif : Fr. 30.— / Tarif réduit : Fr. 20.— / Tarif «jeune» : Fr. 15.—

Prix des abonnements

Plein tarif : Fr. 100.— / Tarif réduit : Fr. 70.— / Tarif «jeune» : Fr. 50.—

Événements soutenus par la Ville de Renens

Deuxième Festival celte international - 23 et 24 juin - Parking de la Place du Marché et ses alentours - Coordonné par le Service Culture-Jeunesse-Sport

Le Centre asturien de Lausanne a organisé les 23 et 24 juin le deuxième Festival celte international intitulé «A la découverte des Asturies».

Cette manifestation, dont la première édition a eu lieu en 2005 sur la Place de la Navigation à Lausanne et qui a pour objectif la promotion de la culture celte et l'intégration des différentes communautés qui la composent (Asturie, Galice, Bretagne, Irlande, Ecosse) a proposé danse et musique folkloriques celtes, jeux de l'époque, artisanat, stand d'information sur les Asturies et la culture celte et gastronomie.

La Ville de Renens a soutenu cette manifestation en acceptant :

- la mise à disposition gratuite et le montage de trois cantines communales, des praticables pour la scène, de deux «Vitabris», de tables de cantine, du stand vert, de tables pliantes et d'une roulotte WC,
- l'aide au montage de la cantine «Corbaz»,
- la mise en place des infrastructures «déchets»,
- la mise à disposition des panneaux d'affichage.

Concert de «Original Kocani Orkestar» - 1^{er} juillet - Salle de spectacles - Coordonné par le Service Culture-Jeunesse-Sport

«Les Productions du Monde», association pour une culture populaire, a organisé le 1^{er} juillet un concert du groupe «Original Kocani Orkestar». Mêlant rythmes turcs, bulgares et solos orientaux, ce groupe est de renommée internationale.

Ce concert prévu initialement à la Piscine de Renens a dû finalement, pour cause de météo défavorable, se dérouler à la Salle de spectacles. Il a réuni 420 personnes et généré une dizaine d'articles dans la presse régionale.

La Ville de Renens a soutenu ce concert en acceptant d'accorder :

- la gratuité de la Salle de spectacles et de l'éclairage,
- une participation financière de Fr. 3'000.—.

«Les mille et une nuits» - 1^{er} et 2 septembre - Salle de spectacles - Coordonné par le Service Culture-Jeunesse-Sport

L'Association «Une luciole dans l'oreille» a organisé les 1^{er} et 2 septembre une manifestation alliant tradition orale et cinéma, en invitant l'artiste tunisien Nacer Khemir. La programmation s'est adressée à la fois au jeune public, par des contes, et aux adultes et a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique par la parution de 5 articles dans la presse hebdomadaire ou quotidienne et de 5 interviews radio. 330 personnes étaient présentes sur les 2 jours.

La Ville de Renens a soutenu la manifestation en acceptant :

- d'accorder la gratuité de la Salle de spectacles pour les deux jours,
- d'accorder une participation financière de Fr. 3'000.—,
- d'accorder la mise à disposition du matériel de projection de la Salle de spectacles,
- de procéder aux réservations par l'intermédiaire du Service Culture-Jeunesse-Sport.

Nouvel an à Renens par le Chœur «Acratopège» - 31 décembre - Salle de spectacles

L'ensemble vocal «Acratopège», puise son répertoire dans les origines les plus diverses et interprète, dans



5 octobre
Soirée «Frères Taloche»

leur langue originale, des chants traditionnels du monde entier. Il fêtait ses 20 ans en 2007 et a organisé le Nouvel an à la Salle de spectacles. 350 personnes ont participé à cette manifestation.

Le concept général de la soirée a allié concerts du monde et repas confectionnés par des communautés étrangères.

La Ville de Renens a soutenu cette soirée en acceptant :

- d'accorder la gratuité de la Salle de spectacles,
- de procéder aux réservations par l'intermédiaire du personnel du Service Culture-Jeunesse-Sport.

Renens-Animation

L'assemblée générale de l'Association Renens-Animation a eu lieu le 28 mars. Lors de cette rencontre les comptes 2006, le budget 2007 et le programme de la saison 2007 ont été présentés. Le bilan du Noël à Renens, en présence de quelques commerçants du centre-ville a également été fait et a été globalement positif.

Place du Marché

L'ouverture de la 28^{ème} saison des animations musicales de la Place du Marché, le samedi 28 avril, a fait la part belle à la jeunesse avec la participation du groupe de break-dance 7Dollars et l'école de danse Flex'sy Gym.

Il est à souligner en 2007 les sonorités sud-américaines d'Awaska, le jazz/new-orleans d'Indiana Jazz Band et du Blue Mountain Jazz Band, mais également les interventions remarquées le 23 juin du groupe de danse folklorique espagnol El-Escarpin à l'occasion du 2^{ème} Festival celte international.

La saison s'est achevée le 29 septembre sous le soleil avec la participation généreuse du Cercle Sarde de Lausanne qui a non seulement animé la place avec un groupe folklorique venu directement de Sardaigne, mais a également proposé des spécialités culinaires.

Cette saison 2007 a pu bénéficier à nouveau d'une météo particulièrement favorable. Aucune animation n'a dû être annulée ou reportée.

22^{ème} édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène - les 6, 8, 9 et 10 juin

Depuis 2007, le comité a choisi de compléter le nom du Festival par «*arts de la scène*» puisqu'il accueille non seulement du théâtre, mais aussi du cirque, de la danse, des animations de rue, de la musique, etc.

La 22^{ème} édition s'est déroulée les 6, 8, 9 et 10 juin. Environ 2'000 personnes ont fréquenté la Place du Marché du vendredi soir jusqu'au dimanche, pour apprécier une quinzaine de spectacles. Théâtre, danse, cirque et spectacles de rue se sont donc partagé la vedette durant ce week-end ensoleillé. La jeune troupe française «Les menteurs d'Arlequins» a marqué la soirée du samedi, placée sous le signe de la Commedia dell'arte avec «L'Oiseau vert» de Carlo Gozzi.

Les ateliers du mercredi après-midi organisés par le Centre de rencontre et d'animation (CRA) ont accueilli plus d'une centaine d'enfants.

Afin de réduire le bruit constant du public extérieur lors des spectacles, le comité a mis en place des mesures efficaces : apéritif organisé vers la fontaine, sas d'entrée à la cantine, tourniquet pour enfants provisoirement stoppé et affiches invitant le public à faire moins de bruit.

L'organisation du Festival s'est bien passée, dans un esprit de collaboration entre les différents intervenants et les bénévoles.

Les dépenses de cette 22^{ème} édition s'élèvent à Fr. 29'142.05, soit environ Fr. 3'000.— de moins que le budget prévu.

En ce qui concerne les recettes, la Loterie Romande a accepté de verser la somme de Fr. 5'000.—, l'Etat de Vaud Fr. 3'000.— et le Service culturel Migros Fr. 500.—. La buvette du CRA a rapporté Fr. 411.40 et la location des stands de nourriture Fr. 490.—.

Les nouvelles casquettes, dont la confection a été prise en charge par l'Association des amis du Festival, n'ont pas eu le succès escompté auprès du public.

Le Comité de l'Association des Amis du Festival a versé un montant de Fr. 17'844.65. En conséquence, la ville de Renens a pris en charge la somme de Fr. 10'000.—.



Festival de Théâtre en Herbe

«La Piazzetta» - Cinéma plein air sur la Place du Marché

La troisième saison du cinéma plein air de Renens a été appréciée par plus de 400 spectateurs au total. «Cinéma paradiso» le 29 juin, «Le Château ambulant» le 3 août et «Zaina, cavalière de l'Atlas» le 7 septembre, qui a dû finalement se dérouler à la Salle de spectacles en raison du vent, ne permettant pas l'installation de l'écran.

Les trois longs métrages étaient précédés comme ces deux dernières années d'un court métrage de jeunes réalisateurs suisses : «Jeu» de Georges Schwizgebel le 29 juin, «La vérité vraie» de Tania Zambrano Ovalle qui était présente le 3 août lors de la projection et «Glück» d'Andrej Zolotuchin le 7 septembre. Ils ont été choisis par l'Association Roadmovie, association pour le soutien à la culture cinématographique suisse.

Une buvette a permis au public présent de se sustenter pendant l'entracte.



Dimanche 16 décembre

Noël à Renens, samedi 15 et dimanche 16 décembre

Le Noël à Renens s'est déroulé sur deux jours, les samedi 15 et dimanche 16 décembre. La cantine chauffée installée sur la Place du Marché a permis d'accueillir plus d'une vingtaine d'artisans et la rue Neuve une quinzaine d'exposants.

Comme les années précédentes, une buvette proposant raclette, foie gras et choucroute ainsi que des boissons a été installée dans l'Espace culturel.

Un parc à neige a été créé pour les enfants près de la fontaine et l'atelier bougies et boules de Noël, organisé par le CRA et fonctionnant les deux jours, n'a pas désempli le dimanche. Un concours soutenu par treize commerçants du centre ville a permis de récompenser cinq concurrents qui ont gagné chacun un bon valable dans l'un des commerces participant. Quant aux animations, un programme varié a été proposé au public avec les promenades à poney, un «lâché de lutins» par la compagnie Tricyclette, une démonstration de danse Electro Tecktonic, une prestation du Chœur «Acratopège», la visite du Père Noël, arrivé en camionnette des années 50, le tout animé par le groupe «Indiana Jazz Band».

Malheureusement, les structures musicales géantes attendues à la rue de la Mèbre ont été annulées, le véhicule de livraison étant tombé en panne en France.

Espace culturel de la Place du Marché

Les panneaux de l'Espace culturel ont permis de présenter, en début d'année, l'affiche de la saison de spectacles et une exposition de l'As-

sociation du Relais sur le thème «Renens, Capitale culturelle». L'espace culturel a également accueilli la buvette du marché de Noël et a servi de «terrasse de café» lors du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène et des représentations de «La Piazzetta».

Affichage culturel

Les 63 panneaux d'affichage mis à disposition de la SGA ont été utilisés pour annoncer les manifestations ou spectacles organisés par la Ville et pour l'ouverture de l'ECAL. Ils ont également permis à d'autres organisateurs d'annoncer leurs événements, notamment ceux du Théâtre Kléber-Méleau, du CRA, de la Société d'accordéonistes «Orcade», des Sociétés locales pour leurs lotos et du Chœur «Acratopège» pour annoncer le réveillon 2007.

Théâtre Kléber-Méleau

Six spectacles ont eu lieu au Théâtre Kléber-Méleau :

- *Cairo* de Fernando Pessoa du 16 janvier au 28 janvier
11 représentations et 1'617 spectateurs
- *Les Femmes savantes* de Molière du 24 avril au 20 mai
24 représentations et 6'119 spectateurs
- *Musique de chambre* co-production avec l'Association Ensemble enScène les 13, 14 et 19 juin
3 récitals et 791 spectateurs
- *Maître Puntilla et son valet Matti* de Bertolt Brecht du 18 au 30 septembre
12 représentations et 2'961 spectateurs
- *La Locandiera* de Carlo Goldoni du 26 octobre au 23 novembre
25 représentations et 5'329 spectateurs

Louis Soutter, Delirium psychédélique de Henri-Charles Tauxe du 11 au 16 décembre
6 représentations et 1'060 spectateurs

La subvention annuelle de Renens représente un montant de Fr. 140'000.—.

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Comme chaque année, un montant de Fr. 5'000.— a été versé au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, suite à la décision de la Municipalité prise en 1999. Ce fonds apporte son aide au Bédart Ballet Lausanne, au Théâtre de Vidy-Lausanne, à l'Orchestre de chambre de Lausanne ainsi qu'à l'Opéra de Lausanne.

Corso

L'ancien cinéma Corso, situé à la rue Neuve, a fait l'objet d'une réflexion sur sa réaffectation. Différents contacts avec des professionnels du spectacle et des architectes ont conduit à la possibilité de le transformer en un nouveau lieu culturel. Une programmation privilégiant les productions humour et jeune public, ainsi que la mise en place d'un cinéma, font partie des projets.

Jeunesse

Politique de la jeunesse

L'année 2007 a été caractérisée par la mise en place des activités du délégué jeunesse et le début des projets menés par les jeunes. Durant les premiers mois, l'action «terrain» a été privilégiée : visites aux acteurs sociaux de Renens et région mais surtout prise de contact sur le terrain avec les jeunes de la commune (contacts directs sur les places de sport, places publiques...). L'objectif de cette première année était de bien connaître la population jeune de Renens et d'être visible aussi bien auprès d'elle que des adultes (professionnels et parents). Ce premier objectif a été atteint, le mandat du délégué jeunesse étant bien perçu chez les jeunes, qui y voient un répondant «communal», connu au-delà des frontières de la Ville.

Permanence délégué jeunesse

Une permanence jeunesse est ouverte aux 12-25 ans le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00, sans rendez-vous. Ce moment est réservé pour discuter des projets, les soutenir dans différentes démarches (professionnelles ou sociales) ou tout simplement être à l'écoute. Cette formule a rencontré le succès attendu et correspond à un besoin. Concernant la fréquentation, 18% sont des filles. Cet espace est également un bon «observatoire» des demandes et situations des jeunes, puisque toutes les catégories de jeunes sont représentées (écoliers, apprentis, gymnasiens, sans activité). On peut relever une forte demande pour des petits boulots et en matière de sport. Enfin, il faut relever que certains jeunes ont pu être réorientés vers d'autres structures plus spécifiques (BIO, CSR, bourse d'étude, etc.).

Projets par les jeunes

Durant cette première année, un certain nombre de projets ont été réalisés par les jeunes, sous la supervision du délégué :

- **Aménagement du quartier du Ranch** : une dizaine de jeunes a participé à l'élaboration du projet d'aménagement et quelques-uns ont collaboré concrètement par la pose des nouvelles poubelles. Une fête de quartier le 30 août a marqué la fin des travaux. Elle a réuni une quarantaine d'habitants du quartier. Durant cette fête, des graffeurs ont réalisé une fresque en direct tandis que des groupes hip-hop ont effectué une démonstration de danse.

30 août
Fête du Ranch



- **Trois tournois de foot** ont été organisés à l'initiative des jeunes (30 juin, 15 août et 17 octobre). Ces manifestations ont réuni entre 40 et 100 joueurs. Une promotion par les pairs a été la clé de ce succès.
- **1ère course pédestre de Renens** dans le cadre de la journée du sport à Renens le 22 septembre. Organisée à l'initiative d'un jeune de la commune, cette course a attiré 319 participants de tous âges. Plusieurs personnalités politiques ont pris part à cette manifestation sportive, notamment Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon.



Projets pour les jeunes

Ils ont été menés par le délégué jeunesse, ou avec sa collaboration.

- **Consultation pour l'implantation du terrain multisports** : présence et passage dans de nombreux lieux publics de la ville durant le mois d'avril pour consulter les jeunes au sujet de l'emplacement du terrain multisports.
- **Animation hip-hop** à la piscine de Renens : prestation de l'école First Move et cours d'initiation pour le public.
- **Accueil Train-Fair Play** en gare de Renens du 18 au 21 septembre. Prévention et sécurité dans les trains, destinées aux classes de l'Etablissement secondaire de Renens.

17 octobre
Tournoi de foot



- **L'arbre de Joie** du 12 au 15 décembre 2007. Action de récolte de fonds en faveur d'enfants défavorisés de la commune, en collaboration avec l'Etablissement primaire de Renens.
- **Mise à disposition d'une salle de sport au collège du 24-Janvier** : 92 jeunes ont été faire du sport durant les six premières semaines d'ouverture dès novembre 2007. Ils sont âgés entre 10 et 27 ans, dont une grande majorité de 15-18 ans. Un moniteur a été engagé à cet effet et les concierges ont contribué à la mise en place du projet.

Promotion et information

Afin d'informer le public sur la volonté de la ville de soutenir ces jeunes, un certain nombre de démarches ont été entreprises : papillon à l'attention des jeunes, page internet (délégué jeunesse) sur le site de la commune et infos régulières «*du côté des jeunes*» dans le Carrefour Info Renens.

Collaboration

De bonnes collaborations ont été créées avec le CRA, les deux partenaires ont notamment repris les projets de l'Association «Ruisseau de l'Amitié» et conçu un nouveau projet d'animation dans les quartiers pour 2008. Enfin, sur l'impulsion de tous les professionnels de la jeunesse du district de l'Ouest lausannois, le **Groupe Coordination Jeunesse** a vu le jour et permettra l'élaboration de projets communs en faveur de la jeunesse dans l'Ouest lausannois.

Piscine de Renens
Animation hip-hop



Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Occupation du chalet

Camps scolaires

- Camps de ski de l'Etablissement secondaire du 8 janvier au 23 février; 7 classes de 6ème et classes spéciales - 35 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement secondaire, du 19 mars au 22 juin; 10 classes de 5ème - 50 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement primaire, du 12 mars au 16 mars et du 29 mai au 24 novembre; 12 classes de 2ème - 58 jours

Camp d'hiver

- Camp de ski des relâches du 26 février au 2 mars; 26 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

Camps d'été

- du 9 au 20 juillet; 25 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours
- du 6 au 10 août; 21 enfants de 7 à 10 ans - 5 jours
- du 13 au 17 août; 21 enfants de 7 à 10 ans - 5 jours
- du 20 au 25 août; 20 enfants de 10 à 13 ans - 6 jours «camp à thème»

Cette année, pour la première fois, le service a mis sur pied un camp à thème. L'astronomie était le sujet qui a été développé au cours de la semaine et les enfants ont pu s'initier à l'observation des étoiles, entendre des explications données par des intervenants externes et fabriquer divers objets en relation avec cette science. Le camp a rencontré un beau succès et sera reconduit en 2008.

Bibliothèque du Léman



Camps d'automne

- du 8 au 12 octobre; 26 enfants de 6 à 9 ans - 5 jours
- du 15 au 19 octobre; 26 enfants de 8 à 11 ans - 5 jours

Véhicule de service

Bus VWLT31, année d'achat 1992 - Kilomètres parcourus en 2007 : 1'789 - Kilomètres parcourus depuis 1992 : 112'764.

Ce bus est utilisé uniquement pour du transport de matériel depuis 2004, date à laquelle il a été interdit de transport d'enfants pour des raisons de sécurité.

Passeport-vacances

Pour sa 28^{ème} édition, 46 communes se sont associées à Lausanne pour mettre sur pied le passeport vacances : 288 activités offertes à 1'530 enfants (371 activités pour 1'692 enfants en 2006) âgés de 10 à 15 ans.

Plusieurs sociétés, organismes et entreprises de Renens ont collaboré en 2007 : le Vélo-Club «La Roue d'Or», le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA), la Société philatélique, la bibliothèque interculturelle «Globlivres», M. François Brunet, apiculteur et M. Jean-François Cretegnny en charge de la volière de Renens.

Durant sa validité (deux semaines en juillet ou en août) le passeport «traditionnel» donne droit à la gratuité de toutes les zones Mobilis + CFF (Bussigny-près-Lausanne, Vufflens-la-Ville), des piscines de Renens, Lausanne, Prilly et Pully, de 12 musées à Lausanne, du Vivarium et des salles de cinéma Europlex. La contribution de chaque commune s'est élevée à Fr. 93.37 par passeport (Fr. 99.57 en 2006).

Quant au passeport «Farniente», donnant droit à 3 entrées pour le cinéma, mais aussi l'entrée gratuite aux piscines et musées et toutes les zo-

nes Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne - Vufflens-la-Ville, il a été délivré à 299 personnes (334 en 2006). La participation de chaque commune a été de Fr. 37.12 par passeport (Fr. 35.10 en 2006).

39 enfants de Renens ont participé aux activités du passeport-vacances en 2007 (40 en 2006) et 3 passeports «Farniente» ont été vendus (1 en 2006).

Le prix de vente des passeports est de Fr. 50.— (Fr. 45.— dès le 2^{ème} enfant) pour le «traditionnel» et de Fr. 35.— pour le «Farniente».

Deux activités ont été proposées par le Service Culture-Jeunesse-Sport. La première «Découverte de la pêche professionnelle» avec un pêcheur professionnel, prévue initialement mardi 10 juillet, a dû être annulée, le pêcheur étant malade. La deuxième «Initiation à la Capoeira» a réuni 14 enfants les mardi 17 et mercredi 18 juillet.

Bibliothèque du Léman

Dans l'existence de la bibliothèque du Léman, 2007 est une année très particulière : après deux ans de recatalogage des 24'000 ouvrages du fonds, le public a pu enfin voir les résultats de ce long travail : le prêt informatisé a débuté à la rentrée scolaire d'août.

Les deux personnes qui avaient été engagées au printemps 2005 ont terminé leur mandat à fin juin, et la responsable du projet a conservé son plein-temps jusqu'à fin octobre, afin de superviser l'apprentissage du prêt et des diverses nouvelles tâches que comprend le programme informatisé.

Le public peut désormais bénéficier d'avantages nouveaux : prêt de 6 livres au lieu de 4, prolongation et consultation des prêts facilitées, poste de consultation public, recherches améliorées avec un mot du titre, etc.



Le site internet de la bibliothèque est consultable depuis le 10 décembre par l'intermédiaire du site www.renens.ch. Il permet au lecteur de consulter son compte et de prolonger la réservation des livres après avoir obtenu des bibliothécaires son code d'accès personnel.

Cette importante étape a été fêtée le 18 septembre, date de l'inauguration officielle, en présence de personnalités politiques, des chefs de service et de divers invités.

Quelques chiffres

Livres prêtés

Jeunes.....	22'144
Adultes.....	13'274

Total.....	35'418

Lecteurs inscrits

Jeunes (moins de 16 ans) .	872
Adultes.....	580
Classes.....	117
Parascolaires.....	6

Total.....	1'613

Nouvelles inscriptions en 2007

Jeunes.....	194
Adultes.....	119

Total.....	313

Livres catalogués

Ouvrages recatalogués.....	1'120
Rachats.....	443
Nouveautés.....	1'565

Total.....	3'128

Jours d'ouverture

au public.....	185
2005.....	188
2006.....	188

Moyenne journalière

de prêt en livres.....	191
2005.....	189
2006.....	186

Statistiques par âge et par sexe

L'informatique permet de nouvelles statistiques intéressantes concernant le public; 2/3 des lecteurs sont de sexe féminin (la grande proportion de femmes enseignantes et de mamans explique en partie ce chiffre). De plus, un élément s'est confirmé : les lecteurs adultes qui viennent le plus à la bibliothèque se retrouvent en grande partie dans la tranche d'âge 40-60 ans. Ces chiffres ne concernent bien sûr que les quatre derniers mois de l'année. Ils pourront être affinés à fin 2008.

Visites des classes

Cette année a également été totalement exceptionnelle par le nombre de classes qui sont venues en visite à la bibliothèque avec leur maître, emprunter des livres pour un travail, pour améliorer leur niveau de lecture et pour le loisir et ce malgré l'informatisation : **182** classes en 2007 ! (85 en 2002, 107 en 2003, 126 en 2004, 106 en 2005, 141 en 2006). Nous n'avons pas d'explication à ce phénomène (rapport PISA ? Baisse du niveau de français ? Nouveaux enseignants ?).

Palmarès de lecture

Seize bibliothèques scolaires vaudoises ont proposé un Palmarès de lecture aux élèves de la 5^{ème} à la 9^{ème} année. Cette animation, soutenue par la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a débuté en novembre 2007 et se terminera en avril 2008.

Les bibliothécaires ont choisi entre 4 et 5 romans en fonction du degré de scolarité des lecteurs. Les participants s'engagent à les lire et à voter. Ils sont également invités à les commenter. Les points attribués aux ouvrages permettront d'élire le meilleur livre. Parallèlement, les participants répondent à des questions sur chaque lecture et prendront part au tirage au sort doté de plusieurs prix.

Par leur choix, les organisatrices souhaitent proposer des ouvrages attractifs mais peu connus ; elles espèrent encourager les jeunes à découvrir des livres qu'ils n'auraient pas forcément lus d'eux-mêmes et à s'ouvrir à plusieurs genres littéraires.

La participation des lecteurs à cette animation reste facultative afin de leur montrer que la lecture peut être «juste un plaisir», même dans l'univers scolaire, sans obligation ni évaluation.

L'heure du conte

L'heure du conte du deuxième mercredi du mois à 14 heures a eu lieu à sept reprises, toujours dans les locaux de l'infirmerie, et a attiré une moyenne de 10-15 participants. Deux conteuses se relaient pendant cette heure.

Bibliothèque Globlivres

La subvention à la bibliothèque Globlivres s'est élevée à Fr. 23'000.— (Fr. 18'500.— en 2006).

Le rapport d'activités est à disposition.

Centre de rencontre et d'animation (CRA)

Le CRA a participé à deux projets organisés par le Service Culture-Jeunesse-Sport : un atelier de maquillage et un stand de ravitaillement lors du Festival de Théâtre en Herbe et un stand de confection de bougies durant le «Noël à Renens». De plus, le CRA a repris le projet d'animation «les Quartiers de l'Amitié» et l'a réadapté en collaboration avec le délégué jeunesse. La rencontre annuelle entre la Municipalité et le CRA a eu lieu le 15 mai.

Le rapport d'activités du CRA est à disposition.

Sport

Fête du sport

Samedi 22 septembre, la première Fête du Sport de Renens, inséré dans le cadre de la Semaine de la mobilité, a réuni plus de 2'000 personnes sur la Place du Censuy.

Le Village sportif construit au cœur de la fête a permis aux jeunes de la région de pratiquer une large palette d'activités physiques comme du trampoline et de la grimpe. Des centaines de jeunes ont pu en profiter en continu durant toute la journée.



22 septembre
Fête du sport



22 septembre - Fête du sport



Le 15^{ème} Championnat suisse de coureurs à vélo a rassemblé 110 concurrents venus de tout le pays; la course pédestre, organisée sur l'impulsion d'un jeune renonais, a été très appréciée (voir sous «jeunesse»).

Les organisateurs ont salué l'excellente collaboration des services communaux (Culture-Jeunesse-Sport, Centre technique communal et Sécurité publique) qui a permis une réalisation optimale de la manifestation.

Les médias en ont abondamment parlé avant et après sa réalisation. Le 15^{ème} Championnat suisse de coureurs à vélo a été présenté dans «Migros Magazine», «20 Minutes», «24 Heures», «Lausanne-Cités» et aussi «TVRL». La première course pédestre a intéressé le quotidien «24 Heures», vu sous l'angle d'un projet jeunesse. Egalement interpellées par l'aspect «*initiatives des jeunes dans le Canton de Vaud*», les chaînes de télévisions régionales ont complété la couverture médiatique de la Fête du sport.

En ce qui concerne l'aspect financier, les dépenses se sont élevées à Fr. 14'178.25 et les recettes à Fr. 280.—, soit un coût total de Fr. 13'898.25.

Mérites sportifs, culturels et d'intégration

Le mardi 27 novembre à la Salle de spectacles a eu lieu la cérémonie de remise des Mérites. En présence de plus de 250 personnes, la Municipalité a distingué les personnes suivantes :

Mérites sportifs d'encouragement

Les Frères Jérémie, Benjamin et Augustin Maillefer, domiciliés à Renens, pour leurs résultats en constante progression en aviron au niveau international.

Mérite sportif de reconnaissance

Fabio Celestini, footballeur international, titulaire à Getafe, Espagne, enfant de Renens, pour l'ensemble de sa carrière sportive.

Mérite culturel d'encouragement

Muriel Pradervand pour son engagement dans les arts de la rue et le cirque, notamment avec son personnage «Clic» le clown.

Mérite culturel de reconnaissance

Henri Dès, compositeur interprète, enfant de Renens, pour l'ensemble de sa carrière artistique.

Mérite de l'intégration

«Femmes Solidaires Sans Frontières» en reconnaissance du travail accompli en faveur de l'intégration depuis 10 ans, de son dynamisme pluriculturel et de son engagement auprès des femmes suisses et migrantes.

Le public a encore pu apprécier la prestation du chœur d'enfants «Voix Nord-Sud» qui a interprété des chansons d'Henri Dès.

CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Le conseil d'administration a siégé 4 fois et le Comité de direction a tenu 6 séances. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée à Prilly le 20 septembre 2007.

Comptes

Situation financière au 31 mars 2007

Total des dépenses	Fr. 4'149'249.—
Total des recettes	Fr. 1'132'949.—

Excédent de charges d'exploitation	Fr. 3'016'300.—
------------------------------------	-----------------

La participation des communes pour la couverture complète de l'excédent des charges d'exploitation 2006-2007 a été la suivante :

Lausanne	Fr. 2'103'448.—
Prilly	Fr. 456'426.—
Renens	Fr. 456'426.—

Total	Fr. 3'016'300.—
-------------	-----------------

27 novembre
Cérémonie de remise des Mérites



Mouvement juniors de hockey sur glace de la région lausannoise (MOJU)
Appui financier

Prilly	Fr.	14'000.—
Renens	Fr.	10'000.—
<hr/>		
Total	Fr.	24'000.—

Manifestations

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes sont :

- Salon du Golf «Golf Passion» (3'000 spectateurs)
- Gala Patinage Artistique «Art On Ice» (10'500 spectateurs)
- Rassemblement Evangélique (4'500 participants)
- Planète métiers, service de la formation et de l'apprentissage (11'000 visiteurs)
- Fashion Design - Défilé de mode sur la glace (700 visiteurs)
- Spectacle CPL - Carnaval
- Tournoi de Broomball
- Coupe de Noël - Tournoi International Pee-Wee

Plusieurs tournois de hockey sur glace (écoles de hockey, minis populaires, «Bambinis») contribuent à promouvoir ce sport auprès des nombreux utilisateurs.

Relations avec les sociétés locales

Cette année, les sociétés ont à nouveau bénéficié de subventions selon une répartition tenant compte du nombre de jeunes.

Au vu des difficultés financières rencontrées par le FC Renens, un crédit-cadre de Fr. 100'000.— lui a été accordé. Ce prêt devra être remboursé d'ici 2011, selon le plan établi dans la convention passée entre la Municipalité et le FC Renens en date du 29 octobre 2007.

1^{er} Août

Comme à l'accoutumée la Fête nationale suisse organisée en collaboration avec les sociétés locales s'est déroulée sur la place du Censuy. Pour l'occasion une cantine est installée et des stands de nourriture sont proposés au public venu nombreux.

L'animation musicale a été assurée par «Enzo» (musique tous styles) et la partie officielle s'est déroulée dans la cour du Centre Technique Communal. La participation de la Commune aux feux d'artifice a été augmentée de Fr. 2'000.— cette année.

Grand prix des villes sportives suisses

Le Grand prix des villes sportives a été créé pour permettre aux communes de Suisse romande d'apporter un soutien concret au sport suisse, et plus particulièrement à l'Aide Sportive Suisse, par le biais d'une participation à la manifestation assortie d'une cotisation annuelle selon la taille des communes.



Le 19^{ème} Grand Prix des villes sportives s'est déroulé à Aigle le 12 mai, au Centre Mondial du Cyclisme. L'équipe était composée de représentants du Vélo club «La Roue d'Or», du FC Renens et du Renens-Natation. Elle était accompagnée de Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale. Pour cette sixième participation, notre équipe est sortie 25^{ème} sur 26.

Chaque localité participante est représentée par 9 concurrents, dont obligatoirement 2 femmes. Chaque compétiteur effectue deux épreuves au minimum.

Les épreuves sont les suivantes: cross contre la montre par équipe, cyclisme sur piste, gymkhana (épreuve combinée ski sur herbe, parcours d'obstacles, course surprise sous forme de relais), relais VTT cross, roller-course à pied, course sprint par élimination et tir à l'arc.

Société coopérative de la piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la sai-

son et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 12 mai au 3 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 102'723 (2005 : 131'507 - 2006 : 136'320). Ce chiffre s'explique par les conditions météorologiques catastrophiques, dont les effets se sont faits sentir sur les autres installations de la région, enregistrant elles aussi une baisse conséquente de la fréquentation.

Aquasplash

En 2007, il a été vendu 23'714 cartes contre 24'015 en 2006.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

Locations

Salle de spectacles

Au cours de l'année, 187 manifestations (164 en 2006) ont été organisées, réparties selon le graphique de la page suivante.

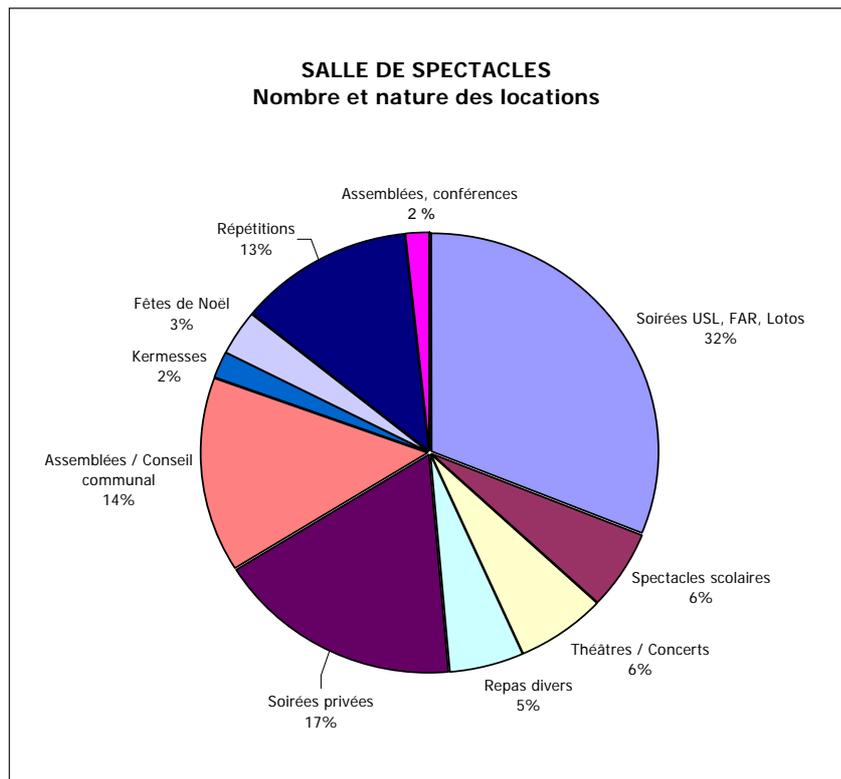
De plus, il y a eu 155 utilisations de la buvette, 266 utilisations de la Salle de conférences et de l'ancienne Salle de Municipalité pour les besoins du Conseil communal ou de l'Administration communale.

Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, facilitant ainsi grandement le déroulement de ces rencontres. A plusieurs reprises, le hall du collège a été mis à disposition pour l'aménagement d'une buvette avec tables et bancs de cantine.

Les sociétés locales ou autres groupements ayant une activité sportive, récréative ou culturelle bénéficient rétroactivement dès le 1^{er} janvier 2007 de la gratuité des locaux, selon décision municipale de novembre 2007.



camps et séjours à Ondallaz, ainsi que diverses activités sportives, culturelles et manifestations conjointes avec la Commune. L'année 2007 a été marquée par un renforcement important des transports scolaires, en raison principalement de l'augmentation du nombre d'élèves, de l'augmentation du nombre de transports pour les élèves de classes de développement, ainsi que du manque de locaux scolaires. Les déplacements en bus TL pour l'ensemble des activités scolaires sont depuis 2007 pris en charge par la Ville. CarPostal a été mandaté pour compléter l'offre communale. La situation devrait se régulariser dès la mise en exploitation des nouveaux locaux scolaires de Florissant d'abord et du Léman ensuite.

Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Le personnel du service psychopédagogique scolaire est depuis le 1^{er} mai 2005 rattaché au Canton. Le siège administratif de Prilly regroupe l'ensemble des Services de la région scolaire «CRENOL», comprenant les arrondissements de Chavannes-près-Renens, Prilly, Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges. La mise à disposition et la gestion des locaux, situés à la rue de Lausanne 25 et au collège de Florissant, restent de compétence communale.

Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'Office d'orientation scolaire et professionnelle s'adresse aux élèves, aux jeunes en situation de transition ou de formation, aux adultes avec ou sans emploi. Des professionnels sont à leur disposition afin de les informer sur les différentes orientations et formations professionnelles, les conseiller en vue d'une réorientation ou d'un perfectionnement. La nouvelle convention liant le canton aux communes est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Le nouveau siège administratif se trouve à Morges. La mise à disposition du bureau de Renens à la rue de la Savonnerie 1 reste de compétence communale.

Société coopérative du Refuge

Gardiennage

Depuis 1998, le service de gardiennage est réparti entre 4 personnes, fonctionnant par équipe de 2, lors de chaque occupation.

Prestations fournies par la Commune de Renens

Les prestations fournies au Refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Gestion des locations

Cette année, 180 locations ont été enregistrées (156 en 2006), avec une moyenne mensuelle de 15 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet «Mon Beau Pays» n'étant plus utilisé ni pour l'école à la montagne, ni pour les camps de ski et les camps de vacances, sa location à des tiers est ouverte en tout temps depuis début 1997. Pour 2007, cela représente au total 124 jours d'occupation (144 jours en 2006).

Cette diminution s'explique en partie par l'absence de location en novembre en raison de l'occupation de la cuisine pour les enfants lors des travaux à Joli-Bois.

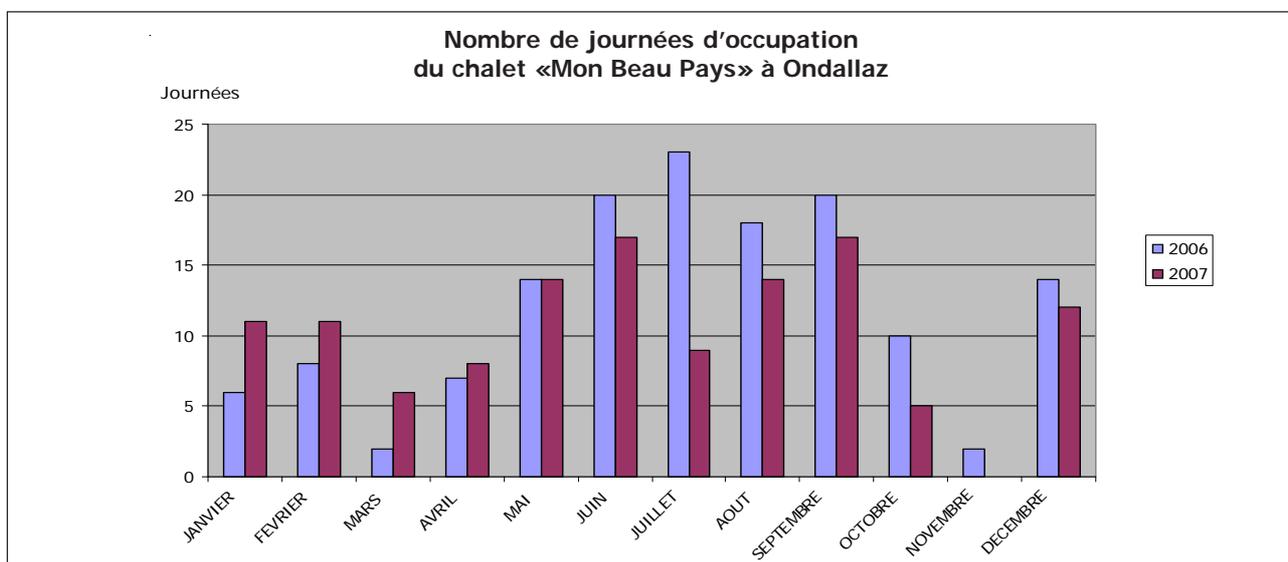
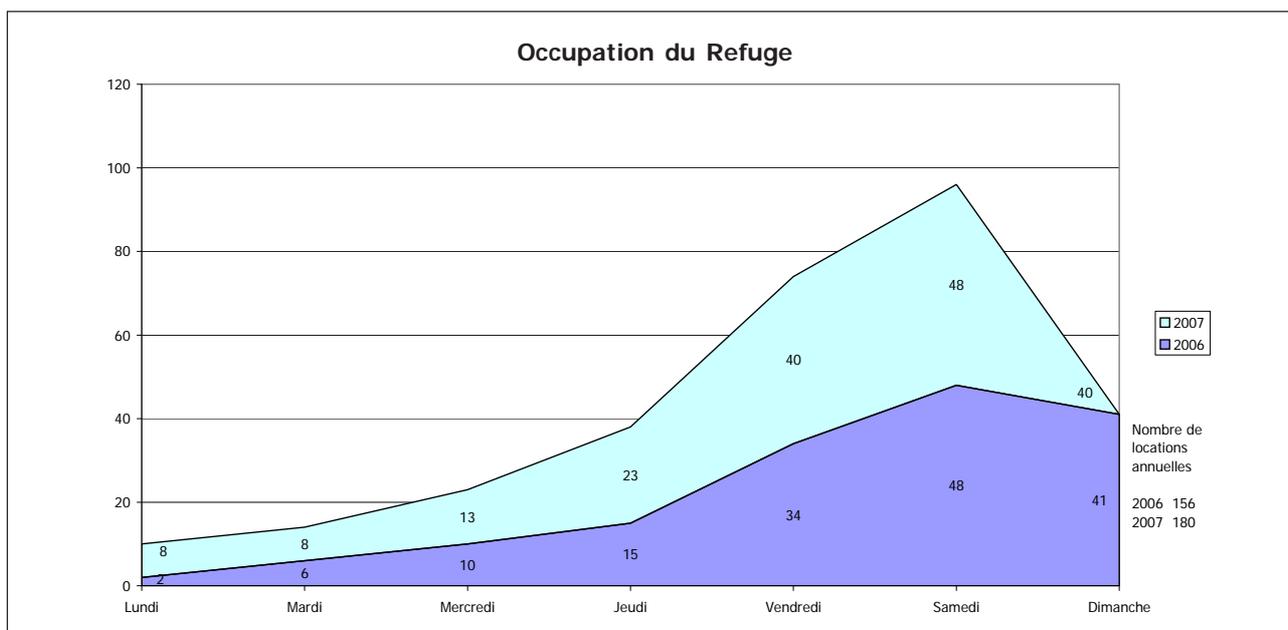
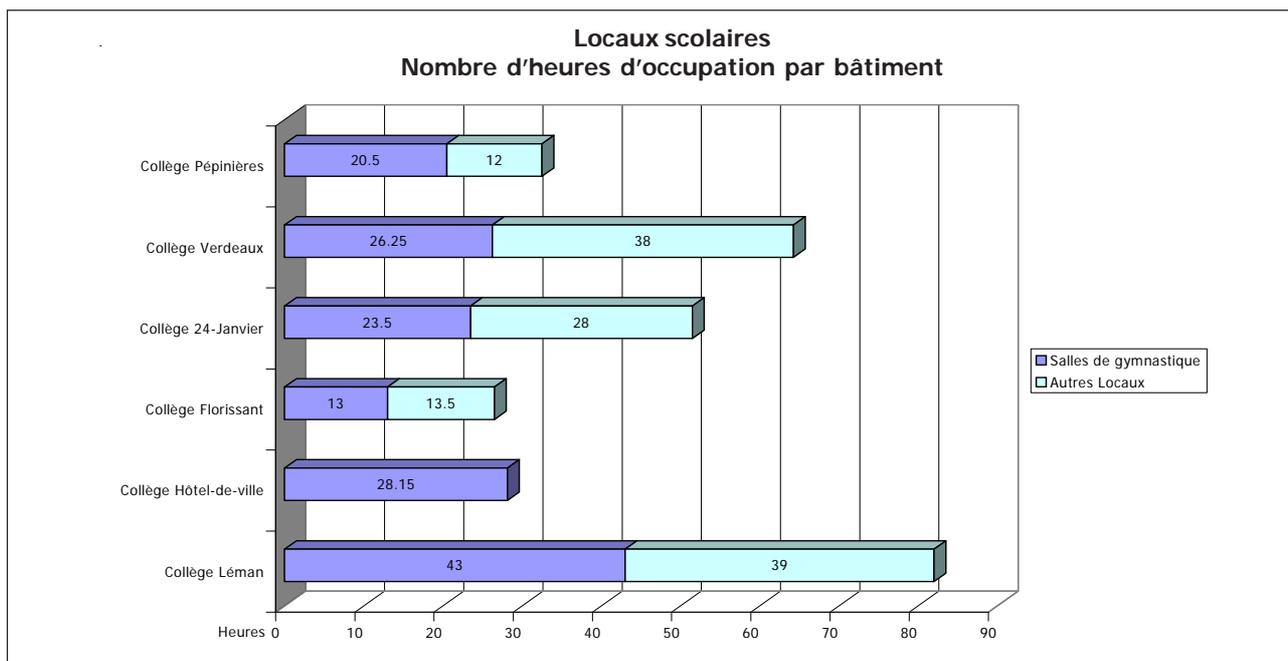
Une personne assure l'accueil des locataires, la reddition des locaux et l'entretien du chalet et des extérieurs.

La cuisine de Mon Beau-Pays a été utilisée exceptionnellement cette année durant la réfection de la cuisine de Joli-Bois. Cette solution a permis de maintenir l'offre habituelle en camps aux établissements scolaires, notamment primaire.

Activités scolaires de compétence communale

Pour rappel, les tâches restant de compétence communale sont les suivantes : bâtiments scolaires et mobilier, transports, devoirs surveillés,





Etablissement primaire

Introduction

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, ce rapport relate prioritairement les activités des classes financées par le budget communal.

Dans cette perspective, le principal événement marquant de l'année civile 2007 est le transfert des classes du collège de Florissant à celui de Corminjoz.

Par ailleurs, l'infrastructure (bâtiments scolaires) n'est toujours pas en adéquation avec les besoins de l'établissement, sur les plans quantitatif, qualitatif et structurel.

Signalons encore que plusieurs activités de diverses classes ont été menées en collaboration avec la Commune, les parents d'élèves, des associations ou institutions locales.

Devoirs surveillés

Cette activité n'a aucun caractère légal et contraignant pour un établissement scolaire, quant à leur mise sur pied. En effet, les devoirs surveillés ne sont mentionnés ni dans la loi scolaire, ni dans son règlement d'application : ils relèvent donc d'une décision communale. Les Autorités locales souhaitant maintenir et financer cette activité, c'est par contrat de prestations que la direction organise et gère ce secteur, les contrats d'engagement du personnel responsable des groupes de devoirs surveillés étant une compétence communale assumée par le Service du personnel et du Service Culture-Jeunesse-Sport.

Actuellement, ce sont 32 groupes de devoirs surveillés en fonction, réunissant 328 élèves du CYP1/2, du CYP2/3, du CYP2/4 et des classes de pédagogie compensatoire. Cette activité a lieu les lundi, mardi et jeudi, de 15 h 20 à 17 h 00.



Diverses activités

Activités sportives

Semaine verte à Ondallaz-sur-Blonay

Six classes du CYP2/4 et quatre classes du CYP2/3-4 se sont rendues à Ondallaz, pendant la période de septembre à novembre.

Courses

Toutes les classes CIN, CYP, DP et SES sont parties en course d'école.

Cours de natation

Offerts aux classes de CYP1/2 et DEP à raison de huit leçons à la piscine couverte de la Plaine, à Chavannes-près-Renens, sous la conduite d'une enseignante de gymnastique, brevetée natation, en présence de l'enseignant(e) de classe.

Par ailleurs, durant la saison d'été, Aquasplash est également fréquenté par les classes.



Patinoire

Cette année, 2670 entrées ont été comptabilisées par le Centre intercommunal de glace concernant les classes de notre établissement.

Marches

Collège du Censuy -
2 octobre

Collège de Sous-Biondes -
4 octobre

Collège du Caudray -
1^{er} novembre



Activités culturelles

Spectacles scolaires

- Pierre et le Loup
Avec l'Orchestre de la Suisse Romande - Textes dits par Smâin
Palais de Beaulieu - Jeudi 29 novembre
238 élèves ont assisté au spectacle
- Le soldat rose
Classes du CYP2 du collège de Florissant
Du lundi 26 juin au jeudi 3 juillet -
Aula du collège du 24-Janvier

Cinéma de Noël

Jeudi 20 décembre - Cinétoile, Prilly
415 élèves ont visionné un film.

Exposition «Ma cuisine»

Elèves des classes CIN du collège des Pépinières.
Vernissage - Mercredi 30 mai 2007 -
Salle polyvalente des Pépinières.
Ouverture au public du 31 mai au
1^{er} juin.

Sculptures réalisées en référence à l'artiste Niki de St-Phalle

Exposition de travaux d'élèves des classes CYP1 et CYP2 du collège des Pépinières.
Au collège des Pépinières durant la période du 25 janvier au 31 janvier.



Activités d'éducation et de prévention

Actions	Animateurs	Descriptif	Population concernée
Prévention routière Du 3 au 7 septembre	Police Renens	Apprendre aux élèves à traverser la route	Elèves CIN Parents invités
Prévention routière Du 3 au 7 septembre	Police Renens	Règles élémentaires Prévention générale	Elèves du CYP1-COES
Prévention routière Le 17 décembre	Gendarmerie	Règles de la circulation et vélo (théorie) Jardin de circulation	Elèves de CYP2
Prévention sexuelle Du 29 janvier au 15 février	ProFa	Problèmes liés à la sexualité	Elèves CYP2/4 + DEP Soirées parents
Prévention éducative « ça dérape » Du 8 mars au 3 mai	Equipe « santé » de l'établissement	Diverses situations de la vie de tous les jours	Elèves du CYP1/2 + 1 classe de CYP2/4
Pommes à la récréation → du 16 novembre au 7 décembre et → du 18 au 29 février	Union fruitière suisse	Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines	Tous les élèves
PAM Du 29 janvier au 16 février	SVPA	Prévenir les morsures de chien Attitude à adopter face à un chien	Elèves du CYP1/1 + COES

Activités d'environnement

Pro Natura

Période : du 24 octobre au 4 décembre

Classes concernées : CYP2/4 et CYP2/mixtes

5 classes y ont participé

Valise énergie

Période : du 29 octobre au 9 novembre

Classes concernées : CYP2 et DEP

13 classes y ont participé

Maison énergie

Période : du 12 au 16 novembre

Classes concernées : CYP2

9 classes y ont participé

Animation-Déchets

Période : du 29 octobre au 30 novembre

Classes concernées : CIN, CYP1 et COES

50 classes y ont participé

Activités «Ecole dans la cité»

Ventes au marché

Plusieurs classes ont sollicité un emplacement afin d'autofinancer partiellement une sortie, un camp avec l'argent obtenu par les ventes réalisées.

Vente de Noël

Samedi 8 décembre 2007 – Classes du Mont-de-By

Chœur «Voix Nord/Sud»

Composé des élèves de trois classes CYP2, le chœur a donné un concert public, à la Salle de spectacles, le 24 mai. Par ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement.

Le Chœur s'est également produit lors de la Cérémonie de remise des mérites sportifs et culturels de la Ville de Renens.

Inauguration de l'ECAL

Des classes du collège des Pépinières, en collaboration avec les Services communaux, ont décoré le passage reliant l'avenue de la Poste à la Place du Marché. Thème : les tournesols.

Animation EMS

Une classe CIN du collège du Simplon s'est rendue à l'EMS de l'Oriel pour confectionner des biscuits, avec les pensionnaires, le 6 décembre.

Une classe CYP de Sous-Biondes s'est rendue à l'EMS des Baumettes pour une chantée de Noël, le 12 décembre.



A la bibliothèque Globlivres

Semaine du goût

Du 13 au 23 septembre.

Participation de plusieurs classes; organisation d'un rallye en collaboration avec les parents d'élèves.

Arbre de joie

Du 12 au 15 décembre, au Centre Métropole de Renens.

Un projet fondé en 2000 au Canada est repris par une enseignante qui espère ainsi apprendre aux enfants la solidarité en récoltant des fonds pour d'autres enfants.

L'argent récolté a permis d'illuminer les yeux de 24 filles et garçons de notre commune. Sur l'Arbre de Joie, à chaque fois que la somme d'un cadeau est réunie, une ampoule s'allume.

La Commune de Renens, à travers la délégation jeunesse et la Direction de l'Etablissement primaire, se sont associées à ce projet.

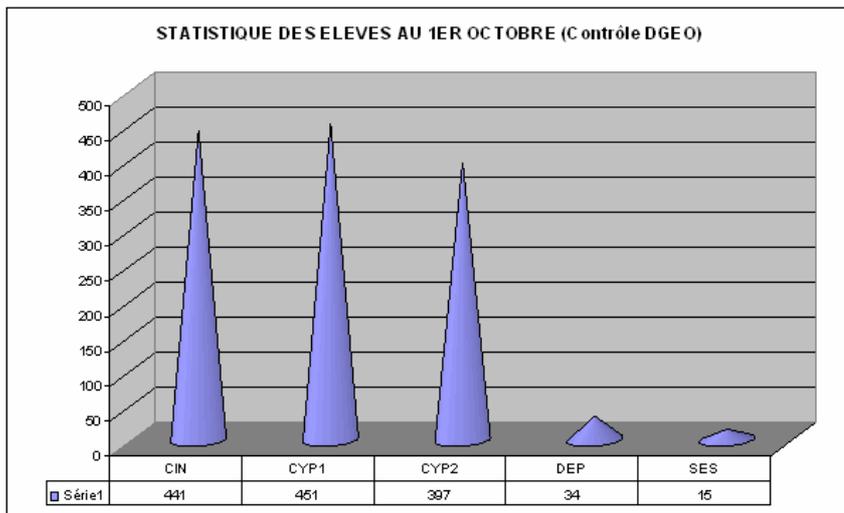
Fêtes de bâtiment avec invitation des parents

Collège de Florissant - Chantée de Noël
Mardi 18 décembre

Collège du Censuy - Petit déjeuner avec les parents
Mercredi 19 décembre

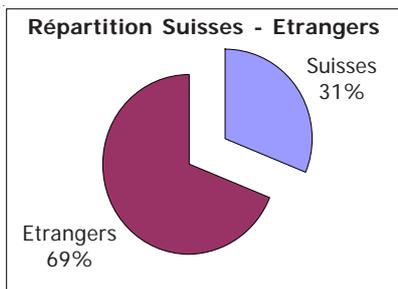
Collège du 24-Janvier (classes CIN) - Chantée de Noël
Jeudi 20 décembre

Collège des Pépinières (classes CIN) - Chantée de Noël
Vendredi 21 décembre



AVIVO

Cette année scolaire, huit personnes à la retraite passent toutes les semaines dans les classes CIN et CYP1 inscrites afin de lire une histoire à des enfants par petits groupes. Le but de cette intervention est de créer un lien intergénérationnel ainsi que de transmettre le goût de la lecture.

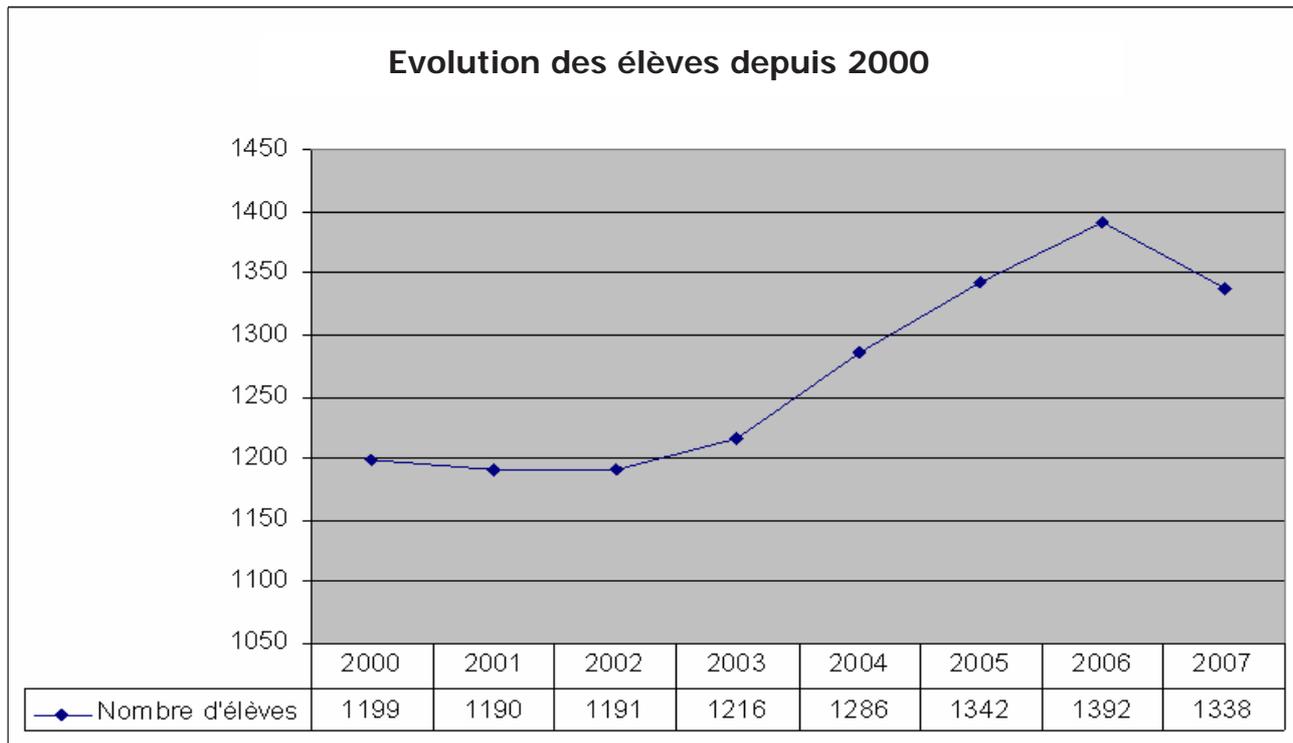


Bâtiments scolaires

Répartition des classes dans les différents bâtiments

Bâtiment	Nombre de classes	CIN	Cycle I (CYP1-2)	Cycle II (CYP2-3)	Spéciales (D-L-TR)
Sous-Biondes	5	1	2	2	-
Pépinières	14	5	5	4	-
Corbettes	1	1	-	-	-
Village	2	-	-	-	2
24-Janvier	12	4	4	4	-
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-
Corminjoz	10	1	3	3	3
Simplon	11	4	4	3	-
Caudray	3	2	1	-	-
Censuy	11	2	4	4	1
Mont-de-By	3	1	1	1	-
Totaux	75	24	24	21	6

Evolution des élèves depuis 2000



Etablissement secondaire

Introduction

La Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) confie à la Direction de l'établissement secondaire la gestion des classes des degrés 5 et 6 du cycle de transition, des degrés 7 à 9 de la voie secondaire à options, de la voie secondaire générale et des classes d'accueil, ainsi que les classes secondaires de la pédagogie compensatoire.

L'année 2007 a été le départ du projet d'agrandissement du site scolaire du Léman. Dans un premier temps, le pavillon scolaire provisoire installé depuis 2005 a été déplacé. Puis le chantier du Léman a débuté le 25 juin par la pose de l'installation de chantier et les travaux de démolition. La durée des travaux sera de deux ans. Il en a découlé une collaboration intense avec le cabinet d'architecture mandaté. Les travaux de remplacement de la toiture du collège existant ont été exécutés durant les vacances d'été.

Nouveauté importante depuis la rentrée scolaire 2007, la Municipalité a décidé de prendre en charge les frais de transports en commun lausannois et ceci pour l'ensemble des activités scolaires. Cette nouvelle prestation permettra aux enseignants d'améliorer l'offre en matière de sorties pédagogiques.

Parmi les autres éléments importants, il est à signaler l'installation de deux classes de 7^{ème} VSB impliquant l'engagement d'enseignants supplémentaires ainsi que toute l'organisation fonctionnelle découlant de cette nouvelle prestation de l'établissement conformément à l'article 47 de la loi scolaire.

Organisation de l'Etablissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direc-

tion de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

Doyen-ne-s

- Mme Yvonne Zürcher (responsable des classes 7-9 VSO et VSG du collège du Léman).
- Mme Letizia Napolitano (responsable du cycle de transition 5-6 du collège du Léman et classes VSB et répondante de formation continue «REFORCE»).
- M. Pierre Copt (responsable du cycle de transition 5-6 du collège de Verdeaux et remplaçant du directeur).
- M. Tristan Aeby (répartition de l'enseignement, organisation, planification et modifications d'horaires).
- M. Daniel Roth (responsable de l'informatique administrative, scolaire et modifications d'horaires).

Autres fonctions

- Adjoint à la direction : M. Felice Putzu.
- PReSSMéTIC : MM. Marc Elikan, Sébastien Gogniat et Daniel Roth.
- Chefs de file en allemand, anglais, arts visuels, éducation physique, français, informatique, mathématiques, sciences naturelles, travaux manuels, classes spéciales et gestion des appuis.
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, branches économiques, dessin technique, économie familiale, études surveillées, géographie, histoire et citoyenneté, histoire biblique et musique.
- Dépositaire des fournitures scolaires : M. Jean-Daniel Regenass.
- Responsable du laboratoire pédagogique : Mme Carole Camandona Carro.
- Animatrice de santé : Mme Graziella Gianella.

- Médiateur-trices : Mme Denise Granges (Verdeaux), Mme Aurélie Raigoso (Léman) et M. Yves Flaction (Verdeaux).
- Infirmières scolaires : Mme Françoise Christen (Léman), Mme Monique Diserens (Verdeaux) et Mme Florence Vionnet (Florisant).
- Bibliothèque scolaire de Verdeaux : M. Sébastien Rougemont.
- Musique : Mme Lorraine Moinat.
- Théâtre : Mmes Carole Morgenthaler et Lorraine Moinat.
- Organisation des camps et sport scolaire facultatif : M. Luc Vittoz.

Diverses activités mises sur pied par l'Etablissement

Cours facultatifs

- Chœur 5-6 de Verdeaux
- Chœur 7-8-9 de Verdeaux
- Groupe percussions
- Italien
- Dactylographie
- Sports scolaires facultatifs (d'octobre à février) : badminton, judo, plongée avec bouteille en piscine, self-défense et tchoukball
- Sports scolaires facultatifs (de mars à juin) : badminton, football, judo, jiu-jitsu, handball, natation et volleyball.

Nouveauté : Ciné Club

La création du «ciné-club» est due à l'initiative d'un groupe d'enseignants. Il a pour but de faire découvrir les divers styles cinématographiques à travers des œuvres choisies et adaptées en fonction de l'âge des élèves.

Deux films par année seront proposés aux élèves des collèges du Léman et de Verdeaux. Une petite présentation du thème et du film aura lieu au début de chaque projection (durée 5-10 minutes).

Actions de prévention

L'Établissement secondaire organise

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8^{ème}, 9^{ème}, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9^{èmes}
- des actions de prévention (drogue, respect, violence)
- une action de prévention sur les dangers d'internet, les chats, le téléchargement, les photos, les msn,... et aussi les natels auprès des maîtres, des parents et des élèves (voir liste et dates ci-après). Un bref rappel de ce qui est possible, de ce qui est interdit, avec les conséquences
- une information par les infirmières et médecins scolaires à la problématique Sida ; une participation à la distribution des rubans et surtout à la venue du théâtre Caméléon, théâtre interactif (8^{ème}-9^{ème}).

Rappelons qu'une cellule d'intervention lors d'un incident critique dans l'école est en place dans l'établissement.

Un réseau interprofessionnel de l'Établissement secondaire se réunit régulièrement durant l'année scolaire. Ce dernier regroupe les services travaillant dans le domaine du soutien et de l'encadrement des élèves.

Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

- 19 février au 25 mai
Cours d'éducation sexuelle aux classes du CYT6, 8^{ème} et 9^{ème} par Profa
- 30 mars
Tournoi d'unihockey classes de 9^{ème}, DES et accueil
- 4 mai
Marche annuelle de l'établissement
- 7 juin
Courses d'école de toutes les classes de l'établissement
- 13 juin
Coupe de football Crédit Suisse
- 19 au 23 mars
Cours d'éducation routière par la gendarmerie vaudoise
- 5 juin
Soirée d'information destinée aux parents sur les problèmes liés à

- l'utilisation des mobiles, des blogs et des chats par les jeunes à la Salle de spectacles de Renens
- 15 et 22 juin
Spectacle « Le petit chaperon rouge » proposé aux classes intéressées du CYT 5 et 6 au théâtre de Vidy-Lausanne
- 25 juin
Conférence des maîtres - Orientations CYT6 et prolongations
- 27 juin
Concert du chœur de Verdeaux à la Salle de spectacles
- 2 juillet
Conférence des maîtres de fin d'année scolaire - Recours et promotions
- 2 au 5 juillet
Joutes sportives
- 5 juillet
Joutes sportives de natation CYT6-ACC
- 5 juillet
Cérémonie des promotions
- 24 août
Conférence des maîtres de rentrée, accueil et repas
- 4 septembre
Conférence aux parents des élèves du CYT6 à la Salle de spectacles - orientation
- 24 septembre
Séance d'information aux parents des élèves DES au Léman
- 25 septembre
Séance d'information aux parents des élèves du CYT5 à Verdeaux
- 27 septembre
Séance d'information aux parents des élèves du CYT5 au Léman
- 27 septembre
Séance d'information aux parents des élèves DES à Verdeaux
- 29 octobre
Présentation aux parents des élèves du CYT de la méthode d'allemand « Genial »
- 22 octobre au 9 novembre
Vente de timbres Pro Juventute
- 6 novembre
Conférence des maîtres – mesures en cas de feu - OSP
- 8 novembre
Oser tous les métiers
- Novembre
Spectacle «La Locandiera» au théâtre Kléber-Méleau proposé aux classes 7^{ème} VSG
- Décembre
Spectacle «M. Ibrahim et les fleurs du Coran» au théâtre de Vidy aux classes de 7^{ème} VSB
- 8 et 9 novembre
Témoignage de M. Sigmund Toman, rescapé des camps de

- concentration, présenté aux élèves de 8^{ème} et 9^{ème} années
- 3 au 19 décembre
Spectacle Caméléon «Cadeau Codom» sur le thème du Sida présenté aux élèves de 8^{ème}, DES et ACC
- 19 décembre
Conférence des maîtres extraordinaire
- 14 et 18 décembre
Animation-témoignage Sida par une personne séropositive à la Salle polyvalente du collège du Léman pour les classes de 9^{ème} et DES
- 10 au 20 décembre
Tournoi de football de Noël

Activités sportives et camps

Camps

- 5^e : école à la montagne à Ondallaz
- 6^e : camps de ski à Ondallaz
- 7^e : camps de ski autonomes dans divers lieux
- 8^e : camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)
- 9^e : voyages d'études

Activités sportives

- Matinées sportives pour le CYT5 à la patinoire
- Joutes sportives de fin d'année du 2 au 5 juillet 2007
- Après-midi de sport des classes des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années



Camp de ski des classes d'accueil aux Paccots
Après-midi sportif



- Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 et classes d'accueil
- Participation à des compétitions scolaires sur le plan régional ou vaudois.

Etudes surveillées

Les études surveillées sont offertes à tous les élèves du cycle de transition (5^{ème} et 6^{ème}) et sont organisées les lundi, mardi et jeudi. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire pour deux ou trois études surveillées par semaine :

- CYT5 : 60 élèves répartis dans 6 groupes, soit 2 au collège du Léman et 4 au collège de Verdeaux
- CYT6 : 58 élèves répartis dans 6 groupes, soit 2 au collège du Léman et 4 au collège de Verdeaux.

Frais de transport et de pensions des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Pour exemple, élèves des classes de raccordement I et II ou élèves en classes VSB à la Planta.

Pour les élèves de 8^{ème} et 9^{ème} VSB à la Planta, quartiers dans lesquels les

frais sont remboursés : nord de la route de Cossonay, soit les quartiers des Baumettes-Dessus et de Sur-la-Croix, en tenant compte du fait que l'arrêt du bus 30 est situé au Terminus de Prilly. Quartier du Motte, à l'est du chemin des Côtes du Mont de By, à partir du no 66 et du no 33 de l'avenue de Longemalle.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.

Service de santé scolaire «école et santé»

Le service de santé scolaire est composé de:

- 3 infirmières scolaires à temps partiel (3 x 45%)
 - au Collège de Verdeaux Monique Diserens
 - au Collège du 24-Janvier Florence Vionnet
 - au Collège du Léman Françoise Christen
- 2 médecins scolaires à temps partiel
 - Dresse Véronique Corboz
 - Dresse Françoise Christen

Les infirmières sont en tout temps à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins

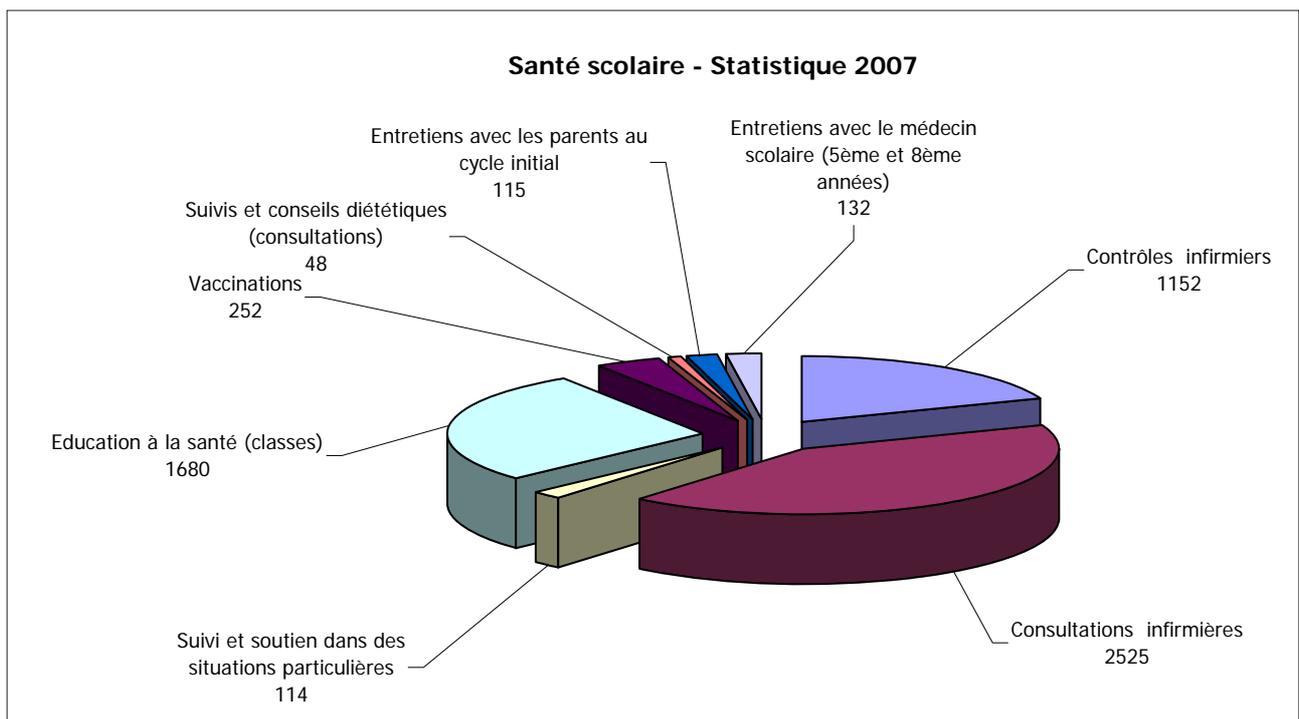
sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'ODES (Office des écoles en santé), le service de santé :

- consulte les rapports des visites de santé préscolaires faites chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap ...)
- effectue le contrôle de la vue et de l'audition des enfants en CIN 2
- propose aux parents du CIN 2 un moment d'échange sur les différents aspects de la santé et du bien-être de l'enfant liés à la vie scolaire
- organise le contrôle des carnets de vaccinations en CYP 1 et offre la possibilité de compléter à l'école les vaccinations si nécessaire
- sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, le service de santé peut effectuer des dépistages des troubles de la vue et de l'audition, des contrôles du poids et de la taille durant toute la scolarité

Les infirmières ont également pour fonction:

- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en at-



tendant les parents ou en leur absence

- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés
- de les guider et de les orienter vers les services adéquats
- de mettre sur pied des actions d'éducation à la santé dans les classes en collaboration avec le groupe santé de l'établissement (animatrice santé et médiateurs)
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous su-

jets concernant la santé et le bien-être de l'élève

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau

soit internes soit externes aux établissements primaire et secondaire. Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

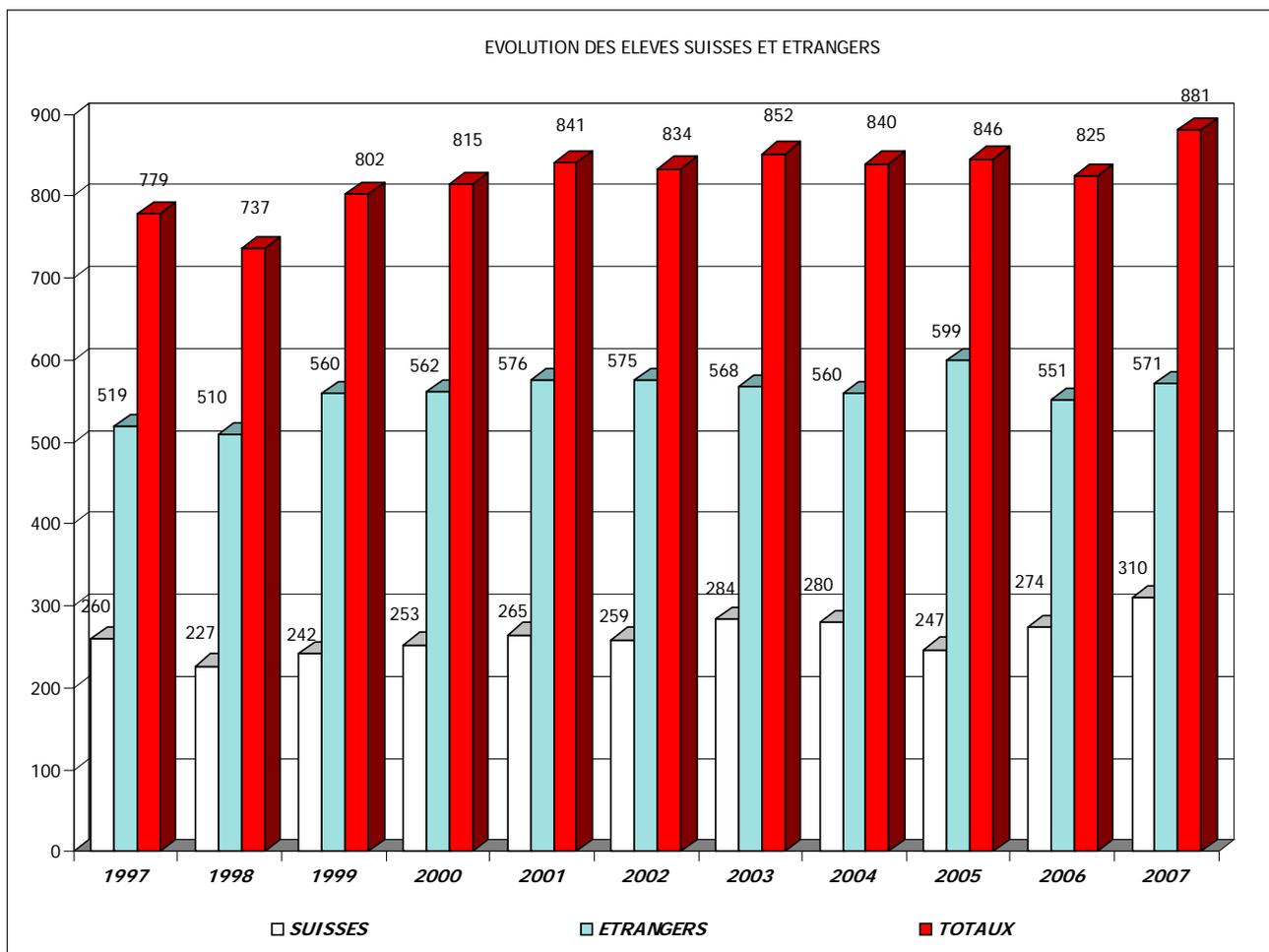
		Total
CYT6	1	1
8e VSB	44	
VSG	1	
VSO	2	47
9e VSB	37	
VSG	4	
VSO	1	42
Total		90

Bussigny	1 élève
Chavannes	4 élèves
Crissier	3 élèves
Lausanne	2 élèves
Prilly	3 élèves

Degré	Suisses	Etrangers	Total	Classes
CYT 5	57	117	174	10
CYT 6	66	127	193	10
7 VSO	26	48	74	5
7 VSG	20	28	48	2
7 VSB	29	12	41	2
8 VSO	24	50	74	5
8 VSG	19	26	45	2
9 VSO	26	51	77	5
9 VSG	25	23	48	2
Développement	17	64	81	8
Classes d'accueil	1	25	26	2
Total	310	571	881	53
En pour-cent	35.19	64.81		

Crissier	18
Ecublens	2
Epalinges	1
Prilly	5
Lausanne	9
Ecoles privées	9
Institutions spécialisées	20
Total	64

Situation au 8e degré, après réorientation			Orientation des élèves à la fin du cycle de transition		
Voie	Nombre d'élèves	%	Voie secondaire	Nombre d'élèves	%
VSB	44	27.0	Voie secondaire de baccalauréat	37	23.7
VSG	45	27.6	Voie secondaire générale	43	27.6
VSO	74	45.4	Voie secondaire à options	68	43.6
Totaux	163	100	Autres (pédagogie compensatoire...)	10	5.1
18 élèves en âge de 8e fréquentent des classes spéciales			Totaux	158	100



Sécurité publique

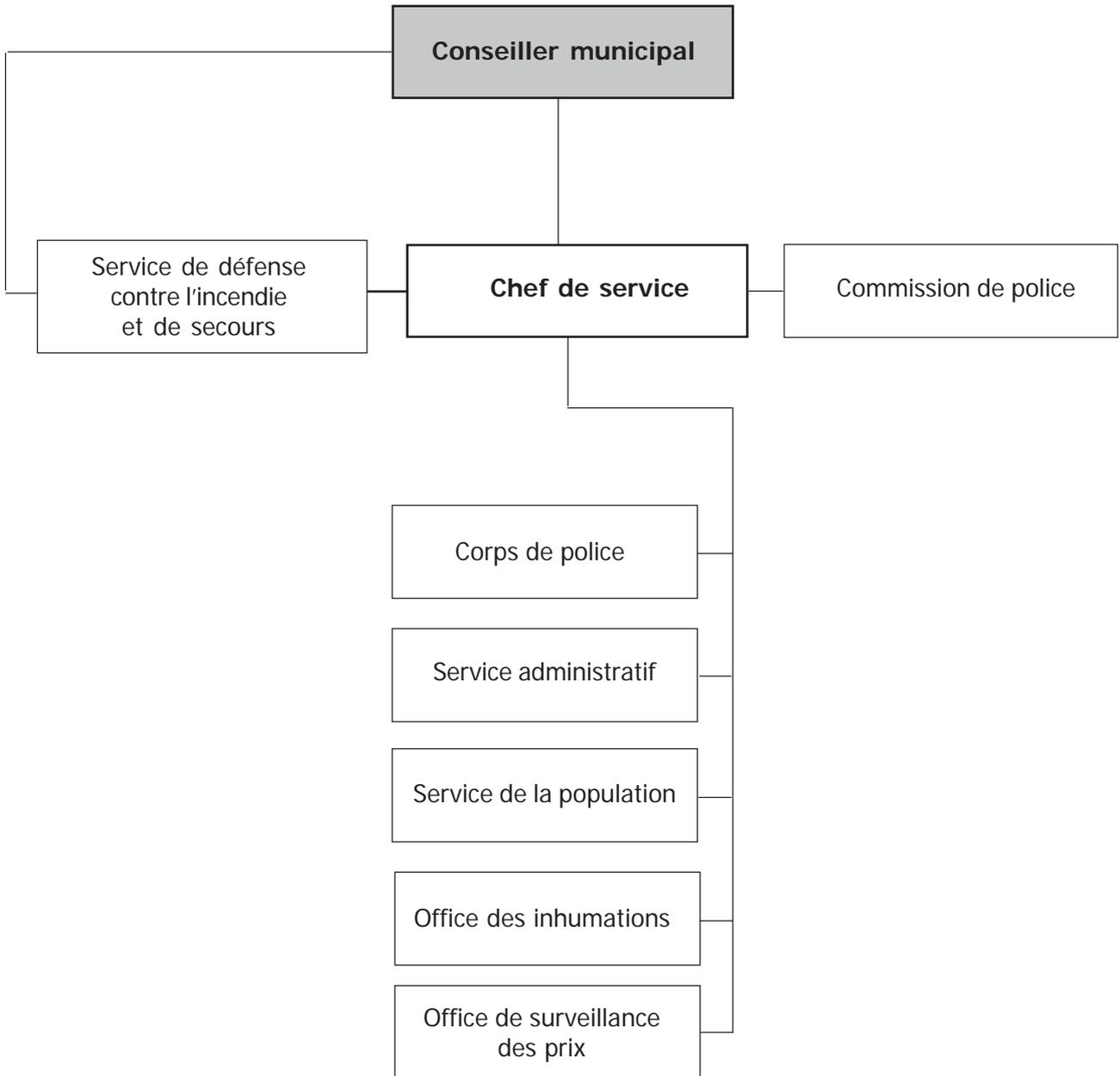


Directeur :

M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Chef de service :

M. Christian SECHAUD



Sécurité publique

La Direction de la Sécurité publique gère les principales activités suivantes :

- Police
 - Interventions diverses
 - Surveillance du trafic
 - Contrôle des champignons
 - Inhumations-incinérations
 - Prévention des accidents
 - Procédés de réclame
- Service administratif
 - Commission de police
 - Amendes d'ordre
 - Police du commerce
- Service de la population

Introduction

Le 7 juin 2007, le Conseil communal de Renens a décidé d'adhérer à l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois», rejoignant en cela les sept autres communes du district en vue de donner naissance à un corps de police et de police administrative régional.

Après les changements intervenus en 2006, la mue de la Direction de la Sécurité publique s'est donc poursuivie, dans le sens voulu par la Municipalité. Le Municipal en charge de la Direction, le radical Olivier Golaz, et le Chef de service, le Cdt Christian Séchaud, se sont ainsi pleinement investis dans la préparation du préavis fondant cette Association, puis dans mise en œuvre des changements dès la deuxième partie de l'année 2007.

Si les bouleversements sont nombreux sur le plan institutionnel, la stabilité reste de mise sur le plan opérationnel, notamment sous l'angle du personnel. Trois démissions ont ainsi été enregistrées, alors que trois aspirants ont terminé leur formation et quatre l'ont débutée. Un policier, l'appointé Merminod, a pris sa retraite après 28 années de service.

Dans le domaine de la formation continue, le séminaire expérimental proposé en 2006 a été étendu à l'entier des policiers et à de nombreux collaborateurs de la Direction. Très prisé et très utile, le séminaire, conduit par un formateur extérieur, se révèle avoir un double effet: d'une part, les participants y acquièrent des techniques leur permettant de mieux se connaître et d'avoir une attitude plus pointue dans de nombreuses situations de la vie professionnelle, d'autre part la cohésion interne entre collaborateurs s'en trouve renforcée.

Sur le plan de l'efficacité, les services et prestations rendus à la population renanaise restent stables, tant qualitativement que quantitativement. Ainsi le nombre d'interventions ne change pas par rapport à 2006 puisque le chiffre reste à 8 par jour. L'évolution des interventions dans le sens de prestations d'aide à la population se poursuit, au détriment des interventions dans le domaine de la circulation routière. Cette dimension de police de sécurité publique, de paix pu-

blique, prend d'ailleurs de plus en plus d'importance, en lien avec l'évolution des mentalités au sein de la population.

Seul bémol à ce tableau, une certaine obsolescence des outils informatiques, non sous l'angle du matériel, mais bien plus dans des domaines spécifiques liés à la police et à sa gestion: les décisions politiques en matière de rapprochement régional ont contribué au gel des évolutions et à leur report à 2008, les besoins de coordination étant plus importants dans le nouveau contexte régional.

Sur le plan politique, force est de constater que la Direction de la Sécurité publique bénéficie d'un certain crédit, puisqu'elle n'a eu à répondre qu'à 4 interpellations déposées par les Conseillers communaux, un nombre qui est orienté à la baisse.

Enfin le présent rapport d'activité constitue le dernier de la Direction de la Sécurité publique. La Direction va en effet changer de nom et de périmètre dès 2008, preuve que la phase de bouleversement entamée en 2006 va encore se poursuivre...



Activité générale du Corps de police

Evolution des effectifs

Trois policiers ont quitté le corps de police (deux démissions et un départ à la retraite). Dans le même temps, trois aspirants ont terminé leur formation et un agent a été engagé.

En parallèle, quatre aspirants (trois hommes et une femme) ont débuté leur formation en mars 2007 et rejoindront les rangs de la police en mars 2008.

S'agissant des assistants de police, une collaboratrice a quitté ses fonctions en début d'année. Son départ n'a pas été remplacé.

Evénements particuliers

Le 2 avril 2007 en fin d'après-midi, le conducteur d'un fourgon circulait à la rue du Léman en direction de la rue de Lausanne lorsqu'il a été surpris par le freinage du chauffeur qui le précédait dans la file. Ce dernier avait freiné à la hauteur de la ligne d'arrêt car la signalisation lumineuse venait de passer à l'orange. Malgré une tentative d'évitement, le fourgon avait heurté l'arrière de la voiture. Cet accident minime a provoqué un engorgement général de la circulation dans la région.

Le mardi 26 juin 2007, une femme a été menacée de mort par son fils, lequel a tenu des propos suicidaires. A la vue de la police, il s'est enfermé dans la cave de l'immeuble. A la demande d'un médecin qui demandait l'hospitalisation forcée, les agents ont enfoncé la porte de la cave et procédé à l'arrestation du forcené. A plusieurs reprises, ils ont été contraints de faire usage du bouclier et du spray au poivre. Un agent a été blessé à l'œil et deux autres ont souffert de blessures diverses. L'homme, entravé, a été conduit en urgence à l'hôpital de Cery.

Le samedi 22 septembre 2007, une manifestation hip hop s'est déroulée à la salle de spectacles. Dès le début de soirée, les agents ont eu des contacts avec la police ferroviaire et la police municipale de Lausanne lesquels les ont assuré d'un soutien en cas de débordement. Peu après 01 h 00, le personnel de sécurité privé a signalé trois individus armés de couteaux qui ont dû être repous-

Organisation interne

27 mars 2007, a eu lieu à Bussigny le 1^{er} rapport des polices du district. Les polices de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix se sont réunies à cette occasion. Nonante policiers étaient présents lors de cette cérémonie. Au cours de la soirée, trois aspirants ont été assermentés et quatre policiers ont été promus.



27 mars 2007

Premier rapport des polices du district

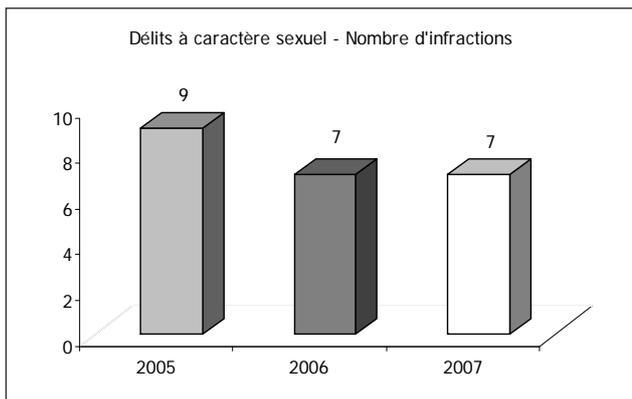
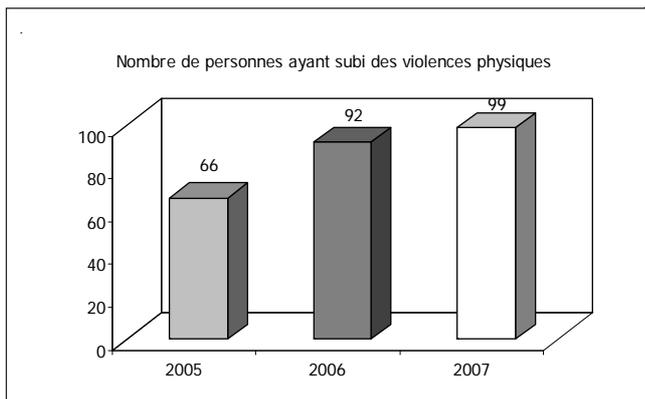
sés et sprayés. Les policiers sont intervenus et ont interpellé un homme qui a été laissé aller peu après car aucune arme n'a été retrouvée sur lui. Vers 04 h 00, plusieurs groupuscules se sont battus et certaines personnes ont exhibé des armes blanches. L'explosion d'une grenade de marquage a été signalée. Peu après, un individu a été signalé à terre pour une blessure probablement due à un coup de couteau ou de bouteille. La gendarmerie a été appelée en renfort et arrive sur place. Un homme a été mordu par le chien de police car il est venu contre son maître. A 0450 h, un individu qui se trouvait à la place de la Gare a été victime de deux coups de couteaux dans le dos. Dès 05 h 00, personne ne se trouve dans la salle de spectacles. Quelques attroupements ont eu lieu dans la commune et une nou-

velle bagarre a été rapidement maîtrisée par les policiers.

Le 10 septembre 2007 à 10 h 22, la police de Renens a été informée que le feu avait pris dans le bâtiment du Grand Hôtel à la rue de Lausanne 21. Sur place, les patrouilles de la police de Renens sont rapidement rejointes par les polices de l'Ouest. Le SDIS de Renens est également épaulé par les services du feu de Prilly, de Lausanne et de la Chamberonne. La direction de la police de Renens a conduit les différentes réunions qui ont eu lieu en vue de gérer la catastrophe. Le feu a été éteint le lendemain matin. La circulation a été rétablie à la rue de Lausanne le 11 septembre au matin.



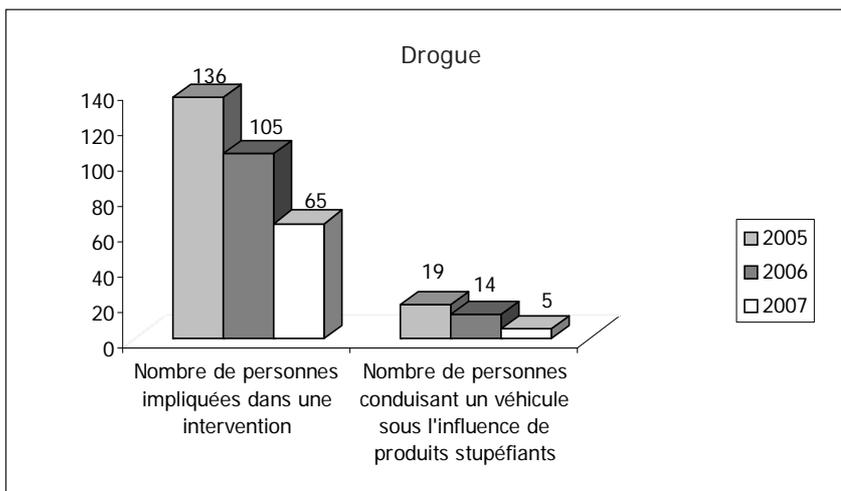
10 septembre 2007
Incendie du Grand-Hôtel



Agressions

Après une hausse significative en 2006, le nombre de personnes ayant subi des violences physiques augmente très légèrement en 2007. Le nombre d'interventions se situe à 59 (60 en 2006), ce qui confirme une certaine stabilité.

Le nombre de délits à caractère sexuel reste stable.



Prostitution

Aucun cas de prostitution de rue n'est connu en 2007 sur le territoire de la commune de Renens.

7 salons dont 2 fonctionnent comme salon/bar sont en activité. Sous la direction du sergent chargé des questions de prostitution, 6 contrôles ont été effectués en 2007. Un salon, dans lequel les prostituées étaient en infraction avec la Loi sur les étrangers, a été fermé par la police cantonale du commerce, car il s'agissait d'une récidive. 12 prostituées ont été dénoncées pour infraction à la Loi sur les étrangers.

Deux responsables de salon de massage ont été dénoncés pour infraction à la Loi sur la Prostitution.

Le nombre de salon de massage varie ces dernières années entre 7 et

10. Toutefois, il est constaté une recrudescence d'annonces publiées par le biais d'internet et des journaux.

Drogue

La baisse enregistrée durant les deux dernières années est consécutive à l'augmentation des interventions effectuées dans d'autres domaines par les agents et à une présence préventive plus marquée.

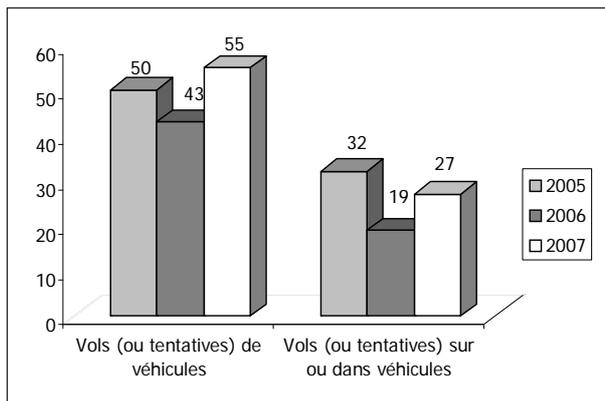
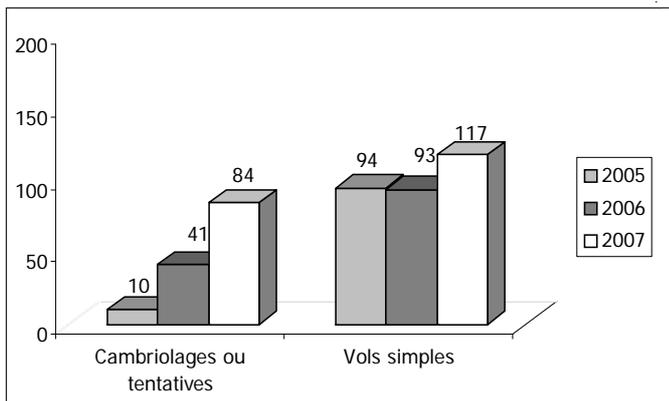
Vols

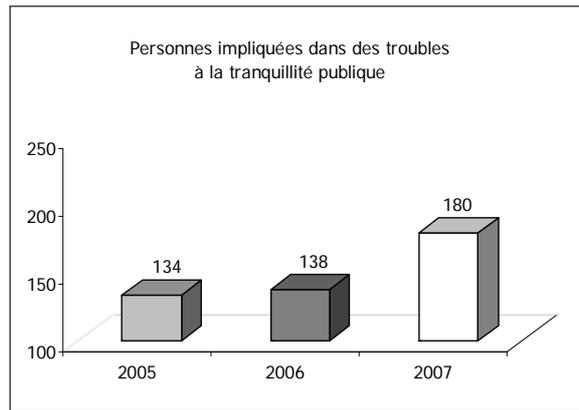
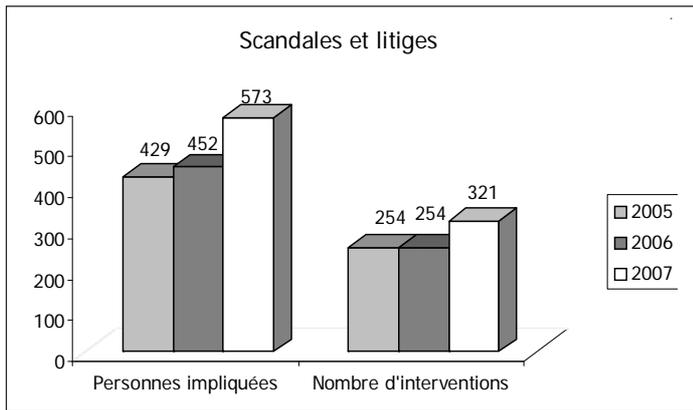
Les véhicules et leurs contenus représentent toujours un potentiel

d'intérêt pour des voleurs à la recherche de butins faciles. Le nombre relativement élevés s'explique par le manque de prudence des automobilistes, qui laissent encore trop fréquemment des objets de valeur dans l'habitacle, non protégés

Une augmentation significative des cambriolages est constatée. L'émergence de bandes organisées venant des pays de l'est en est certainement l'une des raisons.

Une attention toute particulière est portée à cette problématique et les dispositifs policiers mis en place en la matière sont plus nombreux.





Scandales, litiges et troubles de la tranquillité publique

Il a été constaté que des bandes de jeunes se réunissent fréquemment dans des lieux publics fréquentés par la population et créent un sentiment d'insécurité. Il y a un corollaire évident à tirer entre ces comportements et l'augmentation du nombre d'interpellations (30%) L'interpellation en masse de cette catégorie de la population augmente logiquement les chiffres.

Cette hausse conséquente montre d'une part que les habitants appellent fréquemment la police pour des affaires de moindre importance (police de proximité). Avec une augmentation de 26%, cette activité de restauration du minimum de bien social entre habitants prend une importance considérable.

Ecoles et préaux

Les policiers ainsi que les assistants de police ont pour mission générale d'être attentifs aux problèmes sécuritaires qui peuvent se poser aux abords des écoles.

Des actions plus ponctuelles et ciblées ont également été menées, notamment à la rentrée scolaire, avec la distribution de prospectus à l'intention des parents et des élèves rappelant les bons comportements à adopter.

Dans l'ensemble, la situation portée à la connaissance de la police de Renens peut être qualifiée de relativement calme.

La collaboration avec le corps enseignant est tout-à-fait excellente, dans le respect réciproque des compétences propres à chacune des corporations.

Prévention et collaborations avec les autres services de la ville

Au-delà des statistiques qui reflètent principalement les activités dans le domaine de la répression, une grande partie du travail de la police municipale est constituée de tâches qui ne peuvent que difficilement être mesurées par des chiffres.

Regroupées sous les vocables de «prévention» et de «dissuasion», ces actions consistent notamment à :

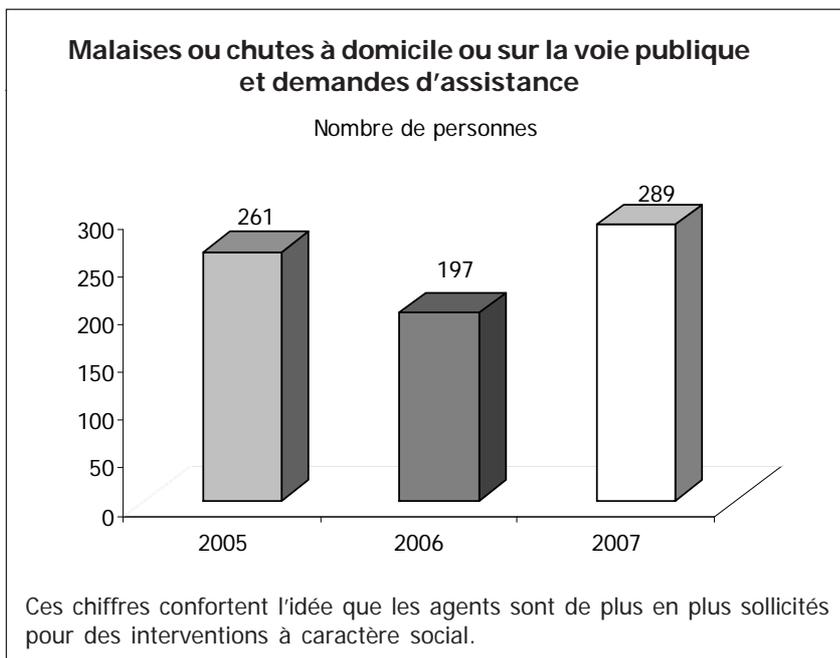
- mettre sur pieds des dispositifs de sécurité lors de grandes manifestations à Renens.
- être en contact fréquent avec les commerçants et avec les tenanciers d'établissements publics.
- organiser des patrouilles pédestres sur l'ensemble du territoire et, plus particulièrement, dans le centre-ville.
- assurer une présence sur la place de la gare et ses alentours de façon à diminuer l'insécurité.
- travailler en collaboration avec les services de la commune afin de les aider à faire respecter la loi (concierges d'écoles, etc...).

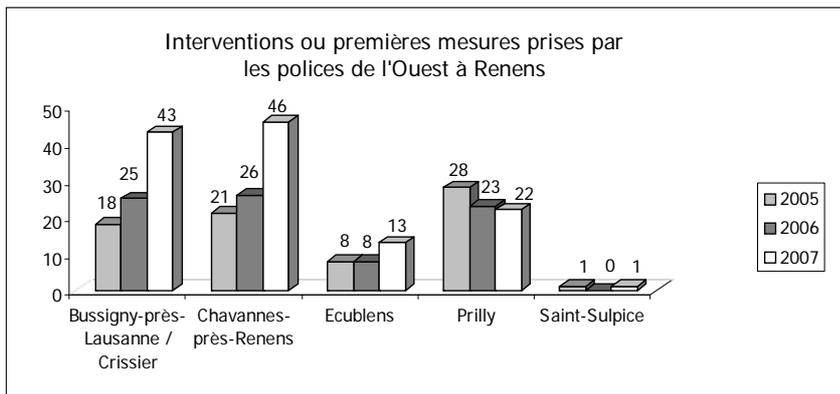
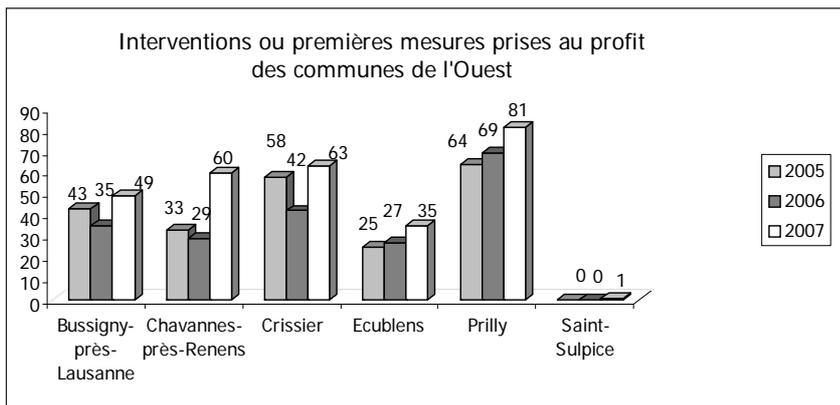
Cette dimension de «contacts» est l'élément fort d'une police de proximité moderne. Elle prend les formes les plus diverses et les plus quotidiennes, du simple entretien avec une personne âgée à la recherche du domicile d'un enfant égaré.

Prévention dans les écoles

Entre le 3 septembre et le 7 septembre 2007, deux agents se sont rendus dans les classes enfantines, première et deuxième année primaire afin d'informer les enfants sur les dangers de la route et de la circulation.

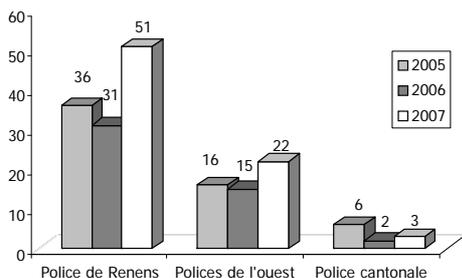
Au total, ce sont 883 élèves répartis dans 50 classes qui ont bénéficié de ces cours.





Mises en cellule et privations de liberté

Avec une moyenne de 6 mises en cellule par mois, en forte augmentation par rapport à l'année précédente, le nombre de privations de liberté, à des fins de mise à disposition de la justice ou dans le but d'éviter la récidive en matière de trouble à l'ordre public, est en lien avec l'augmentation des personnes impliquées dans des troubles à la tranquillité publique.



Accidents

Avec un nombre total d'accidents stable ou presque, les routes renanaises restent sûres.

Dans le même temps, le nombre de blessés diminue de trois unités pour atteindre un niveau le plus bas de ces trois dernières années (1 blessé tous les 10 jours). La répartition géographique des accidents fait l'objet d'un graphique particulier.

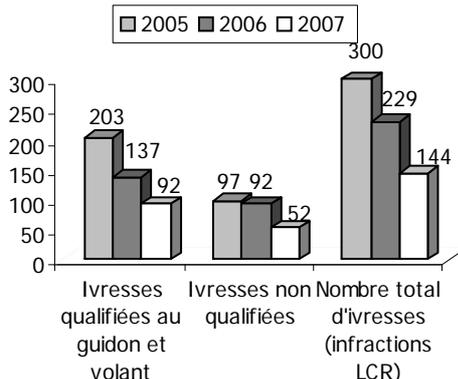
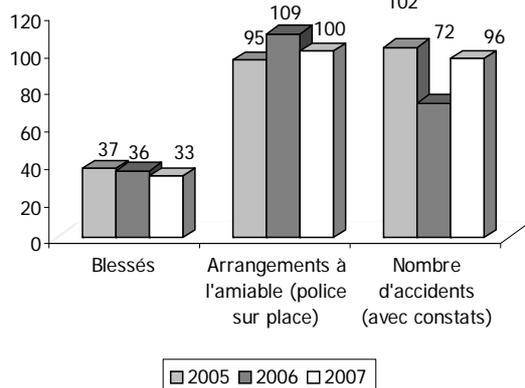
Ivresses

Les ivresses non qualifiées jusqu'à 0.79 ‰ sont dénoncées à la Préfecture. Les ivresses qualifiées dès 0.80 ‰ sont dénoncées au Juge d'Instruction.

L'action de la police municipale dans le domaine de la prévention des accidents de la route par l'interpellation de conducteurs circulant dans un état physique ne leur permettant pas de le faire reste toujours très importante.

Elle a probablement une influence sur la diminution du nombre de blessés dans des accidents de la route, encore que cela ne soit pas mesurable.

13 février 2007
Accident à la route de Cossonay



Radars mobile

	2005	2006	2007
Nombre de contrôles	380	262	212
Heures de contrôle	570	393	318
Véhicules contrôlés	174'616	120'922	86'884
Véhicules en infraction	5'872	3'549	2'658
Pourcentage des véhicules dénoncés	3.36%	2.93%	3.06%



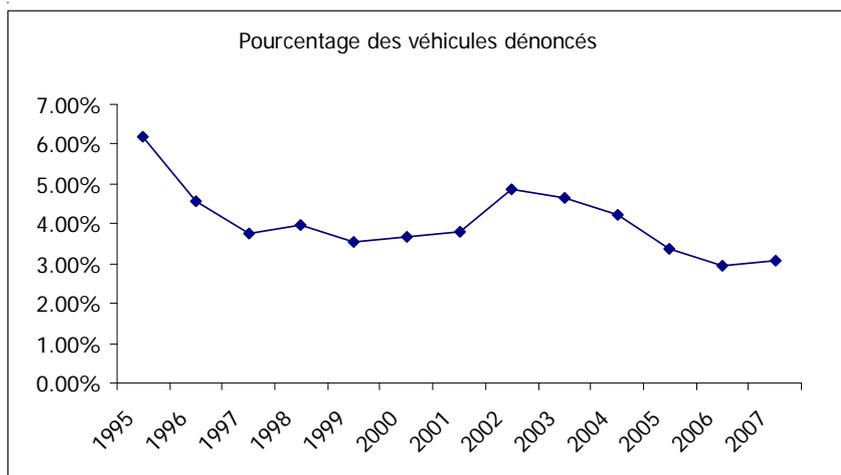
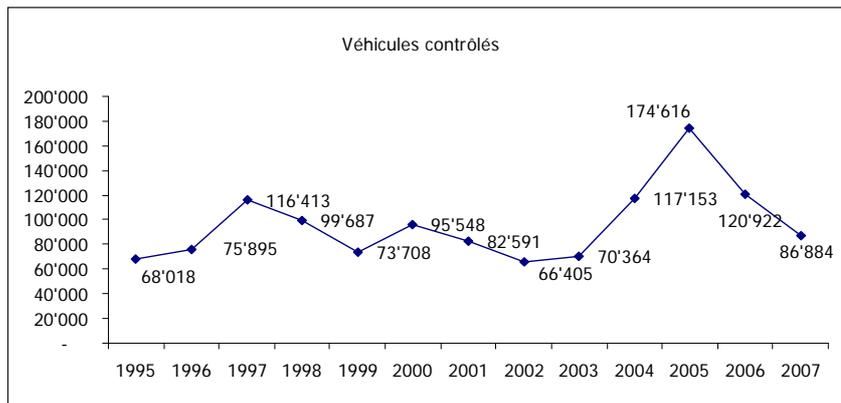
Carrefour route de Cossonay/ chemin de Jouxrens

La diminution du nombre de véhicules contrôlés s'explique par une diminution du nombre d'intervenants chargés de procéder aux contrôles. Auparavant, les chefs et sous-chefs de brigades effectuaient des contrôles. Cela s'est fait dans une moindre mesure en 2007.

Le nombre de rues rennaises dépassant les 3% d'infractions est en augmentation en 2007. Le chemin de Borjod (6.93%), l'avenue du Temple (4.72%), le chemin du Carroz (9.09%), la rue du Village (4.55%) et la rue de Lausanne (4.94%) sont les voies de circulation où la police enregistre les plus grandes proportions d'excès de vitesses. Quatre de ces rues sont situées dans des zones limitées à 30km/h. L'abaissement de la vitesse à la rue de Cossonay en mars 2007 de 70 km/h à 50 km/h se traduit par une forte augmentation des véhicules en infraction, à 7,18% des 3770 véhicules contrôlés (5 contrôles).

En 2006, dans la zone 30 km/h, la proportion des véhicules en infraction était de 6.63 % alors que pour le reste des rues limitées à 50 km/h, le pourcentage des véhicules en infraction était de 2.83 %.

En 2007, dans la zone 30 km/h, la proportion des véhicules en infraction était de 4.60 % alors que pour le reste des rues limitées à 50 km/h, le pourcentage des véhicules en infraction était de 3.01 %.



Feux

	2005	2006	2007
Véhicules contrôlés	2'671'530	2'567'738	2'527'597
Nombre d'heures de contrôle ..	8'496	8'352	8'352
Véhicules en infraction	627	536	599
Pourcentage des véhicules en infraction	0.023	0.021	0.024

Surveillance automatique du trafic (SAT)

Les statistiques montrent que le nombre d'heures de présence des appareils et de véhicules contrôlés restent stables. Dans le même temps, la proportion de véhicules en infraction reste elle aussi stable, à un niveau très faible. Cela montre que les utilisateurs respectent les signaux lumineux, au moins lorsque ceux-ci sont équipés de moyens de contrôles.

Procédure sur les amendes d'ordre (LAO)

La police de Renens délivre une moyenne de 35 amendes d'ordre par jour, 17 pour des fautes de stationnement et 18 pour des fautes de circulation.

Ce nombre peut être qualifié de faible et dénote d'une certaine modération dans la poursuite des infractions à la loi sur la circulation routière.



Répartition des infractions par catégorie

	2005	2006	2007
Stationnement	6'382	6'210	6'461
Circulation	7'995	6'425	6'490
Autres fautes (cyclistes, passagers, piétons, etc)	155	152	156
Total	14'532	12'787	13'107

Service administratif

Commission de police

Cas traités :	2005	2006	2007
1. Stationnement	2'279	2'428	1'496
2. Circulation	1'592	1'305	717
3. Infractions aux règlements communaux ..	320	281	298
4. Code rural et foncier	1'199	1'080	893
Totaux	5'390	5'094	3'404

En date du 13 décembre 2002, les Chambres fédérales ont adopté d'importantes modifications du Code pénal suisse (CP), en particulier une nouvelle partie générale, concernant essentiellement ce qui caractérise une infraction, les conditions de la punition, les compétences du Juge et des autres autorités, les types de sanction et leur mode de fixation, ainsi que les buts et les modalités de leur exécution.

Dans ce cadre, le droit cantonal vaudois a dû être adapté. Ainsi, le Grand Conseil a notamment adopté, en date du 4 juillet 2006, une nouvelle loi sur l'exécution des condamnations pénales (LEP), ainsi que des modifications à la Loi du 17 novembre 1969 sur les sentences municipales (LSM). Ces modifications légales sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

Pour les sentences municipales, les modifications concernent uniquement la fixation et l'exécution de la peine.

La Commission de police prononce des amendes jusqu'à Fr. 500.— et jusqu'à Fr. 1'000.— en cas de récidive ou de contravention continue et arrête les frais de la procédure.

Cependant, dès le 1^{er} janvier 2007, la Commission de police prononce en plus, dans sa sentence, une peine

privative de liberté de substitution d'un jour au moins et de 3 jours au plus, respectivement de 6 jours au plus en cas de récidive ou de contravention continue. Cette peine privative de liberté n'est exécutée que si l'amende n'est pas payée de manière fautive.

Lorsque le condamné ne paie pas l'amende et que la poursuite introduite par la commune est demeurée infructueuse, le dossier est transmis au Juge d'application des peines (JAP) qui statue sur l'exécution de la peine privative de liberté de substitution. Il n'y a donc plus de conversion des amendes en arrêts par les préfets.

En conséquence, le Juge d'appli-

tion des peines (JAP) n'encaisse aucune amende comme le faisait précédemment la Préfecture, ce qui entraîne une baisse des recettes.

La Commission de police a réintroduit la procédure des rappels le 1^{er} janvier 1997 et a établi 4'133 rappels durant l'année. Cela explique aussi la diminution du nombre de cas traités par la Commission de police, le rappel permettant aux contrevenants qui «oublient» dans un premier temps de payer de finalement s'acquitter de leur dû.

Signalisation routière

Plusieurs aménagements importants concernant les voies de circulation ont été mis en œuvre en 2007.

A la rue du Bugnon 2, un passage pour piétons avec refuge a été déplacé. La sécurité des enfants et des usagers en est améliorée.

La signalisation lumineuse à la place du Léman a été supprimée, remplacée par un giratoire provisoire car des travaux sur collecteur sont prévus en 2008. La fluidité du trafic a été nettement améliorée et cette modification a permis également de supprimer le point noir sur le croisement des deux voies de circulation à la rue du Lac en direction du chemin du Chêne.

Un ralentisseur a été posé et un rappel de la priorité a été marqué sur le parc de l'Hôtel de Ville.

La modification du balisage de la zone bleue au chemin de Borjod 35, a permis de diminuer la vitesse dans la zone 30 km/h sur ce tronçon rectiligne.

Remplacement des lampes à incandescence par des installations à leds

	2005	2006	2007
Audiences de la Commission de police	15	21	18
Personnes convoquées	62	100	77
Montants encaissés :			
· Amendes			
- infractions DCR		Fr. 141'770.00	
- infractions aux règlements communaux et dénonciations sur le domaines privé		Fr. 98'789.00	
· Frais		Fr. 141'465.15	
Total		Fr. 382'024.15	

sur le passage à piétons de la rue de Lausanne 35 qui permet une économie de 50 % d'électricité sur cet emplacement.

Divers chantiers importants à la rue de la Source et à la rue de Lausanne

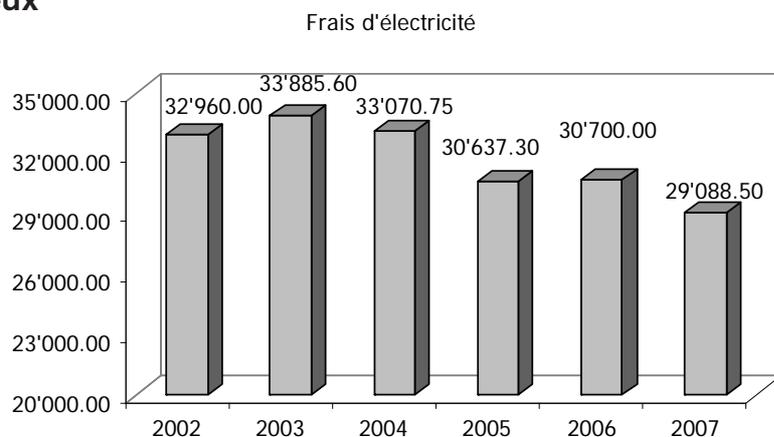
ont aussi généré des modifications de la signalisation routière. Des déviations du trafic, voire des suppressions de places de stationnement ont à nouveau perturbé la fluidité de la circulation routière de notre commune.



Réparations

	2006	2007
Total des dommages sur bornes et diverses signalisations	Fr. 20'289.60	Fr. 16'567.55
Facturation aux auteurs des dégâts	Fr. 11'455.50	Fr. 9'670.75

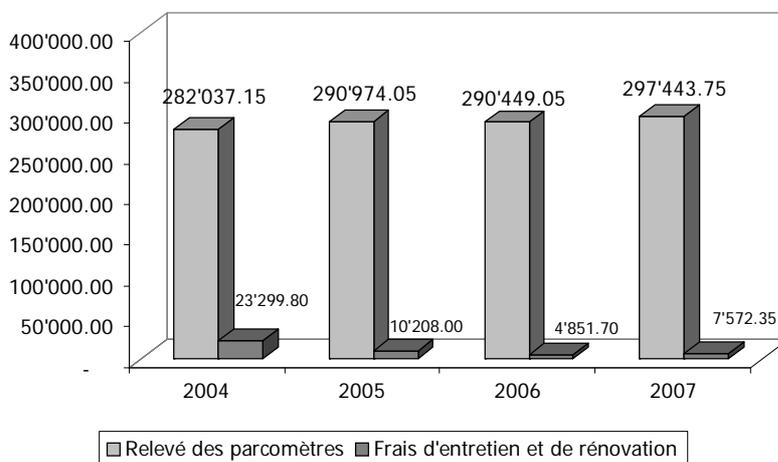
Feux



Depuis décembre 2004, plusieurs carrefours ont été équipés de nouveaux systèmes lumineux de type «leds». Ce système permet une diminution importante des frais d'électricité, laquelle se ressent dès 2005. Les ampoules utilisées habituellement sont remplacées par un système de

faisceaux lumineux qui permettent en outre une meilleure visibilité des couleurs. Ces systèmes sont appelés à équiper de plus en plus de carrefour renanais ces prochaines années, afin de faire diminuer d'autant la facture d'électricité.

Montant encaissé par horodateurs (évolution en relation avec frais d'entretien)



Un peu plus de Fr. 800.— par jour, c'est le montant payé en 2007 par les automobilistes pour utiliser les places publiques payantes du territoire renanais.

Documents d'identité

Au cours de l'année 2007, 774 passeports et 1'056 cartes d'identité ont fait l'objet d'une demande au poste de police.

Police du commerce

Le nombre d'établissements exploités en 2007 sur le territoire de la commune a évolué de deux unités et passe donc à 62.

Les établissements au bénéfice d'autorisations spéciales (lieu de rencontres érotiques à caractère onéreux) peuvent dorénavant demeurer ouvert jusqu'à 04 h 00 tous les soirs de la semaine, afin de s'aligner sur les pratiques qui ont déjà cours dans les communes de l'ouest lausannois.

Emoluments

	2006	2007
Appareils automatiques	Fr. 4'600.00	0.00
Etablissements publics	Fr. 20'850.00	20'850.00

Il n'y a aucun encaissement relatif aux appareils automatiques en 2007, car les autorisations délivrées en 2006 sont valables 5 ans.

Marché

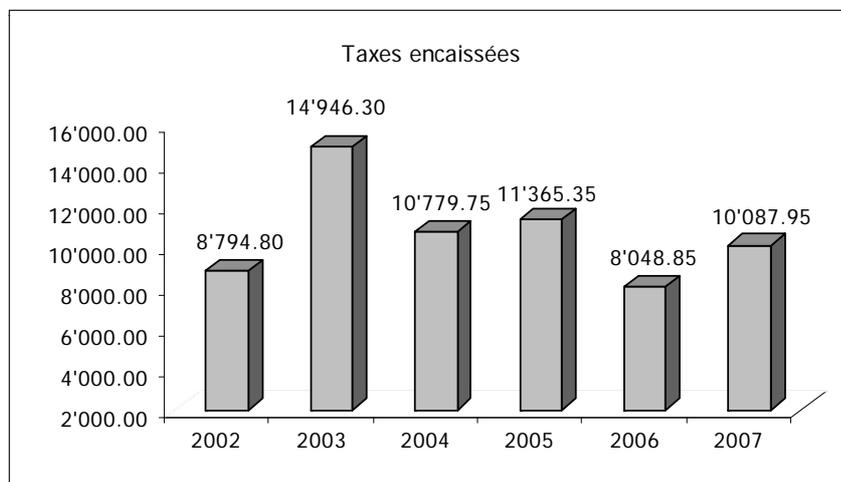
Le marché de Renens est sous la surveillance de l'inspecteur de la police du commerce, lequel est secondé dans cette tâche par les assistants de police. Ils s'assurent que cette manifestation hebdomadaire se déroule dans la bonne humeur, en veillant notamment à organiser un placement judicieux des étalagistes.



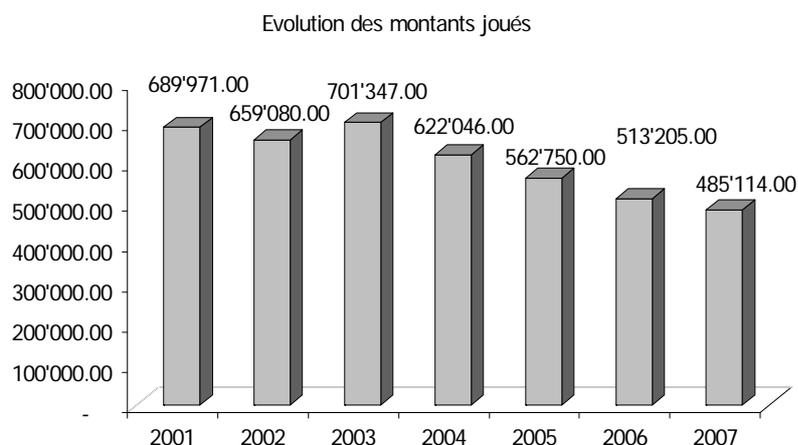
Parallèlement à l'activité économique précitée, la police du commerce, conformément aux délégations de la Municipalité, a autorisé l'organisation de nombreuses manifestations et a également participé à l'élaboration de certaines d'entre-elles, notamment la Fête de printemps, le Festival de

théâtre en herbe et le Marché de Noël.

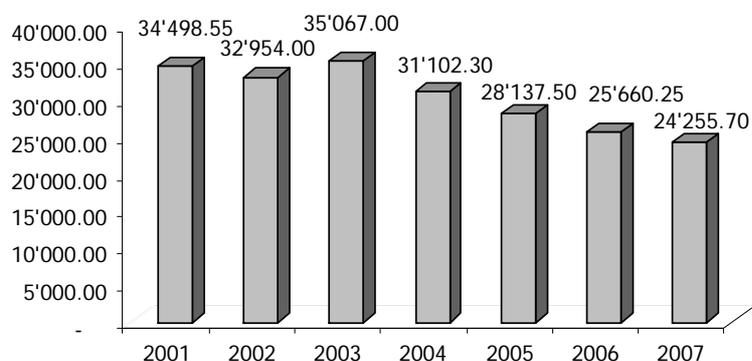
Sur la base du tarif adopté par la Municipalité de Renens le 19 décembre 2003, applicable au 1^{er} janvier 2004, les taxes de location des emplacements pour l'année 2007 ont été prélevées de la manière suivante :



Lotos



Evolution des encaissements des taxes communales



Loteries - Tombolas

Durant cette année, 10 tombolas et 1 loterie ont été organisées à Renens, représentant un chiffre d'affaires total de Fr. 20'067.00. Seules les tombolas donnent le droit à la perception d'une taxe communale et le montant total encaissé pour ces dernières s'élève à Fr. 668.35. Il convient de relever que de moins en moins de loteries sont organisées à Renens.

Taxe sur les divertissements

Le secrétariat de police délivre et contrôle les billets d'entrée pour les spectacles et manifestations qui se déroulent sur le territoire communal. Il est à relever que les sociétés locales ou d'utilité publique ne sont pas soumises.

Office des inhumations

Au cours de l'année 2007, la Direction de la Sécurité publique a pris en charge la facture d'un défunt dont la famille ne pouvait s'acquitter des frais d'inhumation pour un montant total de Fr. 776.50.

La Municipalité a donné son accord à cinq familles pour qu'elles puissent enterrer un défunt au cimetière de Renens alors que ce dernier n'habitait pas et n'était pas décédé sur le territoire de la commune.

De plus, la Municipalité, a également donné l'autorisation à une famille qui désirait exhumer les cendres de leur père afin de les mettre dans une nouvelle tombe cinéraire avec les cendres de leur mère nouvellement décédée.

Un homme parti vivre à Fribourg a demandé l'exhumation des cendres de son épouse pour les prendre avec lui.

Cimetière



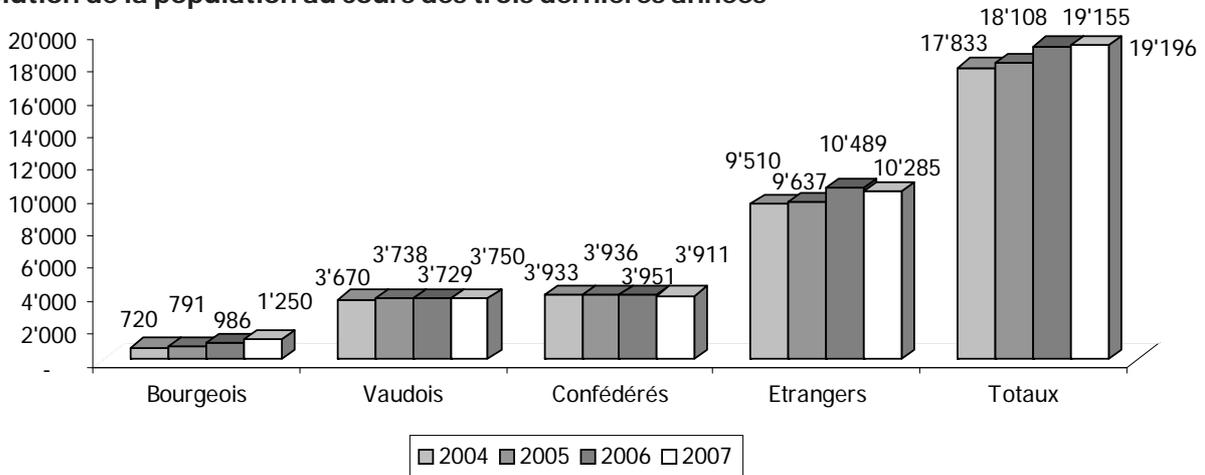
Service de la population

Mouvement de la population

Population résidante réelle, selon le sexe et l'âge

	Hommes		Femmes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Bourgeois	450	501	159	140	1'250		
Vaudois	1'425	1'846	252	227	3'750		
Confédérés	1'522	1'843	290	256	3'911		
Etrangers	4'413	3'734	1'099	1'039	10'285		
Totaux	7'810	7'924	1'800	1'662	19'196		

Evolution de la population au cours des trois dernières années



Résidences secondaires

Suite à l'interpellation de M. le Conseiller communal Daniel Rohrbach, 451 questionnaires ont été transmis aux personnes inscrites en résidence secondaire (voir détails sous Finances-Informatique-Cultes, page 44)

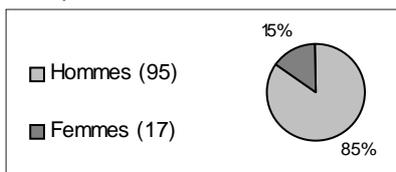
Service de défense contre l'incendie et de secours

A la suite des départs et réincorporations enregistrés en cours

d'année, 79 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

Effectif

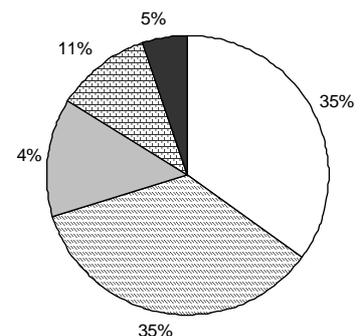
L'effectif du Bataillon au 1^{er} janvier était de 112 officiers, sous-officiers et sapeurs.

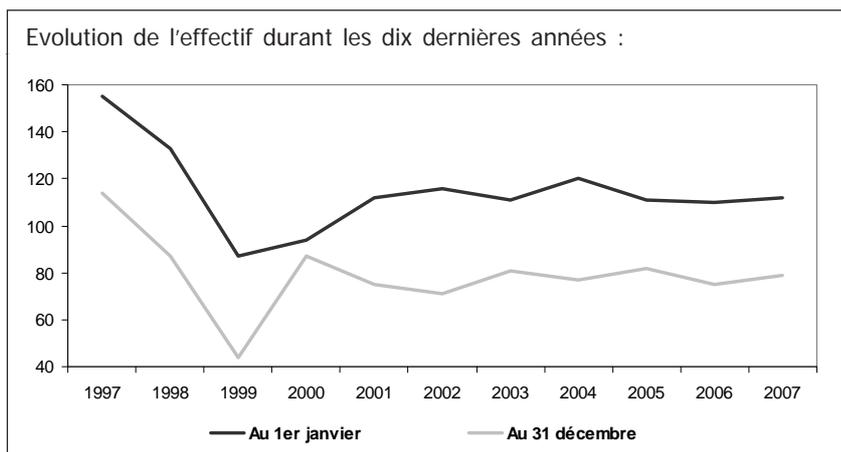


Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, le SDIS comprend 30 porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI) et 24 chauffeurs.

37 départs ont été enregistrés, pour les motifs suivants :

- Causes professionnelles (13)
- ▨ Raisons personnelles (13)
- ▤ Absents lors de la journée obligatoire de l'ECA (5)
- ▧ Changements de domicile (4)
- Raisons de santé (2)





Quant à la secrétaire du SDIS, Mme Gerardi, son taux d'activité est passé de 50 à 70 % le 1^{er} janvier 2007.

Activités

Introduction

L'année 2007 a été marquée par une augmentation du nombre d'interventions par rapport aux années précédentes, 187 sorties ayant été effectuées, et par le feu de toiture du Grand-Hôtel, qui a mobilisé l'entier du Bataillon, les corps de sapeurs-pompier voisins ainsi que plusieurs partenaires.

Hormis ce sinistre majeur, plusieurs feux ont nécessité l'engagement de moyens importants et occasionnés quelques blessés, la plupart incommodés par les fumées.

Lors des concours organisés le 5 mai 2007 à l'occasion de la 100^{ème} assem-

blée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompier (FVSP), les représentants du SDIS se sont distingués. L'équipe du combiné a terminé 2^{ème} alors que son chef, le Lt Byrde, a remporté le challenge de la meilleure donnée d'ordres. Lors du concours historique, organisé à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la Fédération vaudoise, l'équipe de la pompe à bras, qui comptait 34 sapeurs-pompier, s'est également classée au 2^{ème} rang. La 3^{ème} équipe, engagée dans la catégorie motopompe, a obtenu le 7^{ème} rang.

Le samedi 23 juin, le service a inauguré le tonne-pompe mis à disposition de la commune par l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) à la fin de l'année 2006. Ce véhicule a été exposé sur la place du Marché où le SDIS a tenu un stand pour la promotion des sapeurs-pompier volontaires et effectué plusieurs démonstrations d'intervention devant un public nombreux et intéressé.

Lors du traditionnel exercice annuel du Bataillon, qui s'est déroulé sur la place du Marché le samedi 6 octobre, la population a pu assister à plusieurs démonstrations et se familiariser avec le travail des sapeurs-pompier.

Un important exercice d'intervention s'est déroulé le vendredi 23 novembre en soirée à l'usine TESA, avec la participation des troupes de sauvetage de l'armée. D'importants moyens ont été déployés par les 160 intervenants.

Enfin, lors de l'action en faveur du Téléthon, les 12 sapeurs-pompier bénévoles ont récolté Fr. 6'536.75 entre la place du Marché et le magasin OBI, en collaboration avec les partenaires de la Protection civile.

Services

En 2007, 1175 services ont été effectués. Ils se répartissent comme suit :

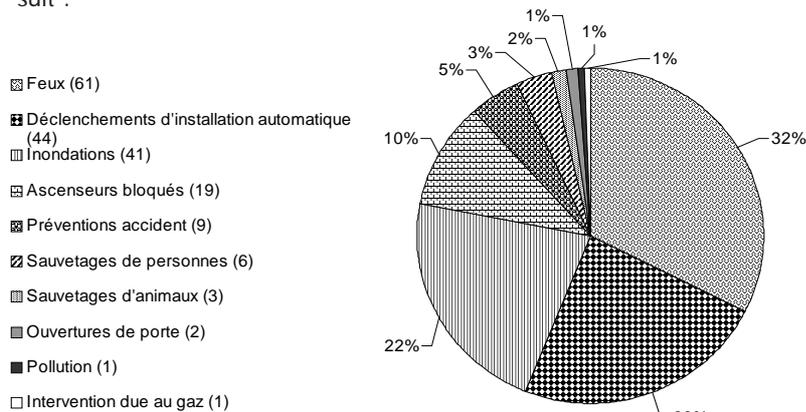
- 187 interventions
 - 181 à Renens
 - 6 à Prilly
- 34 exercices
 - 3 exercices de bataillon
 - 8 exercices de compagnie, dont 2 DPS
 - 6 exercices pour les porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI)
 - 1 exercice de formation pour les nouveaux PARI
 - 1 soirée d'information pour les futurs PARI
 - 4 exercices pour les employés communaux
 - 1 exercice pour la formation des nouveaux chauffeurs
 - 4 cours de cadres pour officiers, dont 1 DPS
 - 3 cours de cadres pour sous-officiers
 - 3 cours pour candidats sous-officiers



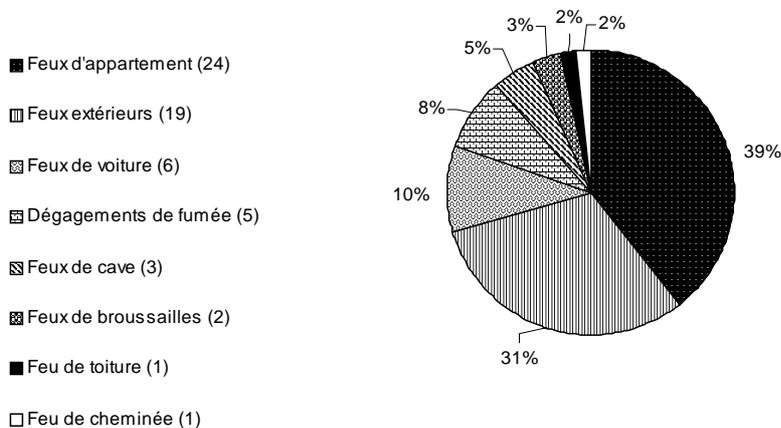
10 septembre 2007
Incendie du Grand-Hôtel

Interventions

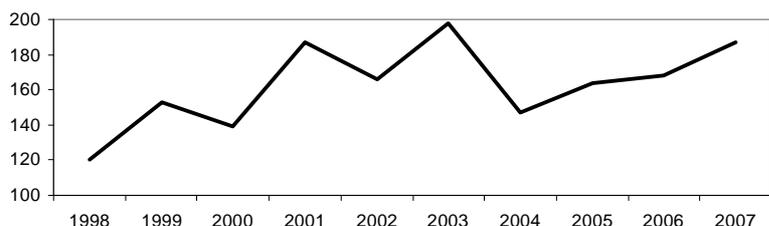
Le SDIS a effectué 187 sorties en 2007, qui se répartissent comme suit :



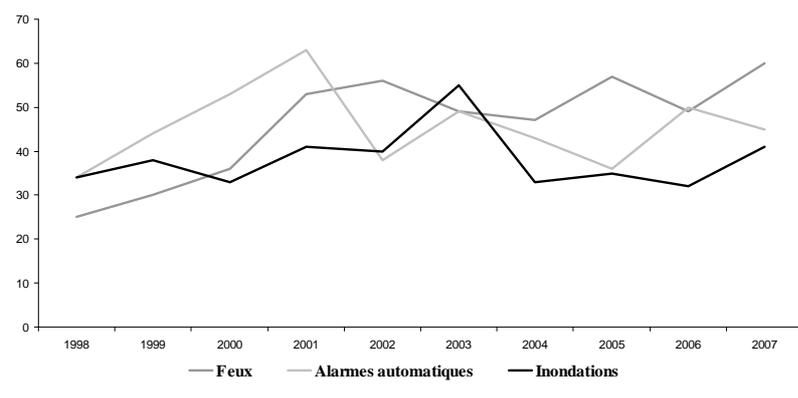
Quant aux feux, ils se subdivisent ainsi :



Evolution du nombre d'alarmes durant les dernières années :



Evolution des différents types d'intervention :



Le nombre d'intervention a progressé (11 % de plus par rapport à l'année précédente), tout comme la part des feux, qui constituent à nouveau la catégorie d'événements pour lesquels le SDIS est le plus souvent alarmé.

L'année 2007 a été marquée par le feu de toiture de l'immeuble du Grand-Hôtel, à la rue de Lausanne 21. Le 10 septembre, le SDIS est mobilisé à 10 h 22 pour un feu de chambre au 4^{ème} étage. A son arrivée, le chef d'intervention constate que de nombreuses personnes évacuent l'immeuble, que des flammes sortent d'une fenêtre et que de la fumée s'échappe du toit. Les premiers sapeurs-pompiers engagés effectuent plusieurs sauvetages dans les derniers étages et se trouvent confrontés à un feu violent qui a déjà ravagé un appartement et se propage à l'étage ainsi qu'à la toiture. La lutte est particulièrement difficile et dure plus de 7 heures avant que le feu ne soit maîtrisé, grâce à l'engagement de 135 sapeurs-pompiers et 28 véhicules - dont 4 échelles-automobiles - provenant de toute la région, ainsi que du personnel sanitaire et de la protection civile. La principale difficulté à laquelle les hommes ont été confrontés est le type de toiture, une charpente recouverte de plaques de cuivre, dépourvue de cloisonnement ou de murs coupe-feu, qui n'a pas permis de tenir le développement du feu, très rapide, à l'entier du toit de l'immeuble. Les derniers sapeurs-pompiers quittent les lieux le lendemain à 13h00, après avoir poursuivi le travail de protection contre les dégâts d'eau et de surveillance afin d'empêcher toute reprise du feu.

12 personnes ont été intoxiquées par la fumée et 7 d'entre elles ont dû être conduites à l'hôpital. Quant aux dégâts matériels, ils sont estimés à plus de 4 millions de francs. Si une grande partie du bâtiment est inutilisable, l'important travail de protection - plus de 1000 m² de bâches plastiques ont été posés - a permis de sauver une grande partie du mobilier, dont la plupart des dossiers du Centre social régional (CSR) et des cabinets médicaux.

D'autres interventions méritent d'être mentionnées, en voici un échantillon.

Le 13 février, à 07 h 48, un accident de la circulation entre deux voitures

à la route de Cossonay provoque l'incendie de l'une d'elles. Le feu est rapidement maîtrisé par l'équipe de piquet à l'aide de la lance de première intervention du nouveau tonne-pompe, en service depuis moins de 2 mois.

Une poubelle s'embrase dans un appartement à l'avenue du 1^{er}-Mai 4, le 25 février à 22 h 5. A l'arrivée du SDIS, la poubelle se trouve à l'extérieur du bâtiment. Dans l'appartement, les pompiers trouvent la locataire, choquée et sérieusement brûlée. Elle est prise en charge par le personnel avant d'être confiée aux ambulanciers et au médecin du SMUR. Il s'avère qu'elle a saisi la poubelle en flamme et l'a jetée par la fenêtre, plutôt que de sortir de son logement et d'attendre l'arrivée des secours.

Le 5 mars, à 18 h 05, c'est une fenêtre au 3^{ème} étage de l'entreprise Elinca, à l'avenue de Longemalle 11, qui s'est décrochée et menace de tomber sur le trottoir. Après avoir sécurisé le secteur, la fenêtre est assurée, démontée et déposée sur le toit à l'aide de l'échelle-automobile des partenaires prillérans.

Le 17 mai, à 12 h 58, à l'avenue du 1^{er}-Mai 11 C, un feu de cave entraîne un fort dégagement de fumée et l'évacuation de tous les locataires. Le sinistre est circonscrit par les porteurs d'appareils respiratoires et les locataires peuvent regagner leur domicile dès que le sous-sol et la cage d'escalier ont été ventilés.

Le 3 juin, à 15 h 55, un ancien wagon servant d'atelier est en flamme au cœur de la gare de triage. Comme la lutte contre le feu ne peut débuter qu'après s'être assuré que le courant est coupé et la ligne de contact mise à terre, le wagon ne peut être sauvé.

Le 18 août à 04 h 46, un feu de cuisine se déclare à la rue de l'Industrie 11, au 8^{ème} étage. Tous les locataires du 7^{ème} au 11^{ème} étage doivent être momentanément évacués et plusieurs d'entre eux sont pris en charge par les ambulanciers après avoir respiré les fumées. Malgré la difficulté due à l'emplacement du sinistre - les échelles de 30 mètres ne sont pas assez longues - le feu est rapidement maîtrisé et les locataires peuvent regagner leur logis après ventilation, à l'exception de la locataire de l'appartement concerné.

Le 30 août à 02 h 44, les CFF alarment pour un feu de locomotive en gare de Renens, sur la voie 4. Une partie du câblage électrique a surchauffé et dégage de la fumée. En collaboration avec les sapeurs-pompiers des CFF, la situation est rapidement contrôlée. Cette intervention a cependant duré jusqu'au petit matin, vu sa particularité et le fait que la motrice a été déplacée en cours d'intervention sur une voie secondaire afin de permettre aux CFF de rétablir complètement le passage des trains.

Enfin, le SDIS a effectué en 2007 une intervention particulièrement longue, qui a débuté le 10 juin et s'est terminée 6 jours plus tard. En effet, un chat apeuré s'est introduit dans un appartement à la rue du Midi 1 et s'est coincé entre la baignoire et le mur, après s'y être glissé par un trou non réparé dans le galandage. Le chat peut rapidement être dégagé de sa fâcheuse posture, mais il se réfugie plus au fond, dans un endroit inaccessible. Du thon, des croquettes et différentes pâtées sont déposés à la salle de bain, dans l'espoir que le chat sorte de lui-même. Un piège, fourni par la SVPA, est même installé, mais l'animal, apparemment traumatisé, reste confiné dans sa cachette. Après une semaine d'attente, il est décidé de casser le galandage de la baignoire à un autre endroit afin de tenter de l'atteindre. Comme il refuse toujours de sortir, les hommes sont contraints d'utiliser une méthode moins délicate, mais efficace : de l'eau est giclée depuis l'un des accès sur le chat, qui sort immédiatement de l'autre côté. Il peut enfin être capturé et confié aux bons soins de la SVPA, au refuge de Ste-Catherine.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction du degré de formation des sapeurs et des cadres selon le thème annuel fixé par l'ECA, à savoir *la tactique* pour l'année écoulée.

- Exercice des compagnies

Les compagnies I et II ont suivi des exercices pratiques sur les thèmes suivants : le tonne-pompe, les feux de voitures fonctionnant au GPL (gaz de pétrole liquéfié), le sauvetage et l'extinction.

- Formation des nouveaux sapeurs-pompiers

20 recrues ont débuté leur carrière par deux jours de formation de base organisés par l'ECA, avant de suivre une formation complémentaire dispensée par nos soins lors de trois exercices. Elles ont toutes été engagées lors de l'incendie du Grand Hôtel et ont effectué ainsi leur baptême du feu.

- Cours de cadres

4 cours de cadres pour officiers et 3 pour sous-officiers ont permis d'approfondir les connaissances tactiques et techniques. Les thèmes suivants ont été traités : le rythme de conduite, la donnée d'ordre, le marquage, l'extinction en bâtiments élevés et l'utilisation de l'explosimètre. Les officiers ont encore effectué la reconnaissance de l'ECAL.

- Formation des spécialistes (porteurs d'appareils respiratoires isolants [PARI] et chauffeurs)

Les porteurs d'appareils respiratoires, tous membres du DPS, ont participé à 6 exercices spécifiques, lors desquels ils ont effectué la piste d'entraînement de la Grangette et exercé la mise en service de l'appareil, la recherche en grande surface, le travail du surveillant, la communication radio ainsi que l'utilisation du nouvel explosimètre. Quant aux chauffeurs, ils effectuent une heure de conduite avec un poids lourd et s'exercent au travail du machiniste sur le tonne-pompe chaque mois.

- Instruction cantonale

Chaque année, le personnel suit divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2007, 52 personnes ont suivi des cours cantonaux pour un total de 96 jours de formation.

La journée technique des Commandants de la région Lausannoise a été organisée à Renens le 16 novembre 2007. Trois officiers y ont participé.

Deux officiers également ont participé à la journée technique des DPS.

Quant aux deux instructeurs fédéraux du corps, ils ont suivi les cours de formation continue dispensés par l'ECA et ont collaboré à plusieurs cours cantonaux en qualité de chef de classe.

Locaux - Matériel - Equipement - Véhicules

Après chaque utilisation, le matériel est nettoyé, contrôlé, réparé ou remplacé si nécessaire, afin de rester opérationnel en tout temps. Chaque mercredi, plusieurs personnes prennent soin des locaux, des véhicules et de l'équipement.

En 2007, l'ECA a mis à disposition de du SDIS :

- 8 bouteilles d'air comprimé en composite de 6,8 l.
- 5 chasubles «Chef d'intervention»
- 2 gilets de sauvetage
- 1 remorque de protection respiratoire
- 1 explosimètre

Pour sa part, le SDIS a acquis :

- 9 pantalons feu
- 6 rouleaux de bâches plastiques de protection (700 m²)
- 3 accus pour radio
- 2 balises de localisation pour appareils respiratoires isolants
- 2 bâches de protection pour la pompe à bras et le chariot d'accompagnement
- 1 ballon d'éclairage Siroco
- 1 génératrice silencieuse de 2'600 W
- 1 capteur de chaleur infrarouge
- 1 cagoule de sauvetage Spiroscape avec 1 bouteille de réserve

Quant aux véhicules, ils ont effectué 441 sorties en 2007 (482 en 2006) et parcouru 6'305 kilomètres (6'889 en 2006).

Les frais d'entretien et de réparation sont élevés depuis quelques années, vu qu'à l'exception des voitures de service, les véhicules propriétés de la commune sont tous âgés de plus de 20 ans.

Distinctions - Promotions - Nominations

Avec effet au 6 octobre 2007, l'Etat-major

a nommé à la distinction d'Appointé :

- Sap. DE ABREU Pedro
- Sap. DE AZEVEDO Antonio
- Sap. RATNAM Asokumar

a promu au grade de Caporal :

- Sap. CHAPUIS Christian
- Sap. GUEDES Luis
- Sap. JACCAUD Cédric

et a promu au grade de Sergent :

- Cpl GERARDI Renata

Avec effet au 1^{er} janvier 2008, la Municipalité a promu au grade de Premier-Lieutenant et à la fonction de Chef de l'instruction :

- Lt STRAUSS Patrick

Primes d'ancienneté :

- | | |
|--------|-----------------------------------|
| 5 ans | Sap. GUEDES Luis |
| | Sap. SALIHU Sulejman |
| | Sap. STOKIC Srbislav |
| 10 ans | Sap. CHANSON CANDI-LORO Raffaella |
| | Sap. DE AZEVEDO Antonio |
| 15 ans | Plt PIRRELLO Egidio |
| | App. GIANGRECO Marcello |

Conclusion du Service de défense contre l'incendie et de secours

L'incendie du Grand-Hôtel constitue l'événement principal de l'année 2007. En effet, ce sinistre est le plus important auquel notre Bataillon a été confronté depuis celui de l'usine FLY, en 1994. Cette intervention difficile a nécessité l'engagement de toutes les ressources, ainsi que celles des communes voisines, duré plus de 24 heures et causé des dégâts considérables.

Néanmoins, plusieurs points positifs sont à relever : personne n'a été sérieusement blessé, y compris parmi les 135 intervenants, une part importante du mobilier a pu être préservée et la motivation des sapeurs-pompiers s'est trouvée renforcée.

Cet événement a également démontré que la collaboration intercommunale, principalement avec le SDIS de Prilly avec qui les interventions se font en commun dès que l'importance du sinistre le nécessite, fonctionne parfaitement avec les structures actuelles et garantit des secours efficaces à un bassin de population de plus de 30'000 personnes (Renens, Prilly et Jouxteins-Mézery).

Enfin, l'Etat-major remercie les membres de la Commission du feu, son président, ainsi que la Municipalité, pour leur soutien et l'intérêt qu'ils portent à la défense incendie et aux secours.

Conclusion

Au moment de conclure le dernier rapport d'activité du Service de la Sécurité publique, il paraît important de dire que Renens est une ville où il fait bon vivre et où le sentiment de sécurité devrait être en phase avec la situation générale en la matière, soit bon.

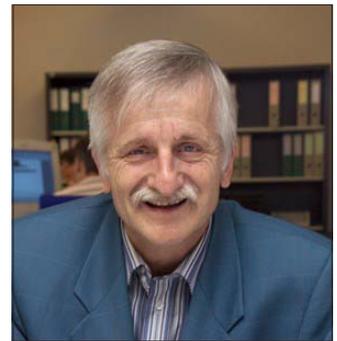
Si, dans le domaine de la lutte contre les incendies ou dans celui de la lutte contre la délinquance de toute nature, les pompiers et les policiers assument le rôle que leur attribue la société, c'est parce qu'ils et elles disposent des moyens adéquats pour le faire. C'est aussi parce que le renforcement des partenariats avec les intervenants d'autres collectivités publiques permet de compenser les faiblesses existantes.

A ce sujet, force est de constater que le plus gros événement survenu au cours des dix dernières années dans l'Ouest lausannois, soit l'incendie du Grand Hôtel, a été maîtrisé de façon adéquate. Cela a été rendu possible grâce à l'implication des pompiers de tous les services du district et même de ceux de Lausanne, grâce à l'apport des policiers de toutes les communes de l'Ouest lausannois, enfin grâce à la protection civile intercommunale, preuve que l'échelle locale ne suffit plus dans ce genre de situation.

Dans le même temps, ces services d'urgence sont efficaces parce qu'ils sont localisés, c'est-à-dire qu'ils ont la connaissance à la fois du terrain et de la population au profit de laquelle ils agissent. Dans les réflexions sur la centralisation ou la décentralisation des services publics, l'échelle doit ainsi être mesurée de façon adéquate, pour garder la proximité tout en étant efficace, c'est-à-dire capables de conserver la maîtrise des opérations.

Le Service de la Sécurité publique se fonde dès 2008 dans un service incluant l'informatique, le service de la population (contrôle des habitants), le service de secours et lutte contre les incendies et toutes les structures intercommunales liées à la sécurité publique, soit la protection civile et la police. Le prochain rapport d'activité portera donc un autre nom, une autre désignation, mais reflétera l'objectif toujours poursuivi par les autorités politiques et les professionnels de ces services: assurer à la population les meilleures conditions de sécurité possibles au sein de la commune. L'objectif est toujours aussi ambitieux....

Sécurité sociale



Directeur :

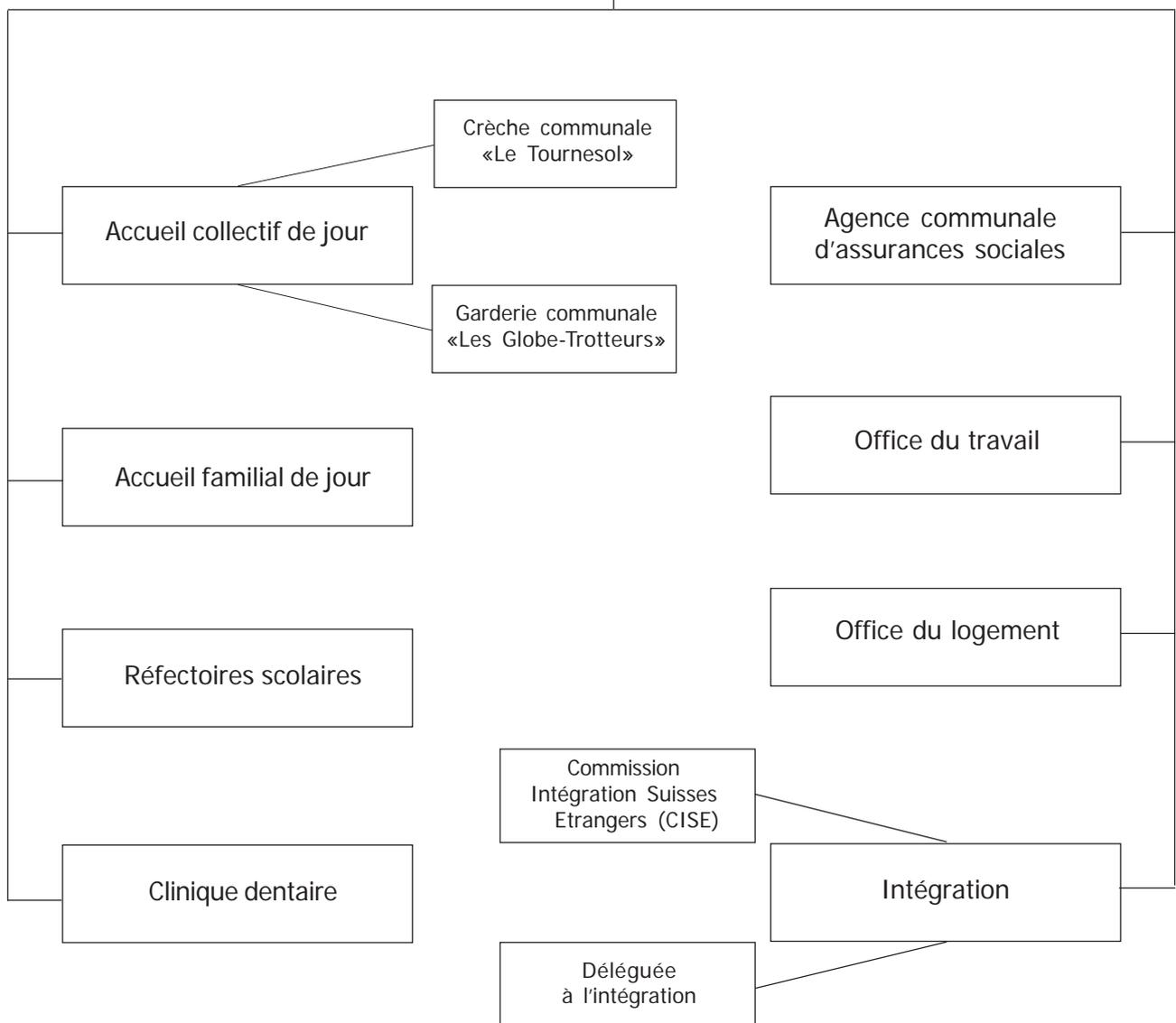
M. Jacques DEPALLENS, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Jacqueline SCHWAB

Conseiller municipal

Cheffe de Service



Sécurité sociale

La Direction de la sécurité sociale gère les activités principales suivantes :

- Petite enfance
 - Accueil collectif préscolaire; (crèche «Le Tournesol» et garderie «Les Globe-Trotteurs»)
 - Accueil familial de jour
 - Relations avec les institutions privées
- Prestations parascolaires
 - Réfectoires scolaires
 - Clinique dentaire scolaire
- Office du travail
- Office du logement
- Agence communale d'assurances sociales
 - Prestations AVS-AI-PC-PCG-subsides
 - Prestations sociales communales diverses
- Intégration
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

Introduction

Les faits marquants de cette année ont été :

- l'accueil des nouveaux retraités 2006-2007 «La retraite, c'est magique»
- la fête des Aînés «La Petite Dame du Capitole»

- l'entrée en fonction de la déléguée à l'intégration
- l'ouverture de BIO R+ à d'autres communes de l'Ouest lausannois
- l'octroi du subventionnement pour un nouvel immeuble du chemin des Corbettes

De plus, la direction Sécurité sociale s'est particulièrement préoccupée de l'accueil de jour des enfants. Elle a notamment développé le projet d'APEMS au sud des voies et posé les premiers jalons de celui du nord. La mise en place du réseau LAJE, désormais nécessaire à l'obtention des subventions cantonales (voir ci-dessous), ainsi que l'étude de la reprise des structures Petite enfance de l'EFRE ont été quelques-uns des temps forts de l'année.

Petite enfance

Sous l'impulsion de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), dont l'ambition est de développer des places d'accueil en suffisance et accessibles financièrement dans l'ensemble du canton, des réseaux d'accueil sont en voie de constitution dans tout le canton.

Renens, associée à Crissier et à des structures d'accueil privées, entend créer son réseau d'accueil de jour et de nombreuses démarches sont en cours qui aboutiront en 2008.

Accueil collectif préscolaire - Crèche «Le Tournesol»

La crèche, située au chemin du Château, accueille quotidiennement

18 enfants, de 3 mois à 2 ans et demi.

En 2007, les enfants du Tournesol ont participé à de nombreuses activités autour du thème de l'alimentation. Faire du pain, découvrir toutes sortes de légumes ou déguster des produits aux goûts variés ont été au menu !

C'est au mois de mai qu'a eu lieu la fête organisée avec six autres garderies pour clôturer le thème. Cent vingt enfants y ont participé à la salle des spectacles, écoutant avec curiosité et plaisir une histoire projetée sur grand écran et savourant un goûter copieux.

Les parents se sont retrouvés pour deux réunions, un souper canadien et une fête de Noël. Ils ont aussi apprécié les quatre «jardins aux chansons», moments où ils apprennent des chants avec leurs enfants.

L'équipe éducative a organisé plusieurs soirées afin d'approfondir la réflexion pour répondre avec toujours plus de professionnalisme aux besoins des enfants et de leurs parents.

Les éducatrices ont également participé aux deux rencontres qui ont réuni les lieux d'accueil de la petite enfance de la commune, dont un souper avec la projection d'un film sur les bébés du monde.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance et plusieurs jeunes envoyés par l'orientation professionnelle, ou d'autres lieux de formation, ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois.

Le Tournesol a accueilli 45 enfants à temps partiel ou à plein temps, de

22 nationalités différentes, totalisant 3'792 journées d'accueil (3'893 en 2006) soit un taux d'occupation de 92% sur l'année. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 7'574.--.

Accueil collectif préscolaire - Crèche-garderie «Les Globe-Trotteurs»

L'équipe éducative et les enfants des Globe-Trotteurs ont mis en place de nombreux projets afin de s'installer de mieux en mieux dans les locaux du Simplon 7 D.

Les enfants ont aussi participé à de nombreuses activités autour du thème de l'alimentation, notamment à la fête à la salle des spectacles.

Trois réunions de parents et deux moments plus festifs ont créé de belles occasions de rencontres entre les parents qui ont ainsi pu faire plus ample connaissance.

Plusieurs changements ont eu lieu dans l'équipe. De nouvelles éducatrices ont été engagées et un responsable d'équipe (à 20%) a été nommé pour seconder la directrice dans ses tâches.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance, une stagiaire de l'école d'infirmières et plusieurs jeunes ont été accueillis pour des stages d'une semaine à six mois.

En 2007 la garderie a accueilli 81 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 18 nationalités différentes, totalisant 7'970 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 91 %. Le revenu moyen des parents a été de Fr. 6'046.--.

Accueil familial de jour

Au cours de l'année, 43 accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants à la journée, ont accueilli un total de 206 enfants à la journée ou à la demi-journée, dont 5 enfants domiciliés sur d'autres communes.

Durant l'année, la coordinatrice a eu de nombreux contacts avec les familles d'accueil et les parents, et a été souvent confrontée à des situations sociales difficiles. Le suivi d'une formation continue, organisée par le Service de Protection de la Jeunesse, lui a permis de remplir au mieux sa fonction auprès des familles.

Comme par le passé, les accueillantes en milieu familial ont pu compter sur un appui pédagogique sous forme d'un atelier de parole leur permettant de mettre des mots sur leur activité, souvent marquée par l'isolement.

Trois rencontres à thèmes ont également eu lieu, dont l'une réunissant les accueillantes en milieu familial des trois structures de coordination de l'ouest lausannois. Ces différentes prestations répondent aux besoins exprimés par les collaboratrices du secteur d'accueil familial de jour et font partie de leur formation continue.

Subventionnement de places d'accueil dans des structures privées

La collaboration avec l'EMS «Les Baumettes» pour sa crèche «Les P'tits K'lins» et Philip Morris pour sa crèche «Myosotis» s'est poursuivie à l'entière satisfaction des partenaires concernés. Grâce à ces accords, 17 enfants (idem en 2006) ont pu être accueillis à temps partiel, se partageant les 4 places des «P'tits K'lins»

(11 enfants) et les 2 places à «Myosotis» (6 enfants).

Structures d'accueil de la petite enfance gérées par l'EFRE

Trois structures d'accueil Petite enfance, gérées par l'EFRE et subventionnées par la Commune, sont ouvertes aux enfants de Renens, dès l'âge de 2 ans et demi. La garderie «La Farandole» propose 20 places pour les préscolaires et 24 places d'unité d'accueil pour les écoliers du cycle initial.

Les jardins d'enfants «Pinocchio» et «Lapins Bleus» offrent, quant à eux, chacun 15 places.

La Commission des garderies et jardins d'enfants de l'EFRE, qui réunit des membres du Comité de l'EFRE, la directrice des lieux d'accueil, la cheffe du service Sécurité sociale et la directrice des lieux d'accueil communaux, ne s'est pas réunie en 2007.

En effet, elle a choisi de concentrer les énergies de chacun sur deux démarches initiées cette année, l'étude de l'éventuelle reprise, par la commune, des lieux d'accueil petite enfance, créés et gérés par l'EFRE et la création d'un réseau de lieux d'accueil dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Pour ce faire deux groupes de travail ont été créés.

Jardin d'enfants de Florissant

Le jardin d'enfants de Florissant a accueilli 37 enfants, âgés de 2½ à 4 ans (43 en 2006), dans les locaux de la Grange de Florissant, les mardis, mercredis et jeudis matin de 8 h 45 à 11 h 15. Depuis septembre 2007, il n'est plus ouvert les jeudis après-midi, la demande n'étant pas suffisamment élevée pour ce moment de la semaine.

Le jardin d'enfants a bénéficié d'une augmentation de la subvention communale, passant de Fr. 4'500.-- à Fr. 5'000.--. Depuis l'assemblée générale du 1er octobre 2007, le Comité de l'association de parents du jardin d'enfants est composé de Mesdames Diana Le Dinh, présidente, Sabine Sartoretti, comptable, et Diana Atchabahian, secrétaire.

Accueil familial de jour - Chiffres au 31 décembre 2007

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	40	31	9
Nouvelles accueillantes	8	6	2
Enfants placés	201	182	68
Demandes placement résolues.. ..	206		
Placements non résolus	45		
Dépannages d'accueil	24		
Enquêtes sociales	11		

	2006	2007
Garderie d'enfants «La Farandole»		
Nombre de journées enfants.....	7819	8420
Renens	7485	7798
Autres communes.....	334	622
Jardin d'enfants «Les Lapins Bleus»		
Nombre de ½ journées enfants	4700	4726
Renens	3987	4105
Autres communes.....	713	621
Jardin d'enfants «Pinocchio»		
Nombre de ½ journées enfants	3690	3384
Renens	2924	2699
Autres communes.....	766	685

Association «Aux Quatre Coins»

«Aux Quatre Coins» est un lieu d'accueil conçu pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs parents ou d'autres adultes qui les accompagnent, pour que tous se rencontrent librement.

Depuis l'intégration des frais de fonctionnement des structures de ce type dans la facture sociale, en 2004, Renens a maintenu son soutien aux activités des «Quatre Coins», par le biais d'aides administrative ou organisationnelle ponctuelles, en fonction des nécessités, et d'une petite subvention pouvant être accordée pour des projets particuliers.

En 2007, 150 (275 en 2006) familles renanaises ont fréquenté les «Quatre Coins» ; il ne s'agit pas là d'une baisse significative du nombre d'usagers comme pourrait le laisser croire la comparaison des chiffres 2006 et 2007 mais il est apparu que les chiffres transmis en 2006 concernaient tout l'OL, ceux de 2007 sont spécifiquement renanais.

Prestations parascolaires

Réfectoires scolaires

Les deux réfectoires sont ouverts tous les jours durant les périodes scolaires de 11 h 30 à 13 h 45, sauf le mercredi. Une responsable et quatre animatrices gèrent les deux structures, en collaboration avec des bénévoles. Les animatrices et la responsable effectuent des rotations entre les deux réfectoires.



«Qui suis-je ?» - Concours pour deviner le nom des légumes

Les repas des deux réfectoires sont élaborés par M. Helfenstein, boucher-traiteur à Chavannes-Renens, labellisé «Fourchette verte», qui propose des menus variés et d'excellente qualité gustative. Après le repas, une activité est organisée : jeux à la salle de gym (Nord), concours divers, dessins, jeux de sociétés, bricolage, danse, lecture, ...

Le réfectoire Nord accueille chaque jour jusqu'à 45 élèves inscrits, à la salle de paroisse du Temple de Renens-Village.

Le réfectoire Sud peut accueillir jusqu'à 25 élèves inscrits, à la buvette du FC Renens au Censuy.

Le prix du repas en vigueur dans les deux réfectoires oscille de Fr. 5.-- à Fr. 9.50 selon le revenu brut mensuel des parents.

Clinique dentaire scolaire

L'année 2007 s'est distinguée par la mise en place d'un système de *recall* (contrôles périodiques) efficace, très apprécié par les parents des usagers. Cette prestation a été rendue possible par l'augmentation du taux d'activité de l'hygiéniste dentaire (15% à 30%) et par l'autonomie croissante de l'apprentie (2^{ème} année).

La clinique dentaire scolaire (CDS) a accueilli 948 patients pour des soins conservateurs, chirurgicaux, préventifs et de la petite orthodontie d'interception. La « patientèle » se compose majoritairement (819) d'élèves fréquentant les différents établissements scolaires de Renens. Il faut cependant relever que la clinique assure également le traitement de nombreux Renanais en âge préscolaire ou en formation post-obligatoire (apprentissage, gymnase, OPTI).

Les dépistages dentaires scolaires de l'année écoulée (2006-2007) ont été menés sur 1'973 élèves. 36% des enfants et adolescents examinés nécessitaient des soins pour cause de carie, 21% d'entre eux avaient bénéficié des soins nécessaires et avaient donc une dentition assainie et 43% présentaient une dentition saine.

En complément aux dépistages et aux traitements, la CDS s'est investie dans le domaine de la prévention, en se concentrant sur les relations entre santé dentaire et santé générale et/ou hygiène de vie.

A l'école primaire, la prophylaxie dentaire, jusqu'ici limitée aux classes de 1^{ère} et de 3^{ème}, a été étendue à toutes les classes : depuis ce printemps, tous les écoliers bénéficient d'un enseignement de santé bucco-dentaire.

Au CIN, les actions préventives portent sur l'alimentation (en-cas, récréation...) et sont couplées à la promotion de la campagne «5x/jour» (fruits et légumes).

Année civile	2005		2006	
	Nord	Sud	Nord	Sud
Repas servis	5291	1962	5301	2036
Jours d'ouverture	146	146	147	147
Moyenne journalière.....	36	13	36	14
Effectif de pointe	46	22	47	21

Facturation des soins dentaires en 2007

Soins effectués Fr. 190'000.-- (213'877.35 en 2006)
 dont participation communale Fr. 58'000.-- (67'124.75 en 2006)

Soins facturés aux parents,
 assurances ou autres tiers
 payants Fr. 132'000.-- (146'752.60 en 2006)

La légère baisse du montant des soins effectués s'explique par l'augmentation du temps consacré aux prestations scolaires, dépistages/prophylaxie pour Fr. 53'000.-- (30'962.80 en 2006) ainsi que par des absences de moyenne durée (congé maternité et maladie) partiellement compensées et une fermeture momentanée du cabinet en cours d'année, rendue nécessaire par un important dégât d'eau.

Au secondaire, les interventions sont animées par l'hygiéniste dentaire. Elles portent sur des thèmes bucco-dentaires renvoyant à des problématiques de santé très spécifiques à l'adolescence. Citons en exemple, les classes de 7^{ème} qui sont amenées à une réflexion sur le tabagisme en partant de la relation entre la cigarette et l'esthétique dentaire.

Un projet de prophylaxie dentaire préscolaire a démarré en janvier 2007. Le but de cette action est d'améliorer l'état de santé buccale observée à l'entrée de l'école infantine.

Tous les mois, la CDS écrit aux parents de chaque enfant fêtant son deuxième anniversaire pour promouvoir l'hygiène buccale et l'adoption de comportements préventifs (brossage régulier, abandon des biberons sucrés...).

Le courrier contient des informations relatives à la santé buccale, des conseils d'hygiène ainsi qu'une brosse à dents adaptée à l'âge de l'enfant. Parallèlement à cette information parentale, l'hygiéniste dentaire a animé un cours de formation des accueillantes en milieu familial, intitulé «des dents saines, un cadeau pour la vie».

Pour finir, relevons qu'une deuxième place d'apprentissage a été créée en début d'année scolaire 2007-2008.

Office communal du travail

L'Office communal du travail est chargé de délivrer les attestations de domicile en vue de l'inscription à l'ORP et d'établir les statistiques chômage.

Par ailleurs, il continue d'informer tout demandeur d'emploi sur les démarches à entreprendre et lui remet l'at-

testation de domicile qui lui permet de s'inscrire auprès de l'ORPOL. En 2007, il a délivré 1'162 attestations (1'261 en 2006).

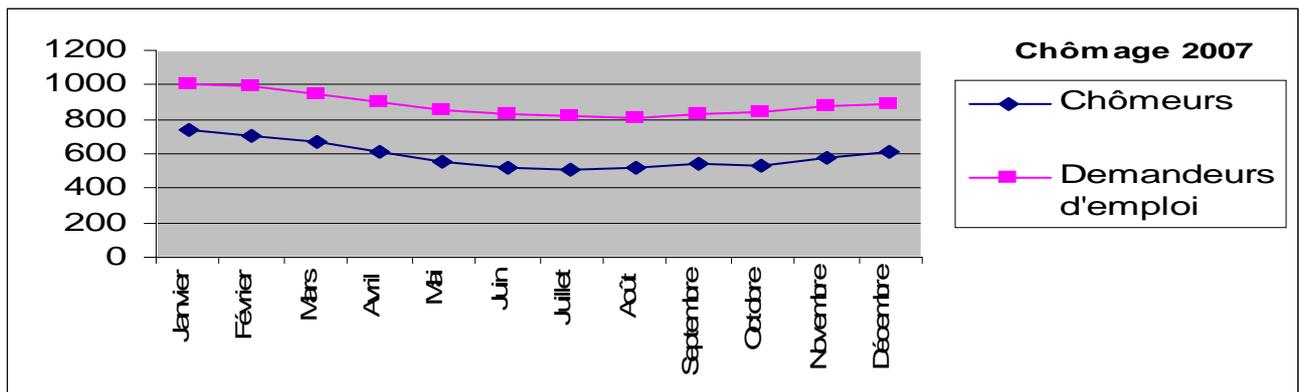
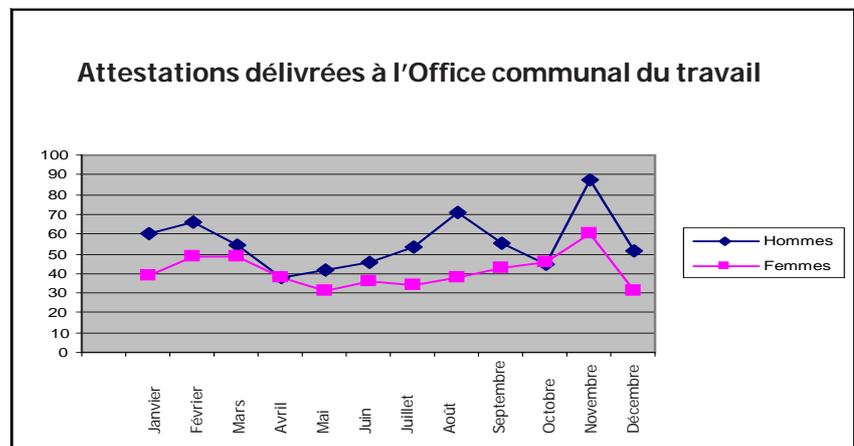
Par ailleurs, l'Office du travail tient des statistiques mensuelles qui permettent de suivre l'évolution du chômage et des personnes en recherche d'emploi.

A noter que ces tâches sont assumées par la réceptionniste du service de la Sécurité sociale et ne requièrent donc pas de collaborateur spécifique.

Action BioR+ devient Bio+OL

L'action BioR+ qui accueille 40 jeunes de Renens a rencontré un grand succès cette année encore et d'autres communes du district s'y sont jointes. Il s'agit de Chavannes pour 12 places, Ecublens, 14 places et Bussigny, 8 places. Cette ouverture à d'autres communes a eu pour effet de modifier le nom de la mesure qui, de Bio Renens + est devenue Bio+ Ouest Lausannois.

Au 31 décembre 2007, le Bio+OL a accueilli 82 jeunes dont 56 Renanais. L'âge moyen des participants est de





Cours pratique de l'«entretien d'embauche»

17,32 ans, la répartition entre filles et garçons est quasi équitable, 52% de filles et 48 % de garçons. Près de la moitié des participants est suisse et 46 % est au bénéfice d'un permis B ou C.

Une majorité des participants est issue de VSO (33), une partie de VSG (15) et un groupe de classes D (9). La mesure touche principalement des participants avec un faible niveau scolaire.

Les participants ont été adressés par leur entourage (25%), l'ORP (23%), l'OPTI (18%) mais aussi le CSR, l'OSP, le délégué-jeunesse de Renens ou les éducateurs de rue d'autres communes de l'Ouest.

La quasi totalité des jeunes ayant fréquenté la mesure en 2007 ont eu accès à une solution pré-professionnelle (29% SEMO, 32% UTT, OSP), à un apprentissage (14%) ou un emploi (6%); 11% ont abandonné et 8% sont encore en cours.

Le BIO+OL montre ainsi qu'il est une voie d'accès privilégiée vers Mobicat et d'autres structures d'accompagnement pré-professionnel, mais aussi qu'il évite de nombreuses situations de recours au chômage en plaçant directement en formation ou en emploi.

ETS au sein de l'Administration communale

Les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés qui ont été ouverts en 2005 au sein de l'administration communale ont été partiellement occupés au Service Environnement-Maintenance en 2007 (3 personnes de février à septembre 2007).

Dans le cadre de la section conciergerie, les ETS ont pratiqué divers travaux d'entretien et de grands net-

toyages. Ils ont travaillé principalement au collège du Léman de manière à toucher les machines ainsi que les différentes méthodologies de nettoyage telles que l'entretien des classes, des WC, des salles spéciales ainsi que des extérieurs.

Les ETS ont utilisé l'autolaveuse, la balayeuse, la machine d'injection-extraction et ont acquis des connaissances de bases sur les produits ainsi que leurs utilisations.

Ils ont également posé et réparé des clôtures aux pavillons des Biondes, des Pépinières, ainsi qu'au collège du Simplon, et participé à divers travaux de jardinage.

Le poste d'ETS à la crèche communale le Tournesol n'a pas été occupé en 2007.

Office communal du logement

Au 1er juin 2007, les appartements vacants étaient au nombre de 64 (55 en 2006, 140 en 2005), sur un total de 9'453 logements, et se répartissaient comme suit :

- 6 (1 en 2006) appartements de 1 à 1,5 pièces
- 5 (6 en 2006) appartements de 2 à 2,5 pièces
- 13 (11 en 2006) appartements de 3 à 3,5 pièces
- 36 (30 en 2006) appartements de 4 à 4,5 pièces
- 3 (7 en 2006) appartements de 5 à 5,5 pièces
- 1 (0 en 2006) appartement de 6 pièces

soit un taux de vacance global de 0,7 % (0,6 % en 2006, 1,5 % en 2005 et 0,3 % depuis 2002), équivalent à une crise du logement. On parle de pénurie dès le taux de vacance de 1,5 % et de crise lorsque celui-ci est inférieur à 1% (DAL N° 183 - janvier 2008).

A titre de comparaison, le taux de vacance lausannois est de 0.3 %, celui de l'Ouest lausannois de 0.8 % et enfin celui du canton de 0,6 %.

Concernant les locaux industriels, 35 (29 en 2006, 23 en 2005) étaient à louer et aucun (0 en 2005, 1 en 2004) à vendre à cette même date.

Loi du 11 décembre 1989

(aliénation d'appartements ou de maison d'habitation)

L'Office du logement a examiné 5 demandes de vente d'appartement en 2007 (4 en 2006, 7 en 2005), qui ont toutes reçu ensuite l'accord du Canton :

- Rue du Bugnon 39; 1 appartement de 3,5 pièces
- Rue du Bugnon 47; 1 appartement de 4 pièces
- Rue de Lausanne 19; 1 appartement de 3 pièces
- Rue de Verdeaux 17; 1 appartement de 3 pièces
- Rue de Verdeaux 17; 1 appartement de 2,5 pièces

Il a également examiné 1 demande d'aliénation n'ayant pas fait l'objet d'un préavis communal, étant donné qu'il s'agissait d'une transformation d'un cabinet médical en appartement de 3 pièces mais qui a reçu l'accord du Canton :

- Rue du Simplon 32C; 1 cabinet médical réhabilité en logement de 3 pièces

Loi du 4 mars 1985

(démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation)

L'Office du logement a examiné 1 demande de rénovation en 2007 (5 en 2006, 5 en 2005), qui a reçu l'accord du Canton :

- Rue de la Mèbre 10; rénovation de l'immeuble datant de 1932 consistant à la rénovation de l'ensemble de l'enveloppe extérieure du bâtiment. Cet immeuble comprend 4 appartements de 2 pièces, 4 appartements de 3 pièces ainsi que 2 locaux professionnels.

Il a également examiné 3 demandes de rénovation n'ayant pas fait l'objet d'un préavis communal (travaux en dessous du 20 % de la valeur ECA), mais qui ont reçu une dispense d'autorisation pour l'exécution des travaux par le Canton :

- Rue de Verdeaux 16
- Rue de Lausanne 71-73AB
- Chemin des Clos 6 A-C

Loi du 9 septembre 1975

(aide à la construction et à la rénovation de logements)

La Municipalité a déposé 1 préavis dans le cadre de cette loi.

- Préavis No 38-2007 visant le subventionnement communal des loyers de l'immeuble rénové du chemin des Corbettes 5, comprenant 6 logements de 4 pièces et 2 logements de 3 pièces; accepté par le Conseil communal le 6 décembre 2007.

Agence communale d'assurances sociales

L'Agence communale d'assurances sociales est l'interlocuteur du citoyen concernant les différents régimes d'assurances sociales. Elle est également l'intermédiaire entre les assurés et les institutions suivantes :

- Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS
 - affiliation à l'AVS/AI/APG/AC/AF d'employeurs dont le siège est situé à Renens, d'indépendants dont l'activité principale est à Renens et de personnes sans activité lucrative
 - demande de prestations AVS/APG/PC
 - demande d'allocation maternité fédérale
- Caisse générale d'allocations familiales
 - demande d'allocations familiales ou de naissance
 - demande au Fonds cantonal pour la famille
 - demande d'allocation de maternité cantonale

- Office de l'assurance-invalidité pour le Canton de Vaud
 - demande de prestations
- Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents
 - demande de subsides
 - contrôle de l'obligation d'assurance

Assurances sociales - Modifications en 2007

- rentier AVS/AI : augmentation des prestations de 2,8% pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie
- bénéficiaire PC : augmentation de 2,8% des montants destinés à la couverture des besoins vitaux
- prévoyance professionnelle : dès le 1^{er} juin, des restrictions sont entrées en vigueur quant à la possibilité de retirer son capital lors d'un départ définitif pour un pays de l'UE
- personne sans activité lucrative et indépendant : cotisations AVS augmentées
- allocations familiales : passage de Fr. 160.-- à Fr. 180.-- pour un enfant et de Fr. 205.-- à Fr. 250.-- pour un jeune en formation.
- partenariat enregistré : les personnes du même sexe ayant enregistré leur partenariat sont assimilées aux personnes mariées. La dissolution juridique du partenariat équivaut au divorce. La personne survivante au décès de son/sa partenaire est considérée comme veuf/veuve.
- subside d'assurance maladie : la limite de revenus a été relevée afin de permettre aux familles avec enfants et aux jeunes en formation

d'y accéder plus facilement. Fin février 2007, les potentiels bénéficiaires d'un droit au subsides ont reçu une lettre de l'Organe cantonal de contrôle de l'assurance maladie les invitant à déposer une demande de subsides.

Nonagénaires - Centenaires

En 2007, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 21 personnes. A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix, d'une valeur de Fr. 200.--, le journal «Gazette de Lausanne» du jour de leur naissance et un bouquet de fleurs ou 2 bouteilles de vin.

	2007
Nombre	21
Hommes	3
Femmes	18
en EMS	8

Une délégation municipale a également fêté 7 centenaires, la plus âgée célébrait ses 103 ans.

Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, la plupart du temps dans des situations présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces versements sont des aides qui ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.-- par demande, ne représentant donc que des «coups de pouce».

Ces demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de colonies de vacances ainsi que pour des devoirs surveillés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2007, 86 personnes (122 en 2006) ont bénéficié de secours pour un montant d'environ Fr. 20'000.-- (Fr. 22'850.-- en 2006). Sur ces 86 personnes, 44 enfants (52 enfants en 2006) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 4'285.-- (Fr. 5'910.-- en 2006).

Dons de Noël

En 2007, près de 20 personnes (adultes et enfants) (39 en 2006) ont pu bénéficier d'un coup de pouce bien-

Statistiques 2007**Dossiers**

Employeurs	Indépendants	Sans activité	PC	Subsidiés
296	324	1005	915	5102

Demandes		Subsides		Révisions	
AI adultes	AI mineurs	AI	PC	PC	Subside
62	26	108	742	98	203

venu pendant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 3'950.-- (Fr. 4'700.-- en 2006). Les montants varient entre Fr. 150.-- et Fr. 400.-- selon que les personnes sont seules ou en famille.

Les chiffres ci-dessus, qu'ils concernent les secours communaux ou les dons de Noël montrent que les demandes au cours de l'année répondant à des demandes spécifiques présentées par les assistants sociaux ont été privilégiées par rapport à des dons systématiques à Noël qui ne ciblent pas toujours les besoins des bénéficiaires.

Fonds des activités sociales

Ce fond n'a pas été utilisé en 2007.

Appartements de secours

Depuis juillet 2007, la Commune dispose de quatre logements de secours situés à : Avenir 7, Roche 20, et Saugiaz 8 (2 appartements), dont la mission principale est de loger des familles qui se retrouvent sans toit, le plus souvent suite à une expulsion.

Ces logements, attribués à des familles suivies par le Centre social régional, ont été habités toute l'année.

Fête des Aînés

Chaque année, la Sécurité sociale propose une offre diversifiée à l'occasion de la Fête des Aînés: tantôt il s'agit d'un spectacle visuel, tantôt d'un tour de chant.

Pour cette édition, qui a eu lieu le mercredi 31 octobre 2007 à la salle de spectacles de Renens, les quelques 530 personnes présentes ont assisté à la projection du documentaire «la petite Dame du Capitole»,



réalisé par Mme Jacqueline Veuve, en présence de la réalisatrice et de Mme Lucienne Schnegg, l'héroïne du film. Ce film retrace l'évolution du cinéma «le Capitole», au travers d'anecdotes racontées par Mme Lucienne Schnegg, pétillante octogénaire, qui est associée à la destinée de ce cinéma lausannois depuis 1949.

Les Aînés ont beaucoup apprécié de pouvoir échanger quelques mots avec les deux invitées du jour, notamment lors du traditionnel buffet, servi en fin d'après-midi et animé en musique par M. Tony Russo.

Mmes Jacqueline Veuve
et Lucienne Schnegg, invitées de la Fête des Aînés

Transports des personnes à mobilité réduite

Pour mémoire, il s'agit d'offrir des transports au prix TL à des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Jusqu'à fin 2006, une phase pilote a permis de tester le transport de personnes à mobilité réduite avec d'autres prestataires que THV (Transport Handicap Vaud), soit des taxis. Vu le succès, cette action est maintenant entrée dans une phase de consolidation pour une durée de 3 ans, décidée par convention avec l'Etat de Vaud, avec également une harmonisation des pratiques des différentes communes de l'agglomération lausannoise concernées par l'application des bons communaux.

Ainsi, dès le 1^{er} mars 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est de Fr. 2.60, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

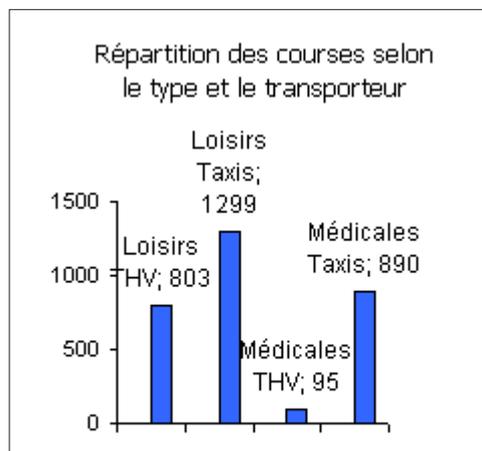
En 2007, 160 bénéficiaires (101 en 2006) ont effectué 3'087 courses (1'841 en 2006) soit 985 courses médicales et 2'102 courses loisirs qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 63'065.45 (Fr. 41'623.30.-- en 2006).

Sur ces 3'087 courses, 2'189 ont été assurées par Taxis Service, soit le 70,9% (58,7% en 2006).

L'analyse de ces chiffres montre que si après deux ans de stabilisation, les coûts de cette prestation augmentent (+ 51.5%) et dépassent même les montants budgétés, cette augmentation financière va de pair avec une forte augmentation du nombre de bénéficiaires (+ 58.4%) et des courses effectuées (+ 67,7%), on peut donc en déduire que la prestation répond à une demande.

L'augmentation concerne essentiellement Taxis service qui assure ainsi pleinement son mandat, soit transporter des personnes à mobilité réduite à moindre coût que THV.

Cela a également pour conséquence que le coût moyen de la course a diminué Fr. 20.43 (Fr. 22.61 en 2006), ainsi que le coût moyen annuel par bénéficiaire, Fr. 394.16 (Fr. 412.11 en 2006).



Accueil des nouveaux retraités

Depuis 2005, la Municipalité 2005 organise tous les deux ans une réception des nouveaux retraités, en collaboration avec AGORA (plateforme d'une quinzaine d'associations qui s'occupent des Aînés).

Cette 2^{ème} édition s'est tenue le mercredi 26 septembre 2007 à la salle de spectacles de Renens en présence de 120 invités et d'une quinzaine d'associations locales et cantonales. M. Jean-Robert Probst, directeur du magazine «Général», a donné une conférence intitulée «la retraite, c'est magique!» et trois musiciens de l'Ecole de musique de Renens ont assuré les intermèdes musicaux qui ont ponctué cet après-midi.



Animation musicale -
Accueil des nouveaux retraités

Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

La CISE s'est réunie à cinq reprises en séance plénière et ses principales activités ont été :

- la participation à la Permanence mensuelle Infos-Natu destinée à toute personne s'intéressant à la naturalisation, en collaboration avec Globlivres et avec des membres de la Commission de naturalisation
- l'organisation d'un samedi de la CISE sur la place du Marché
- l'organisation d'une rencontre des commissions d'intégration de l'Ouest lausannois avec le FEEL (Forum des étrangers et étrangères de Lausanne) dans le cadre de la présentation du projet «Vivre

dans ma commune et dans le canton de Vaud»

- la remise du Mérite de l'intégration à l'association «Femmes Solidaires Sans Frontières»
- la réflexion au sein d'un groupe de travail sur les difficultés et les possibilités pour les parents, notamment les parents étrangers, de comprendre le système scolaire.

Sans oublier des participations diverses, telles que :

- les 6^{èmes} Assises de l'Immigration, organisées par la CCCI (Chambre cantonale consultative des immigrés) à Ecublens
- la 4^{ème} Rencontre nationale des commissions communales et cantonales des étrangers à Baden
- le colloque «citoyenneté en Suisse», organisé par la CFE (Commission fédérale des étrangers) et le FNRS (Fond national de la recherche)
- le projet Rencontres du FIMM (Forum pour l'intégration des migrants et migrants), à Renens
- La journée de la CFE à Berne sur la relation entre les médias et l'intégration
- la réception des jeunes et nouveaux bourgeois de Renens
- la participation au jury de la Piazzetta

En 2007, la CISE a poursuivi sa mue suite aux différents changements au sein de ses membres. Dans le souci de rester proche de la population et de resserrer les liens sociaux, la Commission a organisé un «samedi de la CISE» avec l'appui de différentes communautés étrangères.

Réseaux des différents partenaires sociaux

Les réseaux des partenaires professionnels et associatifs des secteurs de la petite enfance, des personnes âgées et du domaine social actifs sur la Ville de Renens se réunissent régulièrement une à deux fois par année.

Petite enfance

Le réseau de la petite enfance s'est réuni le 20 février 2007 et a notamment abordé le thème des activités communes de l'année dans les gar-

Bons de repas

Cette année, 352 bénéficiaires des prestations complémentaires ont utilisé 16'080 bons de repas, à Fr. 5.-- l'unité, destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants de la ville, partenaires de l'opération.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (soit une valeur de Fr. 60.--) par trimestre, soit Fr. 240.-- par année.

Secteur Intégration

Dans son programme de législature 2006-2011, la Municipalité a souhaité renforcer sa politique d'intégration, politique réciproque qui s'adresse à l'ensemble de la population indifféremment de son appartenance.

Pour ce faire et suite à l'acceptation du Conseil communal, le poste de délégué à l'intégration a été pourvu à partir d'août 2007, à raison de 60%.

La nouvelle déléguée a profité du dernier semestre de l'année pour rencontrer les différents partenaires de l'intégration et découvrir les actions menées par ces derniers à Renens. Elle a ainsi pu initier l'identification des forces et faiblesses du tissu intégratif de la Ville.

Les lignes prioritaires (aspects à développer) et d'actions pour 2008 ont ainsi pu être élaborées et feront l'objet d'une information au Conseil communal au printemps 2008. A cela, s'est ajouté la gestion du fonctionnement de la CISE, de la permanence «info-naturalisation» et des participations diverses en sa qualité de répondante communale pour l'intégration des étrangers, au sens de la loi vaudoise sur l'intégration des étrangers et sur la prévention du racisme (art. 13).

De nombreux liens ont également été tissés avec les différents partenaires du réseau de l'intégration au niveau national, cantonal et communal.

deries, soit l'alimentation. Il a également contribué à organiser la soirée rassemblant tous les lieux d'accueil qui s'est déroulée le 8 novembre 2007, autour de la diffusion du film « Les bébés du monde », suivie d'un repas canadien.

Aînés

Lors de sa rencontre du 18 janvier 2007, le réseau des partenaires Aînés a discuté de l'organisation du 2^{ème} «Accueil des nouveaux retraités» à Renens et a évoqué les différentes formes que pourrait prendre le développement d'un partenariat avec l'EVAM (Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants, anciennement Fareas) afin de renforcer les liens entre Aînés et requérants d'asile.

Domaine social

Les partenaires du domaine social ont été accueillis le 26 avril par le Sleep-In, pour une présentation de leurs activités et une visite des lieux. Ils se sont également réunis le 30 novembre à Renens pour une 1^{ère} partie de séance destinée à partager l'actualité de chacun, suivie d'une visite des locaux de l'association Arc-en-Ciel.

Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales

Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Dans le cadre de la collaboration avec la Fedevaco, Renens avait initié un soutien financier de trois ans à un projet intitulé « Prévention et lutte contre la consommation de drogues des enfants et adolescents en situation de vulnérabilité dans la ville de Fortaleza (Brésil) », mené par Terre des Hommes.

En cours d'année, nous avons été informés par la Fedevaco que ce projet avait obtenu tout le financement nécessaire, et qu'il s'agissait donc de choisir une autre action pour le financement 2007 (Fr. 5'000.--). Le choix de la direction de la Sécurité sociale s'est porté sur une action de promotion de la paix et des droits humains, menée par Peace Brigade International au Guatemala.

Une réflexion conjointe avec la Fedevaco sera menée début 2008, afin d'évaluer l'augmentation possible du soutien à l'aide à la coopération et au développement, voulue par le Conseil communal et le choix du ou des projets qui pourront ainsi être cofinancés par la ville de Renens. Après Peace Brigade International en Colombie, un projet de journaux en langues nationales au Burkina Faso et l'action de Fortaleza, ce projet guatémaltèque est le 4^{ème} soutenu par Renens dans le cadre de l'aide au développement et à la coopération.

Permanence EFRE «contact-chômage»

La permanence EFRE «contact-chômage», située à la rue de l'Avenir 25, est ouverte tous les jeudis matin de 9 h à 11 h 30 et, depuis le 22 novembre 2007, les jeudis après-midi de 14h à 16h30 également. Elle propose un lieu d'échanges et de rencontres permettant aux chômeurs de trouver un soutien dans certaines démarches administratives et dans la rédaction de lettres, de formulaires et de curriculum vitæ.

En 2007, les deux personnes qui s'occupent du «contact-chômage» ont effectué 50 ouvertures et accueilli 668 (624 en 2006) personnes. Elles ont aidé à la rédaction de 1'277 (1'171 en 2006) offres d'emploi et 295 (210 en 2006) CV. La permanence de l'EFRE a poursuivi sa collaboration avec l'association le « Défi » à Bussigny.

Vestiaire de l'EFRE

Situé à la rue de l'Avenir 25, le vestiaire de l'EFRE propose, à prix modiques, des habits de seconde main et des objets divers. Ouvert le mardi de 14 h à 17 h et le premier vendredi du mois de 17 h à 20 h, il occupe des locaux mis à la disposition de l'EFRE par la Commune qui en assure le loyer. Comme d'autres associations, le vestiaire rencontre des difficultés à trouver des bénévoles.



Français en Jeu

Les activités de Français en Jeu Renens se sont pour-

suivies cette année et 14 enseignants ont donné des cours de français, dans la région de l'Ouest Lausannois, à 199 apprenants, dont 94 Renonais. Français en Jeu Renens bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 20'000.— dont le 60% est assumé par Renens, le solde par les autres communes de l'Ouest lausannois.

L'année 2007 a été marquée par l'extension des activités de Français en jeu à diverses communes de la région. D'autre part, l'ouverture du nouveau Cours Semi-Intensif (6 h/semaine) à Renens, grâce au financement du canton, représente une expérience nouvelle et un enrichissement de la palette de l'offre de l'association.

Association des Familles du Quart Monde

En 2007 l'AFQM a maintenu ses rendez-vous courants comme : permanences, samedis en famille, réunions d'adultes, sorties et ateliers d'été, une formation sur le thème du rejet. L'accompagnement individuel représente une part importante dans le soutien aux familles.

Le nouveau projet «Maison Vivante», démarré en mars 2006, est désormais instauré comme rendez-vous régulier et moment fort de la vie associative. Chaque 1^{er} mercredi du mois la maison de Bourg-Dessus s'anime autour d'un repas, préparé à tour de rôle par des membres des familles et une bénévoles, suivi l'après-midi de diverses activités de détente ou d'expression proposées aux enfants, adolescents et adultes. C'est aussi l'occasion d'inviter à table des personnalités. Ainsi l'association a eu le plaisir de partager un temps d'échange durant le café avec notre Syndique, Marianne Huguenin et Jean Traber, professeur à l'EESP.

«Rayonner» fut le fil rouge retenu pour 2007. Cela s'est traduit par l'accueil d'un ensemble de nouvelles familles, avec notamment un renforcement de la fréquentation des permanences de l'Antenne sur la place du Marché et l'arrivée également de nouvelles forces bénévoles.

Enfin, le 17 octobre « Journée mondiale du refus de la misère » a connu cette année un rayonnement d'envergure. L'AFQM a d'abord appelé à une mobilisation sur Lausanne. Après

un temps de prise de parole sur la place St-François, une marche de solidarité a conduit les participants jusqu'à la gare en direction de Berne où un grand rassemblement national était organisé sur la place fédérale. Une rencontre a également eu lieu ce jour-là avec la Présidente de la Confédération.

Une trentaine de personnes, dont deux membres des familles de l'association, ont participé à ce moment d'entretien, au terme duquel un dossier élaboré à partir d'une réflexion menée dans une dizaine de groupes de différentes régions de Suisse et qui réunissaient des personnes elles-mêmes confrontées à la pauvreté et l'exclusion a été transmis à Mme Micheline Calmy-Rey. (dossier à disposition sur le site www.oct17.org).

La préparation de cette journée est l'occasion dans l'année de vivre une dynamique intense de créativité et de réflexion, notamment lors des ateliers tenus durant l'été où de magnifiques banderoles et bannières en tissus multicolores furent confectionnées par les adultes et les enfants.

Planning familial



Les liens officiels entre la Commune et le Planning familial se situent à deux niveaux : l'assemblée des délégués (Municipaux de Sécurité sociale) des 7 communes de l'Ouest lausannois qui examine comptes et budget et la Commission consultative du planning familial (une vingtaine de membres provenant de toutes les communes de l'Ouest) qui se réunit une à deux fois par année, qui est informée du travail du Planning et aborde les sujets d'actualité.

Dans ce cadre, la Commission s'est réunie le 20 juin à Chavannes et, après la présentation du rapport d'activité 2006 du Planning familial, elle a notamment évoqué un projet d'action de prévention de la violence entre hommes et femmes, garçons et filles.

En 2007, le Planning a effectué 2'698 consultations au total (3'263 en 2006) qui se répartissent entre les consultations médicales 2'088 (2'529 en 2006) et les entretiens avec les conseillères en planning fa-

miliaire 610 (724 en 2006). En outre, 1'317 personnes (1'532 en 2006) sont venues en consultation et 66 personnes (95 en 2006) ont sollicité les consultations de grossesse.

L'incendie qui a touché le bâtiment de la rue de Lausanne 21 a occasionné une légère baisse des consultations en septembre et en octobre.

La Commune s'est préoccupée du relogement immédiat du Planning, en mettant à sa disposition la maison de la rue Neuve 4b, dès le surlendemain du sinistre. Par la suite, elle a contribué à ce que des logements de la rue de la Source 5 puissent être provisoirement affectés au Planning (dès novembre 2007).

Espace prévention petite enfance Lausanne (anciennement Centre de puériculture de Lausanne et environs)

Depuis janvier 2007, les activités du Centre de puériculture de Lausanne et environs sont intégrées dans le réseau de l'OMSV (soins à domicile).

Les infirmières Petite-Enfance de l'Espace prévention offrent aux parents une écoute, un accompagnement et un soutien pendant les deux premières années de leur enfant, par le biais d'une permanence téléphonique, de visites à domicile ou de consultations pour nourrissons (le mardi et vendredi, de 9 h à 11 h, au CMS de Renens).

Au cours de l'année 2007, les infirmières Petite-Enfance ont effectué 473 visites à domicile sur Renens et elles ont donné au total 1'707 consultations pour des familles de Renens, Chavannes, Ecublens, Crissier et Lausanne.

Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Conférence s'est réunie à 7 reprises, sous la présidence de Bussigny, pour le 1^{er} semestre, et de Chavannes dès juillet.

Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été la mise en œuvre de la Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) avec la création des réseaux d'accueil de jour, les actions communales en faveur des chômeurs,

le développement de BIO R+ et la régionalisation des ACAS.

Avenir des Agences communales d'assurances sociales (ACAS)

Les travaux concernant le rattachement des ACAS à l'ARASOL se sont poursuivis, dans chaque commune et auraient dû aboutir à des décisions municipales avant la fin de l'année.

Malheureusement, l'incendie de l'immeuble de la rue de Lausanne 21 a porté un préjudice important au Centre Social Régional, leader de cette démarche, qui s'est trouvé dans l'impossibilité de mener à bien les travaux nécessaires. Dès lors, le CSR a demandé et obtenu un délai d'un an pour la mise en œuvre de ce rattachement qui ne sera donc effectif qu'au 1^{er} janvier 2009.

Politique régionale en matière de toxicomanie

La politique régionale en matière de toxicomanie se développe à 2 niveaux : d'une part l'Assemblée annuelle et les conférences Regards croisés qui rassemblent 8 communes de l'Ouest lausannois (celles du district plus Prilly) et d'autre part au niveau de Lausanne Région, par sa commission Toxicomanie à laquelle participe le Municipal Sécurité sociale de Renens.

En 2007, l'assemblée annuelle régionale des communes de l'Ouest lausannois, réunissant les Municipaux et les responsables administratifs Sécurité sociale des 8 communes citées ci-dessus et les professionnels du terrain a été l'occasion d'une présentation des activités de la FVA (Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme), notamment les actions «Be my Angel» et «les communes bougent».

Quatre conférences de «Regards croisés sur les toxicodépendances» organisées par Rel'ier ont eu lieu, sur les thèmes suivants :

- présentation de l'atelier Impulsions (Relais)
- présentation de l'association Prevtch
- présentation de l'association Faire le Pas (Parler d'Abus Sexuel)
- présentation de l'AVPCPD (Ass. Vaudoise des Personnes Concernées par les Problèmes de Toxicomanie)

manie) - groupe de parents et de proches de toxicomanes

De son côté, la commission Toxicomanie de Lausanne Région s'est notamment préoccupée de la prévention alcool dans les girons ou bals des jeunes de campagne.

Elle souhaite créer prochainement un outil de prévention commun qu'elle pourrait mettre à disposition des communes et des sociétés de jeunesse.

Cette préoccupation est également à mettre en lien avec l'organisation de manifestations autour de l'Euro 2008 et une concrétisation est espérée pour le 1^{er} semestre 2008.

Relations avec les organismes intercommunaux

Centre social régional (CSR - ARASOL)

Le lien avec le CSR est établi par le Municipal qui fait partie du Comité de direction de l'ARASOL, par la participation du directeur du CSR à la Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales, ainsi que par des réunions régulières entre les deux directions, CSR et Sécurité sociale.

En 2007, 800 personnes ou familles de Renens ont fait l'objet d'un suivi par le CSR, dont 306 nouvelles situations

Traditionnellement, le rapport de gestion présente ici un texte préparé par la direction du CSR concernant les éléments significatifs des activités du CSR de l'Ouest lausannois pour l'année.

Le fait marquant de 2007 aura incontestablement été l'incendie du bâtiment qui abritait les bureaux du CSR, nous avons choisi d'en faire l'unique sujet du texte ci-dessous. Naturellement, le rapport d'activités du CSR est à disposition pour toutes les informations relatives à son fonctionnement de l'année.



Sinistre survenu au bâtiment de la rue de Lausanne 21

Dans la matinée du 10 septembre 2007, un incendie accidentel s'est déclaré dans un appartement situé au dernier étage du bâtiment abritant le CSR. Le SSI de Renens, aidé par ceux d'autres communes de l'Ouest lausannois et par le poste permanent de Lausanne a déployé au total près de 80 pompiers pour maîtriser le sinistre qui ravageait le toit du bâtiment et a détruit plusieurs appartements, cabinet médical, lieu de consultation de Profa.

Durant les presque six heures qu'a duré le sinistre, les pompiers ont déversé des dizaines de milliers de litres d'eau. L'ensemble des bureaux qu'occupaient le CSR et ses 40 collaborateurs n'a pas subi le feu à proprement parler mais a reçu l'eau qui a totalement imprégné les planchers, a humidifié les murs qui ont commencé à ruisseler et à faire se détacher les plafonds, les murs en plâtre et à s'effondrer une partie des planchers entre les étages.

Triste ironie pour le CSR, il venait de reprendre les bureaux se trouvant au rez-de-chaussée, inoccupés depuis près de dix ans (anciennement Caisse d'Epargne et de Crédit) afin d'y loger la réception centralisée du CSR et offrir de meilleures conditions de confidentialité pour les personnes venant solliciter une prise en charge initiale.

Après des travaux d'aménagement au niveau informatique et la pose de cloisons divisant l'espace et permettant la création de bureaux, la livraison du mobilier était prévue pour... le lendemain du sinistre (!) et un démarrage dans ce nouvel espace au cours de la semaine suivante.

Dès la fin de la journée du 10 septembre, il est apparu que le CSR ne pourrait réoccuper ses locaux rapidement, les dégâts au bâtiment étant d'importance.

Il faut ici toutefois relever une fois encore l'excellent travail des pompiers qui ont rapidement perçu que les dégâts d'eau allaient être énormes sans intervention spécifique. Ils ont donc entrepris de déconnecter les appareils informatiques, rassemblé le mobilier et les dossiers au centre des pièces et ont recouvert le tout avec des bâches plastifiées prévues à cet usage. Ce travail a été déterminant pour la suite et pour la reprise de l'activité des collaborateurs.

Une telle situation d'urgence n'avait pas été imaginée préalablement : 40 collaborateurs sans bureau, sans dossier papier, sans téléphone ni possibilité de vérifier des informations sur le système informatique.

Grâce au soutien de plusieurs services de l'administration communale de Renens, à celui de sa syndique Mme Marianne Huguenin, du secrétaire municipal et de conseillers municipaux qui ont facilité l'accès à une salle communale et à des bureaux provisoirement mis à disposition, les trois membres de la direction et Mme Susanne Perrudet, Présidente du Comité de direction, purent faire face à l'immensité de la tâche et aux décisions urgentes à prendre.

De même, les collaborateurs ont pu recevoir dans des conditions certes très spartiates à la salle de conférence communale, les usagers qui avaient des rendez-vous fixés antérieurement et ceux venus soumettre leurs problèmes sans rendez-vous.

Les personnes qui se présentent habituellement journalièrement au CSR sont dans une fourchette variant entre 45 et 60. Celles-ci, outre des dossiers en cours, viennent et ont continué de venir durant cette période de sinistre avec des situations d'urgence, en sollicitant que l'on tente de résoudre des différents administratifs, des conflits conjugaux, leur remette un minimum pour vivre suite à une situation particulière et tout l'éventail de situations sociales difficiles qui nous sont soumises.

L'objectif de la direction s'est concentré sur deux axes essentiels : tout tenter pour éviter d'avoir un « sursinistre » avec des centaines de personnes dont le dossier n'aurait pu être traité informatiquement et se retrouvant sans minimum vital et sans argent, ainsi que la recherche de locaux pour redémarrer l'activité, avec la cohorte de difficultés inhérentes, (câblage informatique, connexions téléphoniques, déménagement du mobilier, tri des dossiers sinistrés, inventaire des biens endommagés ou détruits, organisation interne etc.).

Il faut imaginer que le sinistre a engendré un formidable capharnaüm, environ 1800 dossiers se trouvaient dans les locaux (les archives se trouvaient dans les sous-sols et ne sont pas ici dénombrées) et surtout plus de 900 dossiers (qui correspondent à 900 personnes et familles..) nécessitaient un traitement manuel afin

que la prestation financière puisse être versée 15 jours après le sinistre, soit aux environs du 25 septembre.

Grâce à la formidable solidarité dont a fait preuve l'ensemble des collaborateurs et la direction du CSR, dans un moment très dur, perdre d'une heure à l'autre son espace de travail et son environnement professionnel est une expérience plus que particulière, qui plus est quand on doit soi-même gérer ses propres émotions (fortes parfois) liées au sinistre et simultanément être à la hauteur pour répondre aux attentes des usagers.

Grâce à l'entraide du CSR Prilly-Echallens, qui a libéré des postes de travail afin que les collaborateurs puissent se relayer pour passer un à un chaque dossier informatique en revue afin de calculer l'aide mensuelle en y incluant les variations de charges et de revenu de chaque bénéficiaire ce mois-là.

Grâce à l'aide très précieuse de la direction et des collaborateurs du SPAS, qui ont réalisé un travail de mailing ciblé à l'attention des bénéficiaires pour leur demander de remplir des documents préétablis permettant de vérifier les calculs et les informant de la situation exceptionnelle et des moyens de nous contacter.

Sur le plan humain, grâce à la compréhension et à la sympathie de la grande majorité de ceux qui ont été amenés à nous apporter une petite ou une grande pierre en vue du redémarrage, particulièrement à l'aide précieuse des responsables et des collaborateurs des services informatiques de la commune de Renens et du canton qui ont travaillé au plus vite (et en compensant la lenteur de l'ancienne régie des téléphones) dès que nous avons eu des locaux de remplacement.

Les anciens locaux de l'EVAM (anciennement Fareas), à l'avenue Longemalle, ont pu être investis rapidement, ainsi que des locaux commerciaux disponibles à l'av. de la Poste.

Après une phase de stabilisation qui a couru de mi-octobre à décembre 2007, la direction du CSR a pu prendre en location des locaux supplémentaires situés à la rue de Lausanne 5, permettant que chacun puisse travailler dans des conditions plus correctes en attendant de trouver une solution à long terme.

Centre médico-social (APREMADOL - Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois)

Le Centre médico-social offre à la population des communes de Renens et Crissier des prestations d'aide et de soins à domicile.

Il a pour principale mission d'aider, momentanément ou durablement, les personnes de tout âge ou condition à trouver la réponse la plus adéquate à leurs besoins socio-sanitaires, dans le but de les maintenir aussi indépendantes que possible dans leurs choix de vie en allégeant, de ce fait, l'intervention des institutions de santé. Les services d'aide et de soins à domicile (SASD) s'occupent également d'accompagner la fin de vie des personnes suivies et le processus de deuil de leur entourage.

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont fournis sur la base d'une évaluation de la situation du client et de son entourage, faite par des professionnels de la santé et de l'action sociale. Ces prestations s'appuient avant tout sur l'apport volontaire et bénévole du réseau naturel du client, sa famille et ses proches. Elles visent à stimuler, soutenir, et, si nécessaire, relayer ce réseau pendant un temps plus ou moins long.

Financées par les collectivités (Communes, Canton, Confédération), par

les caisses maladie et par une participation des clients, les prestations des SASD sont accessibles à toute la population.

Deux éléments importants à retenir, la continuation de la tendance à l'augmentation de l'espérance de vie de la population et la poursuite de l'augmentation du nombre de personnes suivies par le CMS, surtout le nombre de situations complexes.

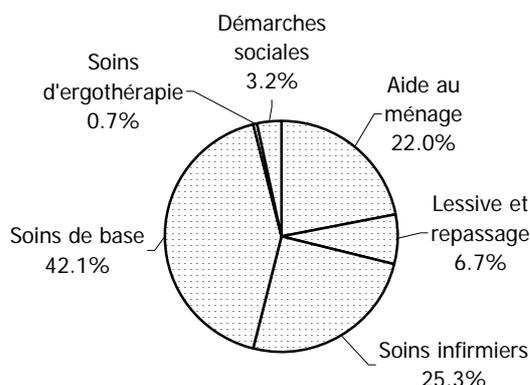
Pour la première fois en 20 ans, on observe dans les services d'aide et soins à domicile un plafonnement dans le nombre de clients suivis. Pourtant, notre activité continue à augmenter sur une courbe linéaire.

Ce phénomène attendu s'explique par une mesurable fragilisation de la population. On détecte une migration vers des suivis complexes qui nécessitent plusieurs intervenants chez les personnes âgées ayant de multiples pathologies, des troubles psychiatriques et des liens sociaux compromis (1 client sur 2 vit seul).

Relever le challenge de la gestion de cette complexité oblige à évoluer constamment. Le CMS de Renens au sein de l'APREMADOL se profile de la manière suivante :

- Une politique performante de développement des compétences à l'intérieur de l'association
- Développement des bonnes pratiques de travail en réseau visant à situer la personne au centre des préoccupations du réseau sanitaire plutôt que le contraire.

Heures prestations 2007 - CMS Renens



Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par



En 2007, l'ORPOL a enregistré pour les communes de l'Ouest lausannois :

Nouvelles inscriptions	2'943 (3'246 en 2006)
Annulations de dossiers	3'364 (3'613 en 2006)
Moyenne mensuelle des entretiens	2'694 (2'849 en 2006)
Places vacantes annoncées	1'420 (1'325 en 2006)

le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Situé géographiquement à Renens, l'ORPOL regroupe 42 collaborateurs.

Cet office est le partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux

conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «domaine social».

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous concluons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,

Où le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2007 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 14 mars 2008

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Marianne Huguenin

(LS)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Leyvraz